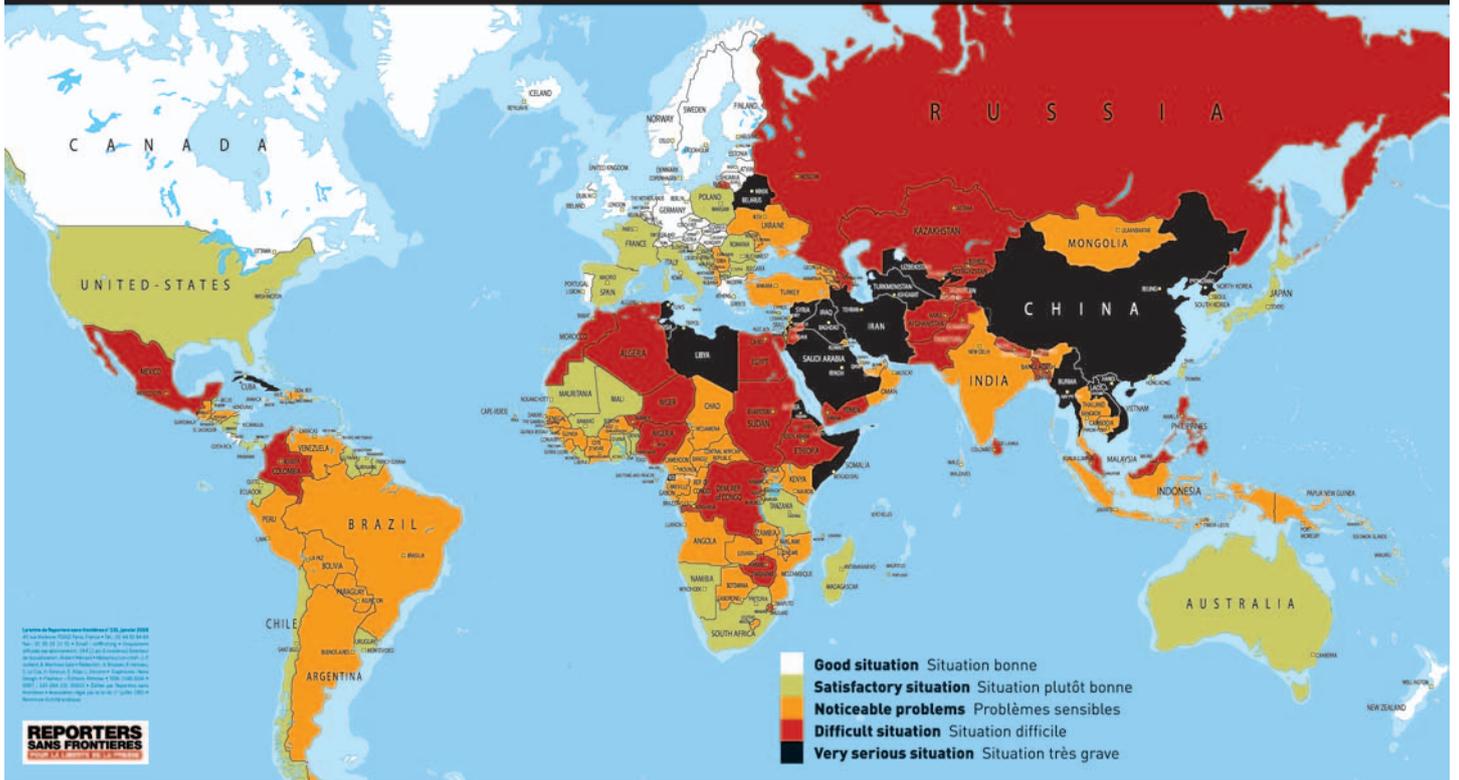


FREEDOM OF THE PRESS WORLDWIDE IN 2008



LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LE MONDE EN 2008

Rapport annuel 2008

Les logos



renvoient aux listes des prédateurs de la liberté de la presse et des ennemis d'Internet disponibles sur le site de Reporters sans frontières : www.rsf.org

Les données statistiques concernant les pays (superficie, population, langue) sont tirées de *L'atlas Eco 2008 du Nouvel Observateur*.

© Reporters sans frontières 2008
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) | 44 83 84 84 - Fax : (33) | 45 23 11 51
E-mail : rsf@rsf.org - Web : www.rsf.org

Coordination : Jean-François Julliard
Mise en page : Véronique Vincent

PRÉFACE	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
AFRIQUE - INTRODUCTION	6
Erythrée	9
Ethiopie	11
Gambie	13
Mauritanie	15
Niger	17
Nigeria	19
République démocratique du Congo	21
Rwanda	23
Somalie	25
Soudan	27
Tchad	29
Zimbabwe	31
AMÉRIQUES - INTRODUCTION	33
Amérique centrale	36
Argentine	38
Bolivie	40
Brésil	42
Canada	44
Chili	45
Colombie	46
Cuba	48
Equateur	50
Etats-Unis	51
Haïti	53
Mexique	55
Paraguay	57
Pérou	59
République dominicaine	61
Uruguay	63
Venezuela	64
ASIE-PACIFIQUE - INTRODUCTION	66
Afghanistan	70
Australie	72
Bangladesh	74
Birmanie	76
Cambodge	79
Chine	81
Corée du Nord	87
Corée du Sud	89
Fidji	90
Inde	91
Indonésie	93
Japon	94
Laos	95
Malaisie	96
Maldives	98
Népal	100
Pakistan	103
Philippines	108
Singapour	110
Sri Lanka	111
Thaïlande	115
Viêt-Nam	117

EUROPE ET EX-URSS - INTRODUCTION	119
Allemagne	122
Autriche	123
Azerbaïdjan	124
Balkans	126
Bélarus	128
Belgique	130
Bulgarie	131
Espagne	133
France	135
Géorgie	137
Italie	139
Kazakhstan	140
Kirghizstan	142
Ouzbékistan	144
Pologne	146
Royaume-Uni	148
Russie	149
Suisse	152
Tadjikistan	153
Turkménistan	154
Turquie	155
Ukraine	157
MOYEN-ORIENT - AFRIQUE DU NORD - INTRODUCTION	159
Algérie	162
Égypte	163
Irak	165
Iran	168
Israël	170
Jordanie	171
Liban	172
Libye	173
Maroc	174
Pays du Golfe	176
Syrie	179
Territoires palestiniens	180
Tunisie	182
Yémen	184

ENTRE IMPUISSANCE, VEULERIE ET DUPLICITÉ

Les journalistes ont du souci à se faire. Leurs défenseurs paraissent moins efficaces que jamais. Que Reporters sans frontières écrive cela pourra sembler singulier. Sans être adeptes de l'autoflagellation - nous connaissons nos forces et nos faiblesses depuis longtemps -, il nous faut cependant dire les choses telles qu'elles sont : les journalistes ne sont pas correctement et suffisamment défendus dans le monde.

Les Etats les plus répressifs de la planète n'ont que faire de la liberté d'expression et de ses apôtres. Les organisations non gouvernementales sont interdites d'entrée ou boutées hors des frontières des pays dans lesquels elles seraient pourtant le plus utiles. Les grandes institutions internationales peuvent protester, menacer de sanctions, monter aux tribunes les plus prestigieuses pour condamner, rien n'y fait. Les prédateurs de la liberté de la presse font la sourde oreille. Notre impuissance est leur force.

L'Union européenne se fait souvent le porte-voix des militants des droits de l'homme. Et pourtant... Fin octobre 2007, le Parlement européen condamne fermement les violations des libertés fondamentales commises dans la République islamique d'Iran et notamment la condamnation à mort du journaliste Adnan Hassanpour. Une résolution est votée. Quelques jours plus tard, l'avocat du journaliste apprend que la Cour suprême iranienne a confirmé la peine de son client, rendant son exécution possible à tout moment. Véritable défi de Téhéran à la communauté internationale. Certes, fin janvier 2008, sa condamnation à la peine capitale aura finalement été levée. Est-ce en raison des pressions internationales ? Nous aurions envie de le croire. Disons plutôt que la pugnacité de son avocat est pour beaucoup dans la révision du dossier d'Adnan Hassanpour...

Combien de résolutions, de déclarations, de lettres de protestation restent sans effet ? Faut-il, pour autant, cesser d'en écrire, d'en voter ? Non, bien sûr. Mais de nouveaux moyens de pression, de nouvelles méthodes d'intervention restent à inventer pour destabiliser les ennemis de la liberté de la presse, découvrir leurs failles et s'y engouffrer.

Lorsqu'elle se sent démunie, l'Union européenne menace de sévir. Seulement, les tyrans ne sont pas des écoliers pris en flagrant délit de triche, qu'une gronderie suffit à faire rentrer dans le rang. Le tout-puissant président de l'Ouzbekistan, Islam Karimov, ne cille guère face aux sanctions de l'Europe. Pas plus que Robert Mugabe, au Zimbabwe, ne craint les mesures prises à son encontre. Gel de leurs avoirs à l'étranger, interdictions de visas et de déplacements dans les Etats membres, contrôle des exportations, réduction des relations diplomatiques : les sanctions les plus lourdes n'ont fait fléchir ni les autorités ouzbèkes ni zimbabwéennes. La situation de la liberté d'expression est catastrophique dans les deux pays. Les rares journalistes indépendants se savent seuls et ne comptent plus sur l'aide de qui que ce soit depuis bien longtemps. Un autre exemple ? L'embargo sur les ventes d'armes à la Chine est en vigueur depuis... 1989. Y a-t-il fait reculer les violations des droits de l'homme ? On connaît la réponse.

La couardise de certains Etats occidentaux, de grandes institutions internationales, nuit à la liberté d'expression. Si aucun ne rechigne à hausser le ton face à des pays en voie de développement, peu stratégiques, la donne est différente lorsque les interlocuteurs se nomment Vladimir Poutine ou Hu Jintao. Les chefs d'Etat rangent alors leur robe d'avocat pour se transformer en représentants de commerce. Les échanges économiques avec la Chine et la Russie sont tels que la question des droits de l'homme est rarement mise sur la table. Ou alors, c'est à la dérobée, entourée d'innombrables précautions, entre la poire et le fromage. Les colères - feintes ou réelles - des dirigeants chinois et russes ont suffi à amadouer les plus contestataires. Qui ose encore parler du dalaï-lama au président chinois ou souligner les mérites démocratiques de Taïwan en sa présence ? Angela Merkel. Mais elle est bien seule. Qui a l'aplomb nécessaire pour soutenir le regard glaçant du président russe à l'heure de parler de la situation en Tchétchénie ou de la vingtaine d'assassinats de journalistes commis durant ses deux mandats ?

Et puis, les dirigeants des pays démocratiques n'ont pas envie de se mettre à dos les grandes entreprises, pour qui le temps passé sur ces questions ne fait que retarder la signature de nouveaux contrats. La chancelière allemande, encore elle, a essuyé les critiques acerbes des milieux d'affaires allemands après avoir reçu le dalaï-lama, à Berlin, en septembre dernier. Elle a eu le courage de défendre des valeurs et de mettre fin à ce qu'elle a qualifié de "diplomatie du portefeuille".

La "realpolitik" fait le jeu des oppresseurs. Le président français Nicolas Sarkozy a eu le mérite d'intervenir directement pour faire libérer des journalistes et des cyberdissidents emprisonnés en Tunisie, au Tchad et au Viêt-nam. En revanche, leurs confrères russes et chinois - qui, pourtant, en auraient bien

besoin à quelques mois des Jeux olympiques - n'ont pas reçu le même soutien. Si l'Arche de Zoé s'était échouée à Grozny plutôt qu'à Abéché, qu'aurait fait le chef de l'Etat français pour libérer les trois journalistes pris au piège de ce fiasco humanitaire ?

Enfin, la duplicité de certains "défenseurs officiels" des droits de l'homme cause un grand tort aux victimes. A ce jeu-là, les Nations unies remportent la palme. Haut la main. Pendant que, à New York, le Conseil de sécurité adopte une résolution énergique pour tenter de juguler la litanie macabre des violences commises envers les journalistes, à Genève, le Conseil des droits de l'homme fait preuve de la même énergie pour affranchir de toute condamnation les responsables de ces violences. En 2007, ce Conseil a capitulé face à des pays comme l'Iran ou l'Ouzbékistan. Voleurs patentés des droits de l'homme, ces Etats sont parvenus à éviter non seulement toute condamnation mais, plus encore, que la situation des libertés fondamentales sur leur territoire soit ne serait-ce qu'évoquée en séance. Quelques mois plus tard, les mandats des rapporteurs spéciaux - des experts indépendants chargés d'observer la situation des droits de l'homme - au Bélarus et à Cuba n'étaient pas renouvelés par le Conseil. En 2008, ce sera au tour du Soudan, de la Somalie et de la République démocratique du Congo de renvoyer chez eux, d'un revers de main, ces témoins embarrassants.

Le manque de détermination des Etats démocratiques à défendre les valeurs qu'ils sont censés incarner est inquiétant. Le renoncement ou la duplicité de ceux qui prétendent protéger nos libertés le sont plus encore. Les journalistes subissent toujours plus de violences - 86 journalistes tués en 2007 - et de mesures de répression coercitives - plus de deux journalistes arrêtés chaque jour en 2007.

Les organisations non gouvernementales doivent désormais convaincre l'ensemble des Etats de changer d'attitude. Il faut maintenir la pression sur les régimes autoritaires pour qu'ils cessent de bafouer en toute impunité les libertés de leurs citoyens. Mais il faut aussi - et de plus en plus - bousculer les Etats démocratiques et les grandes institutions internationales afin qu'ils défendent ces libertés partout dans le monde. Trouver des défenseurs de la liberté d'expression plus convaincus de leurs responsabilités, donc plus efficaces, est la nouvelle tâche qui nous incombe.

Robert Ménard,
secrétaire général

Jean-François Julliard
Responsable de la recherche

Nos inquiétudes sont nombreuses concernant l'évolution à venir de la situation de la liberté de la presse dans le monde. 2007 a été une année violente à tous égards. D'abord par le nombre toujours plus important de journalistes tués. Il faut remonter à 1994 pour trouver un chiffre plus élevé. Violente ensuite par la radicalité des décisions de certains gouvernements. Plusieurs journalistes ont été condamnés à la peine capitale ou risquent de l'être, deux sont morts en prison faute de soins et d'autres ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement sans même avoir pu se défendre. Et les Etats répressifs n'ont pas été les seuls ennemis de la liberté de la presse. Loin de là. La liste est même très longue : groupes religieux extrémistes, narcotrafiquants, mafias, gangs, mouvements indépendantistes, rébellions armées, politiciens véreux, services secrets agressifs... tous ont fait preuve de brutalité envers les journalistes qui s'intéressaient de trop près à leurs activités.

L'année passée a donc été dure pour les journalistes. 2008 devrait malheureusement l'être plus encore. Sans résignation aucune, nous devons bien reconnaître qu'il est extrêmement peu probable que les conditions d'exercice du métier de journaliste s'améliorent au cours des prochains mois.

Notre première inquiétude tient au calendrier électoral. Des scrutins essentiels vont se tenir dans des pays dont les dirigeants méprisent les journalistes indépendants. Peu nombreux sont les Etats qui osent encore manipuler grossièrement les scrutins. Les fraudes sont moins visibles, préparées longtemps à l'avance, et consistent le plus souvent en un savant mélange de falsification des listes électorales, de pressions sur les commissions qui valident le vote et de contrôle des médias. En période de campagne, la presse est au centre de toutes les attentions et sert de bouc émissaire aux partisans mécontents des candidats en lice.

La toute prochaine élection au Pakistan, le 18 février, devrait entraîner son lot d'agressions et d'arrestations de journalistes. Les chaînes de télévision privées devront continuer de faire bloc pour préserver leur fragile liberté de commentaires. Pervez Musharraf met tout en oeuvre pour être sûr de remporter le scrutin et il n'a toujours pas digéré la fronde des avocats, au printemps 2007, à laquelle ont succédé, en novembre, les mouvements de protestation des journalistes eux-mêmes.

Début mars, la Russie va élire son nouveau président. La dépendance énergétique de l'Union européenne renforce Moscou. Vladimir Poutine se sent pousser des ailes et sait qu'il est libre de mener le pays à sa guise, sans rendre de comptes à qui que ce soit. Ses détracteurs n'ont plus qu'à se taire. Et s'ils ne le font pas de bonne volonté, l'argent et les menaces s'en chargeront. Chaque année, des journalistes russes sont tués et les agressions sont nombreuses. Par ailleurs, tous les médias d'importance ont été rachetés par des proches du pouvoir. Même la radio *Echos de Moscou*, bastion du journalisme indépendant russe, est tombée dans l'escarcelle du géant gazier Gazprom. La force de caractère de son directeur lui permet de conserver une vraie liberté de ton. Mais pour combien de temps ?

La politique russe fait tache d'huile dans la région. C'est tout l'ancien empire soviétique - à l'exception notable des pays baltes et, dans une bien moindre mesure, de l'Ukraine - qui durcit le ton envers la presse dès qu'elle n'est plus aux ordres. Les journalistes d'Azerbaïdjan qui couvriront la réélection plus que probable de leur président Ilham Aliiev, en octobre, ont peu d'espoir. Ils s'attendent déjà à une vague de violences par les forces de l'ordre et de condamnations abusives par des tribunaux qui rendent leur décisions à l'aune des déclarations du pouvoir exécutif.

Chez le voisin iranien, cette répression est déjà en ordre de marche. Plus contesté que jamais, y compris dans le camp des conservateurs, le président Mahmoud Ahmadinejad cherche à réduire l'impact des médias avant les élections législatives de mi-mars. Les journalistes qui ne sont pas en prison sont convoqués par des juges qui leur rappellent qu'ils sont en liberté sous caution ou en sursis. Les sites Internet les plus libres et les plus critiques ferment les uns après les autres, victimes de la censure officielle. Même scénario au Zimbabwe où le chef de l'Etat depuis bientôt trente ans, Robert Mugabe, ne fait plus l'unanimité au sein de son parti. Le scrutin de fin mars donnera certainement lieu à des marches de protestation pendant lesquelles les manifestants, comme les photographes et les cameramen en reportage, auront affaire aux différents services chargés de veiller à "l'ordre public" dans les rues de Harare.

DES PRÉTOIRES SCANDALEUSEMENT VIDES

Les assassins de journalistes désertent les bancs des accusés. L'impunité est une deuxième préoccupation majeure. Les enquêtes sur les violences commises envers des représentants de la presse n'aboutissent que très rarement à des procès. Et lorsque c'est le cas, les donneurs d'ordre échappent à la justice, protégés par une immunité due à leur fonction ou à leurs relations. Deux procès déterminants devraient se tenir en 2008. Il s'agit de ceux des assassins de Hrant Dink, en Turquie, et d'Anna Politkovskaïa, en Russie. Ces deux crimes, commis aux portes de l'Europe, doivent être résolus de manière exemplaire. Les auteurs matériels comme les commanditaires doivent être sévèrement punis. De l'issue de ces deux procès dépend, en partie, l'avenir des journalistes, non seulement turcs et russes, mais également de tous ceux qui mènent des enquêtes sensibles dans des pays dangereux.

Et des pays dangereux pour les professionnels des médias, la planète en compte de plus en plus. Cinq ans après l'invasion américaine, l'Irak continue d'enterrer ses journalistes. Chaque semaine ou presque, un reporter irakien est tué délibérément ou victime d'un attentat. Les envoyés spéciaux étrangers, mieux protégés et moins nombreux qu'au début de la guerre, sont moins affectés. Les journalistes irakiens sont lucides et n'attendent aucune amélioration notable de leur situation avant, semble-t-il, des années.

Les Territoires palestiniens et la Somalie connaissent aussi des troubles qui vont continuer d'atteindre les populations civiles. Les journalistes locaux et étrangers qui y travaillent sont perçus comme des espions, à la solde du camp adverse. Le Sri Lanka vient de fêter, sous les bombes, le 60e anniversaire de son indépendance. En 2008, les journalistes devront tenter d'éviter les coups des Tigres tamouls, de l'armée et des milices qu'elle contrôle. Les reporters plongés dans le borborygme afghan et ceux qui pénètrent les chaotiques zones tribales pakistanaises vivent dans une insécurité permanente.

Les mouvements rebelles au Tchad et au Niger font craindre des représailles pour les journalistes qui vont couvrir cette actualité remuante. Les gouvernements se radicalisent à mesure que leurs ennemis se rapprochent de la capitale et la tolérance des chefs d'Etat à l'égard des médias qui donnent la parole aux rebelles a trouvé ses limites en fin d'année dernière.

PROMESSES VAINES ET JEU DE DUPES

Le contournement de la loi par ceux-là mêmes qui sont censés la faire respecter a tendance à devenir la norme. Soucieux de faire bonne figure, les gouvernements s'engagent, les uns après les autres, à ne plus prononcer de peines de prison pour sanctionner des délits de presse. Seuls les plus autoritaires s'évertuent à envoyer des journalistes derrière les barreaux pour "diffamation" ou "outrage". Dans les autres nations, celles que la communauté internationale qualifie pudiquement de "démocraties en voie de consolidation", la justice ruse. Les chefs d'accusation changent, pas les pratiques. Aujourd'hui, les journalistes sont condamnés à des peines de prison pour "trouble à l'ordre public" ou "subversion du pouvoir de l'Etat". Demain, ce sera sans doute pour "complicité de terrorisme". Cuba figure à l'avant-garde de cette justice de l'esquive depuis que ses magistrats ont inventé le crime de "dangerosité sociale prédélictueuse". Les journalistes sont désormais arrêtés à titre préventif, avant même d'avoir écrit une ligne, au nom du "risque potentiel" qu'ils représentent. Une nouvelle forme de censure préalable.

Censure qui prend globalement de l'ampleur. De nouveaux médias et moyens d'informer sont désormais contrôlés. Les téléphones mobiles font l'objet d'une attention accrue depuis qu'ils permettent aussi de prendre des images et des vidéos. On l'a vu en Birmanie, pendant la répression des manifestations de septembre. La police s'est mise à confisquer ces appareils lorsqu'elle a compris qu'ils étaient utilisés pour alimenter en images les médias du monde entier. Sur Internet, ce sont les sites de partages de vidéos et les réseaux sociaux qui sont les nouvelles victimes des cybercenseurs. En Syrie, en Egypte et même au Brésil, ces formes originales de communication n'ont pas échappé aux mailles du filet. Sans parler de la Chine qui, pionnière dans ce domaine, légifère à tour de bras pour restreindre leur portée.

Pendant l'été, tous les regards seront tournés vers l'empire du Milieu. Les Jeux olympiques débiteront, le 8 août, à Pékin, alors qu'une centaine de journalistes, d'internautes et de blogueurs seront en prison. Hormis le Comité international olympique, plus personne ne semble croire à un geste fort des autorités chinoises dans le domaine des droits de l'homme avant la cérémonie d'ouverture. Chaque journaliste libéré est immédiatement remplacé par un autre. Et la police a reçu l'ordre de s'en prendre à ceux qui contestent la tenue des JO dans le pays. Le blogueur Hu Jia, arrêté en toute fin d'année 2007, est de ceux-là. D'autres interpellations vont suivre et il est à parier que les dissidents chinois ne seront pas à la fête, eux, pendant l'été.

Quelques bonnes nouvelles pourraient tout de même égayer cette année difficile. Au moins trois journalistes seront relâchés en Ethiopie, à la fin de leur peine. Les négociations en cours pour la libération du cameraman soudanais d'*Al-Jazira*, Sami Al-Haj, détenu sur la base de Guantanamo, aboutiront probablement dans les mois qui viennent. U Win Tin, emprisonné en Birmanie depuis 1989 et dont la libération est prévue en juillet 2009, bénéficiera peut-être enfin de la remise de peine à laquelle il a droit depuis plusieurs années déjà. Et puis, l'année 2008 se terminera par les commémorations du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article 19 garantit "le droit à la liberté d'opinion et d'expression". Espérons que ces cérémonies augureront d'une période plus propice à la liberté de la presse.

Jean-François Julliard
Responsable de la recherche



© AFP PHOTO / MONJUC

Enterrement du journaliste congolais Serge Maheshe, de Radio Okapi, assassiné le 13 juin 2007 à Bukavu.

Rapport annuel 2008

AFRIQUE

RÉPRESSION SANS COMPLEXES

Ce qu'ils n'osaient pas faire auparavant, les gouvernements africains le font désormais. Les barrières qu'ils n'osaient pas franchir dans la répression contre les journalistes qui dérangent sont tombées. Décomplexés, plusieurs ministres de l'Information sont montés au créneau toute l'année pour défendre une certaine idée de l'Afrique. Celle qui a le visage de la répression. La presse est insolente : elle sera châtiée. Les journalistes revendiquent : ils seront muselés. Même au Mali et au Bénin, pays auparavant considérés comme des modèles pour le respect de la liberté de la presse, les présidents Amadou Toumani Touré et Yayi Boni ont, au moins une fois en 2007, décroché leur téléphone pour faire envoyer des journalistes déplaisants en prison. Dans les deux cas, les chefs d'Etat ont assumé leur décision. L'année a donc été celle de l'audace dans la répression, de l'affranchissement assumé des engagements pris. La gouvernance par le culot.

Pour certains, c'est une habitude. Le président de la jeune république d'Erythrée, Issaias Afewerki, coupable d'avoir fait embastiller ses anciens compagnons d'armes et les journalistes qui n'ont pas eu la chance d'échapper à sa police, a fait preuve d'un mépris total pour les questions de la presse sur les droits de l'homme dans son pays, lors de son passage en Europe, en mai. Il pouvait se le permettre, car hormis les Etats-Unis, pas grand monde n'a de mots très durs envers lui. Les gouvernements démocratiques s'avouent impuissants face à sa brutalité. Pendant ce temps, l'Erythrée, devenue au fil des ans une prison à ciel ouvert, a continué à se vider de ses habitants. Ceux qui n'ont pas succombé aux conditions de détention inhumaines des camps pénitentiaires ont fui, à pied, pour trouver refuge n'importe où, y compris dans la misère ou la mort. Son frère ennemi, Meles Zenawi, le Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, a pour sa part continué de traiter la presse d'Addis-Abéba avec une grande condescendance. Même si, sous la pression de ses alliés américains, il a accepté la libération des journalistes raflés en novembre 2005 lors des manifestations de l'opposition protestant contre le vol de l'élection, quelques mois plus tôt.

Au Zimbabwe et en Gambie, les présidents Robert Mugabe et Yahya Jammeh n'ont pas desserré la poigne de leurs tout-puissants services de renseignements, qui tiennent en respect une presse indépendante blessée, humiliée, prise à la gorge. Le président Joseph Kabila, en République démocratique du Congo, n'a jamais eu beaucoup d'estime pour les témoins gênants ou les épines dans le pied que sont les journalistes. Cette année, même ceux qui sont tombés sous les balles d'assassins non identifiés, comme Serge Maheshe, de *Radio Okapi*, n'ont eu droit qu'à l'indifférence dédaigneuse des autorités. Le chef du gouvernement de transition Abdullahi Yusuf Ahmed, dans la Somalie atomisée par dix-sept ans d'anarchie, a quant à lui laissé la bride sur le cou à ses militaires, qui ont procédé à loisir à l'arrestation des journalistes qui se mettaient en travers de leur route. Parallèlement, d'autres sont tombés sous les balles de tueurs à gages payés par les chefs des tribunaux islamiques, depuis leur exil doré à Asmara.

Au Rwanda, le président Paul Kagame veille avec une grande nervosité à ce que les rares journaux que son gouvernement ou ses proches ne contrôlent pas encore soient suffisamment intimidés pour se taire. De leur côté, les potentats Teodoro Obiang Nguéma en Guinée équatoriale ou Ismaël Omar Guelleh à Djibouti n'ont manifestement pas beaucoup de soucis à se faire pour d'éventuels rédacteurs en chef qui seraient indociles. Ils se contentent des flagorneries de leurs médias publics. Tous ceux qui ne chantent pas publiquement leurs louanges ont droit à leur dossier personnel posé sur le bureau du chef de la police ou du procureur de la République.

L'INFAMIE ET LA PRISON

Si les "prédateurs" africains de la liberté de la presse n'ont pas désarmé, des hommes de pouvoir, que l'on croyait au-dessus de tout soupçon, ont fait la démonstration que les journalistes ne sont toujours pas libres sur le continent. Notamment ceux que l'on croyait convaincus du bénéfice qu'un pays pauvre peut tirer de la diversité de l'information, de débats publics maîtrisés, de la transparence de la chose publique, de la vigilance de citoyens exigeants. Confronté à une rébellion qu'il refuse de reconnaître comme un mouvement politique, le président du Niger, Mamadou Tandja, a ainsi fait incarcérer et juger plusieurs journalistes, nigériens ou étrangers, qui s'étaient intéressés de trop près à ces "trafiquants de drogue" qui humilient l'armée dans les montagnes de l'Air. Lui qui ne voulait pas entendre parler de cette crise qui gangrène sa fragile démocratie a provoqué, dans l'opinion publique internationale, un vaste mouvement d'intérêt pour la question touarègue.

Des présidents comme José Eduardo dos Santos en Angola, Abdoulaye Wade au Sénégal, Idriss Deby Itno au Tchad, Omar al-Béchir au Soudan ou Omar Bongo au Gabon, par exemple, on attendait au moins qu'ils cessent de gérer l'Etat comme leur bien personnel et les journalistes de leur pays comme leurs domestiques. Mais il faut croire que, là non plus, l'argument n'est pas parvenu à les convaincre, puisque dans tous ces pays, des journalistes ont connu l'arrestation, souvent brutale, l'inculpation, souvent extravagante, et l'incarcération, toujours pénible. Pourtant, ces chefs d'Etat ne sont pas des despotes ou des roitelets d'opérette. Mais ils ont violé leur Constitution garantissant la liberté de la presse, les promesses faites aux bailleurs de fonds et les standards démocratiques prônés par l'ONU, avec modernité, raffinement et à grand renfort de sophistication administrative. Avec le cœur léger du fonctionnaire. En ayant toujours une justification à fournir.

Les journalistes africains - ces éternels inculpés de "diffamation", "publication de fausses nouvelles", "imputations dommageables", "offense au chef de l'Etat", "atteinte à la sûreté nationale", "sédition", "incitation aux troubles à l'ordre public" ou que sait-on encore - ont dû gérer seuls leurs propres affaires. Innocents ou coupables, ils ont connu la crasse des cellules de prison. Leurs familles, dont la principale caractéristique n'est pas de rouler sur l'or, ont dû gérer avec leurs propres moyens le manque à gagner de leur absence.

Oui, à travers le continent, notamment dans le monde francophone, il existe de nombreuses publications à scandales, nourries de la corruption ordinaire, avides de titres spectaculaires et de "petites enveloppes". Mais les hommes politiques, de Madagascar à la Mauritanie, de la Guinée au Cameroun, en passant par la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine, en sont les premiers bénéficiaires, en se servant de journalistes mal ou pas payés pour régler leurs comptes avec leurs adversaires à coups de fausses "révélations". Ils le font parce qu'ils en ont les moyens et qu'ils s'en tirent à bon compte. L'infamie et la prison sont pour les autres. Logique absurde, justice injuste.

IMPUNITÉ ÉCONOMIQUE

En 2007, la liberté de la presse en Afrique a été durement blessée. Douze fois dans l'année, au moins, des hommes ont reçu l'ordre d'abattre des journalistes. Près de cent cinquante fois, des unités de la police ont reçu l'ordre d'arrêter, non pas un ministre corrompu ou un assassin notoire, mais un journaliste. Même les gouvernements des pays dans lesquels Reporters sans frontières avait fondé de l'espoir les années précédentes ont fait jouer les instruments de la répression contre la presse. Hormis quelques pays, comme le Ghana ou la Namibie, entre autres, l'année a été marquée par un recul général. Que s'est-il passé ?

La pénétration de plus en plus profonde de la Chine, superpuissance oppressive s'il en est, a permis à certains gouvernements africains de marginaliser leurs soutiens occidentaux. Encombrés d'ONG vitupérantes et d'exigences politiques vertueuses, les pays démocratiques ne font pas le poids face aux dollars versés à profusion et aux multinationales de Pékin, qui envoient des ouvriers chinois diriger les chantiers des infrastructures africaines sans rien demander en échange. Et puis en matière de répression, la Chine est devenue une experte. Ce sont des techniciens chinois qui brouillent les signaux des radios d'opposition au Zimbabwe. De plus, la difficile liquidation du passé criminel des anciennes puissances coloniales a trouvé un nouvel aiguillon dans le renouveau nationaliste africain. Au nom du rejet de la "Françafrique", combien d'ambassades de France se sont vues renvoyées à leurs chères études lorsqu'elles ont tenté de négocier la libération d'un journaliste ? Les ambassades de Chine n'ont pas ce problème. Combien de journalistes africains ou de reporters étrangers se sont vus accusés d'être des espions britanniques au Zimbabwe ? On aurait tort de ne pas prendre ces insinuations au sérieux. Au début de l'année 2008, un journal fanatique d'Abidjan a sali la mémoire de Jean Hélène, correspondant de RFI lâchement assassiné par un gendarme en octobre 2003, en prétendant qu'il était, alors, en service commandé pour les renseignements français.

Les médias d'Afrique, comme un barrage qui s'effrite, ont pris l'eau. Des tabous ont été fièrement brisés. Une foule de questions vitales pour l'avenir de la liberté de la presse sur le continent restent sans réponse, après cette année éprouvante.

Léonard Vincent
Responsable du bureau Afrique



ÉRYTHRÉE

Superficie : 117 600 km².
Population : 4 400 000.
Langues : tigrinya, arabe.
Chef de l'Etat : Issaias Afeworki.

Pour la première fois, le petit pays de la Corne de l'Afrique, dirigé depuis son indépendance par Issaias Afeworki, figure en dernière position du classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Le raison est simple : la situation ne cesse de se détériorer. Le pays a été coupé du monde après de grandes rafles, en septembre 2001, et au moins quatre journalistes sont morts en détention.

Tous les espoirs que les Érythréens avaient placé dans l'indépendance de leur pays, gagnée de haute lutte le 24 mai 1993 après trente ans de guérilla, se sont effondrés. Le 18 septembre 2001, le président Issaias Afeworki et ses proches collaborateurs ont lancé la police politique aux troupes de l'aile réformatrice du parti au pouvoir. La guerre avec l'Éthiopie venait de se terminer et ceux qui réclamaient la liberté devenaient de plus en plus nombreux. La capitale est devenue un terrain de chasse aux opposants, ou supposés tels. D'anciens compagnons d'armes, des ministres et leurs conseillers, ainsi que des généraux influents ont été jetés en prison. La poignée de journaux indépendants qui paraissaient à Asmara, la capitale, ont été suspendus. Leurs directeurs et leurs rédacteurs en chef ont été arrêtés. Toute critique du régime est désormais taxée d'"atteinte à la sécurité nationale". En plus de centaines de personnalités politiques ou militaires, treize journalistes n'ont pu échapper aux rafles ou se sont rendus aux autorités. Ils ont tous été incarcérés dans la prison n°1 d'Asmara, avant d'être transférés dans des centres de détention secrets, en avril 2002, après avoir eu l'audace de réclamer un procès. Depuis, ils ont disparu.

MORTS EN PRISON

Les informations en provenance d'Érythrée sont aussi rares qu'effrayantes. En 2006, des gardiens de prison qui ont fui à l'étranger avaient révélé qu'au moins trois journalistes arrêtés en 2001 étaient morts en prison, entre 2005 et 2006. Le 11 janvier, c'était au tour de l'une des plus grandes figures de la vie intellectuelle du pays de succomber à des conditions de détention extrêmement difficiles. Fessehaye Yohannes, dit "Joshua", co-fondateur de l'hebdomadaire *Setit*, poète, dramaturge et directeur d'une troupe de théâtre, n'a pas survécu au bagne d'Eiraeiro, dans le nord-est

du pays, où seraient enfermés les prisonniers les plus sensibles. Sa famille n'a pas été informée. Son corps ne leur a pas été restitué. Cette situation terrifiante a valu à l'Érythrée, pour la première fois depuis que Reporters sans frontières établit un classement mondial de la liberté de la presse, d'occuper la dernière place, juste après la Corée du Nord.

Les rares correspondants étrangers en poste à Asmara rendent des comptes directement au ministre de l'Information en exercice, Ali Abdu, qui n'hésite pas à suspendre leur autorisation de travail au moindre écart. Leurs interlocuteurs s'exposent à une incarcération immédiate. Se rendre en Érythrée nécessite des mois de patience, durant laquelle les journalistes doivent convaincre les ambassadeurs érythréens en poste dans leurs pays respectifs du bienfait pour le gouvernement des reportages qu'ils entendent réaliser. Ceux qui se rendent coupables d'avoir évoqué l'état de délabrement des libertés civiles et politiques dans leurs articles sont expulsés.

PRISON À CIEL OUVERT

Les Érythréens sont contraints de vivre isolés, dans une prison à ciel ouvert, où les médias publics sont devenus des instruments de propagande de style soviétique. Sous l'étroite surveillance d'Ali Abdu, les employés de la télévision publique *Eri-TV*, de la radio *Dimtsi Hafash* (*Voix des Grandes masses*) et des publications gouvernementales sont transformés en petits soldats. Le président, ses principaux conseillers et les militaires cultivent grâce à ces médias la paranoïa de l'agression éthiopienne permanente, qui leur permet de se maintenir au pouvoir. La crainte d'une guerre imminente est ainsi alimentée quotidiennement et transmise à la diaspora, qui est le principal soutien financier du gouvernement.



ÉRYTHRÉE

On comprend pourquoi, face à ce désastre, le pays se vide peu à peu. Chaque semaine, environ 120 demandeurs d'asile érythréens viennent s'ajouter aux 130 000 fugitifs vivant déjà sous les tentes du HCR au Soudan. Soldats déserteurs, adolescents fuyant une conscription qui n'en finit jamais, ex-prisonniers, universitaires, artistes, paysans, sportifs, toutes les catégories sociales s'entassent dans les camps des États voisins, en attendant d'être acceptés par un pays d'accueil. De nombreux journalistes des médias publics ne supportant plus l'étouffoir imposé par le gouvernement ont également choisi la route de l'exil. Certains fuient, à pied, suivant la route ouverte par des passeurs, jusqu'au Soudan ou l'Éthiopie, au risque d'être abattus par les patrouilles de garde-frontières qui ont reçu l'ordre de tirer à vue. Ou bien d'être arrêtés, comme Eyob Kessete, journaliste du service en amharique de *Dimtsi Hafash*, ou Johnny Hisabu, monteur d'*Eri-TV*, tous deux incarcérés quelque part dans le pays depuis leur capture, dans le courant de l'année. Ce périple clandestin a coûté la vie, en juin, à Paulos Kidane, journaliste du service en amharique d'*Eri-TV*. Après six jours de marche, épuisé et souffrant d'épilepsie, il avait dû laisser partir ses compagnons à quelques kilomètres de la frontière. Il attendait près d'un village, espérant retrouver des forces pour pouvoir continuer sa route. Aucune information sur son sort n'avait été obtenue pendant quelques semaines, jusqu'à ce que le ministère de l'Information érythréen annonce à sa famille et au personnel des médias publics, fin juin, son "décès accidentel".

Paulos Kidane était l'un des journalistes les plus populaires d'Asmara. Il avait pourtant choisi de quitter son pays, après avoir fait partie des neuf employés des médias publics arrêtés à partir du 12 novembre 2006, suite aux défections spectaculaires de plusieurs autres journalistes célèbres. Les autorités les avaient arrêtés parce qu'ils étaient suspectés d'être restés en contact avec les fugitifs ou de chercher à fuir eux-mêmes. Selon le récit

qu'il avait fait après sa libération à Reporters sans frontières, le journaliste et ses confrères avaient été "battus et torturés en prison, après avoir refusés de divulger les mots de passe de [leurs] adresses électroniques". "Finalement, nous avons craqué parce que la douleur était trop forte", avait-il ajouté. Après leur libération sous caution, les "prisonniers de novembre" avaient été suivis et leurs téléphones placés sur écoutes. Ils avaient été contraints de retourner à leur travail et interdiction formelle leur était faite de quitter la ville d'Asmara. Sur les neuf journalistes arrêtés, sept seulement ont été relâchés. La jeune Fethia Khaled, animatrice du service en arabe d'*Eri-TV*, aurait été enrôlée de force dans l'armée. Quant à Daniel Mussie, du service en oromo de *Dimtsi Hafash*, il n'est jamais sorti de prison.

ÉCHEC EUROPÉEN

Cette tragédie est révélatrice de l'échec flagrant de la "diplomatie silencieuse", adoptée notamment par l'Union européenne. Des programmes d'aide au développement d'un montant de 122 millions d'euros pour cinq ans ont été consentis par le commissaire européen Louis Michel, en mai. En contrepartie, l'UE a demandé au gouvernement érythréen "d'adopter une approche constructive dans la résolution des crises régionales, ainsi que des progrès en matière des droits de l'homme et de liberté de la presse". Mais le jour de la signature de l'accord, le 4 mai, le président érythréen avait balayé avec mépris les questions critiques des journalistes européens sur la situation des droits de l'homme dans son pays, lors d'une conférence de presse commune avec Louis Michel à Bruxelles. Ce dernier s'était néanmoins déclaré "très, très honoré" de recevoir Issaias Afeworki à la Commission. En réaction, Reporters sans frontières milite désormais pour que le président érythréen et ses ministres soient déclarés *persona non gratae* sur le territoire européen.



ETHIOPIE

Superficie : 1 104 300 km².

Population : 81 021 000.

Langue : amharique.

Chef du gouvernement : Méles Zenawi.

La crise ouverte en novembre 2005 par l'arrestation d'une vingtaine de responsables de journaux s'est achevée honorablement, en 2007, grâce à la pression internationale. Mais le climat est toujours mauvais et l'autocensure fréquente. De plus, deux journalistes érythréens sont toujours utilisés comme otages, après avoir été capturés en Somalie.

Bien entendu, l'Ethiopie de Meles Zenawi n'est pas la dictature de Mengistu, renversée en 1991, qui maintenait sur le pays une chape de plomb de style stalinien. Des journaux privés animent, tant bien que mal, la vie intellectuelle de la capitale, Addis-Abéba. Mais le climat est à l'hostilité. De lourdes peines de prison sont toujours prévues pour ceux qu'une justice influençable estime coupable de "diffamation" ou de "publication de fausses nouvelles". L'autocensure est forte. Les correspondants étrangers en poste en Ethiopie doivent être prudents et ne pas embarrasser le gouvernement, qui est confronté à de multiples crises militaires, dans les provinces et avec ses voisins. Celui-ci fait preuve d'une grande sévérité envers ces journalistes qu'il juge dangereux.

RELATIVE DÉTENTE

L'année 2007 a connu une relative détente. Depuis deux ans, l'attention de la communauté internationale était attirée par le fait que l'état-major de la principale coalition d'opposition, et les responsables des journaux qui la soutenaient, étaient en prison, inculpés de charges extravagantes qui pouvaient leur valoir la peine capitale. Mais alors qu'ils étaient détenus dans des conditions pénibles et traités avec mépris par le gouvernement, la Haute Cour fédérale a prononcé en avril l'acquittement de vingt-cinq accusés, parmi les prévenus du grand procès politique qui se tenait à Addis-Abéba depuis un an. Inculpés de "génocide", "haute trahison" et "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel", tous étaient incarcérés depuis novembre 2005, après avoir été pris dans les rafles qui avaient suivi la répression, par la police éthiopienne, des rassemblements de protestation organisés par la principale coalition de l'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD, Kinijit en amharique). Huit des 25 personnes libérées étaient des journalistes. Le tribunal a jugé que le procureur n'avait pas présenté de preuves

convaincantes de leur culpabilité. Une première étape semblait avoir été franchie pour résoudre une crise qui empoisonnait la vie politique éthiopienne.

Coup de théâtre le 16 juillet : on apprenait avec stupéfaction la condamnation de six journalistes, parmi quarante-trois opposants jugés dans une affaire identique, à des peines allant de dix-huit mois d'emprisonnement à la prison à vie. La plupart d'entre eux ont été reconnus coupables d'avoir tenté de "renverser l'ordre constitutionnel". Le 20, quatre d'entre eux étaient toutefois libérés après avoir bénéficié d'une amnistie, les deux derniers, en exil, ayant été jugés par contumace. Un mois plus tard, c'était au tour des trois derniers journalistes détenus depuis novembre 2005 d'être libérés en vertu d'une grâce présidentielle. La crise, qui durait depuis 22 mois, venait ainsi de trouver une issue définitive.

Il reste que, même pour des affaires de presse plus ordinaires, l'arsenal législatif dont dispose le gouvernement éthiopien est sévère. Le gouvernement n'hésite pas à en faire usage pour se débarrasser de journalistes gênants, quitte à déterrer de vieilles affaires. Ce type de manœuvres commodes est une pratique fréquente. En janvier, la Cour suprême a ainsi rejeté l'appel d'Abraham Reta, journaliste de l'hebdomadaire privé *Addis Admas*, contre sa condamnation, en mai 2006, à un an de prison pour "diffamation" pour un article publié en 2002, lorsqu'il était rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Ruh*. Il lui était reproché d'avoir cité sans preuve les noms de trois hauts fonctionnaires supposément impliqués dans une affaire de corruption. Arrêté une première fois en avril 2006, il avait purgé trois mois de prison avant d'être placé en liberté conditionnelle, en attendant le résultat de son appel. Après plusieurs audiences, au cours desquelles Abraham Reta avait plaidé non-coupable et été contraint d'identifier la source de son article,



ETHIOPIE

il a été renvoyé en prison pour purger les neuf derniers mois de sa peine. Entre décembre 2005 et décembre 2006, Reporters sans frontières avait recensé quatre cas de journalistes envoyés en prison pour de longues peines (entre huit mois et dix-huit mois) pour des affaires vieilles de quatre ans. Tous ont, depuis, recouvré la liberté, mais il leur est désormais inenvisageable de reprendre le métier de journaliste.

OTAGES PRIS EN SOMALIE

La timide ouverture du gouvernement éthiopien en fin d'année (création d'une radio privée indépendante, refonte de la loi sur la presse) ne saurait donc masquer que l'Ethiopie est un pays où l'exercice libre du journalisme se heurte rapidement à des autorités pour le moins nerveuses.

La détérioration du climat politique atteint systématiquement les rangs de la presse. L'envoi de l'armée éthiopienne en Somalie, fin décembre 2006, pour appuyer les troupes du gouvernement de transition, a été un foyer de tensions supplémentaires. Et le soutien politique et militaire du frère ennemi érythréen à l'Union des tribunaux islamiques somaliens a exacerbé la situation, au point que deux journalistes des médias publics d'Asmara ont été pris en otages par les troupes éthiopiennes, alors qu'ils tentaient de fuir la zone des combats.

Saleh Idris Gama, journaliste de la télévision publique érythréenne *Eri-TV*, et Tesfalidet Kidane Tesfazghi, cameraman, avaient disparu fin 2006 à Mogadiscio. Fin février 2007, Reporters sans frontières avait fourni leurs noms au gouvernement somalien, afin de savoir s'ils étaient en détention ou s'ils avaient été identifiés parmi les victimes des combats. Aucune réponse n'avait encore été donnée à cette requête, quand, début avril, le ministère érythréen des Affaires étrangères avait publiquement signalé l'arrestation de plusieurs concitoyens en Somalie, confirmant que les membres de l'équipe d'*Eri-TV* étaient en vie. Quelques jours

auparavant, disposant d'informations équivalentes, Reporters sans frontières s'était adressée aux services de renseignements somaliens pour obtenir des informations sur les journalistes érythréens, l'informant de leur identité et demandant de pouvoir avoir un contact téléphonique avec eux. La requête de l'organisation avait été rejetée.

Quelques jours plus tard, des images de Saleh Idris Gama et Tesfalidet Kidane Tesfazghi ont été diffusées dans une vidéo sur un site progouvernemental éthiopien. La légende de leur interview les qualifiait de "soldats *shabia*" (littéralement "populaires", surnom du régime érythréen). Depuis cette date, les deux hommes sont détenus par les services de renseignements, quelque part en Ethiopie, et le gouvernement d'Addis-Abéba refuse de fournir des informations sur le sujet.

Ils ne sont pas les seuls journalistes incarcérés en Ethiopie, sur lesquels très peu d'informations sont disponibles. Shiferraw Insermu, journaliste du service en oromo de la télévision publique *ETV* et soupçonné d'avoir été un informateur du mouvement séparatiste Oromo Liberation Front (OLF), croupit toujours en prison. Son confrère Dhabassa Wakjira et lui avaient été arrêtés pour la première fois à leur domicile d'Addis-Abeba, le 22 avril 2004. La Haute Cour fédérale avait ordonné leur libération sous caution le 9 août suivant, mais seul Shiferraw Insermu avait été relâché. Arrêté de nouveau le 17 août, le journaliste avait été libéré sur ordre de la Haute Cour fédérale à la mi-octobre. La chaîne *ETV* ayant refusé de l'autoriser à reprendre son emploi, il tentait de retrouver une activité professionnelle lorsqu'il a été arrêté une troisième fois, le 11 janvier 2005. Il est toujours en détention depuis cette date, probablement à la prison centrale dite "Kerchiele". Dhabassa Wakjira, lui, a été détenu sans interruption jusqu'en 2006, sans que l'administration pénitentiaire obéisse aux différents ordres de libération provisoire de la justice. Il a finalement été libéré et a, depuis, fui l'Ethiopie et demandé l'asile à l'étranger.



GAMBIE

Superficie : 11 300 km².
Population : 1 663 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Yahya Jammeh.

Un président autoritaire qui prétend guérir le sida grâce à des onguents et des lectures du Coran, des services de renseignements redoutés pour leurs méthodes brutales, l'assassinat du doyen des journalistes, resté impuni, une intolérance absolue envers toute forme de critique : c'est dans ce climat épouvantable que la presse gambienne tente de survivre.

Palmiers vertigineux, plages immaculées, brise marine rafraîchissant un soleil perpétuel et des nuits claires... La Gambie, ancienne colonie britannique enclavée dans le Sénégal, est un paradis touristique, dont la façade maritime est ponctuée d'hôtels de luxe et de villages de vacances. Mais le pays dirigé par le jeune président Yahya Jammeh est aussi le domaine réservé d'un régime militaire souvent irrationnel, emprisonnant, torturant et terrorisant ceux qui osent, un jour, s'opposer au chef de l'Etat ou à ses amis. L'assassinat du plus prestigieux journaliste du pays, Deyda Hydara, dans la soirée du 16 décembre 2004, a sonné la fin d'une époque où la presse privée, bien organisée, exigeante, pouvait encore faire front face à un gouvernement qui ne cachait pas son hostilité à son égard. Depuis cette date, quasiment tous ceux qui pouvaient gêner le Président sont rentrés dans le rang, de gré ou de force, ou ont quitté le pays.

ASSASSINAT IMPUNI

Deyda Hydara, directeur du quotidien privé *The Point*, correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reporters sans frontières, a été tué par balles, alors qu'il accompagnait deux employées de son journal en voiture. Il avait auparavant fait l'objet de menaces régulières de la part de la National Intelligence Agency (NIA, les services de renseignements), laquelle le surveillait quelques minutes avant son assassinat, perpétré dans une rue longeant une caserne de la police. Deux enquêtes de Reporters sans frontières en Gambie ont mis en lumière les éléments permettant d'avoir de forts soupçons contre la NIA et un petit groupe de miliciens au service du président Yahya Jammeh. Mais aucune enquête sérieuse n'a été menée pour identifier ses assassins et leurs commanditaires. La seule communication officielle des enquêteurs gambiens, six mois après l'assassinat, laissait entendre que Deyda Hydara, qualifié de "provocateur", pouvait avoir été

tué pour des affaires de mœurs, inventées de toutes pièces. A l'occasion d'une interview accordée pour le nouvel an, en janvier 2007, Yahya Jammeh a mis l'assassinat de Deyda Hydara sur le compte des "ennemis de la Gambie". Il a ajouté que les coupables avaient eu l'intention de l'empêcher d'être élu président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sans autre explication.

Sans qu'il soit possible de les vérifier, en raison notamment de la mauvaise foi et de l'obstruction des autorités, les informations les plus perturbantes proviennent de Gambie. Ainsi, le 12 janvier, l'hebdomadaire d'opposition *Foroyaa* a révélé que "Chief" Ebrima Manneh, journaliste du quotidien privé *Daily Observer*, était détenu depuis trois mois et trois semaines au commissariat de police de Fatoto, une petite ville à 400 km à l'est de la capitale, après avoir été conduit dans divers centres de police depuis son arrestation par les services de renseignements, le 7 juillet 2006. Les autorités ont toujours nié détenir ce journaliste, sur lequel ne pèse aucune charge. Il avait été arrêté pour une raison inconnue, peu après la clôture du sommet de l'Union africaine (UA), qui s'était tenu à Banjul. Plusieurs arrestations avaient alors eu lieu au sein de la presse indépendante, accusée d'avoir perturbé l'événement. Durant l'automne 2007, plusieurs organisations internationales de défense de la liberté de la presse, dont Reporters sans frontières, ont recueilli le témoignage d'un ancien prisonnier politique, affirmant qu'il avait été détenu avec "Chief" Ebrima Manneh et que ce dernier avait "définitivement disparu" après avoir été transféré pour un interrogatoire nocturne à la NIA.

LA POLICE EN MARAUDE

Après avoir muselé les journalistes du pays, par l'arbitraire et la violence, le pouvoir s'en prend désormais à tous ceux qui passent à sa portée.



GAMBIE

Résidente aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années, la journaliste gambienne Fatou Jaw Manneh a ainsi été arrêtée le 28 mars à sa descente d'avion, alors qu'elle se rendait aux funérailles de son père. Interpellée par des agents de la NIA après qu'un passager l'avait dénoncée, elle a été conduite au quartier général des services de renseignements, sur le front de mer, à Banjul. Ancienne journaliste du quotidien privé *Daily Observer*, Fatou Jaw Manneh est une militante connue pour son engagement prodémocrate. Collaboratrice de plusieurs sites Internet et du "Save The Gambia Democracy Project", un mouvement d'opposition, elle avait publié, en 2003, un article dans le quotidien aujourd'hui fermé illégalement, *The Independent*, qui avait à l'époque provoqué l'arrestation et la détention arbitraire, pendant trois jours, de son rédacteur en chef, Abdoulie Sey. Désormais collaboratrice du site Internet *AllGambian.net*, Fatou Jaw Manneh a été poursuivie pour la publication d'un article, en octobre 2005, dans lequel elle accusait le président Yahya Jammeh de "réduire notre cher pays en lambeaux" ("tearing our beloved country to shreds") et décrivait le chef de l'Etat comme "un paquet de terreur" ("a bundle of terror"). Inculpée d'"intention de commettre un acte de sédition" ("intention to commit sedition"), "publication de matériel séditieux" ("publication of seditious words") et "publication de fausses nouvelles dans l'intention de provoquer la peur et l'alarme dans l'opinion" ("publication of false news intended to create public fear and alarm"), elle encourt trois ans de prison. Elle a été libérée après quelques jours de détention, mais durant toute l'année 2007, son procès est allé de report en report et a fait planer sur elle une menace constante.

Les procès sans fin sont d'ailleurs une des spécificités du gouvernement pour contraindre les journalistes gênants à vivre dans l'insécurité permanente. Ainsi, il aura fallu plus d'un an de procédure à Lamin Fatty, jeune journaliste de *The Independent*, pour être condamné à un an de prison ferme ou

une "option d'amende" de 1850 dollars (environ 1375 euros). En 2006, il avait été déjà effectué deux mois de prison, en compagnie de son directeur de publication et son rédacteur en chef, Madi Ceesay et Musa Saidykhan, pour avoir publié une information erronée, corrigée dans l'édition suivante par un rectificatif et des excuses. Grâce à la solidarité de ses confrères qui se sont cotisés, le journaliste a pu éviter de retourner en prison.

Mais les victimes de l'intolérance du président ne sont pas toujours des opposants ou des enquêteurs critiques. La répression s'exerce aussi dans les rangs des fidèles. Malick Jones, producteur principal de la chaîne publique *Gambia Radio and Television Services (GRTS)* et Mam Sait Ceesay, chargé de communication de la présidence gambienne, ont ainsi été arrêtés le 9 septembre pour avoir informé le quotidien progouvernemental *Daily Observer* du prétendu limogeage du directeur de la presse et des relations publiques du président Yahya Jammeh, ce qui s'est révélé faux. Les deux hommes également accusés d'avoir transmis l'information au site Internet d'opposition basé aux Etats-Unis, *Freedom Newspaper*, connu pour ses critiques virulentes du gouvernement gambien et qui se vante d'avoir des sources au sein de la présidence. Mam Sait Ceesay a pu quitter la prison de Mile Two, à Banjul, le 19 septembre, après avoir payé une caution de 200 000 dalasis (environ 6730 euros). Malick Jones n'a été libéré que le 22 septembre 2007, après avoir réuni la même somme.

C'est dans ce contexte de surveillance permanente, de paranoïa et de brutalité que le journal de Deyda Hydera, *The Point*, continue de paraître. Dirigée par Pap Saine, par ailleurs correspondant de l'agence *Reuters* en Gambie, l'équipe sait que chacune de ses éditions est examinée, décortiquée et discutée en haut lieu. Et que le moindre prétexte peut être utilisé pour envoyer la redoutable NIA aux troussees des journalistes ou faire le coup de poing dans les locaux du dernier quotidien indépendant du pays.

MAURITANIE

Superficie : 1 025 520 km².

Population : 3 044 000.

Langues : arabe, français.

Chef de l'Etat : Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi.

La liberté de la presse est une réalité en Mauritanie, même si les défis auxquels font face les journalistes de Nouakchott sont nombreux et complexes. Toutefois, l'année 2007 a été marquée par une expérience rare en Afrique : une couverture équilibrée de toutes les forces politiques pendant la campagne électorale du scrutin présidentiel.

La Mauritanie a passé de nombreuses épreuves depuis le coup d'Etat d'août 2005. Une transition démocratique consensuelle, un référendum constitutionnel, des élections municipales, législatives et présidentielle justes et transparentes... et le retour des libertés civiles, et notamment de la liberté de la presse. Même si les chantiers sont encore nombreux pour les journalistes de Nouakchott, la situation est bien meilleure.

OBSERVATION

Dans sa mission d'accompagnement de la transition, initiée dès octobre 2005, Reporters sans frontières a mené, en février et mars 2007, une mission de monitoring de la couverture de l'actualité électorale, à l'occasion du scrutin présidentiel, par les médias publics mauritaniens. Ceux-ci ont été choisis parce qu'ils sont soumis à la réglementation du code électoral, garantissant l'égalité d'accès de toutes les forces politiques en lice. De plus, en tant que service public financé par l'Etat, ils ont un devoir d'exemplarité en période électorale. Au terme de sa mission, l'organisation a salué les efforts soutenus des médias publics pour respecter les règles complexes d'équité et d'égalité dans le traitement de l'actualité des différents candidats en lice pour l'élection présidentielle. Un défi relevé grâce aux travaux de l'organe de régulation, des directions et des journalistes de la radio, de la télévision, du quotidien public et de l'agence de presse.

Au-delà des déséquilibres dans les chiffres, qui n'étaient pas spectaculaires, Reporters sans frontières a surtout tenu à saluer la disponibilité et les efforts de la direction des médias publics dans une période historique si sensible, et s'est félicité du pragmatisme et de l'esprit constructif de la Haute Autorité de la presse et de l'audiovisuel (HAPA), le tout nouvel organe de régulation des médias.

PRESSE À SCANDALES

Depuis la chute de la dictature de Maaouiya Ould Taya, en août 2005, les problèmes de la presse mauritanienne sont à la fois plus légers et plus complexes. Pour disqualifier la presse indépendante, épine dans le pied de son pouvoir, l'ancien régime avait favorisé l'éclosion de journaux dont la direction avait peu de scrupules en termes de corruption et de chantage, et dont les journalistes étaient plus à la recherche de petits cadeaux que d'informations. A ce problème, Reporters sans frontières a toujours dit aux autorités mauritaniennes que la prison n'était pas une réponse et qu'il fallait surtout aider la presse "sérieuse" à survivre face à un maigre marché.

La brève incarcération d'Abdel Fettah Ould Ebeidna, directeur de publication du quotidien arabophone *Al-Aqsa*, a été un signal négatif envoyé à la presse mauritanienne, alors que le pays était alors confronté à un scandale politico-mafieux de grande envergure. Le journaliste, directeur d'une publication dont les pratiques déontologiques sont souvent discutables, a passé quatre jours en prison suite à une plainte en diffamation portée contre son journal par l'homme d'affaires Mohamed Ould Bouammatou. Dans son édition du 16 mai, le quotidien avait mis ce dernier en cause dans une vaste affaire de trafic de cocaïne découvert dans la nuit du 1er au 2 mai par la police à Nouadhibou (Nord), et impliquant le fils d'un ancien président mauritanien, un homme politique et plusieurs fils de notables. L'article, mêlant des affirmations peu étayées et des informations au conditionnel, affirmait notamment que Mohamed Ould Bouammatou avait été inculpé dans l'affaire. Selon des journalistes mauritaniens interrogés par Reporters sans frontières, les articles attaquant Mohamed Ould Bouammatou avaient été commandés et payés par un clan rival pour disqualifier l'homme d'affaires. Le 7 novembre,

MAURITANIE

Abdel Fettah Ould Abeidna a été condamné dans cette affaire à un an de prison ferme, 50 000 ouguiyas (170 euros) d'amende et 300 millions d'ouguiyas (un million d'euros) de dommages et intérêts. Se trouvant dans un pays du Golfe à ce moment-là, le journaliste n'a pas purgé sa peine.

TRIBALISME

Autre problème en Mauritanie : les forces de l'ordre n'ont pas toujours le réflexe de respecter la presse, loin s'en faut. D'autre part, les influences familiales ou tribales empêchent parfois que les responsables des violations de la liberté de la presse soient sanctionnés — parfois même, à la demande des victimes. Ainsi, le 16 août, Mohamed Mahmoud Ould Moghdad, journaliste de la station publique *Radio Mauritanie*, se trouvait au ministère de la santé pour couvrir une visite du Premier ministre Zein Ould Zeidane. Le journaliste a quitté la salle quelques instants et a été intercepté par le responsable de la garde du Premier ministre, Zein Ould Soueydatt, alors qu'il souhaitait regagner le lieu de la conférence. Bien qu'il était en possession de sa carte de journaliste, Zein Ould Soueydatt a ordonné à ses hommes de le frapper. La HAPA a condamné cette agression, estimant "qu'aucune circonstance ne doit justifier

le recours à la force physique à l'encontre d'un journaliste dans l'exercice de ses fonctions". Quelques jours plus tard, l'avocat du journaliste a révélé qu'au lendemain de l'agression, le procureur de la République avait refusé d'enregistrer la plainte de son client, au motif qu'il manquait des pièces au dossier. Le 21 août, après avoir rassemblé de nouveaux éléments, dont des certificats médicaux, l'avocat a tenté de porter plainte une deuxième fois. Le bureau du procureur a une nouvelle fois rejeté le dossier.

Toutefois, ces logiques claniques peuvent aussi permettre de trouver des compromis. Le 18 août, Sidi Mohamed Ould Ebbe, rédacteur en chef du quotidien privé *El Bedil Athalith*, a été inculpé pour "diffamation" suite à une plainte de l'épouse du Président, déposée le 14 août. La première dame lui reproche la publication de deux articles indiquant qu'elle utilisait sa position pour solliciter des financements en faveur d'une association caritative qu'elle préside. Le directeur d'*El Bedil Athalith* a déclaré à la presse "être prêt à un compromis", tout en déplorant l'interprétation qui a été faite des deux articles qui, selon lui, "ne visaient pas à porter atteinte à la première dame". De fait, un compromis a été trouvé et l'affaire est désormais close.

NIGER

Superficie : 1 267 000 km².

Population : 13 737 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Mamadou Tandja.

Cinq journalistes, dont trois étrangers, ont été incarcérés en 2007 pour avoir réalisé des reportages ou des interviews des rebelles touaregs qui, à partir de février, ont attaqué des postes militaires du nord du pays. Le gouvernement n'a pas supporté que la presse le contredise, lui qui n'a jamais vu dans la rébellion autre chose qu'une affaire de "coupeurs de route".

Le 3 février 2007, un groupe armé touareg jusque-là inconnu a attaqué la caserne de l'armée nigérienne à Iférouane, dans les montagnes de l'Air, tuant trois militaires. Quelques jours plus tard, ce coup d'éclat sanglant était revendiqué par le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), une nouvelle rébellion du nord du pays, réclamant plus de droit pour les Touaregs et un meilleur partage des richesses. Cet épisode meurtrier est venu perturber durablement le fragile édifice sur lequel le président Mamadou Tandja avait prévu de conduire son pays, jusqu'aux élections générales prévues en 2010. Mais il a aussi considérablement irrité les autorités nigériennes qui, stupéfaites de voir que les attaques se multipliaient dans cette région où se trouvent les mines d'uranium, ont bouclé militairement la zone et fait taire tous les journalistes, étrangers ou nigériens, qui s'intéressaient de trop près à la crise.

TÉMOINS EMBARRASSANTS

En 2007, cinq journalistes, dont trois Français, ont connu la prison pour avoir contredit la version imposée par le gouvernement, clamant que le MNJ était un groupe de "bandits armés" et de "trafiquants de drogue". Le premier à avoir été arrêté, fin août, est François Bergeron, documentariste indépendant entré clandestinement au Niger pour réaliser un film sur la culture touarègue. Détenu pendant 45 jours, il a été libéré le 6 octobre au terme de longues et laborieuses négociations entre les autorités françaises et nigériennes.

Alors que le journaliste français était encore détenu, le 20 septembre, Moussa Kaka, directeur de la station privée *Radio Saraounia*, correspondant nigérien de *Radio France Internationale (RFI)* et de Reporters sans fron-

tières, a été arrêté dans les locaux de sa radio. Quelques jours plus tard, après que le procureur général l'eut publiquement accusé de "connivence" avec les rebelles, le journaliste, l'un des plus célèbres et expérimentés du pays, a été inculpé de "complicité de complot contre l'autorité de l'Etat". A l'appui de cette accusation, les autorités ont fourni à la justice des écoutes téléphoniques, accablantes selon elles, de conversations entre l'un des chefs rebelles, Alagi Alambo, et Moussa Kaka. Le journaliste, qui couvre depuis 15 ans la question touarègue, n'en était pas à sa première arrestation pour des motifs similaires. Il avait été publiquement menacé de mort, le 14 juillet, par le chef d'état-major de l'armée, le général Boureima. Les émissions de *RFI* avaient par la suite été suspendues pendant un mois par l'organe de régulation des médias, le Conseil supérieur de la communication (CSC), pour avoir prétendument "diffusé des informations mensongères" sur les événements liés au MNJ. Depuis son arrestation, Moussa Kaka attend son procès, confiant et clamant son innocence. Reporters sans frontières, qui a pu lui rendre visite à la prison civile de Niamey en novembre, a plaidé sa cause auprès des autorités et réaffirmé, après avoir enquêté sur son affaire, qu'elle était convaincue de son innocence.

Deux semaines après Moussa Kaka, le directeur d'un hebdomadaire privé paraissant à Agadez, Ibrahim Manzo Diallo, a été arrêté par la police des frontières nigérienne à l'aéroport de Niamey, alors qu'il s'apprêtait à embarquer pour la France, où il devait suivre une formation. Inculpé d'"association de malfaiteurs" — une accusation similaire, mais moins lourde, que son confrère de Niamey, Moussa Kaka —, il attend lui aussi son procès, à la prison d'Agadez. Le petit journal à tirage limité que cet

NIGER

ancien professeur de lettres avaient lancé en 2002 n'en était pas, non plus, à ses premiers déboires avec les autorités. Au mois de juin, *Air-Info* avait été fermé pour trois mois pour avoir prétendument "incité à la violence" dans le conflit en cours dans cette région entre l'armée et le MNJ. En juillet, il avait été arrêté par la gendarmerie d'Agadez après avoir lancé un nouvel hebdomadaire baptisé *Info-Air*. Son adjoint, le journaliste Daouda Yacouba, a passé une semaine en cellule à ses côtés avant d'être relâché sans être inculpé. Son acte d'accusation est basé sur les mêmes éléments : des écoutes téléphoniques, réalisées dans des conditions obscures, démontrant la prétendue connivence du journaliste et des rebelles.

Au milieu de cette série de mauvaises nouvelles, Reporters sans frontières a toutefois noté avec satisfaction qu'en septembre, à la faveur d'une réforme profonde de la justice, des magistrats indépendants ont repris ces dossiers, en s'efforçant de ne pas céder à d'éventuelles pressions politiques. Le 17 novembre, le juge d'instruction en charge de l'affaire Moussa Kaka a d'ailleurs déclaré irrecevables les écoutes téléphoniques produites par les autorités pour l'accuser. Selon le juge, celles-ci violent le caractère privé des communications garanti par la Constitution et ont été effectuées sans mandat judiciaire. Le ministère public a fait appel de

cette décision, qui pourrait déboucher, si la chambre d'accusation confirmait les conclusions du juge, sur la remise en liberté du correspondant de *RFI*. Et, par extension, celle d'Ibrahim Manzo Diallo.

La situation était celle-ci lorsque deux journalistes français, Thomas Dandois et Pierre Creisson, ont été arrêtés à leur retour à Niamey, après avoir tourné, sans y être autorisés, un reportage pour la chaîne franco-allemande *Arte* sur le MNJ dans le massif de l'Aïr. Inculpés le 21 décembre d'"atteinte à la sûreté de l'Etat", ils devaient être traduits en justice au début de l'année 2008.

PROMESSES DE RÉFORME

Autant dire que, dans ce contexte, le gouvernement nigérien a reporté à une date ultérieure la réforme prévue de la loi sur la presse, supprimant les peines de prison pour la "diffamation" et la "publication de fausses nouvelles". De l'aveu même du ministre de la Communication, le nouveau projet de loi est prêt, mais devra attendre le retour de la paix pour être présenté au Parlement. La presse nigérienne s'est fait une raison. Dans le passé, le gouvernement a plusieurs fois promis de... tenir les promesses de réformes, faites en 2003, lors de la campagne pour l'élection présidentielle.



NIGERIA

Superficie : 923 770 km².
Population : 144 720 000.
Langue : anglais.
Chef de l'Etat : Umaru Musa Yar'Adua.

Le géant de l'Afrique de l'Ouest bénéficie d'une presse privée pléthorique et insolente, avide de révéler les agissements d'une classe politique souvent corrompue. Mais les autorités disposent de nombreux outils pour réprimer ces journalistes trop curieux ou trop embarrassants. Les redoutables services de renseignements intérieurs, notamment, sont une menace permanente.

Puzzle complexe à l'échelle d'un continent, l'Etat fédéral du Nigeria est souvent une terre de violence pour la presse. Bastonnades, arrestations arbitraires, descentes de police ou saisies sont fréquentes, en province comme à Abuja. Mais, paradoxalement, ses 36 Etats et son district fédéral sont aussi un lieu d'épanouissement pour des dizaines de journaux, radios et télévisions privés, qui relatent souvent avec gourmandise les turpitudes d'une classe politique corrompue et capricieuse. Et affrontent les risques encourus par les Nigériens jugés trop insolents par le pouvoir.

LE BRAS ARMÉ DU POUVOIR

Au cours de cette année électorale, où le Nigeria devait désigner son nouveau chef de l'Etat, le gouvernement fédéral s'est une fois de plus appuyé sur les redoutables services de renseignements intérieurs, le State Security Service (SSS). Pourvoyeur des opérations coup de poing du gouvernement, le SSS s'est comporté, cette année encore, en "prédateur de la liberté de la presse", qualificatif qui lui est décerné depuis 2005 par Reporters sans frontières.

Dès le début de l'année 2007, les descentes de police ont repris. Le matin du 9 janvier, une douzaine d'agents du SSS ont investi les bureaux de *Leadership*, un quotidien privé paraissant à Abuja. Les forces de sécurité ont quitté les locaux quelques instants plus tard, après avoir arrêté le directeur général, Abraham Nda-Isaiah, le rédacteur en chef, Bashir Bello Akko, ainsi qu'un journaliste, Abdulazeez Sanni. Le SSS était à la recherche du journaliste Danladi Ndayebo, ainsi que de la copie d'un article paru le 6 janvier, dénonçant les manœuvres politiques au sein du parti au pouvoir, ayant conduit à la nomination de Umaru Musa Yar'Adua comme candidat pour la prochaine élection présidentielle. Les agents du SSS sont revenus

dans l'après-midi et ont placé les locaux sous scellés, confisqué les téléphones mobiles de toutes les personnes présentes et procédé à la fouille des bureaux. Après avoir mis la main sur ce qu'ils cherchaient, ils ont quitté les locaux saccagés, en compagnie du directeur général. Les trois journalistes ont finalement été libérés au milieu de la nuit, mais ont été contraints d'indiquer où se trouvait Danladi Ndayebo. Celui-ci a été arrêté le lendemain dans la journée et détenu pendant dix heures. Il a dû révéler la source de ses informations.

Le même jour, une quinzaine d'agents du SSS ont mené une opération similaire contre l'hebdomadaire privé *The Abuja Inquirer*. Ils ont inspecté les bureaux pendant trois heures et arrêté le rédacteur en chef, Dan Akpovwa, ainsi que le directeur de publication, Sonde Abbah. Les services de renseignements sont intervenus suite à la publication par le journal d'une enquête intitulée "Obasanjo-Atiku Face-Off : Coup Fear Grips Nigeria" ("Affrontement Obasanjo-Atiku : la peur du coup d'Etat saisit le Nigeria"). Les agents du SSS ont quitté les lieux, emportant avec eux 81 CDs, un ordinateur, la liste de tous les membres du journal et des copies de la dernière édition du journal.

Pour la deuxième année consécutive, la chaîne privée *African Independent Television (AIT)* a été traitée avec brutalité par le SSS. Ainsi, le 17 avril, à quelques jours du scrutin présidentiel et quarante-huit heures après qu'un incendie d'origine indéterminé avait endommagé ses bureaux de Lagos, ses locaux d'Abuja ont été pris d'assaut par un commando du SSS. Les agents des forces de sécurité ont ordonné à tout le personnel de se mettre à terre, sous la menace d'armes à feu. Avant de quitter les lieux, les agents du SSS ont emporté plusieurs cassettes prêtes pour la diffusion, dont celle qui passait alors à l'antenne, consacrée à une histoire des huit ans de pouvoir civil du président sortant, Olusegun



NIGERIA

Obasanjo. Le 11 avril, le même SSS avait fermé manu militari les locaux de la radio privée Link FM et de la chaîne de télévision GTV, à Lagos, expliquant obéir à “un ordre venu d’en haut”.

Et lorsqu’il ne procède pas à ce type de descentes, le SSS est également la force utilisée par les autorités pour placer les journalistes, sans ménagement, en état d’arrestation. Ainsi, Jerome Imeime, rédacteur en chef de l’hebdomadaire privé *Events*, paraissant à Uyo, capitale de l’État d’Akwa Ibom (Sud-Est), a été arrêté le 10 octobre par le SSS, alors qu’il assistait à une cérémonie religieuse. Un témoin oculaire a rapporté qu’il avait été brutalisé avant d’être emmené vers une destination inconnue. Le journaliste, inculpé, jugé et écroué pour “sédition”, était poursuivi pour un article affirmant que le gouverneur, Godswill Akpadio, utilisait les fonds publics pour régler certaines dettes personnelles contractées pendant la campagne électorale.

VIOLENCE QUOTIDIENNE

Le SSS, oiseau de proie des rédactions, n’est pas le seul responsable des violences policières quasi quotidiennes que doivent subir les journalistes nigériens. Des groupes de militants politiques surchauffés, l’un des multiples “corps habillés” du pays ou les milices privées qu’entretiennent les gouverneurs représentent, eux aussi, des menaces pour le monde de la presse, du directeur de publication aux vendeurs de rue, notamment en province.

Ainsi, le 23 mai, une centaine de partisans d’un homme politique local, dont certains étaient armés de machettes, ont fait irruption dans les locaux de la *Broadcasting Corporation of Oyo State* (BCOS) à Ibadan (Sud-Ouest) et les ont saccagés.

De nombreux employés ont fui devant la brutalité des agresseurs, mais certains se sont retrouvés piégés dans les bureaux. Au moins une dizaine d’employés ont été blessés à coups de machette. La plupart ont été dépouillés de l’argent qu’ils portaient sur eux et de leur téléphone portable. Plusieurs véhicules garés dans le parking de la radio ont été vandalisés. La station a dû cesser d’émettre. Cette descente était la conséquence de la diffusion, sur les ondes de la BCOS, de l’annonce de la décision de la commission électorale de l’Etat de maintenir les élections provinciales au 24 mai. Or, la tenue de ce scrutin à cette date était contestée par l’ancien vice-gouverneur Christopher Alao Akala, candidat du People’s Democratic Party (PDP, au pouvoir), engagé depuis plusieurs années dans une lutte fratricide contre le gouverneur sortant, Rasheed Ladoja. Le 11 septembre, dans la même ville, Tope Abiola, rédacteur en chef adjoint du quotidien privé *Nigeria Tribune* a été frappé par des gardiens de prison et des agents de police jusqu’à ce qu’il perde connaissance. Il était venu enquêter sur un soulèvement, réprimé par la police, de prisonniers du pénitencier d’Agadi ayant fait près de quarante morts parmi les détenus. Ces incidents ne sont que des illustrations des 23 cas d’agressions physiques et des 13 arrestations de journalistes recensées en 2007 par Reporters sans frontières.

D’innombrables bastonnades de journalistes ou de vendeurs de journaux, au moindre prétexte, des journaux saisis dans les imprimeries, des directeurs de médias régulièrement incarcérés et inculpés de “sédition” : le bilan des mandats du président sortant, Olusegun Obasanjo, est mauvais pour la liberté de la presse. L’année 2007 n’a pas fait exception et l’élection de son successeur désigné, grossièrement truquée, n’augure rien de bon.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Superficie : 2 344 860 km².

Population : 60 644 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Joseph Kabila.

L'immense territoire congolais compte des centaines de journaux, ainsi que des dizaines de radios et télévisions privées. Les tensions politiques sont très vives et les médias, dépendants souvent des partis en lice pour le pouvoir et d'hommes d'affaires peu scrupuleux, sont les cibles de nombreux règlements de comptes, parfois meurtriers.

Les médias congolais sont fortement politisés et sont, par conséquent, victime des tensions politiques intenses qui parcourent le pays. Suite à l'élection présidentielle de 2006, les médias appartenant à Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président et rival malheureux de Joseph Kabila lors du scrutin, ont été particulièrement visés. Ainsi, le 21 mars, le signal des médias de Jean-Pierre Bemba a été interrompu après que celui-ci avait déclaré, dans une interview en lingala, que l'état-major de l'armée détournait, chaque mois, 500 millions de francs congolais initialement destinés au paiement des salaires des soldats. Les deux jours suivants, des affrontements meurtriers s'étaient déroulés, dans les rues de Kinshasa, entre les Forces armées de République démocratique du Congo (FARDC) et la garde rapprochée du sénateur Bemba. Celui-ci refusait de voir ses hommes intégrer l'armée régulière, estimant ne pas avoir de garanties suffisantes pour sa sécurité. Au cours de ces affrontements, les locaux de *Canal Kin Télévision (CKTV)*, *Canal Congo Television (CCTV)*, ainsi que la station *Radio Liberté Kinshasa (Ralik)*, ont été saccagés par des hommes en uniforme. A partir du 21 mars, une grande partie du personnel des médias de Jean-Pierre Bemba se cachait, après avoir régulièrement des reçu menaces de mort et avaient pris des mesures de sécurité exceptionnelles.

D'autre part, une série d'agressions de journalistes par les services de sécurité congolais est survenue lors des cérémonies marquant le 47^e anniversaire de l'indépendance du pays, le 30 juin.

Autre signe de l'étroite surveillance dans laquelle doivent vivre les médias privés congolais, quelques temps plus tard, une décision bâclée du ministre de l'Information a réduit au silence pendant plusieurs mois quatre radios associatives de Kinshasa

et mettant en péril l'existence de deux cents autres disséminées dans le pays. Le ministère estime que les médias visés ne disposent pas de licence d'exploitation régulière, de récépissé ou de preuves du paiement des taxes dues au gouvernement. Certaines d'entre elles ont par la suite produit les preuves de leur conformité à la loi et, notamment, d'un échéancier négocié avec la Direction générale des recettes administratives et domaniales (DGRD). Elles ont repris leurs émissions le 24 octobre. Un vide juridique entoure le statut des radios associatives, qui, sans aucune aide de l'Etat, ont joué un rôle déterminant dans l'information des populations sur le processus de transition et les différentes échéances électorales qu'a connues la RDC ces dernières années. Une solution a finalement été trouvée à la fin de l'année.

INCARCÉRATIONS FRÉQUENTES

Les incarcérations de journalistes sont fréquentes à Kinshasa et dans les provinces. En raison d'une législation absurde, d'un niveau de corruption élevée dans tous les secteurs de l'administration et d'une politique agressive des autorités, les organisations de défense de la liberté de la presse sont parfois confrontées à des situations kafkaïennes. Ainsi, Bosange Mbaka, dit "Che Guevara", éditeur du périodique *Mambenga*, a purgé dix mois de détention préventive pour une affaire incohérente. Il avait été dépêché par son journal à la Cour suprême de justice à Kinshasa, le 21 novembre 2006, pour couvrir une audience publique, quand des affrontements avaient éclaté entre des soldats et des militants du parti du sénateur Jean-Pierre Bemba. Le bâtiment de la Cour suprême de justice avait été incendié par les manifestants. Lors des heurts, le journaliste avait ramassé le téléphone portable d'un militaire et était allé le remettre au

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

poste de garde. Il avait été arrêté quelques minutes plus tard et inculpé de “vol d’effets militaires”. Le 7 septembre, le journaliste a finalement été acquitté. En tout, dix journalistes congolais ont connu la prison dans le courant de l’année 2007 et cinquante-quatre ont été interpellés par les forces de sécurité, selon l’organisation partenaire en République démocratique du Congo (RDC) de Reporters sans frontières, Journaliste en danger (JED).

CRIME ODIEUX

Au-delà de ces mini-scandales, habituels dans le pays, un crime odieux, suivi par une scandaleuse erreur judiciaire, a été l’événement le plus marquant pour la presse congolaise. Le 13 juin, aux environs de 21 heures, Serge Maheshe, journaliste et secrétaire de rédaction de l’antenne locale de *Radio Okapi*, a été tué par deux hommes en vêtements civils, armés de fusils-mitrailleurs kalachnikovs, alors qu’il sortait du domicile d’un ami, dans un quartier résidentiel de Bukavu (capitale du Sud-Kivu, Est). Au moment où, en compagnie de deux amis, il s’apprêtait à monter à bord de son véhicule, marqué du signe “UN” (Nations unies) dont dispose les journalistes de la radio pour se déplacer, les inconnus, qui l’attendaient, leur ont intimé l’ordre de se coucher à terre. L’un d’eux a alors tiré une rafale de deux balles dans les jambes du journaliste, puis trois balles dans la poitrine. Serge Maheshe, 31 ans, travaillait pour *Radio Okapi* depuis 2002 et était devenu l’une des figures de la presse dans la région.

A la stupéfaction générale, le procès de deux militaires, arrêtés à une cinquantaine de mètres du lieu du crime en possession d’armes à feu ayant servi peu de temps auparavant, s’est ouvert dès le lendemain dans la soirée, devant le tribunal militaire de Bukavu. Une grande rafle avait été ordonnée quelques heures après le crime, au cours de laquelle une vingtaine de personnes ont été arrêtées. A la fin de ce procès, truffé d’aberrations, un nouveau rebondissement stupéfiant est survenu : la condamnation à mort, le 28 août, de quatre per-

sonnes, dont Freddy Bisimwa et Masasile Rwezangabo, deux civils préalablement connus pour de petits délits, et deux amis proches de la victime, Serge Mohima et Alain Shamavu. Le jugement a été fondé sur les seules accusations contradictoires des deux voyous, mais sans aucun élément matériel et une absence totale de mobile. Les autres pistes ont été négligées ou inexplorées. Le scénario de l’accusation ne tenant pas debout, le tribunal a reconnu lui-même la persistance de zones d’ombre dans le dossier. Le jugement exploitait les seuls “aveux” des deux principaux suspects, qui ont durant l’instruction accusé les amis du journaliste d’être les commanditaires du crime, sans avoir pu fournir ni mobile ni élément matériel. Quelques semaines plus tard, nouveau rebondissement : dans une lettre écrite depuis leur prison, les deux voyous ont innocenté les amis du journaliste et accusé deux magistrats militaires de les avoir soudoyés pour les accuser. Ils ont affirmé que ceux-ci leur ont fourni des éléments compromettants, de manière à étayer leur scénario. En attendant le procès en appel, Serge Mohima et Alain Shamavu sont toujours incarcérés et condamnés à mort.

Quelques semaines après Serge Maheshe, Patrick Kikuku Wilungula, photographe indépendant travaillant pour l’Agence congolaise de presse (ACP) et *L’Hebdo de l’est*, hebdomadaire privé paraissant à Kinshasa, a été tué d’une balle dans la tête par un inconnu, à Goma (Nord Kivu, Est). On ignore encore l’identité et les mobiles de l’assassinat.

MENACE PERMANENTE

Enfin, dans le courant de l’année, Reporters sans frontières a exprimé son exaspération et son inquiétude devant la multiplication des menaces pesant sur JED, dont les responsables sont contraints de vivre dans un climat d’insécurité permanent. Alors que les menaces de mort et les injures anonymes sont fréquentes, depuis deux ans, les responsables de JED ont reçu en 2007 au moins deux avertissements sérieux, les poussant à quitter momentanément le pays.



RWANDA

Superficie : 26 340 km².

Population : 9 464 000.

Langues : kinyarwanda, français, anglais, swahili.

Chef de l'Etat : Paul Kagame.

Les relations exécrables entre le gouvernement et une partie de la presse indépendante, notamment les publications les plus critiques, ont continué. L'agressivité du pouvoir a même conduit certains journaux à stopper leur parution. Entre-temps, la journaliste Tatiana Mukakibibi a enfin recouvré la liberté après... onze ans de détention préventive.

Bien que le gouvernement s'en défende, la presse indépendante rwandaise est contrainte de vivre sous de fortes pressions venues du sommet de l'Etat. Dès le début de l'année, au cours d'une conférence de presse, le président Paul Kagame a violemment pris à partie Emmanuel Niyonteze, journaliste du bimensuel *Umuseso*, qui l'interrogeait sur son rapprochement avec le président ivoirien, Laurent Gbagbo. La presse gouvernementale a également fait preuve d'agressivité envers certains médias, notamment la radio publique américaine *Voice of America (VOA)*. Un journaliste de l'hebdomadaire public *Imvaho Nshya*, a même demandé, lors d'une conférence de presse, le 2 février, la fermeture de *VOA*, accusée de favoriser l'opposition rwandaise. Après avoir expulsé sans explications la correspondante de la station publique française *Radio France Internationale (RFI)*, Sonia Rolley, en juin 2006, le gouvernement rwandais avait ordonné la fermeture de l'émetteur de la chaîne française, en novembre, après avoir rompu ses relations diplomatiques avec Paris.

UN JOURNAL HONNI

Quelques mois plus tard, la pression sur *Umuseso*, bête noire du gouvernement, s'est accentuée au point que le groupe de presse propriétaire de l'hebdomadaire, menacé de procès à répétition et dont les journalistes sont régulièrement vilipendés par le pouvoir, a suspendu toutes ses publications. Dans une émission diffusée le 9 septembre par la station publique *Radio Rwanda* et la chaîne publique *Télévision rwandaise (TVR)*, plusieurs ministres, ainsi que le porte-parole de l'armée et celui de la police ont tenu des propos très agressifs envers la presse privée. Le ministre de l'Intérieur a notamment annoncé que les autorités allaient prendre des "mesures" contre les journalistes qui cherchent à "renverser" le gouvernement. Selon lui, les forces de police ont le devoir d'arrêter tout jour-

naliste ayant publié un document officiel, jusqu'à ce que celui-ci divulgue sa source, qui sera à son tour châtiée. Il s'agissait d'une claire allusion à l'hebdomadaire privé *Umuseso*, qui a récemment publié un document classifié du ministère de la Défense.

Témoin de ce climat exécrable, le rédacteur en chef d'*Umuseso* a été piégé, en août, et a passé quelques jours en prison pour une sombre histoire, au parfum de coup monté. Gérard Manzi a été arrêté à une station d'autobus, dans la soirée du 22 août, alors qu'il rentrait chez lui après avoir bu un verre avec des amis. Il se trouvait en compagnie d'une jeune fille mineure qu'il s'était inquiété de rencontrer, seule en pleine nuit, quelques instants plus tôt. Conduit au commissariat de police, Gérard Manzi a été accusé de viol. Niant l'accusation et demandant à être confronté à la jeune fille, le journaliste s'est vu opposer une fin de non-recevoir, la police prétendant avoir perdu la trace de la victime. Il a été libéré une semaine plus tard, après la présentation par son avocat de témoignages confirmant son alibi, dans cette affaire de mœurs dans laquelle la police, à l'évidence, avait tenté de l'impliquer.

Outre *Umuseso*, beaucoup de petits journaux paraissant à Kigali ont également fait l'objet de harcèlement. Ainsi, Jean-Bosco Gasasira, directeur de publication du bimensuel indépendant *Umuugizi*, a été passé à tabac par plusieurs inconnus, le 9 février en fin de journée, à son domicile de Kigali. Admis dans un état critique à l'hôpital du roi Fayçal, le journaliste est finalement sorti du coma le 13 février. A partir d'août 2006, Jean-Bosco Gasasira avait fait l'objet d'intimidations téléphoniques répétées et d'une surveillance des agents du service de renseignements militaire lors de ses déplacements. "Certains appels passés de numéros privés me menacent d'être battu à mort", avait-il alors déclaré à Reporters sans frontières. Il avait



RWANDA

refusé de révéler aux autorités des informations sur la situation de Bonaventure Bizumuremyi, directeur de l'hebdomadaire privé *Umuco*, en fuite après avoir été, lui aussi, sérieusement menacé. Face à ces accusations, les services de renseignements avaient alors accusé *Umuco* et d'autres journaux privés de chercher une "publicité facile" ("cheap popularity"). Le journal *Umuvugizi* a par ailleurs été critiqué par les autorités rwandaises pour avoir, comme les autres publications indépendantes *Umuco* et *Umuseso*, dénoncé le favoritisme dans la gestion du ministre de l'Economie et des Finances, James Musoni.

SÉQUELLES

Le génocide des Tutsis en 1994 a laissé de telles séquelles dans la société rwandaise que toute critique du gouvernement est rapidement réprimée, et de manière parfois radicale. Ainsi, Agnès Nkusi Uwimana, directrice du bimensuel privé *Umurabyo*, a été arrêtée le 12 janvier et accusée de "divisionnisme", "sectarisme" et "diffamation". Lors de son procès, elle avait reconnu les infractions qui lui étaient reprochées et plaidé coupable, en reconnaissant "la gravité de ses écrits" et promettant "de publier un rectificatif". *Umurabyo*, l'une des rares publications critiques paraissant à Kigali, avait été au centre d'une polémique pour avoir publié un article dans lequel était écrit : "Celui qui tue un tutsi a des problèmes, mais celui qui tue un hutu est libre". Le Haut Conseil de la presse, un organe de régulation des médias contrôlé par le pouvoir, avait requis trois mois de suspension pour le journal. La décision n'avait pas encore été validée par le ministre de l'Information, comme la loi le requiert, quand Agnès Uwimana Nkusi a été arrêtée. Elle purge actuellement sa peine à la prison centrale de Kigali.

De la même manière, l'universitaire congolais Idesbald Byabuze Kataruka a été arrêté dans sa classe, le 16 février, alors qu'il donnait des cours à l'Université laïque adventiste de Kigali (UNILAK). Le procureur lui a signifié qu'il était poursuivi pour "atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat", "ségrégation" et "sectarisme". Il a été condamné par le tri-

bunal de Kagarama, le 23 février, à trente jours de détention préventive, dans l'attente de son procès. Egalement professeur à l'Université catholique de Bukavu (Sud-Kivu), à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), il est à l'initiative de *Mashariki News*, un journal ayant fait paraître à l'époque deux numéros. Rédacteur depuis plusieurs années de rapports alarmants sur la situation humanitaire à la frontière rwando-congolaise, il avait été cosignataire, le 8 juin 2005, d'un texte intitulé "Alerte Rwanda" destiné à l'agence de presse des missionnaires catholiques, *Missionary Service News Agency (MISNA)*. Les deux autres signataires étaient une soeur italienne et une soeur congolaise des Missions catholiques de l'est de la RDC. Le texte était une critique acerbe de la gestion du Rwanda par Paul Kagame et son parti, le Front patriotique rwandais (FPR), depuis son accession au pouvoir en 1994. Idesbald Byabuze Kataruka a été relâché le 21 mars, expulsé du territoire puis déclaré "persona non grata".

ACQUITTÉE APRÈS ONZE ANS

L'année s'est toutefois terminée sur une (somme toute relative) bonne nouvelle. Le 6 novembre 2007, après trois heures de délibération, un tribunal gacaca a acquitté Tatiana Mukakibibi, ancienne journaliste de *Radio Rwanda*, des chefs d'inculpation de "génocide", "planification et participation au génocide" et "distribution d'armes" dans le secteur de Kimegeri, entre avril et juillet 1994. Officiellement accusée d'avoir tué Eugène Bwanamudogo, qui réalisait des émissions pour le ministère de l'Agriculture, la journaliste niait les faits et affirmait qu'il s'agissait d'un coup monté. Elle a été libérée quelques jours plus tard... après onze ans de détention préventive. Tatiana Mukakibibi était animatrice et productrice de programmes à *Radio Rwanda*. Après le génocide, en août 1994, elle avait travaillé avec l'abbé André Sibomana (ancien directeur de *Kinyamateka* et lauréat 1994 du prix Reporters sans frontières - Fondation de France, décédé en mars 1998). Le 2 octobre 1996, elle avait été interpellée et aussitôt conduite au cachot communal, où elle a été détenue jusqu'en décembre 2006 dans des conditions très pénibles.

SOMALIE

Superficie : 637 660 km².

Population : 8 445 000.

Langue : somali.

Chef de l'Etat : Abdullahi Yusuf Ahmed.

Pays le plus meurtrier d'Afrique pour les journalistes, ce territoire sans gouvernement stable depuis 1991 a connu une année sombre. Dans cette nation qui malgré tout connaît une presse diverse et active, les journalistes ont été pris sous le feu des tueurs à gages et ont dû faire face à l'intolérance des autorités de transition.

La litanie des journalistes assassinés a ponctué une année sombre pour la presse somalienne. Ali Mohammed Omar, jeune animateur de la station privée *Radio Warsan*, l'une des plus écoutées de la région de Baidoa (Centre-Ouest), a été tué d'une balle dans la tête alors qu'il rentrait chez lui dans la soirée du 16 février 2007. Mohammed Abdullahi Khalif de *Radio Voice of Peace*, à Galkayo, dans la région du Puntland, se trouvait en reportage sur le marché des armes de la ville, le 5 mai, lorsqu'il a été fauché par les tirs de militaires venus récupérer une arme qui leur avait été dérobée. Abshir Ali Gabre et Ahmed Hassan Mahad de *Radio Jowhar* ont été tués au cours d'une embuscade tendue, le 15 mai, contre le convoi du gouverneur de la province du Moyen-Shabelle (Centre-Sud) dans lequel ils circulaient. Ils ont été capturés par les assaillants et plusieurs fois poignardés, avant d'être achevés d'une rafale de kalachnikov. Le 11 août, le directeur de la station de Mogadiscio *Capital Voice*, Mahad Ahmed Elmi a été abattu de plusieurs balles dans la tête, alors qu'il se rendait à son travail. De retour de la cérémonie d'enterrement de son ami, Ali Iman Sharmarke, cofondateur de la station *HornAfrik*, a trouvé la mort dans l'explosion d'un engin piégé actionné au passage de son véhicule. Le 24 août, un journaliste de *Radio Banadir*, Abdulkadir Mahad Moallim Kaskey, a été tué lorsque le minibus dans lequel il circulait, dans la campagne d'une région du Sud-Ouest, a été pris sous le feu d'inconnus. Enfin, le directeur d'une autre radio populaire de Mogadiscio, Bashir Nur Gedi de *Radio Shabelle* a été assassiné par un commando devant son domicile, le 19 octobre, en présence de sa femme et de ses enfants.

Dans la plupart de ces cas, les soupçons se sont portés sur les insurgés islamistes qui affrontent les forces gouvernementales appuyées par l'Éthiopie. En exil en Érythrée, où le gouvernement leur fournit une assistance et une tribune internationale, les dirigeants des tribunaux islamiques, chassés du

pays par la force, organisent des attentats à Mogadiscio contre les intérêts gouvernementaux et éthiopiens. Leur "aile militaire", un groupe de miliciens radicaux baptisés les "Shabaab" ("La jeunesse"), donne des instructions à de jeunes tueurs à gages de circonstance, chargés d'abattre les "traîtres", syndicalistes, universitaires, militaires ou journalistes.

SINISTRE DÉCOMPTE

Huit morts, quatre blessés, une cinquantaine de journalistes en exil, les autres terrés chez eux après avoir abandonné le métier : le bilan est lourd pour la presse somalienne. À ce décompte terrifiant, il convient d'ajouter les cinquante-trois journalistes arrêtés dans l'exercice de leur métier, que ce soit dans la Somalie du Sud, où se trouve Mogadiscio, dans la région semi-autonome du Puntland (Nord) ou dans l'État autoproclamé du Somaliland (Nord-Ouest).

Car non seulement les journalistes somaliens sont les victimes de la violence politique dans laquelle le pays s'est enfoncé avec les années, mais ils sont également des cibles privilégiées pour les autorités de transition, qui voient en eux des témoins gênants du chaos qu'elles sont incapables de contrôler. Les fautifs sont la plupart du temps les forces de sécurité somaliennes, qui agissent à leur guise, s'affranchissant des minces règles de droit que le gouvernement fédéral de transition est supposé faire respecter. Aussi, les détentions arbitraires se sont-elles succédées. Peut-être le cas le plus emblématique est-il celui qui a conduit, le 21 mars, à l'arrestation de Abdulkadir Mohammed Ashir "Nadara" et Bashir Dirie Nalei, journalistes de la chaîne privée *Universal TV*, ainsi que du cameraman Hamud Mohamed Osman, à l'issue d'une conférence de presse du président Abdullahi Yusuf Ahmed. L'entourage du chef de l'État avait estimé qu'ils avaient posé une question impertinente. Ils

SOMALIE

n'ont dû leur libération, le 22 mai, qu'à la forte pression internationale.

Hormis les assassinats ciblés et les arrestations arbitraires, un incident a particulièrement marqué les esprits. Dans la matinée du 18 septembre 2007, une unité des forces de sécurité somaliennes a tenté d'entrer dans l'immeuble abritant *Radio Shabelle*, après qu'une grenade avait été lancée contre une patrouille dans le quartier. Les soldats ont tiré plusieurs rafales contre l'immeuble, notamment l'étage où se trouvent les bureaux de la radio, faisant voler en éclats toutes les vitres. Ils ont ensuite fait le siège de l'immeuble pendant plusieurs heures, avant d'autoriser l'évacuation du personnel. Les bureaux de *Radio Shabelle* sont situés dans le centre de Mogadiscio, non loin du fief des insurgés qu'est devenu le marché de Bakara. La zone est régulièrement frappée par des affrontements et des attentats. De plus, le propriétaire de l'immeuble fait partie du clan des Ayr, notoirement hostile au gouvernement de transition.

DES AUTORITÉS LOCALES IRRITABLES

La liberté des journalistes a également été la proie des autorités de la région semi-autonome du Puntland, ancien fief du président du gouvernement de transition, Abdullahi Yusuf Ahmed. La façade maritime de la région est utilisée pour l'embarquement d'armes et de clandestins à destination des pays du Golfe. De petits groupes mafieux, constitués sur des bases claniques et appuyés par leurs propres milices, se partagent ce trafic très lucratif. Du coup, le nord du Puntland est devenu un terrain de chasse pour des bandes de kidnappeurs, qui ont fait de l'enlèvement et du piratage un commerce. En mai, deux agents humanitaires étrangers ont été enlevés, avant d'être libérés au terme de négociations entre les ravisseurs et les chefs coutumiers. Le 16 décembre, le cameraman français indépendant Gwenlaouen Le Gouil, en reportage pour la chaîne franco-allemande *Arte*, a été kidnappé. Il a été libéré la veille de Noël. Les

revendications des ravisseurs, une bande connue pour organiser le passage de clandestins en Arabie saoudite via le Yemen, étaient crapuleuses.

Par ailleurs, c'est en s'appuyant sur la répression policière que les autorités locales se sont efforcées de préserver l'apparente stabilité de la région, épargnée par l'agitation islamiste mais ébranlée par les rivalités territoriales avec le Somaliland. Dans ce contexte, les témoins gênants ont été traités sans ménagement. Ainsi, les journalistes indépendants Mohamed Gahnug et Faysal Jaama ont été détenus quelques jours, fin septembre, dans la ville disputée de Las Anod, après avoir pris des photographies des forces de sécurité du Puntland au cours d'affrontements avec l'armée du Somaliland. De même, Abdifatah Dahir Jeyte, producteur et présentateur de la station privée *Radio Voice of Peace* à Bossaso, a été placé en état d'arrestation le 16 juillet par une trentaine d'agents des services de renseignements du Puntland qui ont fait irruption à son bureau. Il n'a dû sa libération, deux jours plus tard, qu'à la mobilisation internationale et au fait qu'une vingtaine de ses confrères, ainsi que le vice-ministre de l'Intérieur, se sont rassemblés devant le quartier général des services de renseignements pour protester contre son incarcération.

Soucieux de préserver sa réputation de "havre de paix" en marge de l'anarchie somalienne, le Somaliland est également entré en conflit avec la presse privée, et notamment le journal *Haatuf*. Son directeur de publication, Yusuf Abdi Gabobe, son rédacteur en chef, Ali Abdi Dini, et Mohamed Omar Sheikh Ibrahim, correspondant dans la région d'Awdal (Nord-Ouest), ont effectué trois mois de prison entre janvier et mars. Ils étaient poursuivis par le gouvernement pour une série d'articles dénonçant des cas de favoritisme dans les nominations gouvernementales et l'utilisation à des fins personnelles de véhicules officiels. Initialement condamnés à deux ans de prison, ils ont dû leur libération à la forte mobilisation de leurs confrères et des organisations internationales.

SOUDAN

Superficie : 2 505 810 km².

Population : 37 707 000.

Langues : arabe, anglais.

Chef de l'Etat : Omar Hassan al-Bashir.

La presse soudanaise paraissant à Khartoum a, cette année encore, été la proie de services de sécurité peu enclins à laisser les journalistes gêner l'action du gouvernement. Plusieurs arrestations et un mauvais climat général ne doivent pourtant pas cacher le fait que, dans ce pays, les journaux et la société civile participent activement aux débats du moment, notamment sur la crise du Darfour.

Avec une trentaine de quotidiens indépendants, toutes tendances confondues, et une société civile active et critique, le Soudan est un paradoxe. Sa mauvaise réputation sur la scène internationale, notamment en raison de son intransigeance et de sa complicité dans les tueries du Darfour, a tendance à masquer l'animation de la vie médiatique à Khartoum.

Comme beaucoup de conflits armés dans le monde, la crise du Darfour pose des problèmes de couverture complexes aux médias tant nationaux qu'internationaux. Ces problèmes intrinsèques — multiplicité de factions armées, absence de "ligne de front" et de distinction entre combattants et civils, hostilité naturelle du terrain... — sont à dessein multipliés par la "clôture bureaucratique" que les autorités de Khartoum ont érigée autour de la zone de conflit pour tenter de "réguler" et d'influencer le travail des journalistes. A cette fin, toute une panoplie d'entraves administratives ou sécuritaires — de l'obtention du visa d'entrée à l'interdiction d'accès aux camps des déplacés internes, en passant par l'octroi d'un "permis de voyage" spécial pour le Darfour — a été mise en place. Reporters sans frontières, après une mission d'enquête sur le terrain, a publié un rapport sur la situation complexe à laquelle les journalistes soudanais et étrangers font face, mettant notamment en lumière ces obstacles, mais aussi le caractère pluriel, actif et exigeant des journaux de la capitale.

Car la presse écrite soudanaise, d'un pluralisme réel, répercute les voix des militants soudanais des droits de l'homme, des chercheurs universitaires locaux et des milieux associatifs en général — des voix qui peinent à se faire entendre à l'extérieur du Soudan. Ce n'est évidemment pas chose facile, dans un pays si divisé et où les enjeux sont si importants. Ainsi, Faisal El-Bagir, journaliste de l'hebdomadaire privé arabophone *Al-Midan* et cor-

respondant de Reporters sans frontières au Soudan, ainsi que Abdel Moneim Suleiman, Al-Haj Warraq, Al-Tahir Satti et Rabbah Al-Sadiq Al-Mahdi, tous quatre journalistes du quotidien privé arabophone *Al-Sahafa*, ont été menacés de mort, le 4 décembre. Abdel Moneim Suleiman a notamment fait état de menaces qu'il avait reçues la veille, par téléphone, en provenance du Tchad. Un interlocuteur anonyme lui signifiait que quelqu'un, au Soudan, lui avait offert 220 000 dollars pour tuer chacun des cinq journalistes. Il a affirmé que ceux-ci constituaient des cibles en raison de leur opposition au gouvernement, ainsi que de leur soutien au déploiement d'une force internationale au Darfour.

DES JOURNAUX DANS LE COLLIMATEUR

Le quotidien privé *Al-Sudani*, connu pour son indépendance et son regard critique sur le gouvernement de Khartoum, a été, cette année encore, une cible des autorités. Le 16 mai, celles-ci ont confisqué les planches d'imprimerie de l'édition à paraître et transmis aux responsables du quotidien une lettre du parquet ordonnant la suspension du journal. Celle-ci est intervenue suite à la publication, le jour même, d'un éditorial signé par le rédacteur en chef, qui mettait en cause le ministre de la Justice Mohamed Ali al-Mardhi, accusé "d'avoir menti dans une affaire de blanchiment d'argent", examinée par la justice. Dans la même affaire, le directeur de publication et le rédacteur en chef du quotidien, Mahgoub Erwa et Osman Mirghani, ont été détenus pendant respectivement deux et trois jours, entre le 17 et le 20 mai, avant d'être relâchés sans qu'aucune charge de ne soit retenue contre eux.

Emblématique de l'un des obstacles les plus criants à la liberté de la presse au Soudan, la suspension d'*Al-Sudani* est abusive dans la mesure où elle a été

SOUDAN

décidée unilatéralement par le gouvernement, alors qu'il existe un organe de régulation de la presse dont le mandat a été court-circuité. De plus, pour fonder sa décision, le gouvernement a, une fois de plus, utilisé l'article 130 du code de procédure pénale, alors même que l'ensemble de la profession, ainsi que le Conseil national de la presse, l'organe de régulation des médias, en contestent le bien-fondé. Le recours à l'article 130 du code de procédure pénale, qui sanctionne la violation du secret de l'instruction, est l'une des armes favorites des autorités. Au début de l'année, *Al-Sudani* avait déjà fait les frais de cette disposition législative ambiguë, qui entend prévenir "le fait d'influencer les procédures en cours d'investigation". Le 1er février, il avait été suspendu "indéfiniment" par le ministère de la Justice pour avoir évoqué l'assassinat, en 2006, du rédacteur en chef du quotidien *Al-Wifaq*, Mohamed Taha, contrevenant à l'ordre du gouvernement qui avait imposé un black-out sur l'affaire sous prétexte de "préserver l'ordre public". Les protestations des organisations professionnelles avaient fini par faire fléchir les autorités au bout de 48 heures. Mahgoub Erwa et Nouredine Medani, rédacteur en chef d'*Al-Sudani*, ont de nouveau été incarcérés en novembre, pendant onze jours. Ils avaient été condamnés pour "diffamation" envers les services de renseignements, le 18 novembre 2007, et avaient refusé de s'acquitter d'une amende d'un montant de 10 000 livres soudanaises (soit 3500 euros), "pour faire comprendre au gouvernement combien l'incarcération pour l'expression d'une opinion est injuste", selon Mahgoub Erwa à sa sortie de prison.

D'autres journaux sont également visés par des autorités souvent irritables. Ainsi, le 28 août, renouant avec de vieilles pratiques de la police politique soudanaise, des agents des services de sécurité ont fait irruption dans l'imprimerie d'*Al-Midan* et ont confisqué la totalité des 15 000 exemplaires de l'édition à paraître. Aucun motif officiel n'a été donné. D'après Faisal Elbagir, cette mesure pourrait être liée à la publication d'articles dénonçant la saisie, une semaine auparavant, du quotidien privé arabophone *Al-Rai Al-Chaab*. Il a ajouté que la saisie d'*Al-Midan* avait également pour but d'exercer une pression économique sur le journal en le privant de ressources financières. Les 20 et 21 août, six quotidiens indépendants avaient été victimes de mesures de censure imposées par les services de sécurité. Les articles en cause traitaient de l'arrestation de personnes soupçonnées d'avoir fomenté des attaques contre des ambassades occidentales.

TÉMOINS GÊNANTS

Enfin, les services de sécurité soudanais n'hésitent pas à procéder à l'arrestation de journalistes, témoins gênants de leurs exactions. Alfatih Abdoullah d'*Al-Sudani*, Qazafi Abdoulmotalab d'*Al-Ayam*, Abouobaida Awad de *Rai-Alshaab*, et Aboulgasim Farahna d'*Alwan* ont passé une semaine en détention après avoir été arrêtés, le 13 juin, alors qu'ils étaient en route pour couvrir une manifestation contre la construction d'un barrage à Kijbar, dans la région de Dongola (nord du pays), au cours de laquelle la police avait ouvert le feu, faisant quatre morts et au moins dix blessés.

TCHAD

Superficie : 1 284 200 km².

Population : 10 468 000.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Idriss Deby Itno.

L'affaire de "L'Arche de Zoé" a entraîné en prison, en même temps que les responsables français de l'association, trois journalistes venus couvrir leur opération clandestine. Par ailleurs, la police tchadienne n'hésite pas à procéder à l'arrestation des journalistes considérés comme les plus turbulents par le pouvoir.

Pour les journaux de N'Djamena, l'année 2007 a commencé sous de bien mauvais auspices. Contraints de paraître barrés de noir, selon le bon vouloir de fonctionnaires zélés, les rares publications de la capitale se trouvaient dans une situation financière difficile, depuis le 14 novembre 2006. Ils étaient soumis à la supervision d'un comité de censure préalable, rétabli dans le cadre de la proclamation de l'état d'urgence. Décrétée le 13 novembre 2006 suite à une vague d'affrontements meurtriers entre communautés arabes et non arabes de l'est du pays, l'état d'urgence avait également permis d'interdire aux radios et télévisions d'évoquer les questions "pouvant porter atteinte à l'ordre public, à l'unité nationale, à l'intégrité du territoire et au respect des institutions républicaines".

A l'exception du quotidien privé progouvernemental *Le Progrès*, les journaux de la capitale paraissaient donc amputés de nombreux articles, lorsque, profitant de cet état d'exception, les autorités de Moissala (Sud), ont procédé au seul acte coercitif envers une des radios privées du pays. Le 31 janvier, Marcel Ngargoto, journaliste de la station communautaire *Radio Brakoss* et secrétaire général de l'association Droits de l'Homme sans frontières (DHSF), a été arrêté par la gendarmerie. Les autorités locales reprochaient au journaliste "la brutalité avec laquelle il traite certaines informations sensibles et qui sont susceptibles de porter atteinte à la cohésion nationale". Son arrestation était notamment la conséquence de la sévérité du journaliste envers le commandant de la gendarmerie de la ville, qu'il avait accusé d'avoir extorqué de l'argent à des habitants. Il a été libéré le 19 mai, après avoir observé une grève de la faim de quelques jours.

L'état d'urgence a expiré le 25 mai à minuit, sans que le gouvernement, conformément à la Constitution et conscient qu'il ne rétablirait pas la

paix à coups de ciseaux, demande sa prolongation à l'Assemblée nationale. La cellule spéciale du ministère de la Communication, mise en place pour procéder à la censure des journaux, a, ce jour-là, cessé de fonctionner. Les journaux tchadiens ont pu de nouveau paraître normalement.

PRISONNIERS ENCOMBRANTS

Mais l'affaire la plus spectaculaire s'est déroulée fin octobre, en marge du scandale de "L'Arche de Zoé", une association française qui avait planifié d'évacuer illégalement vers la France une centaine d'enfants du Darfour prétendument orphelins. Venus couvrir cette opération clandestine, Marc Garmirian, journaliste reporter d'images de l'agence *Capa*, Jean-Daniel Guillou, photographe de l'agence *Synchro X*, et Marie-Agnès Pelera, journaliste de *France 3 Méditerranée* (qui se trouvait au Tchad pour réaliser un documentaire sur son expérience de famille d'accueil d'un des "orphelins"), ont été arrêtés avec les membres de l'association et inculpés pour les mêmes charges. Entretemps, plusieurs journalistes étrangers venus couvrir l'affaire ont été victimes de menaces ou d'agressions de la part de manifestants tchadiens, échaudés par l'affaire et par l'exploitation qui en a été faite par le gouvernement de N'Djamena. Après une forte mobilisation internationale et l'implication personnelle des présidents français et tchadien, la justice a remis en liberté les trois journalistes pris dans le piège de "L'Arche de Zoé", puis a rapidement rendu un non-lieu à leur rencontre.

Le Tchad a connu ces dernières années un climat de défiance permanente entre les autorités et une presse privée parfois turbulente, ne bénéficiant que d'un tirage limité et paraissant essentiellement dans la capitale. Les menaces et les actes d'intimidation sont fréquents, à l'image de l'attentat qui a visé, début octobre, le véhicule de Michael

TCHAD

Didama, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Le Temps*. Alors qu'il était en voyage à l'étranger, sa voiture a été mitraillée puis incendiée par des inconnus.

L'année 2007 s'est achevée par une autre arrestation. Nadjikimo Benoudjita, directeur de publication de l'hebdomadaire privé *Notre Temps*, a été arrêté le 14 décembre et inculpé trois jours plus tard d'"incitation à la haine tribale et religieuse", puis libéré provisoirement en attendant sa citation à comparaître. Alors qu'il était encore aux arrêts,

la police judiciaire a perquisitionné son domicile, en sa présence, ce dernier servant également de rédaction à *Notre Temps*. Les policiers ont alors signifié à Nguémadki Dkimasngar, le rédacteur en chef de ce journal à tirage limité, la décision du ministre de l'Information et de la Sécurité publique d'ordonner la "fermeture pure et simple du journal". Nadjikimo Benoudjita a, depuis, quitté le Tchad, satisfaisant ainsi le souhait du gouvernement de se débarrasser d'un critique acerbe sans devoir s'embarrasser d'un prisonnier très politique.



ZIMBABWE

Superficie : 390 760 km².

Population : 13 228 000.

Langues : anglais, shona, ndebele.

Chef de l'Etat : Robert Mugabe.

Depuis cinq ans, l'ancien "grenier à blé" de l'Afrique australe s'est enfoncé dans une profonde crise économique et politique, entraînant, dans la tourmente de la répression, l'une des presses les plus vigoureuses d'Afrique. Depuis 2002, la vie des journalistes zimbabwéens est faite de surveillance permanente, de brutalités policières et d'injustices.

La presse zimbabwéenne est aujourd'hui un champ de ruines. Si, en 2007, Reporters sans frontières n'a pas enregistré autant de violations de la liberté de la presse que les années précédentes, c'est qu'il reste peu de journalistes à arrêter, de journal à fermer et aucun correspondant étranger à expulser. Une poignée de publications privées paraissent toujours, mais sous haute surveillance, contraintes de composer avec le parti présidentiel. Les journalistes qui peuvent encore travailler dans leur pays protègent leur accréditation, délivrée chaque année par la toute-puissante Commission des médias et de l'information (MIC). Pris en flagrant délit de journalisme sans posséder le précieux sésame, ils risqueraient deux ans de prison. Les directions des derniers titres privés à paraître sont soumises à de fortes pressions pour adopter la ligne politique du parti au pouvoir et empêcher les journalistes les plus critiques de travailler. Aucun reporter étranger ne peut légalement travailler sur le territoire zimbabwéen, sous peine d'être arrêté, exhibé comme un trophée et expulsé après une condamnation rapide.

Pourtant, en 2002, lorsque le président Robert Mugabe avait fait adopter la "Loi sur la protection de la vie privée et l'accès à l'information" (AIPPA), l'ancien "grenier à blé" de l'Afrique australe connaissait un essor médiatique sans précédent. La population se ruait tous les matins sur les journaux, notamment le quotidien privé *The Daily News*. Dirigé par des journalistes expérimentés, il était connu pour ses informations fiables, son sérieux et son insolence envers le pouvoir. Fermé au terme de manœuvres judiciaires perverses, le *Daily News* lutte depuis cette date pour pouvoir reparaître. Malgré plusieurs décisions judiciaires en sa faveur, les autorités ont toujours trouvé une parade bureaucratique pour l'en empêcher.

La vie des journalistes indépendants est, de toute façon, devenue impossible. En 2007, deux épisodes

ont révélé que les services de renseignements (Central Intelligence Organisation, CIO) s'ingèrent dans la vie des médias, avec des conséquences désastreuses. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire privé *Financial Gazette* (*FinGaz*), Sunsley Chamunorwa, connu pour son indépendance, a ainsi été empêché d'accéder à son bureau, le 13 mars, sous prétexte qu'il avait été relevé de ses fonctions, sans préavis. Le journal appartient depuis 2001 à la CIO, après une opération financière ayant utilisé le gouverneur de la Banque centrale, Gideon Gono, comme couverture. "Le rédacteur en chef a tenu jusqu'à aujourd'hui parce que Gono a refusé de se plier aux pressions du parti au pouvoir et de la CIO, qui se plaignaient de la ligne éditoriale du journal, faisant prétendument du mal au parti et favorisant le MDC", [Movement for Democratic Change, principal parti d'opposition], avait alors déclaré à Reporters sans frontières une source au sein du journal sous couvert de l'anonymat. Autre incident similaire, le 7 mars, Tichaona Chifamba, PDG de la société éditrice du quotidien *Daily Mirror*, a annoncé à ses employés que le journal était contraint de cesser sa parution, en raison d'une crise financière. La CIO avait pris le contrôle du journal en 2004, après en avoir chassé le fondateur, Ibbo Mandaza. Depuis, les ventes avaient baissé, ne comptabilisant que 2000 copies par jour et des dettes avoisinant les 500 millions de dollars zimbabwéens (environ 1,5 million d'euros).

MANIFESTATIONS DU 11 MARS

Côté politique, l'année 2007 a été surtout marqué par les événements du 11 mars. Le "rassemblement de prière" organisé ce jour-là par le collectif Save Zimbabwe Campaign (SZC), rassemblant des Eglises, des partis d'opposition, des organisations non gouvernementales, des syndicats et des mouvements étudiants opposés au gouvernement de Robert Mugabe, a été sévèrement réprimé par la police. De nombreux militants et personnalités de

ZIMBABWE

l'opposition, dont Morgan Tsvangirai et Arthur Mutambara, leaders des deux factions du MDC, ont été arrêtés et brutalisés. Tsvangirai Mukwazhi, photographe indépendant qui collabore à l'agence américaine *Associated Press (AP)*, et un journaliste indépendant, également collaborateur d'*AP*, Tendai Musiyu, ont également été arrêtés, puis libérés après deux jours de détention.

Deux semaines plus tard, la profession a appris avec stupéfaction la mort d'Edward Chikomba, cameraman free-lance et ancien collaborateur de la chaîne publique *Zimbabwe Broadcasting Corporation (ZBC)*. Son corps sans vie a été retrouvé le 31 mars, deux jours après que le journaliste avait été kidnappé par des inconnus soupçonnés d'être des agents des services de renseignements. L'un de ses anciens confrères a affirmé qu'Edward Chikomba était accusé d'avoir vendu à des médias étrangers des images de l'opposant Morgan Tsvangirai, au visage déformé, après qu'il avait été passé à tabac pendant sa détention. Depuis son départ de l'équipe de production de l'émission "Vision 30", diffusée jusqu'en 2001 par la ZBC, Edward Chikomba continuait à réaliser des films de manière indépendante pour des particuliers ou des médias, notamment étrangers. Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur son assassinat.

Le lendemain, Gift Phiri, collaborateur de l'hebdomadaire privé publié à Londres *The Zimbabwean*, a été arrêté. Le journaliste était recherché par la police depuis que son journal avait commencé à publier les noms des policiers et des politiciens impliqués dans les rafles d'opposants, de militants des droits de l'homme et de journalistes. Lors de son procès, six jours plus tard, le journaliste pouvait difficilement s'asseoir, marcher ou se tenir debout en raison des coups reçus pendant sa garde à vue.

Même si, en fin d'année, l'AIPPA a été amendée dans un sens plus libéral, les autorités continuent

d'être intraitables avec ceux qu'ils considèrent comme des "agents de l'Ouest". Les services de renseignements ont ainsi établi une "liste noire" d'au moins quinze journalistes de la presse indépendante, à l'approche des élections présidentielle et législatives prévues en 2008. Le 26 septembre, la presse indépendante zimbabwéenne a publié le facsimilé d'une page portant l'en-tête du gouvernement, daté de juin 2007. Sur ce document figure, sous le titre "targeted journalists" ("journalistes ciblés"), une liste de 15 personnalités du monde des médias qui "doivent être placés sous surveillance étroite et doivent être détenus aux différentes dates prévues. Ils travaillent main dans la main avec des gouvernements occidentaux hostiles anti-zimbabwéens."

Si des réformes démocratiques devaient être engagées au Zimbabwe, elles auraient à démanteler un appareil de répression très complet, qui n'a cessé d'être mis à jour au fur et à mesure des progrès technologiques. Ainsi, le 6 août, le président Mugabe a-t-il promulgué la loi baptisée "Interception of Communications Bill", permettant au gouvernement et à la police d'intercepter, de lire ou d'écouter les courriels et les communications par téléphone portable, sans l'obligation d'engager une procédure judiciaire. Cette loi vient renforcer la paranoïa de l'appareil politique et policier, et montre jusqu'où l'intolérance d'un gouvernement peut aller. Ainsi, dans la soirée du 28 septembre, un groupe de policiers en civil a fait irruption dans les coulisses du "Theatre in the Park", où était représentée la pièce *The Final Push* du dramaturge Daniel Maphosa, tournant en dérision la crise politique que traverse le Zimbabwe depuis huit ans. Pendant un entracte, les policiers ont conduit de force les comédiens Sylvanos Mudzvova et Anthony Tongani dans un camion. James Jemwa, journaliste indépendant qui filmait la pièce, a été arrêté à son tour lorsqu'il a demandé des explications aux policiers sur l'interpellation des deux artistes.



© AFP PHOTO / JUAN BARRETO

Manifestation de journalistes vénézuéliens contre les agressions envers la presse

Rapport annuel 2008

AMÉRIQUES

L'ÈRE DE LA POLARISATION MÉDIATIQUE

La mort guette toujours les journalistes dans les pays les plus exposés au narcotrafic. Les États-Unis comptent aussi un tué. Enjeu politique et idéologique majeur en Amérique latine, les médias sont à la fois le vecteur et l'instrument d'une polarisation dangereuse, qui a tourné à la "guerre médiatique" au Venezuela. L'exception cubaine persiste, malgré la transition au sommet de l'État.

En 2007, sept journalistes ont payé de leur vie le fait d'avoir exercé leur métier sur le continent américain contre seize en 2006. La criminalité contre les médias continue de toucher les pays où la presse, développée ou en développement, s'expose aux repréailles des mafias et du narcotrafic. Le Mexique tient une nouvelle fois son rang de pays le plus meurtrier avec deux assassinats de journalistes survenus à moins d'un mois d'intervalle, et trois disparitions. Ces tragédies ont coïncidé avec une vaste campagne policière et militaire contre le trafic de drogue, engagée au premier semestre par le gouvernement fédéral. Cependant, les juridictions des États mexicains sont encore loin de coopérer avec le parquet spécialisé dans les attaques envers la presse (Fiscalía Especial de Atención a los Delitos Cometidos contra Periodistas - FEADP), mis en place en février 2006 mais dépourvu de réels moyens.

UN EXEMPLE VENU D'HAÏTI

Le Pérou - qui a battu son propre record avec près de 200 attaques contre les médias -, le Paraguay et le Brésil comptent chacun un journaliste assassiné. Dans les trois cas, les victimes semblaient s'intéresser d'un peu trop près à des sujets aussi sensibles que le trafic de stupéfiants ou la corruption de la police. En Haïti, justice a enfin été rendue, quoique partiellement, dans les assassinats de Brignol Lindor, en 2001, et de Jacques Roche, en 2005. Plus circonscrits qu'auparavant, les gangs n'ont cependant pas désarmé dans certaines communes périphériques de Port-au-Prince comme Martissant, où le photographe Jean-Rémy Badiou, témoin gênant de certains règlements de comptes, a été assassiné au mois de janvier.

Un seul des six assassinats commis cette année contre des professionnels des médias en Colombie pourrait être lié à l'activité de la victime. En poste dans le département du Chocó, sur la Côte Pacifique, Elacio Murillo Mosquera, tué par balles le 10 janvier, enquêtait sur la présence des groupes armés dans la région et avait couvert la démobilisation d'un bloc des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Démobilisation ne rime pas avec désarmement chez ces dernières, dont l'influence touche aussi la classe politique. A l'image de leurs ennemis jurés de la guérilla des FARC, qui ont renoué en 2007 avec les sabotages et les attentats contre des rédactions, les paramilitaires constituent de redoutables prédateurs de médias, en particulier ceux réputés hostiles au gouvernement d'Alvaro Uribe, comme les représentants de la chaîne latino-américaine *Telesur*. Les salves du chef de l'État contre certains journalistes, dont le correspondant du *Nuevo Herald*, Gonzalo Guillén, ont été parfois suivis de menaces de mort, préludes à des exils forcés. Six journalistes colombiens ont dû quitter en catastrophe leur pays en 2007.

Fait rare, un journaliste a été assassiné, le 2 août, aux États-Unis. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Oakland Post*, Chauncey Bailey a, semble-t-il, payé au prix fort ses articles dénonçant la gestion d'une boulangerie communautaire. Un suspect, arrêté une semaine après les faits, a avoué le crime avant de se rétracter.

La piste professionnelle reste à établir pour les quatre crimes qui ont endeuillé la presse centre-américaine, au Guatemala, au Salvador et au Honduras. Elle paraît plausible dans le cas de Carlos Salgado, chroniqueur de la station hondurienne *Radio Cadena Voces (RCV)*, tué le 18 octobre à Tegucigalpa, dans une ambiance générale on ne peut plus dégradée entre les médias et le gouvernement. Inspiré par son homologue vénézuélien, le président Manuel Zelaya a même déclaré : "Si j'étais Hugo Chávez, il y a longtemps que j'aurais fait fermer cette radio".

LE CLIVAGE PUBLIC/PRIVÉ

L'allusion du chef de l'État hondurien portait évidemment sur l'affaire *Radio Caracas Televisión (RCTV)* : l'exclusion du réseau hertzien, le 27 mai 2007, sur ordre présidentiel, de la plus ancienne et la plus populaire des chaînes privées du Venezuela. L'épisode aura poussé au paroxysme la logique de "guerre médiatique" entretenue par Hugo Chávez et la frange dure de son opposition, depuis le coup d'État du 11 avril 2002. Il a surtout entériné la prise de contrôle quasi totale de l'espace audiovisuel national par un chef de l'État dont la communication est permanente et compulsive. L'obsession médiatique du président bolivarien a failli trouver sa consécration dans une réforme constitutionnelle qui lui aurait permis de

prolonger unilatéralement et indéfiniment l'état d'exception, et de suspendre la liberté de la presse à cette occasion. Critiqué même au sein des rangs chavistes, tout comme le sort fait à *RCTV*, le texte a récolté une majorité de "non" lors du référendum du 2 décembre. Ce résultat n'a sans doute pas mis fin à la guerre médiatique. *RCTV*, qui a repris ses programmes sur le câble et le satellite, attend de connaître son avenir. Très violente, la campagne précédant le référendum a souligné le clivage que les médias ont fini par incarner au-delà de leur statut.

La situation vénézuélienne ferait-elle tache d'huile en Bolivie et en Équateur ? La proximité affichée avec Hugo Chávez du président bolivien, Evo Morales, ou celle, plus relative, de son homologue équatorien, Rafael Correa, ne doit pas prêter à confusion. Les deux chefs d'État andins ont, certes, promu cette année, avec l'aide de Caracas, de nouveaux médias publics ou communautaires pour contrecarrer l'influence d'une presse traditionnelle qu'ils ne goûtent guère, liée aux grands propriétaires et hostile à leur politique. L'un et l'autre ont également engagé un processus constitutionnel - mieux maîtrisé en Équateur - qui suscite une forte polarisation dont la presse est aussi un acteur. Mais c'est bien souvent malgré eux que les médias boliviens et leurs journalistes, du public comme du privé, ont été assimilés aux représentants d'un camp politique et agressés, lors des nombreuses manifestations qui ont plongé le pays dans la crise institutionnelle. En Équateur, la violence s'est limitée à quelques échanges entre Rafael Correa et certains médias, outre des menaces ciblées contre la chaîne *Telesur*.

Les susceptibilités gouvernementales envers les journalistes se retrouvent en Argentine, où le président sortant Néstor Kirchner aura achevé son mandat sans avoir tenu une seule conférence de presse. Épargnés par une polarisation excessive, les médias argentins endurent, localement, des brutalités et des abus de pouvoir.

PROGRÈS LÉGISLATIFS

Précaire dans les faits, la liberté de la presse a remporté quelques victoires législatives au Nord comme au Sud. Le Mexique a supprimé les délits de presse de son code pénal fédéral, à la faveur d'une réforme promulguée le 12 avril. Au Brésil, un avant-projet de loi aux principes similaires, déposé au mois de décembre par le député fédéral Miro Teixeira, pourrait enterrer prochainement la loi de 1967, adoptée sous le régime militaire. En Uruguay, le Congrès a avalisé un texte légalisant et régulant le fonctionnement des médias communautaires, élaboré à l'initiative des professionnels concernés. Au Chili, une proposition de loi allant dans le même sens s'élabore au Parlement. Enfin, les États-Unis ont libéré, en avril, leur dernier journaliste emprisonné pour avoir refusé de trahir le secret professionnel devant la justice fédérale. La Chambre des représentants a adopté, le 16 octobre, une "loi-bouclier" garantissant à la presse la protection de ses sources au niveau fédéral. D'importantes restrictions sont assorties à ce droit - qui a aussi subi quelques entorses au Canada - en matière de sécurité nationale notamment. Peu encline à la transparence, l'administration Bush aura promulgué, le 31 décembre, la réforme de la loi sur la liberté d'information autorisant l'accès public aux documents officiels... deux semaines après la destruction de vidéos d'interrogatoires pratiqués par la CIA à Guantanamo et dans les prisons secrètes de l'après 11 septembre.

VINGT-CINQ PRISONNIERS SUR UNE ÎLE

La base militaire américaine enclavée à l'est de Cuba abrite toujours quelque 275 prisonniers, dont l'assistant cameraman soudanais de la chaîne qatarie *Al-Jazira*, Sami Al-Haj, qui y a entamé, le 13 juin 2007, sa sixième année de détention sans la moindre charge. Très malade et affectée psychologiquement, le journaliste pourrait recouvrer la liberté dans les prochains mois.

L'espoir est nettement plus mince pour les vingt-quatre journalistes détenus à Cuba, seul pays du continent à ne pas garantir les libertés publiques. La transition amorcée à la tête de l'État avec Raúl Castro, n'a fait en rien progresser les droits de l'homme dans l'île. Seules les méthodes répressives ont changé, passant des grands procès politiques à une brutalité ordinaire. Vingt journalistes incarcérés depuis le "printemps noir" de mars 2003 continuent de purger des peines comprises entre quatorze et vingt-sept ans de prison. Trois autres ont été envoyés en prison depuis que le Líder Maximo a transmis les rênes du pouvoir à son frère.

Benoit Hervieu
Responsable du bureau Amériques

AMÉRIQUE CENTRALE

EL SALVADOR

Superficie : 21 040 km².

Population : 6 762 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Elías Antonio Saca.

HONDURAS

Superficie : 112 090 km².

Population : 6 969 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Manuel Zelaya.

PANAMA

Superficie : 75 520 km².

Population : 3 288 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Martín Torrijos.

GUATEMALA

Superficie : 108 890 km².

Population : 13 029 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Oscar Berger

(Alvaro Colom, élu le 4 novembre 2007, a pris ses fonctions le 14 janvier 2008).

Le Honduras et le Salvador comptent chacun un journaliste tué, et deux autres ont été assassinés au Guatemala. Le lien direct avec la profession n'a cependant été établi dans aucune de ces quatre affaires. Une nouvelle loi antiterroriste a conduit à l'incarcération abusive d'une journaliste salvadorienne. Au Panama, une réforme du code pénal, adoptée en mars, a suscité un tollé légitime au sein de la profession.

A peine remis de ses années de guerre civile, l'Amérique centrale doit aujourd'hui faire face au fléau des "Maras", ces bandes de jeunes ultraviolents, qui sévissent en particulier au Guatemala, au Honduras et au Salvador. Elles ont même réussi à s'implanter au Mexique et aux États-Unis. Un "marero" a été arrêté, le 16 octobre, dans la région de San Salvador; pour l'assassinat par balles, le 20 septembre, de Salvador Sánchez, 39 ans, collaborateur des stations *Maya Visión*, *Radio Cadena Mi Gente* et *YSUCA*. José Alfredo Hernández appartient à la redoutable "mara salvatrucha". Deux de ses complices présumés demeurent introuvables. Bien que le mobile n'ait pas été établi, la famille du journaliste indépendant a assuré que celui-ci avait reçu des menaces. Salvador Sánchez était également connu pour ses activités de syndicaliste et de militant associatif.

DES MÉDIAS DANS LE COLLIMATEUR

La presse compte également une victime au Honduras, où, par ailleurs, les relations entre le président Manuel Zelaya et certains médias sont devenues exécrables.

Editorialiste habitué de la satire, Carlos Salgado, tué le 18 octobre à Tegucigalpa, faisait justement partie de la rédaction de *Radio Cadena Voces (RCV)*, une station dans le collimateur du gouvernement. Un mois auparavant, le chef de l'État avait d'ailleurs déclaré : "Si j'étais Hugo Chávez, il y a longtemps que j'aurais fait fermer cette radio", en allusion au sort de *Radio*

Caracas Televisión au Venezuela (voir chapitre). Relâché une première fois faute de preuves, un suspect de 29 ans, Germán David Almendárez Amador, a été arrêté une seconde fois le 28 octobre, sans qu'il ait été possible de connaître ses motivations et de l'inculper. Difficile de savoir si les charges de la presse contre le président de la République, en particulier ses "voyages à répétition" et ses "tentatives de contrôle des médias" influent directement sur un climat devenu explosif. Toujours est-il que le directeur de *RCV*, Dagoberto Rodríguez, a dû s'exiler, en novembre, après avoir été suivi par des inconnus et menacé de mort. Le 7 septembre, Geovanny García, de la chaîne *Canal 13* (également en délicatesse avec les autorités), a réchappé de justesse à un attentat commis par deux individus à moto. Son émission, dans laquelle il dénonçait régulièrement des affaires de corruption, a été retirée de la grille des programmes le jour du drame. La presse hondurienne a subi plusieurs tentatives de musellement au cours de ce même mois de septembre, dont une plainte pour "atteinte à l'honneur" contre cinq professionnels des médias, après des détournement de fonds au sein de la compagnie de télécommunication Hondutel, plainte que la justice a finalement déclaré "irrecevable".

DES ENQUÊTES QUI COÛTENT CHER

Au Guatemala, deux journalistes ont été assassinés : Jorge Alejandro Castañeda, un photographe indépendant de 35 ans, et Miguel Angel Amaya Pérez, 23 ans, présentateur sur la station *Sabana*. Le premier a été tué par balles dans la capitale, le 5 juillet, le

AMÉRIQUE CENTRALE

second retrouvé mort, le 10 décembre, dans le département du Petén (Nord), une zone de prédilection des narcotrafiquants. Aucune piste, ni aucun indice n'ont jusque-là permis de faire le lien entre les faits et la profession des victimes. Un article, même anodin, peut cependant coûter cher et Winder Jordán en a fait l'expérience lors d'un attentat devant son domicile, le 2 février à Gualán (Est). Collaborateur de la station locale *Radio Sultana* et correspondant du quotidien national *Nuestro Diario*, le journaliste avait cité, quelques jours auparavant, le nom d'un automobiliste impliqué dans un accident. La famille de l'intéressé s'était présentée chez lui pour le menacer de mort. Plus sensible, l'enquête sur l'exécution dans l'enceinte du pénitencier national de quatre policiers écroués pour l'assassinat, le 19 février, de trois députés salvadoriens - dont Eduardo D'Aubuisson, fils de Roberto D'Aubuisson, chef de file des escadrons de la mort durant la guerre civile au Salvador -, a valu de sérieux avertissements anonymes aux journalistes de la chaîne *Cable Guatevisión*. Enfin, l'antenne nationale *Radio Nuevo Mundo* a été la cible de deux attentats coup sur coup, les 4 et 11 septembre, et l'un de ses journalistes séquestré, après des révélations sur certains hommes politiques lors de la campagne électorale.

DÉTENUE POUR "TERRORISME"

Au Salvador, María Haydee Chicas aura passé trois semaines en prison pour... "terrorisme". Journaliste

indépendante, la jeune femme couvrait la tenue d'un forum associatif contre la privatisation de la distribution d'eau à Suchitoto, au nord-est de San Salvador, lorsqu'elle a été arrêtée par les forces anti-émeutes, le 2 juillet, avec treize autres personnes. L'affaire a mis en évidence les abus rendus possibles par une nouvelle législation antiterroriste des plus draconiennes. La mobilisation en faveur des treize inculpés a rapidement trouvé écho auprès du président Elías Antonio Saca. Son intervention a sans doute joué dans leur libération, bien que conditionnelle, le 23 juillet.

CODE PÉNAL DURCI

Le Panama, d'ordinaire assez tranquille en matière de liberté de la presse, comme son voisin le Costa Rica, a vécu un débat passionné parmi les médias après une réforme du code pénal, au mois de mars. Votée en session plénière le 6 mars, cette réforme a introduit deux dispositions controversées destinées à limiter les fuites dans la presse et les divulgations d'informations à caractère personnel, punissant les contrevenants de jours-amendes, de prison ou, "à défaut", de détention en fin de semaine. Les protestations, qui ont remonté jusqu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), n'y ont rien fait. Le 21 mars, le président Martín Torrijos a promulgué le nouveau code pénal.

ARGENTINE

Superficie : 2 780 400 km².

Population : 39 134 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Néstor Kirchner (auquel a succédé son épouse, Cristina Fernández, le 10 décembre 2007).

En quatre ans de mandat, le président Néstor Kirchner, qui a transmis les rênes de l'État à son épouse, le 10 décembre 2007, n'a jamais donné la moindre conférence de presse au palais de la présidence. Les relations entre les médias et le pouvoir restent tendues.

Mari et femme se sont succédé à la tête de l'État. Vainqueur haut la main de la présidentielle du 28 octobre 2007, Cristina Fernández a pris, le 10 décembre, la tête de l'exécutif en lieu et place de son époux, Néstor Kirchner, arrivé au terme de ses quatre ans de mandat. Un mandat durant lequel le président sortant, très remonté contre les médias et en particulier le quotidien de droite *La Nación*, n'a jamais organisé une seule conférence de presse dans le palais présidentiel de la Casa Rosada. Réputée plus charismatique et plus à l'aise que son mari devant une forêt de micros et de caméras, Cristina Fernández saura-t-elle apaiser les tensions entre la presse et le pouvoir comme y sont parvenus ses homologues uruguayen ou brésilien ? Les journalistes argentins n'ont pas oublié qu'elle les avait qualifiés publiquement d'"ânes" et d'"ignorants" un 9 juillet 2006, jour de la fête nationale.

Si les attaques directes contre les médias et les entraves à la liberté de la presse ont globalement diminué en 2007, elles demeurent à un niveau élevé - plus d'une vingtaine - dans un pays doté d'une solide tradition journalistique. L'agression spectaculaire, le 13 septembre dans la capitale, de Tomás Eliashev, rédacteur du site *perfil.com* (issu du groupe du même nom) a révélé un profond malaise au sein même de la profession. L'affaire est, en effet, partie d'un conflit du travail entre l'Union des travailleurs de presse de Buenos Aires (UTPBA) et la direction du groupe Perfil, après le licenciement abusif de l'un de ses rédacteurs en chef, Alejandro Wall. Elle a également fait écho au limogeage de la *Radio Nacional* (publique), en décembre 2005, du propre père de la victime, José "Pepe" Eliashev.

Le cas de Claudia Acuña a également marqué les consciences. Fondatrice d'une agence de presse en ligne, *La Vaca*, et d'un quotidien affilié à celle-ci, *MU*, la journaliste est aussi l'auteur d'un livre d'enquête

remarqué sur la prostitution à Buenos Aires, dans lequel elle dénonçait l'implication de certaines autorités. De là, selon elle, le harcèlement policier dont elle a fait l'objet au cours du mois de juillet, des fonctionnaires relevant systématiquement les identités des personnes cherchant à se rendre à son domicile.

CENSURES ET MAUVAIS SOUVENIRS

C'est, bien sûr, en province, que des médias plus exposés à la susceptibilité des autorités locales subissent les pressions les plus directes. Le quotidien *El Observador*, basé dans la province de Santa Fe (Centre-Est) a vu son imprimerie fermée sans préavis, le 25 juillet, sur ordre de la municipalité de San Lorenzo avec laquelle il était en conflit ouvert. Un peu plus tôt, en mars, dans la province de Santa Cruz (dont Néstor Kirchner était le gouverneur avant d'accéder à la présidence), Marta Savorido, soupçonnée de complaisance envers des enseignants en grève, a été priée de prendre congé de la station *LUI4 Radio Provincia* où elle animait un programme. Accusé d'"injure" envers le gouverneur de Salta (Nord-Ouest) pour l'avoir mis en cause dans un détournement de fonds, Sergio Poma, propriétaire et directeur de la radio *FM Noticias*, a écopé, le 4 septembre, d'une condamnation inédite à un an de prison avec sursis et surtout à un an d'interdiction d'exercer sa profession. Le dossier a été transmis à l'administration fédérale et la décision pourrait créer, en cas de confirmation, une redoutable jurisprudence.

Toujours à Salta, la détention et le passage à tabac de Darío Illanes, du quotidien régional *El Tribuno*, le 1er août, sont venus rappeler de sinistres méthodes. Rendu dans un centre de détention pour mineurs, le journaliste a été préalablement embarqué de force par trois policiers en civil dans une voiture sans plaque d'immatriculation. Les "disparitions" d'opposants commençaient de

ARGENTINE

cette manière entre 1976 et 1983. Le journaliste a été libéré grâce à l'intervention de ses collègues et les trois fonctionnaires ont été suspendus. Le 13 septembre, Carlos Furman, directeur de programmes de la station *FM 2 de Octubre* a enduré le même acharnement dans un commissariat de la province d'Entre Ríos (Est), après avoir dénoncé une profanation de cimetière et l'indifférence des autorités. Le journaliste, en guerre contre la corruption locale, fait l'objet d'un harcèlement régulier. Il a été libéré le 14 septembre.

Du 20 décembre 2006 au 16 mars 2007, le pays comptait deux journalistes incarcérés préventivement pour "incitation à la violence", "incendie aggravé" et "blessures" dans la province de Córdoba (Centre-Nord), après une manifestation faisant suite à un infanticide. Néstor Pasquini, propriétaire de la station *FM Show* et correspondant du réseau radiophonique *Red Panorama*, et Hugo Francischelli, de la station *FM 97.3*, ont purgé trois mois de prison pour rien. Ils ont été libérés faute de preuve et les poursuites abandonnées.

BOLIVIE

Superficie : 1 098 580 km².

Population : 9 354 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Evo Morales Ayma.

Avec une soixantaine d'agressions de journalistes et une dizaine d'attaques contre des rédactions, le bilan de l'année 2007 laisse craindre une polarisation des médias à l'image de celle de la société. La réforme constitutionnelle, engagée par le président Evo Morales, a suscité de très violentes réactions de la part des mouvements d'opposition, en particulier dans les départements dont les gouverneurs sont hostiles au gouvernement. Les médias, publics comme privés, sont devenus les otages de la crise politique.

On savait la Bolivie coutumière de l'instabilité politique. Le pays a connu plus de 150 coups d'État depuis son indépendance, en 1825, et aucun de ses derniers présidents n'a achevé son mandat à terme. Cerné par une opposition intransigeante, Evo Morales, premier chef de l'État d'origine indigène, a pris l'engagement, au mois de décembre, de soumettre son mandat à un référendum révo-catoire courant 2008. En échange, les gouverneurs de départements, dont six sont dans l'opposition, doivent remettre leur mandat en jeu. Rien ne laisse présager une issue à la crise, tant le gouvernement de La Paz se heurte aux appétits autonomistes des quatre régions les plus riches : Santa Cruz, Tarija, Pando et Beni. L'adoption par l'Assemblée constituante du projet constitutionnel - qui doit également être soumis à référendum en 2008 -, le 24 novembre à Sucre (Sud), en l'absence de l'opposition, a encore aggravé la polarisation idéologique entre "pro" et "anti" Evo Morales. La presse figure parmi les cibles privilégiées de ce conflit et nombreux ont été les affrontements au cours desquels les journalistes ont subi des agressions et des menaces pour des raisons partisans.

LA PRESSE SUR LA LIGNE DE FRONT

Les violences ont commencé dès le 8 janvier 2007, lorsque des producteurs de coca de la région de Cochabamba (Centre, celle dont Evo Morales, lui-même ancien cocalero, est originaire) ont manifesté contre les velléités autonomistes du gouverneur, Manfred Reyes Villa. Les affrontements ont fait huit blessés dans les rangs de la presse. Certains, comme Jorge Abregó, photographe de l'agence *Fides*, Efraín Muñoz, de l'Agence bolivienne d'information (ABI) ou encore Efraín Gutiérrez, de la radio *La Chinawa*, ont été blessés

après des assauts de la police locale. D'autres, comme l'équipe de la chaîne privée *Univalle Visión*, ont été violemment pris à partie par les cocale-ros.

Les attaques contre les médias ont culminé à l'ap-proche du vote de l'Assemblée constituante, en particulier dans le département de Santa Cruz, le vivier de l'opposition la plus radicale. Le 28 août, deux journalistes du quotidien régional *El Mundo* ont essuyé les coups de manifestants hostiles à une grève générale décrétée dans les six départe-ments où gouverne l'opposition. Au même moment, des collègues des chaînes *Canal 7 TVB* et *Red Uno* et un photographe de l'agence *EFE* ont fait l'objet de menaces et d'intimidations attri-buées à l'Unión Juvenil Cruceñista, un groupe autonomiste radical, qui s'était déjà signalé par des attentats contre des rédactions de médias publics. Les 18 et 19 octobre, une vaste opération des forces de police et de l'armée de l'air pour mettre fin à l'occupation de l'aéroport de Santa Cruz s'est soldée par six journalistes blessés. Le 19 octobre, les professionnels des médias de la région ont manifesté pour exiger le droit de tra-vailer librement et en sécurité. Au même moment, à Sucre, des opposants au processus constitutionnel ont agressé trois journalistes des médias publics *Televisión Bolivia* et *Radio Red Patria Nueva*, ainsi qu'un photographe indépendant.

L'adoption, le 24 novembre, du texte global de la nouvelle Constitution a déclenché une série d'émeutes à Sucre et à La Paz. La radio éducative catholique *ACLO*, proche du gouvernement et dont une partie des programmes est diffusée en langue quechua, a été obligée de suspendre ses programmes face aux menaces de l'Unión Juvenil Cruceñista. Trois journalistes de la station, Grover

BOLIVIE

Alejandro Pilco, Franz Garcia et Johnnatan Condori, ont dû quitter la ville. Deux jours après le vote, à La Paz, des partisans du gouvernement ont pris d'assaut les locaux des chaînes privées ATB (propriété du groupe espagnol Prisa), PAT et UNITEL (appartenant à des entrepreneurs de Santa Cruz) et des stations *Radio Fides* et *Radio*

Panamericana. Le vice-ministre des Mouvements sociaux, Sacha Llorenti, a tenté de calmer les émeutiers. La tension est légèrement retombée en fin d'année et l'Association nationale de la presse (ANP), qui regroupe les propriétaires de médias, a fait une nouvelle offre de dialogue au gouvernement et aux différents acteurs du conflit.

BRÉSIL

Superficie : 8 547 400 km².

Population : 189 323 000.

Langue : portugais.

Chef de l'État : Luiz Inácio Lula da Silva.

Deux journalistes ont été assassinés en 2007 mais un seul cas semble lié à la profession. La presse n'en a pas fini avec les agressions violentes ou les tentatives d'attentat. Elle doit surtout faire face à la multiplication des mesures de censure préventive. Un avant-projet de loi, dont la discussion est attendue en 2008, prévoit l'abrogation de la loi sur la presse de 1967, héritée de la dictature militaire.

Assassiné le 5 mai 2007 dans l'État de São Paulo (Sud-Est), Luiz Barbon Filho, 37 ans, s'était fait beaucoup d'ennemis en dénonçant les pratiques de certains politiciens locaux. Ce chroniqueur de l'hebdomadaire *Jornal do Porto* et du quotidien *JC Regional* avait même mis en cause quatre chefs d'entreprises et cinq fonctionnaires de Porto Ferreira - où deux motards l'ont tué par balles -, pour leur implication présumée dans des abus sexuels sur des adolescents en 2003. Le quotidien *A Folha de São Paulo* a fait état de l'interrogatoire de plusieurs policiers militaires, soupçonnés d'avoir participé au crime.

La piste professionnelle n'est pas privilégiée dans l'assassinat par balles, le 8 février à Rio de Janeiro, de Robson Barbosa Bezerra. Victime de menaces et d'une agression peu avant sa mort, le photographe indépendant faisait l'objet de plaintes pour "violences conjugales" et également pour une altercation avec un collègue. La police n'a pas établi de mobile.

DANS LA MIRE DU CRIME ORGANISÉ

Depuis le 22 novembre, João Alckmin est sous protection policière. Cousin germain de Geraldo Alckmin, adversaire malheureux du président Lula à la dernière présidentielle, le présentateur de l'émission "ShowTime" sur *Rádio Piratininga*, a échappé de peu à la mort, ce jour-là, après qu'un motard a ouvert le feu sur lui dans une rue de São José dos Campos (État de São Paulo). Le journaliste, menacé, enquêtait sur la mafia du jeu. Un autre attentat le visant avait été commis le 5 juillet.

Quatre individus issus du crime organisé, dont deux mineurs, ont été arrêtés pour l'agression par balle, le 27 septembre à Brasília, d'Amaury Ribeiro Júnior, du quotidien *Correio Braziliense*. La police a privilégié la piste crapuleuse. En janvier, cinq incon-

nus armés ont fait irruption au domicile de Domingues Júnior, présentateur de la télévision locale *Rede TV Rondônia* à Porto Velho (Ouest), pour le menacer et le voler. La victime a vu dans cette agression des représailles à ses dénonciations d'achats de votes et de corruption au sein de la police fédérale, qui lui ont valu des menaces de mort.

Enfin, des révélations sur des affaires de détournements de fonds à Várzea da Palma, dans l'État du Minas Gerais (Est), pourraient être à l'origine de l'incendie criminel qui a sérieusement endommagé, le 9 avril, la rédaction du bimensuel *Tribuna do Povo*.

CENSURE PRÉVENTIVE

La presse doit surtout faire face à une autre menace, cette fois légale : la censure préventive. Le 26 janvier, le tribunal régional électoral (TRE) du Mato Grosso do Sul (Sud-Ouest) a ainsi interdit au quotidien régional *O Correio do Estado* de mentionner dans ses colonnes le nom d'André Puccinelli Jr, fils du gouverneur de l'État, inculpé dans une affaire de fraude électorale. Cette censure, applicable aux autres médias, a été assortie d'une amende d'environ 18 500 euros à chaque mention du nom, en cas de violation de l'injonction du TRE.

Le 9 février, une juridiction de l'État de Santa Catarina (Sud) a interdit au quotidien *Gazeta de Joinville*, sous peine d'amende d'environ 774 euros par jour en cas d'infraction, de publier tout article mentionnant le nom du maire de la ville du même nom, Marco Tebaldi, de sa femme, et de l'ancienne miss Brésil, Taiza Thomsen. Le quotidien avait évoqué une liaison entre cette dernière et l'élu.

Le 15 juin, la justice de l'État de São Paulo a interdit à l'hebdomadaire *Folha de Vinhedo* de publier

BRÉSIL

une interview dans laquelle l'ex-secrétaire juridique de la municipalité de Vinhedo (État de São Paulo), Paulo Cabral, avait mis en cause les autorités locales dans des affaires de corruption. Une amende d'environ 200 euros par article reproduit et diffusé a été fixée. Le juge d'appel a infirmé la décision, en janvier 2008.

Enfin, le 21 juin, le maire de Salvador de Bahia (Nord-Est), João Henrique, a obtenu en justice que le réseau *Metrópole* (qui regroupe une station de radio, une revue, un site et un blog) soit interdit de citer son nom sous peine d'une amende de 77 000 euros. Cette mesure a été prise après la publication de la première édition de *Metrópole*, distribuée gratuitement, comportant une caricature du maire en première page. La justice a également ordonné la saisie de 30 000 exemplaires, mais la sentence a été annulée en appel, au nom de la liberté d'expression.

LA FIN DE LA LOI DE 1967 ?

Si les relations entre le gouvernement fédéral et une partie de la presse qui lui était, au départ, plutôt hostile, sont devenues meilleures, il n'en va pas de même avec certains soutiens du président Lula. Le 25 janvier, l'ancien secrétaire à la Communication du chef de l'État, Luiz Gushiken, suspecté dans une affaire de détournement de fonds, a adressé à la direction générale de la police fédérale une liste de journalistes "susceptibles d'attenter à son honneur". La liste mentionnait notamment Leonardo Attuch, de l'hebdomadaire *IstoÉ*, Lauro Jardim et Diogo Mainardi, de l'hebdomadaire *Veja*, ainsi que des journalistes de l'hebdomadaire *Carta Capital*. Le 31 juillet, une résolution de la Commission nationale du Parti des travailleurs (PT, dont Lula est issu), a appelé les militants à la mobilisation contre certains médias soupçonnés de "faire le jeu de l'opposition", en particulier

la chaîne *TV Globo* et les quotidiens *Correio Braziliense*, *O Estado de São Paulo*, *O Globo* ou encore *A Folha de São Paulo*.

Malgré ces épisodes, la presse brésilienne peut espérer des améliorations de la part de l'actuelle majorité dont un député fédéral, Miro Teixeira, a présenté, au mois de décembre, un avant-projet de loi abrogeant la loi du 9 février 1967. Cet héritage de la dictature militaire (1964-1985), encore partiellement utilisé, prévoit des peines de prison pour les délits de "calomnie", "diffamation" et "injure", que le nouveau texte supprimerait.

L'INTERNET DES EXCÈS

Le Brésil renferme une des plus grandes communautés d'Internauts de la planète. Le pays a pris la décision de réguler la Toile, laissant souvent cours à des mesures disproportionnées. Suite à la diffusion d'une vidéo de deux personnalités sur le site de partage de vidéo *YouTube*, la cour de São Paulo a ordonné aux fournisseurs d'accès de bloquer l'accès au site pendant une semaine alors que *YouTube* avait retiré le film incriminé de son réseau. L'équivalent brésilien du réseau social *Facebook*, *Orkut*, a été visé par des mesures de justice, accusé de diffuser des messages à caractère raciste, pédophile et homophobe. *Orkut* appartient à Google et la Cour de São Paulo veut fermer la branche brésilienne de l'entreprise américaine pour que ce réseau social ne porte plus atteinte aux citoyens.

En 2007, le Brésil a accueilli le forum mondial sur la gouvernance d'Internet. Réunis sous l'égide des Nations unies, les représentants des différents pays ont manifesté leur volonté de ne pas laisser le contrôle des noms de domaine aux seules mains de l'ICANN, une société américaine.

CANADA

Superficie : 9 970 610 km².

Population : 33 091 200.

Langues : anglais, français.

Chef du gouvernement : Stephen Harper.

Le pays demeure une référence mondiale en matière de libertés publiques. La presse souffre néanmoins de la nouvelle disposition du code pénal sur le secret des sources, entrée en vigueur en 2004. L'agression d'un rédacteur de journal communautaire est également inquiétante.

Le sort de Karine Gagnon, du *Journal de Québec*, a illustré une nouvelle fois les difficultés posés à la presse par la nouvelle disposition du code pénal du 15 septembre 2004, relative au secret des sources. Cette clause oblige les professionnels des médias à livrer leurs archives et le nom d'une source à la police, si celle-ci l'estime indispensable à la conduite d'une enquête criminelle. Rien de tel pourtant dans la présente affaire. Le 24 novembre 2006, Karine Gagnon avait publié le résultat de ses investigations sur la présence d'amiante dans certains édifices gouvernementaux. L'une des personnes citées dans l'article, Denis Petitclerc, avait été aussitôt licenciée par la Société immobilière du Québec qui l'employait. Plaidant devant la Commission des relations de travail au mois de juin, les avocats de Denis Petitclerc ont exigé que la journaliste leur remette les notes et les enregistrements qui avaient servi à ses reportages. La nature du contentieux et la qualité d'avocats des demandeurs n'entrant pas dans le champ du code pénal, Karine Gagnon n'a pas eu à s'exécuter. Elle est cependant la troisième journaliste à être inquiétée à l'appui de cette clause sur le secret des sources. Dès l'entrée en vigueur de celle-ci, Ken

Peters, du *Hamilton Spectator*, avait écopé d'une amende de 30 000 dollars pour avoir tu le nom d'un contact. C'est à ce jour la sanction la plus grave infligée à un journaliste pour ce motif, sachant que le code pénal prévoit, en cas de manquement à la clause, une amende maximale de 250 000 dollars et/ou une peine de prison ferme de six mois maximum.

Les cas, rarissimes, de violences physiques contre des journalistes sur le sol canadien concernent en fait des journalistes étrangers ou issus des minorités. Accusé d'"écrire contre l'islam" et de nuire à la réputation d'une association caritative musulmane dans les colonnes de l'hebdomadaire communautaire de langue ourdou, *The Pakistan Post*, Jawaad Faizi a été agressé à coups de batte de cricket, le 17 avril, près de Toronto. Victime de menaces préalables adressées à sa femme et à ses enfants, le journaliste et son rédacteur en chef, Amir Arain, avaient porté plainte la veille de l'agression. Si cette affaire, qui n'a pas eu de suite, a été signalée à la police, combien d'autres sont passées sous silence en raison des pressions à l'œuvre parmi certaines minorités ?

CHILI

Superficie : 756 630 km².
Population : 16 465 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Michelle Bachelet.

Les agressions sont rares, mais les autorités - en particulier les forces de l'ordre -, restent méfiantes vis-à-vis des médias, dont nombre de journalistes dénoncent l'extrême concentration. En mars, un arrêt de la Cour suprême défavorable à la presse a été retiré au bout de quatre jours.

Les brutalités policières envers les journalistes, constatées lors des manifestations étudiantes de 2006, n'ont heureusement pas connu d'équivalent en 2007. Néanmoins, les forces de l'ordre ne se sont pas tout à fait affranchies des tristes méthodes héritées de la dictature et l'époque Pinochet (1973-1990) reste un sujet hautement sensible. Témoin, la détention et les mauvais traitements infligés, le 18 août, au journaliste argentin indépendant Benjamín Avila et à ses collaborateurs chiliens Mario Puerto et Arturo Peraldi, respectivement assistant et preneur de son. Les trois hommes couvraient une manifestation devant le domicile de Héctor Hernán Bustamante Gómez - un ancien militaire soupçonné d'avoir ordonné l'assassinat du journaliste Leonardo Henrichsen, en 1973 -, lorsqu'ils ont été arrêtés. Ils ont été libérés au bout de deux heures sur intervention du Collège des journalistes du Chili (CDP). Deux jours plus tard, Benjamin Avila a fait l'objet de menaces de mort sur son lit d'hôpital. Les membres du bureau directeur du CDP, dont Ernesto Carmona, spécialiste des questions de droits de l'homme, ont subi, au cours de l'année, des menaces similaires.

Le CDP et l'Association de la presse judiciaire ont dû monter au créneau, le 26 mars, lorsque la

Cour suprême a adopté un arrêt interdisant à la presse de se déplacer et de communiquer dans les enceintes judiciaires. L'arrêt, voté contre l'avis du président de la haute juridiction, Enrique Tapia, a provoqué un véritable tollé, au-delà même de la profession, mais ne pouvait être annulé que sur décision du Tribunal constitutionnel. Ce dernier n'aura même pas été saisi. Face à la bronca, la Cour suprême s'est désavouée elle-même quatre jours plus tard, en déclarant l'arrêt "sans effet". Apparemment anecdotique, l'épisode traduit, là encore, la très grande méfiance des acteurs du système pénal envers la presse. Dans les cours d'appel et les hautes juridictions, l'accès des journalistes aux audiences continue de dépendre du bon vouloir des magistrats.

Globalement bien noté sur le continent en matière de liberté de la presse, le Chili souffre, de l'aveu même du CDP, du manque de pluralisme entre ses grands médias. "La presse autorisée sous la dictature a pu survivre grâce à l'aide conjointe de l'État et du marché. La presse d'opposition sous la dictature a bénéficié de la première après le retour à la démocratie, et très peu de l'autre", a expliqué Francisco Martorell, vice-président du CDP, à Reporters sans frontières.



COLOMBIE

Superficie : 1 138 910 km².

Population : 45 558 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Alvaro Uribe Vélez.

Six journalistes ont été assassinés en 2007, mais un seul cas serait lié à la profession. S'il est vrai que les crimes contre les professionnels des médias ont diminué sous la présidence d'Alvaro Uribe, ce dernier n'hésite pas à désigner certains journalistes à la vindicte, quitte à mettre leur sécurité en danger. La presse reste la cible des groupes armés et six journalistes ont dû s'exiler cette année.

Révélateur tardivement, l'assassinat, le 10 janvier 2007, d'Elacio Murillo Mosquera, correspondant de l'hebdomadaire *Chocó 7 Días* et directeur d'un programme de la station *Canalete Estéreo*, est le seul des six survenus cette année susceptible d'être lié à la profession de la victime. Tué à l'arme à feu par un motard - arrêté depuis -, le journaliste enquêtait sur les agissements des groupes armés dans le département côtier du Chocó, et avait couvert la démobilisation de cent cinquante paramilitaires du "Bloque Pacífico" des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Si la piste professionnelle dans cette affaire venait à être écartée avec certitude, l'année 2007 serait la première depuis 1985 durant laquelle aucun journaliste n'aurait payé de sa vie le prix de ses activités. Au second semestre, cinq homicides ont été commis contre des professionnels des médias mais pour des motifs indépendants de leur métier.

La diminution des crimes contre la presse sous la présidence d'Alvaro Uribe, élu en 2002 et réélu en 2006 sur un programme sécuritaire, mérite d'être soulignée dans un pays en guerre depuis quarante-cinq ans et réputé pour son extrême dangerosité. Pas sûr, néanmoins, que la liberté de la presse ait réellement progressé. Officiellement démobilisés entre 2003 et 2006, les paramilitaires n'ont pas désarmé et continuent d'exercer leur influence y compris au sein de la classe politique, où toute la presse n'est pas en odeur de sainteté. La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a renoué au premier semestre avec sa réputation de prédateur, notamment contre des journalistes du département de Tolima (Centre). Reporter d'images indépendant, Afranio Franco a même été séquestré et dépouillé de ses enregistrements par deux individus armés à Planadas (Tolima) après avoir reçu des menaces de mort

attribuées à la guérilla. A Neiva, dans le département du Huila (Sud-Ouest), le plasticage, le 22 mars, de la station de radio *HJ Doble K*, qui recevait ce jour-là la maire de la ville, Cielo González Villa, a fait dix blessés parmi les employés.

Des menaces attribuées aux FARC ont également obligé le directeur de *Caracol Radio*, Darío Arizmendi, à partir de Colombie, le 8 mars. Directeur du quotidien *Diario del Huila* à Neiva, Germán Hernández Vera a pris le même chemin, lors de la seconde quinzaine du mois de mars. Des menaces des FARC ont été évoquées, même si le journaliste venait de révéler une affaire de détournement de fonds.

L'EXIL OU LA MORT

En diminution, les assassinats des journalistes ont laissé place à des exils forcés à répétition. Le bilan de 2007 ressemble fort à celui de 2006, année durant laquelle sept journalistes avaient dû quitter le pays ou leur région. En 2007, six ont connu le même sort, quitte à le revivre pour certains. Ainsi, Hollman Morris, le producteur de l'émission "Contravía" - actuellement suspendue de la grille de la chaîne publique *Canal Uno*, faute de financement -, a dû trouver refuge aux États-Unis avec sa famille, le 21 octobre, à la suite de nouvelles menaces de mort par courrier électronique. Déjà contraint à l'exil en 2005, il avait été désigné à l'époque comme "porte-parole des FARC" dans une vidéo trafiquée et diffusée par un groupe paramilitaire.

Le narcotrafic figure évidemment en tête des sujets à haut risque. La trop grande curiosité de Rubén Valencia, directeur du quotidien régional *Q'hubo* à Cali (Sud-Ouest) envers Olmes Durán Ibarra, alias "El Doctor", chef du cartel de la Côte Pacifique arrêté à Bogotá le 15 juin, s'est



COLOMBIE

soldée par le lancement d'un "contrat" sur la tête du journaliste et des vacances précipitées. Le traitement d'affaires de corruption au sein de la classe politique, particulièrement mal ressenti pendant la campagne des élections régionales du mois d'octobre, a valu à Giovanni Alvarez, de la radio communautaire *La Nueva* à Barranquilla (Nord), de sérieuses menaces et un vol en catastrophe vers l'étranger.

Il ne fait surtout pas bon aborder de près les liens entre les autorités et les paramilitaires depuis la relative démobilité de ces derniers, ce que d'aucuns appellent la "para-politique". Les menaces de mort des anciens ou nouveaux AUC contre un journaliste suivent parfois de quelques heures les remontrances essayées auprès d'un élu, d'un représentant de la force publique, voire du chef de l'État.

UN PRÉSIDENT IRASCIBLE

Tolérant difficilement la critique, Alvaro Uribe n'hésite pas à prendre la parole pour fustiger personnellement un journaliste. Le procédé passerait inaperçu si la sécurité des médias n'était en jeu. Le chef de l'État y a eu recours à trois reprises, au moins, cette année. En février, Alvaro Uribe a carrément accusé Carlos Lozano, directeur de l'hebdomadaire communiste *Voz*, d'être "à la solde des FARC" sur les ondes de *Caracol Radio*. Daniel Coronell, directeur de l'information de la chaîne publique *Canal Uno* et éditorialiste de la revue *Semana*, a dû batailler en direct avec le président de la République à l'antenne de la radio *La FM*, le 9 octobre 2007. Furieux d'entendre le journaliste reprendre les révélations d'une ancienne maîtresse du chef de cartel de Medellín, Pablo Escobar (abattu en 1993), sur ses connivences avec ce dernier quand il était gouverneur du département d'Antioquia, le chef de l'État a appelé sur le champ Daniel Coronell pour répliquer. Quelques heures après l'incident, le jour-

naliste recevait un courrier électronique signé du groupe paramilitaire des *Aguilas Negras* ("Aigles noirs") : "Celui qui s'en prend à notre Président signe son arrêt de mort." Fustigé par Alvaro Uribe pour les mêmes raisons que Daniel Coronell dans la presse écrite, six jours plus tôt, Gonzalo Guillén, correspondant du quotidien hispanophone américain *El Nuevo Herald*, a préféré s'exiler. Sa plainte contre le chef de l'État pour "calomnie" est restée en suspens et son retour au pays, au début du mois de décembre, lui a valu un nombre incalculable de menaces.

UNE CHAÎNE EN DANGER

Outre ces épisodes, le scandale des écoutes téléphoniques sauvages, par les services de renseignements de la police, de certaines personnalités d'opposition ou réputées telles, comme Hollman Morris - une affaire révélée par le ministre de la Défense en personne, Juan Manuel Santos, le 14 mai -, ne devrait pas contribuer à détendre un climat pour le moins tendu entre la présidence et une partie de la presse. Le sort fait à la chaîne latino-américaine *Telesur* en Colombie ne devrait pas aider non plus au rapprochement entre Alvaro Uribe et son homologue vénézuélien Hugo Chávez, promoteur du média et médiateur pour la libération d'otages des FARC. Relâché le 9 janvier 2007 après cinquante jours de détention, l'un des correspondants de la chaîne, Freddy Muñoz, désigné par les paramilitaires sur la base d'une photo possiblement truquée comme membre de la guérilla, a fait l'objet d'un nouveau mandat d'arrêt pour "terrorisme", le 7 février suivant. Au mois de novembre, le directeur de la police, le général Oscar Naranjo, a mis en cause un autre journaliste de *Telesur*, William Parra, dans l'enlèvement par les FARC d'un policier qu'il avait interviewé. L'enregistrement de l'entretien devait servir de "preuve de vie" au président Hugo Chávez lors de sa médiation.



CUBA

Superficie : 110 860 km².
Population : 11 267 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Raúl Castro (intérim)

La situation des droits de l'homme n'a connu aucun progrès en un an et demi de présidence intérimaire de Raúl Castro, qui a succédé à son frère le 26 juillet 2006. Seules les méthodes répressives ont évolué : la mode est aux brutalités quotidiennes et aux brèves détentions. Deux journalistes ont été libérés en 2007 mais deux autres ont été emprisonnés. Et trois représentants de médias étrangers ont dû quitter l'île.

L'incertitude pèse sur l'avenir du régime castriste, et la presse étrangère, surveillée de près, est priée de ne pas froisser les susceptibilités en haut lieu. Le 22 février 2007, le correspondant à La Havane du quotidien américain *Chicago Tribune*, Gary Marx, et son collègue du quotidien mexicain *El Universal*, César Gonzáles-Calero, ont vu leur accréditation retirée et reçu l'ordre de quitter le pays, au prétexte que leurs articles véhiculaient une "image négative" de Cuba. Le lendemain, Stephen Gibbs, correspondant de la *BBC*, a essayé un refus de visa d'entrée alors qu'il souhaitait regagner La Havane.

Toujours hospitalisé un an et demi après son retrait du pouvoir, Fidel Castro a fait savoir à la fin de l'année qu'il était prêt à passer la main. Les libertés publiques et les droits de l'homme attendront, et sans doute bien après les élections (à parti unique) prévues en 2008. Successeur intérimaire de son frère aîné depuis le 26 juillet 2006, Raúl Castro table sur une évolution de son pays "à la chinoise", libérale sur le seul terrain économique.

Pour le reste, seules les méthodes répressives ont évolué. Avec près de quatre-vingts agressions, menaces, interpellations et perquisitions sauvages contre des journalistes recensées en 2007, le régime ne donne plus dans les grands procès contre la dissidence mais dans la brutalité ordinaire. Le 27 septembre, à l'occasion d'une manifestation pacifique en faveur des prisonniers politiques à La Havane, six journalistes ont été arrêtés parmi une trentaine d'opposants, avant d'être relâchés le matin suivant. Roberto de Jesús Guerra Pérez, 28 ans, correspondant des sites *Payolibre* et *Nueva Prensa* et de la station *Radio Martí*, était du nombre. Incarcéré en juillet 2005 lors d'une autre manifestation dissidente, le journaliste venait de finir de purger, le 9 mai 2007, une peine de vingt-deux mois de prison pour "trouble à l'ordre public". Son procès avait eu lieu trois mois avant sa

libération. Relâché le 20 août après quinze mois de détention, Armando Betancourt Reina, collaborateur de *Nueva Prensa Cubana* et fondateur du petit journal clandestin *El Camagueyano*, a, lui aussi, appris sa condamnation pour "trouble à l'ordre public" quelques semaines avant de sortir de prison.

"DANGÉROSITÉ SOCIALE PRÉDELICTUEUSE"

Deux nouvelles incarcérations ont malheureusement précédé ces deux remises en liberté, maintenant à vingt-quatre le nombre de journalistes détenus et Cuba au rang de deuxième prison du monde pour la presse dissidente après la Chine. Après Raymundo Perdígón Brito, de l'agence *Yayabo Press*, le 5 décembre 2006, Ramón Velázquez Toranzo, de l'agence *Libertad*, a écopé, le 23 janvier 2007, de trois ans de prison ferme pour "dangerosité sociale prédélictueuse". Cette disposition du code pénal cubain, très usitée contre les dissidents, permet aux autorités d'arrêter et de mettre en prison ces derniers au nom du "risque potentiel" qu'ils représenteraient pour la société. Interpellé par la Sécurité de l'État, (police politique) et condamné en l'absence d'avocat à quatre ans de prison, le 13 avril, pour le même motif, Oscar Sánchez Madán, correspondant régulier du site *Cubanet*, est le troisième journaliste emprisonné depuis l'arrivée au pouvoir de Raúl Castro. Il a entamé une grève de la faim en janvier 2008.

L'HÉRITAGE DE FIDEL

Outre Alberto Gil Triay Casales, fondateur du centre d'informations *La Estrella Solitaria*, détenu depuis 2005, vingt des vingt-sept journalistes arrêtés lors du "printemps noir" de mars 2003 continuent de purger des peines allant de quatorze à vingt-sept ans de réclusion. Toujours soumis aux mauvais traitements de leurs gardiens, privés de soins, certains ont observé une grève de la faim,



CUBA

comme Iván Hernández Carrillo, de l'agence *Patria*, Pedro Argüelles Morán directeur de la *Cooperativa Avileña de Periodistas Independientes (CAPI)* ou encore Normando Hernández González, directeur du *Colegio de Periodistas Independientes de Camagüey (CPIIC)*, dont l'état de santé est devenu particulièrement alarmant. A l'initiative du député costaricien José Manuel Echandi et de son assistante, des démarches ont eu lieu pour offrir au journaliste l'asile humanitaire à San José. Les requêtes du consul costaricien à La Havane, José Maria Penabad, n'ont, à ce jour, obtenu aucune réponse des autorités cubaines.

La situation des trois journalistes dissidents parrainés à l'initiative de Reporters sans frontières n'est guère plus brillante. Emprisonné sur l'Île de la Jeunesse (Sud-Ouest) dont il est originaire, maintenu 23 heures sur 24 en cellule isolée, Fabio Prieto Llorente n'est pas soigné pour ses problèmes pulmonaires. Gravement malade, Miguel Galván Gutiérrez a été transféré, le 15 juin 2007, de la prison d'Agüica à celle de Guanajay, près de la capitale. Le correspondant de Reporters sans frontières et fondateur de la revue *De Cuba*, Ricardo González Alfonso, a été à nouveau admis, le 13 septembre 2007, à l'hôpital de la prison du Combinado del Este (La Havane) pour des troubles circulatoires et digestifs. Selon la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconci-

liation nationale (CCDHRN), les prisons cubaines abriteraient actuellement 246 prisonniers d'opinion.

INTERNET : "UN OUTIL D'EXTERMINATION GLOBALE"

L'embargo américain qui empêche Cuba de se raccorder au Réseau par des câbles sous-marins ne facilite pas le développement du Net sur l'île car les autorités doivent investir dans des connexions satellitaires coûteuses et moins efficaces. Cependant, au début de l'année 2007, Ramiro Valdés, le ministre de la Communication, a donné le ton en ce qui concerne la régulation d'Internet en déclarant qu'il s'agissait d'un "outil d'extermination globale" et qu'il fallait impérativement que cette "arme" sauvage soit "contrôlée". Le gouvernement cubain utilise plusieurs leviers pour s'assurer que ce média n'est pas utilisé de manière "contre-révolutionnaire". Les connexions privées au Réseau sont pratiquement interdites. Du coup, les internautes se rendent dans les hôtels touristiques pour consulter leurs emails ou surfer. Quant aux cybercafés, points d'accès publics, il est très facile de les surveiller. Le gouvernement mise sur l'autocensure et ne cache pas les risques que les dissidents prennent en publiant un article "subversif".

EQUATEUR

Superficie : 283 580 km².
Population : 13 202 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Rafael Correa.

Le pays se démarque nettement de ses voisins colombien ou péruvien par le faible nombre d'attaques contre la presse. Le ton est, néanmoins, monté d'un cran entre le président Rafael Correa et une presse qu'il a qualifiée publiquement de "corrompue et médiocre" et a décidé de boycotter au mois de juillet. La presse équatorienne est aujourd'hui dans l'expectative, tandis que s'élabore une nouvelle Constitution dont un chapitre pourrait concerner les médias.

"Gordita horrorosa". Littéralement traduit : "Boudin". C'est par cette gentillesse que Rafael Correa a répondu, lors d'une conférence de presse, le 30 juin, à la journaliste Sandra Ochoa, du quotidien *El Universo*, qu'il trouvait trop insistante et "mal élevée". Le chef de l'État avait pourtant admis, quelques jours plus tôt, avoir "commis des erreurs" dans ses rapports avec la presse. Et de fait, le torchon brûle entre le jeune président socialiste, investi depuis le 15 janvier 2007, et une presse qui ne le ménage guère. Face aux critiques parfois virulentes contre son projet politique ou le processus constituant dans lequel le pays est officiellement engagé depuis les élections du 30 septembre, Rafael Correa a tranché. "Dans l'histoire de l'Amérique latine, la presse a toujours été contre les gouvernements progressistes", a-t-il déclaré à la fin du mois de juin, résolu à ne plus organiser de conférence de presse au Palais du Carondelet et à ne plus répondre aux médias que "par écrit".

Répliquant à la traditionnelle dépendance de la presse équatorienne vis-à-vis des groupes économiques les plus importants, Rafael Correa s'est fait le promoteur, en novembre, de la première chaîne de télévision publique de l'histoire du pays, *Ecuador TV*. Le chef de l'État a également demandé à l'Assemblée constituante, sortie des urnes le 30 septembre, de plancher sur une nouvelle réglementation concernant les médias. Le texte pourrait faire partie intégrante de la future loi fondamentale et suscite déjà nombre d'interrogations. Car, tout en recherchant un équilibre pluraliste au sein des médias, Rafael Correa ne semble pas décidé à dépénaliser les délits de presse. Quatre mois après son investiture, le Président a engagé une procédure pour "outrage", un délit passible de prison, contre Francisco Vivanco, le directeur du quotidien *La Hora*, dont un éditorial intitulé "Vandalisme offi-

ciel" l'avait passablement excédé. L'affaire a failli rebondir lorsque Rafael Correa a proposé au journaliste de s'excuser publiquement, moyennant le retrait de sa plainte. Francisco Vivanco a rejeté l'offre, mais aucune audience n'a eu lieu depuis.

Localement, la condamnation en appel pour "injure" de Nelson Fuentala, correspondant du quotidien *La Gaceta* et de la station *Radio Latacunga* à Cotopaxí (Centre), à soixante jours de prison ferme, a suscité un tollé parmi les journalistes locaux au mois de mars. Poursuivi pour avoir relaté, en 2006, des propos défavorables au maire de la ville, Nelson Fuentala avait pourtant obtenu la relaxe deux mois plus tôt. Le journaliste a heureusement échappé à la prison, lorsque ses avocats se sont pourvus en cassation devant la Cour suprême de justice de Quito. Le dossier reste en attente.

VIOLENCE CIBLÉE

En dehors de cela, l'Équateur affiche un bilan satisfaisant. Les rares attaques contre les médias placent le pays à un rang enviable comparé à ses voisins péruvien ou colombien. Le seul fait de violence a concerné, en milieu d'année, le bureau de la chaîne latino-américaine *Telesur* à Quito. Outre le sabotage d'un véhicule de la station, la journaliste Helena Rodríguez a reçu, au mois de mai, des menaces de mort par courrier électronique l'accusant d'être une "prostituée du président Hugo Chávez". Née en 2005 à l'initiative du président Hugo Chávez, *Telesur* se veut une réponse à l'influence des chaînes d'information nord-américaines. Les liens personnels et politiques - encore que plus distants qu'en apparence -, entre Rafael Correa et son homologue de Caracas pourraient expliquer cette manifestation d'hostilité envers la chaîne.

ÉTATS-UNIS

Superficie : 9 629 090 km².

Population : 302 841 000.

Langue : anglais.

Chef de l'Etat : George W. Bush.

La Chambre des représentants a adopté la loi sur le secret des sources et une réforme de la loi sur l'accès aux informations gouvernementales a été promulguée. Le pays compte cette année un tué. Le cameraman d'Al-Jazira, Sami Al-Haj, a entamé sa sixième année de détention à Guantanamo.

Josh Wolf sorti de prison (cf. plus bas), les prisons américaines ne comptent plus de journaliste emprisonné obligé de fournir le nom de ses sources ou son matériel à la justice fédérale en contrepartie de sa libération. Le 1^{er} mars 2007, un juge fédéral a levé les poursuites contre Lance Williams et Mark Fainaru-Wada, du *San Francisco Chronicle*, après que leur informateur s'était finalement dénoncé. Les deux journalistes, détenteurs d'éléments d'enquête d'un grand jury sur une affaire de trafic de produits dopants, risquaient chacun dix-huit mois de prison ferme en raison de leur refus de livrer leurs sources à la justice. A Washington, en revanche, cinq journalistes qui avaient enquêté sur une série d'attaques à l'anthrax en 2001, ont dû fournir à un autre juge fédéral le nom de leurs informateurs. Mais la législation est en train d'évoluer.

LOI-BOUCLIER

Le 16 octobre 2007, la Chambre des représentants a approuvé, par 398 voix contre 21, la loi sur la libre circulation de l'information ("Free Flow of Information Act") - autrement appelée loi-bouclier ("shield law") -, accordant aux journalistes le droit à la protection de leurs sources au niveau fédéral. Le texte a été approuvé par le comité judiciaire du Sénat, le 4 octobre.

La proposition de loi votée à la Chambre octroie aux journalistes un "privilège absolu" en matière de protection des sources, le secret étant levé dans les cas suivants :

- dans le cadre d'une enquête criminelle, s'il y a lieu de penser que "le témoignage ou le document recherché est crucial pour l'enquête, pour l'accusation ou la défense contre l'accusation, ou pour mener le dossier à bien" ;
- "la révélation de l'identité de la source est nécessaire à la prévention d'un acte de terrorisme contre les États-Unis ou leurs alliés" ou en cas

d'"atteinte significative et conséquente à la sécurité nationale" ;

- "pour prévenir un crime ou une atteinte sérieuse aux personnes" ;

- "pour identifier une personne ayant trahi un accord commercial" ou "détenant une information relative à la santé publique" ;

- dans le cas "où l'intérêt public dans la révélation d'une source ou d'un document l'emporte sur l'intérêt public à recueillir ou à relayer des informations", la notion d'"intérêt public" faisant ici nettement problème.

Toujours selon le texte adopté par la Chambre, le privilège du secret des sources s'applique uniquement aux individus dont l'information "constitue l'essentiel de l'activité et l'essentiel des revenus", ce qui exclut les blogueurs amateurs, les étudiants en journalisme et induit une définition restrictive de la profession.

La version du Sénat, avalisée par son comité judiciaire, contient une définition moins restrictive du métier de journaliste et s'applique a priori à tous ceux qui sont "engagés dans une activité journalistique" sans pour autant en tirer un bénéfice financier.

RÉFORME TARDIVE

Autre avancée législative : la promulgation, le 31 décembre 2007, de la réforme de la loi sur la liberté d'information ("Freedom of Information Act"). Le nouveau texte instaure notamment la mise en place d'un service de suivi des demandes d'informations du public auprès des agences fédérales, une ligne téléphonique d'assistance aux demandeurs et surtout un médiateur, chargé de régler les différends entre les citoyens et l'administration publique. La rétention d'information est autorisée en cas de risque majeur pour la sécurité nationale.

ÉTATS-UNIS

Le contreseing de George W. Bush à ce texte est tombé bien tard, et juste après l'annonce par la CIA, le 15 décembre, de la destruction d'enregistrements vidéo d'interrogatoires de détenus des prisons secrètes et de la base de Guantanamo.

SIXIÈME ANNÉE À GUANTANAMO

A Guantanamo justement, Sami Al-Haj a entamé, le 13 juin 2007, sa sixième année de détention. Arrêté en décembre 2001 à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan par les forces de sécurité pakistanaises, l'assistant cameraman de la chaîne qatarie *Al-Jazira* avait été livré à l'armée américaine et transféré sur la base navale de l'est de Cuba, le 13 juin 2002. Aucune inculpation n'a jamais été prononcée contre le journaliste.

Soumis à près de 200 interrogatoires par ses geôliers, Sami Al-Haj a entamé, le 7 janvier 2007, une grève de la faim pour protester contre sa détention et réclamer le respect de ses droits. En représailles, il a été nourri de force à plusieurs reprises. Selon son avocat, Clive Stafford-Smith, il a perdu dix-huit kilos et souffre de graves problèmes intestinaux. Il est également victime d'accès de paranoïa et présente de plus en plus de difficultés à communiquer normalement. Des négociations sont actuellement en cours pour sa libération. Le secrétaire général de Reporters sans frontières, Robert Ménard, s'est rendu à Guantanamo au début du mois de janvier 2008, mais les autorités du camp ne l'ont pas autorisé à rencontrer Sami Al-Haj.

UN JOURNALISTE TUÉ

Le bilan américain de l'année 2007 est assombri par un assassinat. Le 2 août à Oakland (Californie), Chauncey Bailey, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Oakland Post* et leader reconnu de la commu-

nauté noire, a été tué par balles en pleine rue. Arrêté et inculpé, le 7 août, Devaughndre Broussard, 19 ans, employé d'une boulangerie tenue par la Your Black Muslim Bakery, a confessé le crime avant de se rétracter. Son procès pourrait avoir lieu en 2008.

INTERNET ET LA PROTECTION DES DONNÉES

Josh Wolf, 24 ans, blogueur et journaliste indépendant, a été contraint de révéler une partie confidentielle de son travail pour sortir de prison, le 3 avril, après 224 jours de détention. Auteur d'un documentaire sur le Sommet du G8 de San Francisco en 2005, il avait refusé de livrer ses archives vidéo et de témoigner devant la justice fédérale dans le cadre d'une enquête sur les légères dégradations d'une voiture de police lors d'une manifestation contre ce sommet.

La protection des données personnelles sur Internet est un débat vif aux États-Unis. A titre d'exemple, l'entreprise américaine Yahoo! a décidé de débloquent un fonds humanitaire destiné à dédommager les familles des cyberdissidents emprisonnés suite à la collaboration de l'entreprise avec des gouvernements étrangers. En avril 2005, le blogueur et journaliste chinois Shi Tao avait été condamné à dix ans de prison pour "divulgateion illégale de secrets d'État à l'étranger". Il avait diffusé, sur des sites basés à l'étranger, une note interne transmise à sa rédaction par les autorités et classée "top secret", qui mettait en garde les journalistes contre les dangers d'une déstabilisation sociale et les risques liés au retour de certains dissidents à l'occasion du quinzième anniversaire du massacre de la place Tiananmen. Yahoo! avait alors fourni ses données personnelles aux autorités. Reporters sans frontières soupçonne l'entreprise d'être impliquée dans trois autres cas au moins.

HAÏTI

Superficie : 27 750 km².
Population : 9 446 000.
Langues : créole, français.
Chef de l'Etat : René Préal.

L'impunité pour les assassinats de journalistes va-t-elle prendre fin ? Des condamnations judiciaires ont été prononcées dans les affaires Brignol Lindor et Jacques Roche, la première remontant à 2001. En août, le président René Préal a lui-même institué une Commission d'appui aux enquêtes sur les assassinats de professionnels des médias. L'insécurité a globalement baissé, mais un photographe est tombé, en janvier 2007, sous les balles des gangs.

On croyait le dossier presque enterré et un procès impossible à tenir, six ans après les faits. L'impossible s'est pourtant produit. Du 10 au 12 décembre 2007, quatre des assassins présumés de Brignol Lindor, jeune journaliste de *Radio Echo 2000* sauvagement tué à coups de pierres et de machettes le 3 décembre 2001, ont comparu devant la cour d'assises de Petit-Goâve (Sud). Symbole de la dérive autoritaire de la dernière présidence de Jean-Bertrand Aristide (2001-2004), ce crime avait lourdement traumatisé la société haïtienne par sa barbarie et sa scandaleuse impunité. La volonté politique du gouvernement de René Préal, revenu au pouvoir par les urnes en 2006, a sans doute pesé sur ce coup d'accélérateur que personne n'attendait plus.

En fait, seuls trois des dix membres de la milice armée pro-Aristide Domi Nan Bwa ("Dormir dans le bois"), inculpés en 2002, ont été arrêtés après la délivrance de mandats d'arrêt par le parquet de Petit-Goâve cette année - le quatrième individu présent dans le box lors du procès étant détenu depuis décembre 2005. Au final, deux des accusés ont écopé d'une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité : Joubert Saint-Juste et Jean-Rémy Démosthène. Simon Cétoute, 56 ans, confondu avec son fils, porteur du même prénom mais aujourd'hui décédé, a été acquitté. Enfin, Fritzner Doudoute, arrêté en 2005, a été enregistré dans les procès-verbaux sous un prénom erroné. Reconnu par les témoins, il fera l'objet d'une nouvelle instruction qui pourrait également concerner Dumay Bony, ancien adjoint à la mairie de Petit-Goâve et soupçonné d'incitation à la violence contre Brignol Lindor, lors d'une conférence de presse qui avait précédé l'assassinat de ce dernier. Dumay Bony a déposé au procès, mais en qualité de simple témoin. Quant aux six autres incul-

pés en fuite, certains ont été localisés dans les environs de Petit-Goâve et de Port-au-Prince.

Justice n'a donc pas été totalement rendue et l'impunité persiste dans l'autre grande affaire de presse de la décennie : l'assassinat de Jean Dominique, directeur de *Radio Haïti Inter* et très proche du président René Préal, abattu avec le gardien Jean-Claude Louissaint devant les locaux de la station, le 3 avril 2000, quand le chef de l'État s'appelait déjà René Préal. Le dossier, politiquement sensible, a connu un nouveau revers avec l'assassinat, le 4 avril, de l'homme d'affaires Robert Lecorps, soupçonné d'implication dans le premier crime. Néanmoins, l'arrestation, le 10 décembre, du commissaire de police Daniel Ulysse, directeur central de la police judiciaire à l'époque des faits, pourrait apporter de nouveaux éléments à l'enquête.

UN PHOTOGRAPHE TUÉ

Lente à reconstruire, la justice haïtienne a pourtant marqué des points dans d'autres affaires. Le 30 août, deux chefs de gangs, Chéry Beaubrun et Alby Joseph, ont été condamnés à la prison à perpétuité pour leur participation à l'assassinat de Jacques Roche, chef du service culturel du quotidien *Le Matin* et ancien opposant à Jean-Bertrand Aristide, enlevé le 10 juillet 2005 et retrouvé mort quatre jours plus tard dans la capitale. L'arrestation d'un autre inculpé, Wensley Boshomme, gangster évadé du pénitencier national en 2005, a suivi au mois d'octobre. Une célérité inédite pour la police nationale de Haïti, aidée par les Casques bleus de la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti) a permis de mettre la main, en juillet et en novembre, sur deux membres présumés de la redoutable Armée cannibale (un gang

HAÏTI

constitué en milice d'opposition sous la présidence de Jean-Bertrand Aristide), soupçonnés d'avoir exécuté, le 16 mai 2007 aux Gonaïves (Nord-Ouest), Alix Joseph, directeur administratif et animateur de la station *Radio-Télé Provinciale*. Cet assassinat a précédé de peu l'enlèvement crapuleux et la mort, le 22 mai à Port-au-Prince, d'un autre professionnel des médias : François Latour, 60 ans, animateur de variétés sur les ondes de *Caraïbes FM*.

Malgré une tendance à la baisse des kidnappings contre rançon, l'insécurité et l'activité des gangs demeurent des obstacles majeurs à la restauration de l'état de droit. Au lendemain de l'annonce de l'arrestation d'une quarantaine de gangsters dans la capitale, Jean-Rémy Badiou, photographe indépendant, a été abattu, le 19 janvier, à son domicile de Martissant (faubourg de Port-au-Prince), un territoire disputé par deux bandes armées, Lamè Ti Machèt ("L'armée des petites machettes") et Baz Gran Ravin ("Base de la Grande Ravine"). Selon le témoignage de sa

famille, le photographe était soupçonné de livrer ses clichés à la police.

UNE COMMISSION CONTRE L'IMPUNITÉ

Le bilan reste donc contrasté en Haïti, malgré un gage important donné par le gouvernement à la presse du pays. Le 10 août 2007, René Préal a lui-même instauré, en présence de la veuve de Jean Dominique, Michèle Montas (devenue porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon), une nouvelle Commission indépendante d'appui aux enquêtes relatives aux assassinats de journalistes (CIAPEAJ). Son président, Joseph Guyler C. Delva, correspondant de plusieurs médias étrangers à Port-au-Prince et directeur de programmes de la station *Mélo die FM*, a dû s'exiler sous la menace entre le 9 et le 25 novembre, mais, semble-t-il, pour des motifs indépendants de ses nouvelles fonctions. Le procès des assassins de Brignol Lindor n'aurait sans doute pas eu lieu sans le concours de la CIAPEAJ, grâce à laquelle des pièces du dossier, égarées à la Cour de cassation, ont pu être retrouvés.



MEXIQUE

Superficie : 1 958 200 km².

Population : 105 342 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Felipe Calderón.

La liberté d'expression a progressé juridiquement avec la dépénalisation des délits de presse au niveau fédéral. Dans les faits, le pays se maintient malheureusement au rang du plus meurtrier du continent pour les journalistes avec deux tués et trois disparus. Trois collaborateurs de médias ont également été assassinés et la compromission de certaines autorités locales avec le crime organisé n'incite pas à l'optimisme.

Les assassinats d'Amado Ramírez à Acapulco (Sud), le 6 avril 2007, et celui de Saúl Martínez Ortega, disparu puis retrouvé mort, le 23 avril, dans l'État de Chihuahua (Nord), ont coïncidé avec une vaste campagne policière et militaire engagée au niveau fédéral contre le narcotrafic et qui a fait, en trois semaines, près de 400 victimes. Correspondant de la chaîne nationale privée *Televisa* à Acapulco, Amado Ramírez a été tué par balles par un inconnu en sortant de son bureau. La direction du média a suspendu le programme d'information "Al tanto" qu'animait le journaliste, trois jours après sa mort. L'enquête a d'abord abouti à l'arrestation et à l'inculpation d'un suspect, Genaro Vázquez Durán, mais s'est enlisée au mois de novembre lorsque l'un des cinq témoins du crime a disculpé ce dernier.

L'enquête n'a guère plus avancé concernant l'assassinat de Saúl Martínez Ortega, 36 ans, directeur de la revue *Interdiario* et journaliste du quotidien *Diario de Agua Prieta* dans la ville du même nom (État de Sonora, Nord). Habitué des sujets sensibles, et en particulier le narcotrafic, la victime était en contact étroit avec Luis Angel Borboa Canchola, un ancien policier municipal en délicatesse avec les autorités, enlevé le 13 mars 2007 et retrouvé assassiné peu après. Saúl Martínez Ortega a connu le même sort un mois plus tard, alors que les autorités fédérales venaient de mettre sous les verrous une centaine de policiers locaux convaincus d'implication dans le trafic de drogue. L'affaire a suivi de près la mise en cause devant la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), par un lieutenant de police de l'État de Sonora, de l'entourage du gouverneur Eduardo Bours dans la disparition, le 2 avril 2005 à Hermosillo, la capitale de l'État, du journaliste Alfredo Jiménez Mota, du quotidien *El Imparcial*.

TÊTES COUPÉES SOUS PLI

Le mobile reste à établir dans l'assassinat par balles d'un troisième journaliste, Gerardo Israel García Pimentel, du quotidien régional *La Opinión*, le 8 décembre 2007 à Uruapán (État du Michoacán, Ouest). L'État du Michoacán n'en reste pas moins l'un des nouveaux viviers du narcotrafic et l'un des lieux d'émergence, en 2006, d'une véritable campagne de terreur contre la presse consistant à envoyer des têtes de cadavre aux rédactions. Ces "narcomessages" ont eu cours au mois de mai, toujours en pleine campagne de répression contre le narcotrafic, dans certains États du Sud et Sud-Est connus pour être d'importants points de transit de la drogue ou de la contrebande, comme ceux de Veracruz ou de Tabasco. Visée au mois de mai par un colis suspect, qui s'est avéré être une glacière contenant une tête coupée, la rédaction du quotidien *Tabasco Hoy* a également perdu l'un de ses rédacteurs, Rodolfo Rincón Taracena, disparu le 20 janvier alors qu'il venait de boucler deux articles, l'un consacré au narcotrafic et l'autre à une série de braquages de banques.

Portant à sept le nombre de journalistes disparus depuis 2003, Gamaliel López et son cameraman, Gerardo Paredes, de la chaîne TV *Azteca* à Monterrey (Nord-Est), n'ont plus donné signe de vie depuis le 10 mai 2007 et les recherches des unités anti-enlèvements de la police de l'État n'ont rien donné. Gamaliel López avait couvert, pendant six mois, la présence locale de l'armée et révélé certaines affaires de corruption.

LA DURE LOI DES ÉTATS

Élu de justesse, le 2 juillet 2006, et confronté à un Congrès également réparti entre les trois principales forces politiques du pays, le président Felipe Calderón, issu du Parti d'action nationale (PAN,



MEXIQUE

droite conservatrice) doit compter avec l'arbitrage du Parti révolutionnaire institutionnel, qui a gouverné le pays sans discontinuer entre 1929 et 2000. Cette configuration joue également entre le gouvernement fédéral et ceux des États, encore majoritairement aux mains du PRI. Elle explique en partie la difficulté pour la justice et l'exécutif fédéraux à faire avancer la lutte contre l'impunité et à déjouer les entraves des autorités locales à la liberté d'expression. Le peu de cas que font certaines administrations régionales du droit d'informer s'est une nouvelle fois traduit, en 2007, par des saisies de journaux, des actes de censure ou encore des tentatives de fichage de journalistes, comme dans une municipalité de l'État de Guanajuato (Centre). Le 24 novembre 2007, le gouvernement de l'État de Chihuahua a très officiellement opposé une fin de non-recevoir à une recommandation de la CNDH concernant l'agression de trois journalistes par des policiers de l'État.

Le comble du scandale et de la complaisance politicienne a été atteint lorsque la Cour suprême de justice de la nation (SCJN), la plus haute juridiction fédérale, a définitivement blanchi, le 29 novembre, le gouverneur de l'État de Puebla, Mario Marín, de toute implication dans l'arrestation arbitraire de Lydia Cacho, en décembre 2005. De forts soupçons pesaient pourtant sur l'élu, depuis que *W Radio*, une filiale de *Televisa Radio*, et le quotidien *La Jornada*, avaient rendu publiques des conversations entre Mario Marín et son ami José Camel Nacif, mis en cause dans un livre de la journaliste publié en 2004, "Les Démons de l'Eden", pour son appartenance à un réseau pédophile. Le gouverneur et le patron d'entreprise auraient même suggéré "en plaisantant" de violer Lydia Cacho durant son transfert entre l'État du Quintana Roo, où elle réside, et Puebla. La SCJN a jugé que ces documents n'avaient pas de "valeur probatoire". Le 3 janvier 2008, la journaliste de *W Radio*, Carmen

Aristegui, qui en avait révélé l'existence, a vu son contrat résilié, au motif que son émission ne cadrait plus avec la "ligne éditoriale" de la station.

Dans l'État de Oaxaca (Sud), secoué par une grave crise sociale et politique au cours de laquelle le cameraman d'*Indymedia*, Brad Will, avait trouvé la mort, à l'automne 2006, le gouverneur Ulises Ruiz Ortiz n'a jamais été inquiété pour ses abus de pouvoir. Outre l'impunité qui continue d'entourer l'affaire Will, l'hostilité envers la presse reste vive comme en ont témoigné les deux attentats, le 12 juin et le 5 août, contre respectivement Misael Sánchez Sarmiento, du quotidien *El Tiempo* et auteur d'une enquête sur la mort du jeune journaliste américain, et Alberto Fernández Portilla, directeur de l'hebdomadaire *Semanario del Istmo* et d'un programme de la station de radio XEKZ. Et c'est encore à Oaxaca que Agustín López, Mateo Cortés Martínez et Flor Vásquez López, distributeurs du quotidien local *El Imparcial*, ont été tués par balles, le 8 octobre, provoquant plusieurs démissions par crainte d'autres représailles au sein de la rédaction.

DÉPÉNALISATION

A défaut de garantir l'État de droit au sein des États, le gouvernement fédéral pourra au moins les soumettre sur le terrain juridique. La promulgation par Felipe Calderón, le 12 avril après le vote du Congrès, de la dépénalisation au niveau fédéral des délits de "calomnie", d'"injure" et de "diffamation" oblige, en effet, les législations des États à évoluer en conséquence. A l'heure de la promulgation, seuls trois États avaient modifié leur code pénal : la Basse-Californie, Jalisco et le District fédéral. Au Chiapas, le délit de "diffamation" était jusqu'à présent passible de neuf ans de prison ferme et d'une amende équivalant à neuf fois le salaire mensuel minimum.

PARAGUAY

Superficie : 406 750 km².

Population : 6 016 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Nicanor Duarte Frutos.

Un journaliste de province, disparu en février 2006, est réapparu sain et sauf un an et cinq mois plus tard au Brésil. L'incroyable aventure d'Enrique Galeano constitue l'un des faits majeurs de l'année. Elle ne doit cependant pas occulter un contexte toujours difficile pour la presse, à l'approche des élections générales d'avril 2008. Un journaliste a payé de sa vie ses révélations sur l'influence du narcotrafic dans la sphère politique.

C'est sans doute l'une des affaires de presse les plus surprenantes de ces dernières années. Son dénouement aurait pu être beaucoup plus tragique. Le 4 février 2006, Enrique "Kike" Galeano, journaliste à la station *Radio Azotey* dans le département de Concepción (Centre-Est), disparaît sans laisser de trace. Habitué des enquêtes sensibles, dans une région où sévit le narcotrafic, il avait couvert peu auparavant la saisie d'une cargaison de cocaïne et d'armes de guerre en présence d'un commissaire de police et d'un député du Parti Colorado (au pouvoir), tous deux suspectés d'accointances avec Luiz Carlos da Rocha, trafiquant de drogue notoire et chef du cartel brésilien de la "Cabeza Branca" ("tête blanche"). Pendant près d'un an et demi, cette disparition a largement mobilisé les organisations professionnelles et les pouvoirs publics qui, craignant le pire, ont procédé à des dragages de rivière dans l'espoir de retrouver le corps du journaliste. C'est finalement sain et sauf, dans un faubourg de São Paulo (Brésil), qu'est réapparu Enrique Galeano, localisé par deux collègues du quotidien d'Asunción *ABC Color*, le 15 juillet 2007.

La nuit de sa disparition, le journaliste avait été intercepté sur la route par deux inconnus dont la conversation en portugais laissait supposer une appartenance à la "Cabeza Branca". Torturé, passé à tabac et averti de représailles contre sa femme et ses quatre enfants, Enrique Galeano avait été conduit de force à la ville frontalière de Pedro Juan de Caballero, puis à Campo Grande (Brésil), où ses agresseurs l'avaient relâché avec cette consigne : "Si tu reviens au Paraguay, tu es mort." Craignant pour sa vie et celle de sa famille, Enrique Galeano s'est donc terré pendant un an et cinq mois dans une proche banlieue de São Paulo. Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur les circonstances et les possibles commanditaires de cet exil forcé. Le député mis en cause dans l'affaire,

Magdaleno Silva, a promis de poursuivre en justice le Syndicat des journalistes du Paraguay (SPP) et Enrique Galeano a élu domicile avec sa famille dans un autre pays.

UNE PRESSE EN DANGER ET DÉCRIÉE

Employé par deux radios communautaires - *Radio Mayor Otaño* dans la ville du même nom (Sud) et *Radio Chaco Boreal* à Asunción - Tito Palma, 48 ans, n'a pas eu la chance d'Enrique Galeano. Le journaliste chilien, lui aussi spécialisé dans les enquêtes sur le narcotrafic et menacé de mort, a été abattu par deux individus cagoulés, dans un restaurant où il dînait avec sa femme et son beau-père, le 22 août à Mayor Otaño. Tito Palma n'hésitait pas à dénoncer les liens entre les mafias de la drogue et les milieux politiques, quitte à s'attirer de solides inimitiés. Un temps interdit d'antenne, il avait été expulsé du pays avant d'obtenir du ministère de l'Intérieur un permis de résidence. Peu avant sa mort, le journaliste était parvenu à localiser certains appels anonymes avec l'aide de son collègue de *Radio Chaco Boreal*, Victor Benítez. Ce dernier et un autre employé de la rédaction, Vladimir Jara, ont été les cibles de menaces de mort et d'écoutes téléphoniques sauvages de la part de fonctionnaires du Secrétariat national antidrogue (SENAD), après avoir révélé des affaires de corruption au sein de cette administration.

Certains hommes politiques, surtout locaux, ne se gênent guère pour désigner des journalistes à la vindicte, voire menacer d'attenter à leur vie. Le cas s'est produit au moins deux fois au mois d'octobre contre deux correspondants d'*ABC Color*, alors que le pays est entré en campagne pour les élections présidentielle et législatives du 20 avril 2008. Les déclarations intempestives du président Nicanor Duarte Frutos, lors d'un déplacement dans l'est du pays, le 12 novembre, n'ont pas

PARAGUAY

contribué à détendre l'ambiance. "L'ennemi du Paraguay n'est pas l'opposition, l'ennemi est le journalisme anti-Colorado, ces propriétaires de médias qui se portent mieux à mesure qu'ils sucent le sang du peuple", a fustigé le chef de l'État, avant

d'atténuer ses propos lors d'une conférence de presse. Nicanor Duarte Frutos ne peut briguer un second mandat, mais le Parti Colorado, au pouvoir depuis soixante ans, demeure le favori des élections. Pas toujours celui des journalistes.

PÉROU

Superficie : 1 285 220 km².

Population : 27 589 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Alan García Pérez.

Avec un assassinat, près de deux cents agressions et une dizaine d'actes de saccage ou de censure contre des médias, le pays reste l'un des plus mal classés du continent. Les menaces attribuées à la guérilla du Sentier lumineux, en grande partie démantelée aujourd'hui, rendent encore plus inquiétant un climat d'hostilité envers la presse que les hommes politiques locaux et les forces de l'ordre contribuent à nourrir.

Un seul nombre suffirait à résumer l'état de la liberté de la presse au Pérou. Avec 180 agressions, menaces ou tentatives d'attentat contre des journalistes et treize cas de saccages ou de censure de médias en 2007, le pays semble battre son propre record d'année en année. A elle seule, du mois d'août au mois de décembre, une directrice de programmes de la chaîne Canal 4, Rosario Orihuela Laus, a reçu une quinzaine de faire-part de son propre décès par courrier électronique.

La situation évolue d'autant moins que les autorités, bien loin d'y remédier, y participent directement, malgré l'annonce par le gouvernement, en juin, d'une future mention dans la loi de l'"imprescriptibilité des crimes commis contre les journalistes". La presse apparaît comme le dévouloir de toute une société encore marquée par les années de "guerre populaire" du Sentier lumineux (1980-2000) et les dérives du régime d'Alberto Fujimori - actuellement jugé pour la détention abusive d'un journaliste en 1992, sous sa présidence. Qu'ils soient cocalleros, fonctionnaires municipaux, policiers, militaires ou simples citoyens, les agresseurs sont rarement inquiétés. La justice n'a guère donné de gages contre l'impunité en acquittant définitivement l'ancien maire de Pucallpa, Luis Valdez Villacorta, et son conseiller municipal, Solio Ramírez Garay. Des indices accablants désignaient pourtant les deux élus comme commanditaires directs de l'assassinat, le 21 avril 2004, du journaliste de la station *Frecuencia Oriental*, Alberto Rivera Fernández. Le verdict définitif rendu dans cette affaire par la Cour supérieure d'Ucayali (Centre-Est), le 14 novembre 2007, a constitué un très mauvais signal, alors que la presse du pays venait de perdre l'un des siens. Une première depuis 2004.

TUÉ DEVANT SES PROCHES

C'est en pleine rue, sous les yeux de sa femme et de ses deux jeunes enfants que Miguel Pérez Julca,

38 ans, journaliste et animateur d'un programme de la station *Radio Éxitos*, est tombé sous les balles de deux individus circulant à moto, le 16 mars 2007 à Jaén (Nord-Ouest). Selon ses collègues, la victime s'apprêtait à livrer à l'antenne les tenants d'une affaire embarrassante pour le gouvernement régional, et détenait les noms de trois policiers corrompus, soupçonnés de rançonner les narco-trafiquants. L'enquête a rapidement abouti à l'arrestation de trois suspects, dont un commanditaire présumé, Juan Hurtado Vásquez, le 4 avril. Présidente du Centre de promotion des droits de l'enfant, la concubine de ce dernier aurait eu intérêt, selon d'autres versions, à punir le journaliste pour ses critiques régulières de l'institution. L'arrestation, le 28 novembre, d'un quatrième individu désigné comme l'auteur matériel du crime, Nazario Coronel Martínez alias "Echamaya", a finalement ramené les enquêteurs sur la piste des policiers corrompus. Néanmoins, des vices de procédure ont entaché plusieurs dépositions et aucun mobile n'a pu être établi.

ATTENTATS MANQUÉS

Le Pérou aurait pu rejoindre le Mexique au rang des pays les plus meurtriers du continent si Danilo Bautista Hernández, présentateur de la station *Radio California* à Nueva Cajamarca (Nord-Ouest), n'avait échappé de justesse à un attentat par balles, le 23 novembre, après avoir été menacé de mort à deux reprises. Attribuant ces attaques à une organisation locale dont il avait critiqué la gestion à l'antenne, le Front de défense des intérêts de Nueva Cajamarca (FEDINC), le journaliste a vu sa plainte enregistrée par la police sous la qualification de "tentative de vol à main armée". Deux mois auparavant, Julio César Mendoza Escobar, autre présentateur d'un programme au nom prédestiné, "El matador" ("Le tueur"), sur *Radio Candela* à Yurimaguas (Nord-Est), menacé lui aussi

PÉROU

après des révélations sur une affaire de détournement de fonds, a faussé compagnie à temps à deux sicaires venus l'assassiner à son domicile. Rescapé d'un attentat à la bombe, le 30 novembre 2006, Elías Navarro, directeur de l'hebdomadaire *Línea Roja* et correspondant du quotidien national *La República* à Ayacucho (Sud), n'a pas cessé d'être la cible d'intimidations et de menaces constantes tout au long de l'année suivante. Enfin, cinq journalistes de Chiclayo (Nord-Ouest) ont essuyé des coups de feu, le 28 juin 2007, alors qu'ils couvraient une occupation de terres.

MARQUE DE FABRIQUE DE LA TERREUR

Le mois de novembre a été particulièrement sombre. Très exposée au narcotraffic et à la criminalité, la région de Huánuco (Centre) a été le théâtre de

fortes représailles contre la presse, souvent du fait de coccaleros exaspérés de se voir soupçonnés, à tort ou à raison, de collusion avec le trafic de drogue. Plus grave, le Sentier lumineux a refait parler de lui dans cette même région en revendiquant la diffusion, le 15 décembre à Aucayacu, d'une liste noire de personnes à abattre dont quatre journalistes : Ranforte Lozano et Segundo Ramírez, de *Radio Aucayacu*, Novel Panduro et Cirilo Velásquez, de *Radio Luz*. Rien n'indique que la guérilla maoïste, aujourd'hui démantelée en grande partie, ait été effectivement à l'origine de ces menaces. L'appellation "Sentier lumineux" peut, en effet, servir de couverture à des organisations criminelles. Telle une marque de fabrique de la terreur, le nom "Sentier lumineux" suffit à rappeler aux Péruviens une guerre civile qui a fait plus de 70 000 morts en vingt ans.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Superficie : 48 730 km².

Population : 9 615 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Leonel Fernández.

Le pays a connu un véritable regain de violence envers la presse, en 2007, avec une trentaine de cas de menaces et d'agressions. Les enquêtes sur des affaires de corruption et de narcotrafic exposent à de fortes représailles et le gouvernement tarde souvent à réagir. Néanmoins, la justice a enfin condamné des assassins de professionnels des médias et une dépénalisation des délits de presse a été soumise au Parlement.

L'année 2007 a témoigné d'un niveau de violence rarement atteint depuis l'époque où Joaquín Balaguer conduisait le pays d'une main de fer, dans les années 70. Au total, une trentaine d'agressions et de menaces contre des journalistes sont venues entacher un bilan jusqu'alors plutôt honorable. Destination touristique prisée, la République dominicaine reste également sujette à une corruption tenace et sa position géographique en fait un important point de passage du trafic de drogue. Gare aux médias qui se mêleraient d'un peu trop près de ce type d'affaires, d'autant que les représailles sont souvent le fait de fonctionnaires municipaux ou de policiers.

Révélatrice a été l'indifférence des autorités quand Manuel Vega, producteur du programme d'informations "Atacando" - diffusé sur la chaîne privée *Varo Visión* et la station *95.5 FM* -, a été menacé, en janvier, à de multiples reprises, d'être "brûlé vif", s'il continuait à parler du trafic de drogue dans ses émissions. Le journaliste a vu dans ces avertissements la main d'un compatriote condamné pour narcotrafic aux Etats-Unis et revenu au pays au terme de sa peine. Soutenu par le Syndicat national des travailleurs de presse (SNTP), Manuel Vega n'a pu compter sur la protection de la police régionale de Hato Mayor (Est), qu'il estime infiltrée par les trafiquants. Cette passivité s'est également vérifiée lors de l'attentat par balles contre le domicile de Héctor Abreu, présentateur de la station *Radio Azua* et correspondant de *Radio Enriquillo*, le 6 juillet à Tamayo (Sud-Ouest). Sans pouvoir émettre d'hypothèse sur l'identité de ses agresseurs, le journaliste a attribué l'épisode à ses commentaires à l'antenne sur la corruption et la criminalité locales.

La vindicte contre la presse peut aussi venir de la rue. Le 22 juin, dans la localité centrale de

Maimón, Marino Baéz, correspondant du quotidien *Listín Diario*, et Braddy Abréu, de la chaîne *Yuna Visión*, ont échappé de peu au lynchage de militants associatifs manifestant pour la distribution d'eau potable. Là encore, les forces de l'ordre ont fait preuve d'une coupable passivité et le gouvernement n'a pas cru bon de réagir plus avant. Les relations entre la presse et l'exécutif de Saint-Domingue ont viré à l'aigre lorsque Milton Pineda, éditorialiste et directeur de programmes de la radio *Z101*, un proche de l'opposition, s'est vu retirer, en septembre, l'escorte dont il bénéficiait depuis des menaces de mort et des tentatives d'attentat. Trois semaines plus tôt, une protection avait, en revanche, été accordée à Esteban Rosario, de la chaîne *Canal 55*, après une agression à l'arme blanche, le 31 août à Santiago de los Caballeros (Nord).

IMPUNITÉ EN LÉGER RECU

Malgré cette situation peu encourageante, deux assassinats de journalistes ont enfin connu leur épilogue judiciaire. Le 17 avril, trois anciens militaires ont été condamnés par la chambre pénale de la Cour d'appel de Saint-Domingue à trente ans de prison pour l'assassinat du directeur de *Revista Ahora*, Orlando Martínez... le 17 mars 1975, en pleine période répressive du régime de Joaquín Balaguer, dont la victime était un opposant. Le 19 décembre, la Cour suprême de justice a conclu à la responsabilité directe de l'ancien général Joaquín Pou Castro dans cet assassinat et confirmé à son encontre une peine de trente ans de réclusion. Une peine équivalente a été prononcée, en mai, puis confirmée en appel, en septembre, contre le chef de gang Vladimir Pujols alias "Vla" pour l'assassinat, le 14 septembre 2004, de Juan Andújar, correspondant du quotidien *Listín Diario* à Azua (ouest de Saint-Domingue). Son complice Juan Ricardo Muñoz Herrera a quant à

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

lui écopé d'une peine de cinq ans de prison, assortie d'une amende de 7 000 euros pour "conspiration". Un troisième assassin présumé, mineur au moment des faits, devrait comparaître devant une juridiction spéciale.

Enfin, la République dominicaine semble s'engager sur la voie de la dépénalisation des délits de

presse. Le 25 septembre, le député du Parti de la libération dominicaine (au pouvoir), Juan Julio Campos Ventura, a déposé une proposition de loi abolissant les peines de prison pour les délits de "diffamation" et d'"injure" et prévoyant des amendes sur la seule base du code civil. Le texte attend son inscription à l'ordre du jour de la session parlementaire.

URUGUAY

Superficie : 176 220 km².

Population : 3 331 000.

Langue : espagnol.

Chef de l'Etat : Tabaré Vázquez.

La “Suisse de l’Amérique latine” tient toujours l’un des meilleurs rangs du continent en matière de liberté de la presse. Le pays est même devenu pionnier en se dotant d’une législation sur les médias communautaires, qui associe l’administration et la société civile dans l’attribution des fréquences. Un exemple à suivre.

Il fait décidément plutôt bon être journaliste à l’est du Rio de la Plata, tant sont rares les attaques directes contre la presse. Les médias ont, certes, des difficultés à enquêter sur l’époque de la dictature militaire (1973-1985) ou, pour certains, à accéder à l’information officielle. Mais le pays échappe à l’extrême polarisation médiatique qui caractérise la région. Le seul cas sérieux d’agression et de menace a concerné, en 2007, le directeur de l’hebdomadaire *Señal de abierta*, César Casavieja. Mobilisé par une enquête de plus de six mois sur le transit maritime du trafic de drogue à Montevideo, le journaliste avait publié, en août 2006, la photo du narcotrafiquant présumé Amir Alial González, alias “El Turco”. Depuis, César Casavieja a été la cible de menaces de mort à répétition, ainsi que sa famille. Le 16 mars, Amir Alial González, remis en liberté, l’a agressé dans une rue de la capitale. Les trois policiers qui ont d’abord secouru le journaliste - tout en laissant filer son agresseur - l’ont ensuite menotté sous prétexte d’“outrage”. Le rapport de police a été curieusement modifié après l’incident.

Mais l’année 2007 restera surtout marquée par l’adoption d’une législation très novatrice en matière de médias communautaires, essentiellement des petites radios émettant sans fréquence

légale. De son élaboration à son contenu, le texte a associé l’administration et la société civile. Ce sont, en effet, l’Association mondiale des radios communautaires (AMARC), l’Association de la presse uruguayenne (APU) et la Centrale des travailleurs (PIT-CNT) qui ont élaboré la proposition de loi, transmise au Congrès en octobre 2005. Voté une première fois en juin par la Chambre des députés, puis en novembre par le Sénat, le texte a été adopté définitivement par la Chambre basse, le 12 décembre. En leur réservant un tiers des ondes disponibles, il octroie aux médias concernés le statut de “services d’intérêt public indépendants de l’État, fournis par des associations civiles à but non lucratif”. Cette clause constitue, avec “l’absence de prosélytisme politique ou religieux”, la condition à remplir pour obtenir le label communautaire. La législation instaure surtout un Conseil consultatif honoraire - composé de représentants de l’État, des universités publiques et privées, et des médias intéressés -, chargé d’attribuer les fréquences “par concours ouverts, publics et transparents” et non plus à la seule discrétion de l’État. Un recensement volontaire des radios communautaires doit être établi d’ici à mars 2008. Seul problème : il en existe environ 200 et toutes n’obtiendront pas leur fréquence.

VENEZUELA

Superficie : 912 050 km².
Population : 27 191 000.
Langue : espagnol.
Chef de l'Etat : Hugo Chávez.

Dans un contexte de polarisation politique et médiatique jamais atteint, l'exclusion du réseau hertzien de la chaîne RCTV, le 27 mai, et le référendum constitutionnel du 2 décembre, ont constitué les deux temps forts de l'année 2007. Le sort fait à RCTV pourrait même expliquer en partie l'issue négative du scrutin.

Le 27 mai 2007 à 23 h 59, *Radio Caracas Televisión* (RCTV), la plus ancienne et la plus populaire des chaînes du pays, a cessé d'émettre sur le réseau hertzien. Le média se savait en sursis depuis le 28 décembre 2006. Au prétexte du soutien de RCTV au coup d'État du 11 avril 2002, qui l'avait chassé du pouvoir pendant quarante-huit heures, le président bolivarien avait alors annoncé que la concession de fréquence de la chaîne, octroyée en 1987 pour une durée de vingt ans, ne serait pas reconduite à échéance. Les recours du média devant le Tribunal suprême de justice n'y auront rien fait. En l'absence de condamnation judiciaire grave durant sa précédente concession - et n'ayant jamais été condamnée pour sa "participation" au coup d'État de 2002 - la chaîne était légalement fondée à obtenir une reconduction de sa fréquence. Le coup d'État de 2002 était-il le motif réel de cette exclusion des ondes ? Deux faits, au moins, infirment cette thèse.

Également stigmatisée par le gouvernement pour avoir soutenu le putsch, et contrainte au renouvellement de fréquence à la même date que RCTV, la chaîne privée *Venevisión*, détenue par le magnat Gustavo Cisneros, a pu continuer à émettre. Craignant pour son avenir, la chaîne avait modifié sa ligne éditoriale en ralliant le discours officiel. Une voie également suivie par une troisième chaîne privée, *Telegen*. Autre aspect révélateur : en cédant sa fréquence hertzienne à une nouvelle chaîne de service public, *Televisora venezolana social* (*Tves*), RCTV a dû aussi lui concéder ses équipements et ses quelque 59 émetteurs implantés sur tout le territoire national. La mesure, dictée par le Tribunal suprême de justice deux jours avant l'expiration de la concession de RCTV, contrevenait à la loi sur les télécommunications de 2000 selon laquelle les fréquences sont propriété de l'État, quand les équipements appartiennent aux médias. La chaîne a déposé un autre recours sur ce point, aujourd'hui en attente d'examen.

Devenue *RCTV Internacional*, RCTV a pu reprendre

ses programmes sur le câble et le satellite, le 16 juillet, mais s'est immédiatement heurtée à l'ordre du gouvernement de les interrompre, faute d'être enregistrée comme "producteur audiovisuel national". La mesure n'avait jamais été appliquée aux autres chaînes internationales câblées diffusant au Venezuela, et notamment *Telesur*, la chaîne d'information latino-américaine lancée par Hugo Chávez en 2005. Obligé de donner raison sur ce point à RCTV, le Tribunal suprême de justice a autorisé la chaîne à poursuivre sa diffusion câblée, le 1^{er} août, jour où elle devait la suspendre. Dans l'intervalle, le gouvernement a annoncé son intention d'étendre aux réseaux câblés et satellites le système des "cadenas", qui permet au chef de l'État de réquisitionner toutes les antennes des médias audiovisuels hertziens pour des discours à durée indéterminée. En attendant, un réexamen du statut de RCTV sur le câble pourrait condamner la chaîne à une véritable fermeture.

OMNIPRÉSIDENTICE

Loin d'être une simple vengeance, l'affaire RCTV a surtout traduit un accaparement de l'espace médiatique par Hugo Chávez. Soutenu par Eleazar Díaz Rangel, directeur du principal quotidien national, *Últimas Noticias*, le président bolivarien a été le promoteur, en 2007, d'une soixantaine de journaux alternatifs et communautaires contre l'influence des quotidiens locaux proches de l'opposition. Il contrôle surtout la quasi-totalité du champ audiovisuel, soit une vingtaine de radios, les chaînes publiques *Venezolana de Televisión*, *Telesur*, *Vive TV*, *Asemblea Nacional*, *Tves* et l'opérateur téléphonique national CANTV. Recourant plus de 1 500 fois au système des "cadenas" entre janvier 1999 et novembre 2007, le président a dépassé les 900 heures d'antenne, auxquelles s'ajoutent pour la même période environ 1 000 heures cumulées de sa propre émission dominicale *Aló Presidente*, diffusée sur VTV. Outre quelques stations de radio, *Globovisión*, dont

VENEZUELA

la couverture se limite à Caracas et à ses environs, est devenue la seule chaîne hertzienne au ton critique vis-à-vis du gouvernement. Pour combien de temps ? Ses demandes d'extension de fréquence hertzienne ont toujours buté sur des refus. Sa diffusion d'une vidéo de la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II, en 1981, au moment même où Hugo Chávez critiquait son successeur, Benoît XVI, lui a valu, le 28 mai, une plainte du gouvernement pour "appel au meurtre" contre le chef de l'État ! La chaîne est également dans le collimateur de la justice administrative pour des diffusions de spots électoraux avant l'ouverture officielle de la campagne référendaire. Un reproche que n'ont pas eu à subir certaines chaînes publiques.

LE PAS DE TROP ?

Le référendum perdu du 2 décembre 2007 a peut-être fait écho à l'affaire RCTV, dont le sort a même été contesté parmi les soutiens du Président et au-delà, sur tout le continent. De nombreuses agressions de journalistes ont émaillé les manifestations, notamment étudiantes, qui ont scandé la campagne après celles provoquées, en mai, par la mise en sommeil de RCTV. Ces violences, comme la couverture du débat, ont mis en évidence l'état de polarisation malade d'une société, où les médias des secteurs public et privé sont devenus les symboles de camps politiques irréconciliables.

Le 15 octobre, Francia Sánchez, de RCTV *Internacional*, et Diana Carolina Ruiz, de *Globovisión*, ont subi des violences devant le Parlement sous l'œil impassible des forces de l'ordre. Le 25 octobre, toujours à Caracas, Paulina Moreno, de la

chaîne publique *TV Avila*, a été blessée par un explosif, et son équipe technique aspergée d'insecticide par des opposants à la réforme constitutionnelle. Le 20 novembre, la députée Iris Varela, membre du parti au pouvoir, a fait irruption dans les studios de la *Televisión Regional del Táchira (TRT)* à San Cristóbal (Ouest), où Gustavo Azócar présente son émission "Café con Azócar". La députée, qui s'estimait "outragée" par le journaliste, a refusé son offre de droit de réponse et brisé du matériel de la station. Eduardo Silvera, de la chaîne d'État VTV, et ses techniciens ont été victimes d'agressions d'opposants, le 29 novembre.

La polarisation a resurgi sur le contenu même de la réforme de la Constitution, décriée par certains partis proches du pouvoir. Deux articles du nouveau texte, rejeté par 51 % de "non", auraient pu marquer un revers irrémédiable pour la liberté de la presse en cas de résultat contraire. L'un d'eux aurait permis au chef de l'État de décréter l'état d'urgence illimité en se passant de l'aval du Tribunal suprême de justice. L'autre l'aurait autorisé, dans un tel cas de figure, à suspendre certaines garanties constitutionnelles, dont la liberté d'informer. La presse vénézuélienne dans son ensemble l'a échappé belle. Reste à savoir, comme s'en inquiètent déjà certains observateurs, si Hugo Chávez n'essaiera pas d'"obtenir par la loi ordinaire ce qu'il n'a pu atteindre avec la Constitution". Reste aussi à savoir quel usage sera fait de la liste de l'avocate Eva Golinger, établie le 25 mai, où figurent une trentaine de noms de personnes réputées proches de l'opposition et accusées d'être "à la solde de l'Empire américain", dont trois journalistes.



Le 27 septembre 2007, un soldat birman abat à bout portant le reporter japonais Kenji Nagai, à Rangoon.

Rapport annuel 2008

ASIE - PACIFIQUE

UNE ANNÉE DE CRISES : QUEL IMPACT POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ?

En 2007, le continent asiatique s'est transformé en champ de bataille pour les journalistes. Dix-sept d'entre eux ont été tués et près de six cents ont été agressés ou menacés de mort. Rien qu'au Pakistan, deux cent cinquante reporters ont été arrêtés par les forces de sécurité, après avoir été bien souvent matraqués. Ils couvraient les marches organisées contre le président Pervez Musharraf ou manifestaient eux-mêmes contre les restrictions qui leur étaient imposées dans le cadre de l'état d'urgence. Au Sri Lanka, plusieurs responsables du journal tamoul *Uthayan* ont vécu retranchés dans leur rédaction de peur d'être tués dans les rues de Jaffna par les paramilitaires qui y font régner la terreur. En Birmanie, les militaires chargés en septembre de rétablir l'ordre ont abattu un reporter japonais et fait la chasse aux cameramen et photographes birmanes.

Dans le même temps, l'Asie n'a jamais connu autant de chaînes de télévision, de radios, de sites Internet d'informations et de publications privées, qui tentent d'apporter aux populations une information dont elles ont longtemps été privées. Aujourd'hui, sept des dix quotidiens les plus diffusés dans le monde sont asiatiques et le continent concentre de loin le plus grand nombre d'internautes.

Qui aurait pu imaginer que des images d'exécutions publiques en Corée du Nord seraient un jour diffusées sur des chaînes internationales ? Qui s'attendait à voir des dizaines de journalistes birmanes faire sortir du pays, en cachette, des témoignages de victimes des exactions de la junte au pouvoir ? Et pourtant, les autorités continuent de faire leur possible pour restreindre l'accès aux régions sensibles. Impossible, par exemple, pour les journalistes de se rendre sur les lieux d'affrontements entre l'armée et les Tigres tamouls au Sri Lanka, dans les zones tribales coincées entre le Pakistan et l'Afghanistan, ou dans certains villages chinois ou tibétains agités par des manifestations.

CONTRE-ATTAQUES AUTORITAIRES

Pour contrer l'émergence de médias libres, les dictateurs et autres présidents autoproclamés ont fait preuve de brutalité et de mauvaise foi. Maître du genre, Pervez Musharraf s'est présenté comme le "dernier rempart de la démocratie" tout en laissant ses services secrets enlever et torturer des journalistes. Pervez Musharraf a fait interdire toutes les chaînes de télévision et les radios privées en novembre. Le tyran de Pyongyang, Kim Jong-il, a joué l'apaisement avec la communauté internationale à propos du nucléaire tout en permettant les abus les plus scandaleux pour empêcher les Nord-Coréens d'entrer en contact avec l'étranger. Un homme a été fusillé pour avoir téléphoné à l'étranger du pays et les radios internationales en coréen et les stations dissidentes installées à l'étranger ont été systématiquement brouillées.

Cette déferlante d'images accablantes pour les gouvernements en place a suscité des contre-attaques très virulentes. Au Bangladesh, le gouvernement intérimaire, confronté à des manifestations, a ordonné aux chaînes indépendantes de supprimer de leurs grilles de programmes leurs bulletins d'information et leurs talk-shows.

En Chine populaire, la préparation du 17^e Congrès du Parti communiste, en octobre, a été l'occasion pour le Département de la propagande, rebaptisé Département de la publicité, de rappeler à l'ordre les médias libéraux et de fermer des milliers de sites, blogs et forums de discussion. Aucune des promesses faites par les autorités pour obtenir les Jeux olympiques de 2008 n'a été tenue. Au moins 180 journalistes étrangers ont été arrêtés, brutalisés ou surveillés en Chine, alors qu'un officiel avait déclaré au moment de l'attribution des JO en 2001 : "La liberté de la presse sera totale." Et quinze journalistes et cyberdissidents chinois ont été arrêtés en 2007 pour "incitation à la subversion" ou "diffusion de secrets d'Etat".

Le parti unique au Viêt-nam a tenté de décapiter les mouvements d'opposition, notamment les publications clandestines nées en 2006. Une dizaine de journalistes et cyberdissidents ont été condamnés à des peines de prison en 2007. Tandis qu'en Malaisie, le ministère de la Sécurité intérieure a mené la vie dure aux rédactions et a été à l'origine de l'arrestation de plusieurs blogueurs et éditorialistes d'opposition.

ATTENTION AUX TABOUS

Critiquer la famille royale en Thaïlande, soulever le problème du poids de la religion en Afghanistan, s'opposer à Lee Kwan Yew l'homme fort à Singapour ou dénoncer la corruption des proches du chef du gouvernement Hun Sen au Cambodge, tout cela peut coûter cher. Les journalistes asiatiques sont souvent

contraints à l'autocensure. La loi prévoit de longues peines de prison, et parfois la peine de mort, pour ceux qui s'aventurent à briser les interdits religieux, politiques ou sociaux.

En 2007, dans le nord de l'Afghanistan, un jeune journaliste en a fait l'amère expérience. Il a été arrêté pour "blasphème" et condamné à mort, tandis que le Conseil des mollahs faisait pression sur les autorités pour que le contenu des chaînes privées soit davantage contrôlé. Au Bangladesh, un caricaturiste a été emprisonné pour un jeu de mots innocent sur le prophète Mahomet. A Bangkok, un blogueur a été arrêté pour avoir mis en ligne un commentaire sur la famille royale. Enfin, plusieurs reporters cambodgiens ont été contraints de quitter le pays après avoir enquêté sur le trafic de bois qui enrichit des proches du chef du gouvernement.

L'emprisonnement des journalistes et des cyberdissidents est utilisé, notamment par les gouvernements communistes, pour punir les voix critiques et intimider le reste de la profession. Le Birman U Win Tin est le plus âgé des journalistes emprisonnés dans le monde. Et cinquante-cinq reporters et internautes ont été arrêtés en Chine depuis que le pays s'est vu attribuer les Jeux olympiques en 2001. Au total, près des deux tiers des professionnels des médias emprisonnés dans le monde le sont en Asie.

LA CENSURE S'ÉTEND AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Chine est sans nul doute le pays le plus en pointe dans la censure et la répression des nouveaux moyens de communication. Les cybercenseurs ont continué de s'en prendre aux sites d'informations comme l'a montré le rapport "Voyage au cœur de la censure d'Internet", publié en 2007 par Reporters sans frontières, sur la base du témoignage d'un technicien chinois. Les différentes administrations étatiques ont imposé un contrôle strict sur les contenus en ligne.

Fort de ce succès, le gouvernement a étendu son emprise aux blogs, dont les principaux hébergeurs ont été contraints de signer un pacte d'autodiscipline en 2007. Les sites d'informations indépendants, basés à l'étranger, comme la plate-forme Boxun, ont été victimes de violentes attaques de hackers venant de Chine.

Les dissidents chinois et vietnamiens ont tout de même continué à utiliser Internet et les nouvelles technologies pour briser l'étau qui les enserre. Le militant Hu Jia a été arrêté fin décembre quelques semaines après avoir témoigné devant le Parlement européen grâce à sa webcam. Il était assigné à résidence depuis près d'un an. A Hanoi et à Hô Chi Minh-Ville, des journalistes, avocats et syndicalistes ont été arrêtés pour avoir mis en ligne des documents critiques envers le gouvernement. Avant son interpellation, l'avocat Nguyen Van Dai écrivait sur son blog nguyenvandai.rsfblog.org. Malgré les filtres et la surveillance, les forums de discussion en vietnamien sont remplis de commentaires politiques, et les dissidents utilisent Skype, paltalk ou Facebook pour communiquer.

LA MENACE TERRORISTE

La multiplication des attentats-suicides par les adeptes d'Al-Qaïda a créé de nouveaux dangers pour les médias, obligés de suivre au plus près des personnalités et de couvrir des événements sensibles. Deux reporters pakistanais ont ainsi été tués en 2007. L'un lors du premier attentat-suicide contre Benazir Bhutto à Karachi, l'autre par un kamikaze qui visait le ministre pakistanais de l'Intérieur.

Après avoir égorgé le guide et le chauffeur afghans de Daniele Mastrogiacomo, les hommes du mollah Dadullah ont obtenu en échange de la libération de l'envoyé spécial italien celle de plusieurs chefs taliban incarcérés. Un précédent qui n'a fait qu'accroître encore les risques encourus par les journalistes dans le sud et l'est du pays. L'assassinat de Zakia Zaki, directrice respectée de la *Radio de la Paix*, a plongé la profession dans la stupeur. Une enquête bâclée n'a pas permis d'identifier ses auteurs.

Au Népal, ce sont les groupes armés défendant les droits des populations du Sud, les Madhesi, qui ont imposé la terreur. Une centaine de journalistes ont été agressés, menacés, obligés de fuir la région, sous la menace. Les militants Madhesi ont affiché dans certaines villes des listes de journalistes à abattre.

L'IMPUNITÉ ENCORE ET TOUJOURS

Au Sri Lanka, les autorités ont systématiquement entravé les enquêtes concernant des affaires de presse. Alors que des suspects ont été désignés ou que des indices déterminants ont été réunis dans les assassinats de deux employés du journal Uthayan ou celui de Sivaram Dharmeratnam, directeur de Tamilnet

en 2005, la police n'a pas tenté d'en savoir plus. Au Pakistan, les autorités ont refusé de dévoiler les conclusions de deux enquêtes sur l'enlèvement et l'assassinat de Hayatullah Khan, journaliste originaire des zones tribales. Et sa veuve a été tuée en 2007, comme pour la punir d'avoir demandé justice dans cette affaire qui implique les services secrets.

Dans de rares cas, l'obstination d'un juge a permis d'inverser le cours de l'histoire. En Australie, un magistrat a reconstitué dans le détail l'assassinat de cinq reporters au Timor en 1975. Sur la base de dizaines de témoignages, dont celui de l'ancien Premier ministre australien, le juge a conclu à un crime de guerre commis par les troupes indonésiennes. Mais Jakarta a tout de suite rejeté ces conclusions, prolongeant l'impunité des militaires accusés d'atrocités au Timor.

Aux Philippines, Nena Santos, courageuse avocate de la journaliste assassinée Marlene Esperat, a réussi à faire que la justice s'intéresse aux commanditaires du crime. Ce qui n'a pas empêché deux journalistes d'être, à leur tour, assassinés en 2007 par des tueurs à gages au service de politiciens corrompus.

Vincent Brossel
Responsable du bureau Asie-Pacifique



AFGHANISTAN

Superficie : 652 090 km².

Population : 31 057 000.

Langues : pachtou, dari, ouzbek et environ trente autres langues et dialectes.

Chef de l'Etat : Hamid Karzaï.

Déstabilisé par une guerre civile de plus en plus violente, l'Afghanistan peine à protéger les journalistes. Les taliban ont kidnappé puis assassiné deux collaborateurs d'un envoyé spécial italien et attaqué les installations de plusieurs médias. La justice a condamné à mort un jeune journaliste pour "blasphème" et les forces de sécurité ont harcelé les journalistes les plus critiques.

En mars 2007, les hommes du mollah Dadullah, l'un des commandants taliban les plus redoutés, ont égorgé Sayed Agha et Adjmal Nasqhandi, chauffeur et guide du reporter italien Daniele Mastrogiacomo, après les avoir jugés pour "espionnage". Le reporter de *La Repubblica* a eu la vie sauve grâce à l'intervention de son pays qui a négocié la libération de plusieurs chefs taliban en échange de la sienne. Il avait été arrêté alors qu'il enquêtait dans la région de Helmand (Sud) où les taliban sont très actifs.

Le sort réservé aux collaborateurs afghans de ce reporter étranger illustre les graves dangers encourus par les journalistes présents dans le Sud et l'Est du pays où les combats ont fait plusieurs milliers de morts en 2007. Un envoyé spécial britannique qui avait travaillé avec Sayed Agha a dressé le même constat après la mort du jeune homme : "Sayed était un homme fin, réactif et poli (...). Il était impossible de réaliser des interviews sans l'accès que ses origines tribales lui permettaient. Mais ce travail comporte un grand risque."

Maîtres de plusieurs districts, les hommes du mollah Omar, le principal dirigeant des taliban, ont arrêté une dizaine de journalistes en 2007. Au début de l'année, une équipe de la chaîne *Al-Jazira* et deux reporters pakistanais, ont été retenus par les taliban, avant d'être rapidement relâchés. Les taliban ont multiplié les attaques sur les médias, y compris des tirs de roquettes sur la station de radio *Mili Paygham* ("Message national" en pachtou) située dans la province de Logar (Est).

LA DIRECTRICE DE LA RADIO DE LA PAIX ASSASSINÉE

L'assassinat de Zakia Zaki, directrice de la radio *Sada-e-Sulh* (Radio de la Paix) et figure emblématique du journalisme afghan, a traumatisé la profes-

sion. Dans la nuit du 5 au 6 juin, des inconnus ont pénétré chez elle. Ils l'ont tuée de sept balles, sous les yeux de son fils âgé de deux ans. La police a arrêté six suspects, avant d'en relâcher quatre, faute de preuves. Les autorités ont accusé les taliban d'être les auteurs de l'assassinat, mais la famille et les amis de Zakia Zaki ont pointé leur doigt vers des notables locaux, notamment d'anciens chefs de guerre, que la journaliste dénonçait dans ses programmes consacrés aux droits de l'homme. Après avoir lancé la première radio libre, avant même la chute des taliban en 2001, Zakia Zaki était devenue membre de l'Assemblée constituante en 2003.

Quelques semaines après l'assassinat de Zakia Zaki, Farida Nekzad, rédactrice en chef de l'agence de presse indépendante afghane *Pajhwok*, a été menacée de mort par des inconnus qui lui promettaient le même sort que la directrice de radio. Farida Nekzad enquêtait sur le meurtre de sa collègue.

L'assassinat de Zakia Zaki est survenu dans un climat extrêmement tendu entre l'équipe de *Sada-e-Sulh* et certains responsables politiques locaux. L'un des journalistes de la station, Abdul Qudoos, a été libéré début février après près de onze mois de détention provisoire. Il avait été arrêté à la suite d'une plainte pour "tentative de meurtre" déposée par la députée Samia Sadat. A sa libération, un conseil des anciens lui a demandé de ne pas faire de déclarations à la presse et de ne pas demander de réparations à la parlementaire. Samia Sadat a été la rivale politique de Zakia Zaki lors des dernières élections législatives. Elle avait d'ailleurs tenté de fermer cette radio qu'elle considérait comme un instrument de propagande au service de ses adversaires politiques.

La police n'a jamais complètement éclairci l'assassinat, fin mai, de Shakiba Sanga Amaj, une jeune



AFGHANISTAN

présentatrice populaire du programme “Da Gudar Ghara” de la chaîne en pachtou *Shamshad TV*. Elle réalisait également des reportages. Les autorités et ses proches ont privilégié la piste familiale, accusant des membres de son entourage d’avoir engagé un tueur pour punir la jeune femme qui avait refusé de se marier.

UN JOURNALISTE CONDAMNÉ À MORT ET DES REPORTERS INDÉPENDANTS ARRÊTÉS

Pour la seconde fois depuis la chute des taliban en 2001, un journaliste a été condamné pour “blasphème”. Arrêté en octobre 2007 à Mazar-e-Charif, l’étudiant en journalisme Sayed Perwiz Kambakhsh a été condamné à la peine de mort, le 22 janvier 2008, à l’issue d’un procès à huis clos et sans avocat. Il a été reconnu coupable de “blasphème et diffusion de propos diffamatoires à l’encontre de l’islam” pour avoir imprimé et distribué à des amis un texte trouvé sur Internet sur le rôle assigné aux femmes dans le Coran. Cette condamnation, réclamée par le Conseil des Mollahs, cherchait également à intimider le frère de la victime, le journaliste Sayed Yaqub Ibrahim, connu pour ses enquêtes sur les autorités de la région de Balkh (Nord).

Souvent critiqué, le gouvernement n’a pas hésité à prendre des mesures controversées contre des médias. En janvier, le journaliste indépendant Tawab Niazi a été arrêté par les services secrets, pour avoir été en contact avec un porte-parole des taliban. Il a été condamné dans la foulée à un an de prison ferme à l’issue d’un procès expéditif. Suite aux pressions, les autorités l’ont libéré en août.

De son côté, le procureur de Kaboul s’est attaqué à *Tolo TV*. En avril, une cinquantaine de policiers se sont rendus dans les locaux de la chaîne pour interpellier le journaliste Hamed Haidary ainsi que le responsable de la chaîne. Le procureur les accusait d’avoir déformé ses propos dans un bulletin d’information diffusé le jour même. Face à la résistance des journalistes, les policiers ont renoncé.

Puis, en juillet, les services secrets ont arrêté Mohammad Asif Nang, rédacteur en chef de la revue *Jirga de paix*, et Kamran Mir Hazar, journaliste de la radio *Salam Watandar* et responsable du

blog *kabulpress.org*. Ils ont été libérés sous caution. Après une seconde arrestation, Kamran Mir Hazar a décidé de fuir le pays.

PAS DE NOUVELLE LOI SUR LES MÉDIAS

En décembre, le chef de l’Etat a refusé de signer la loi sur les médias - pourtant protectrice de la liberté de la presse -, adoptée par le Parlement en mai. Les débats ont été vifs au sein de l’Assemblée et du gouvernement. Des députés, pour la plupart d’anciens chefs de guerre, ont fait front pour renforcer le contrôle sur les médias au nom du “respect des valeurs islamiques”. L’un des chefs du parti islamiste Hezb-i-islami a affirmé que “ces programmes et ces photos de femmes à moitié dévêtues sont comme un poison que l’on répand dans notre société et donnent un prétexte aux gens pour passer du côté des ennemis du gouvernement”.

La mobilisation des médias a permis d’empêcher l’adoption d’articles de loi rétrogrades. En marge des débats, Abdoul Jabar Baryal, l’un des responsables de la chaîne privée *Ariana*, a affirmé que “l’esprit de modernité et de liberté échappe à ce gouvernement d’ex-communistes et de moudjahidin qui veulent que les médias deviennent une machine à propagande.” Finalement, le chef de l’Etat a refusé de signer la loi, prétextant qu’elle était anticonstitutionnelle.

Par ailleurs, de plus en plus embarrassées par l’effet sur l’opinion de bavures entraînant la mort de civils, les militaires étrangers présents en Afghanistan ont, à plusieurs reprises, tenté d’empêcher la presse de travailler. En mars, des soldats américains ont effacé les clichés de reporters afghans, notamment de l’agence *Associated Press*, qui couvraient la mort de civils tués par des Marines, dans l’Est. En mai, Claire Billet, une journaliste française de l’agence indépendante *Hamsa Press*, a été accusée par les forces de l’OTAN d’avoir filmé sans autorisation des convois militaires. En avril, elle avait été interpellée et interrogée par des agents de sécurité privés, travaillant pour l’armée américaine, à Kaboul. Les journalistes afghans et étrangers se voient régulièrement interdire par des soldats de la Coalition internationale en Afghanistan le droit de prendre des images de leurs activités.

AUSTRALIE

Superficie : 7 741 220 km².

Population : 20 560 000.

Langue : anglais.

Chef du gouvernement : Kevin Rudd.

La fin du long règne du Premier ministre conservateur John Howard, largement battu aux élections de novembre, a été marquée par une contestation grandissante de la presse. Une coalition de médias, Australia's Right to Know, s'est même créée pour dénoncer le manque de transparence de l'administration. Tandis que la protection des sources et de la confidentialité des communications ont de nouveau été menacées.

Pendant la campagne pour les élections législatives, la coalition Australia's Right to Know a montré que de nombreuses informations n'étaient pas accessibles à la presse et au public : au moins 1500 décrets et décisions de justice entravent ce droit. L'un des animateurs de cette campagne, John Hartigan, président de News Limited, a expliqué que des journalistes de son groupe s'étaient vu interdire l'accès à des informations contenues dans un audit sur les dépenses d'hommes politiques, ou encore la liste des restaurants sanctionnés par les autorités sanitaires ou le classement des hôpitaux selon la qualité de leurs soins. Quelques jours après son élection, le leader travailliste Kevin Rudd a promis des améliorations concrètes dans l'accès aux informations publiques.

La protection des sources journalistiques n'a pas non plus été garantie en 2007. En juin, deux journalistes de Perth ont été menacés de peines de prison s'ils ne révélaient pas comment ils avaient obtenu un rapport confidentiel d'une commission anticorruption. Leur journal, *The West Australian*, avait mis en cause un homme politique.

Certains articles de la Loi sur les télécommunications et des lois antiterroristes, adoptées par la majorité de John Howard, menacent aussi la confidentialité des sources des journalistes. Les procédures prévues pour les écoutes téléphoniques, par exemple, peuvent mettre en danger l'indépendance de la presse lorsqu'elle souhaite couvrir des affaires de terrorisme et de crime organisé.

DES RELATIONS TENDUES ENTRE LES AUTORITÉS ET LA PRESSE

Par ailleurs, certaines peines prévues par les lois antiterroristes sont tout simplement scandaleuses. Un journaliste risque jusqu'à cinq ans de prison s'il interviewe une personne suspectée de terro-

risme. Les journalistes enquêtant sur ces affaires peuvent être arrêtés par la police, quand ils rendent publics des noms de suspects. Selon la loi, les reporters n'auront pas le droit de refuser de révéler leurs sources dans des affaires de terrorisme. Et les forces de l'ordre pourront perquisitionner les médias à la recherche de preuves.

Les relations entre les autorités locales et la presse, souvent en situation de monopole dans les Etats, sont parfois très tendues. En mai, le gouvernement de l'Etat de l'Australie-Occidentale a exercé un chantage sur la direction du journal *The West Australian*. Le ministre de la Justice a menacé de faire retirer la publicité publique accordée au quotidien, dont la ligne éditoriale est très critique envers le gouvernement local, et de ne pas appliquer la loi sur la protection du secret des sources (shield law) si le directeur de la rédaction n'était pas licencié. De son côté, le chef du gouvernement de cet Etat a, devant le Parlement, menacé personnellement le directeur de la rédaction qu'il a qualifié de "malhonnête", "immature" et de "problème pour l'Etat". Le directeur de *The West Australian* a rejeté les attaques : "Chaque gouvernement aimerait avoir des médias dociles qui recyclent seulement la version gouvernementale des événements. Mais ce n'est pas la manière dont *The West Australian* ou tout autre média crédible travaille."

Les médias communautaires très influents dans le pays sont parfois victimes des soubresauts de l'actualité de leurs pays d'origine. En janvier, la rédaction de l'hebdomadaire *Al-Furat*, destiné à la communauté irakienne, est menacée de mort dans des messages sur le répondeur téléphonique du directeur. L'inconnu a également affirmé qu'il "massacrerait" le directeur, Hussein Khoshnow, ainsi que "tous les Irakiens kurdes et chiites en Australie". Ces menaces sont intervenues après des prises de position en faveur de l'application de la peine de

AUSTRALIE

mort à l'encontre de Saddam Hussein. La police a mené une enquête qui n'a pas abouti.

JUSTICE POUR LES CINQ JOURNALISTES DE BALIBO ?

L'année 2007 aura été marquée par l'enquête menée par un officier de police judiciaire sur la mort de cinq journalistes britanniques, néo-zélandais et australiens en octobre 1975 au Timor oriental. Le juge a conclu le 16 novembre à un "crime de guerre" commis par l'armée indoné-

sienne dans lequel est impliqué l'ancien capitaine Yunus Yosfiah, devenu par la suite ministre en Indonésie. Sur la base de dizaines de témoignages, dont ceux controversés de l'ancien chef du gouvernement australien, le rapport d'enquête a montré très clairement que les reporters avaient été éliminés car ils étaient les témoins gênants de l'implication des Indonésiens dans l'invasion du Timor oriental. Le jour même de la publication du rapport d'enquête, l'Indonésie a réfuté les conclusions : "Cette cour a une portée très limitée et cette décision ne changera rien."



BANGLADESH

Superficie : 144 000 km².
Population : 144 460 000.
Langues : bengali, anglais.
Chef de l'Etat : Iajuddin Ahmed.

La baisse du nombre d'agressions et de menaces de mort a été éclipsée par des dizaines de cas d'arrestations, de mauvais traitements et de censure commis par l'armée contre des journalistes indépendants. Le gouvernement intérimaire et les militaires ont mis fin au chaos politique, mais au prix de violations graves de la liberté de la presse.

Le nombre de journalistes agressés ou menacés de mort par des militants politiques ou des délinquants a fortement diminué. En revanche, les interpellations ont fortement augmenté : près de 40 en 2007. Et l'armée, réel détenteur du pouvoir dans le pays, a commis de graves violations de la liberté de la presse visant à faire taire des journalistes indépendants. Le gouvernement n'a cessé d'affirmer que les médias avaient un rôle à jouer dans la lutte contre la corruption et les inégalités sociales, mais ces bonnes intentions ont été battues en brèche et, chose nouvelle, une autocensure s'est peu à peu imposée sur les sujets politiques. "Certains ont affirmé que les médias devenaient le Parlement en l'absence d'un gouvernement issu d'une élection. D'autres se sont félicités de l'émergence d'un quatrième pouvoir. Mais une chose manque dans les médias : des articles critiques envers l'administration actuelle. Ce qui indique clairement l'existence de censure et d'autocensure", a analysé l'organisation Bangladesh Centre for Development, Journalism and Communication (BCDJC), organisation partenaire de Reporters sans frontières, dans l'un de ses récents rapports.

LA CENSURE À CHAQUE SOUBRESAUT POLITIQUE

Le 11 janvier, jour de la proclamation de l'état d'urgence, les télévisions et les radios du pays se sont vu ordonner de ne plus diffuser leurs programmes d'information pendant deux jours. Fin août, confronté à des manifestations étudiantes, le gouvernement a interdit aux chaînes de diffuser des talk-shows et des émissions politiques. Des officiers des services de renseignements de l'armée ont appelé les responsables des rédactions pour les menacer de poursuites sévères, notamment en vertu de la State of Emergency Regulations. Les chaînes *CSB News* et *Ekushey TV* ont reçu l'ordre du Press Information Department de ne pas diffuser de reportages et commentaires

"provocants". Un responsable de la chaîne *ATN Bangla* a expliqué à Reporters sans frontières : "L'interdiction des talk-shows est une catastrophe. Alors que le Parlement n'existe plus, les émissions politiques sont le meilleur moyen pour les citoyens de commenter les décisions du gouvernement."

Les chaînes privées, de plus en plus populaires dans le pays, ont été les cibles principales de ces pressions. En septembre, le gouvernement a ordonné la suspension de *CSB News* dont les dirigeants auraient falsifié un document pour obtenir une fréquence en octobre 2006. La police a fermé la station. Mais cette décision était vraisemblablement liée à la diffusion d'images des manifestations de l'opposition, malgré les mises en garde des autorités. Selon le *Daily Star*, des membres du gouvernement ont même accusé la chaîne d'avoir incité les étudiants à manifester à Dacca.

La presse écrite a tenté de résister à ces pressions. En janvier, Mahfuz Anam, directeur du journal privé *Daily Star*, a indiqué, dans un éditorial : "Tant que nous ne recevrons pas un ordre écrit du gouvernement, nous le considérerons comme illégal. (...) Les amis de la démocratie ne font jamais taire la presse, seuls le font les autocrates. Le peuple du Bangladesh n'acceptera jamais les autocrates." Mais en septembre, la direction du *Prothom Alo* a été obligée de présenter ses excuses et de licencier le directeur adjoint de son supplément humoristique *Alpin*, sous la pression des religieux conservateurs. Le caricaturiste Arifur Rahman a été arrêté et la police a saisi tous les exemplaires du magazine accusé d'avoir "heurté les sentiments religieux de la population". Des autodéfes du journal ont été organisés devant une mosquée de la capitale. Arifur Rahman avait dessiné une petite image qui incluait un jeu de mots sur le nom du prophète Mahomet. Il se moquait gentiment de l'habitude qu'ont les habitants de certains pays



BANGLADESH

musulmans de mettre le nom Mahomet devant leur nom d'usage.

En 2007 encore, les quotidiens privés tels que *Prothom Alo*, *Inqilab*, *Amader Shomoy*, *Jugantor*, *Daily Star* ou *Shamokal* ont été victimes de harcèlement judiciaire. Près d'une centaine de plaintes en diffamation - délit puni de peines de prison -, ont obligé les journaux à employer de nombreux avocats pour éviter l'incarcération de leur directeur ou de leurs employés.

DES MILITAIRES TORTURENT DES JOURNALISTES

Plusieurs journalistes ont été torturés pour avoir enquêté sur les forces de sécurité. Tasneem Khalil, journaliste et blogueur (tasneemkhalil.com), a été détenu et maltraité en mai après avoir ouvertement critiqué l'armée pour l'étendue des exécutions extrajudiciaires. Egalement consultant de Human Rights Watch et collaborateur de CNN, il a été contraint de quitter le pays. Jahangir Alam Akash, correspondant du journal *Sangbad*, de la chaîne CSB News et de la radio allemande *Deutsche Welle* à Rajshahi, a été arrêté le 24 octobre par des militaires. Libéré sous caution le 19 novembre, il a témoigné de l'enfer vécu au sein d'un camp de l'armée : "Des officiers et des soldats m'ont torturé pendant plusieurs heures : des décharges électriques, des coups aux jambes. Je n'ai pas pu marcher pendant une semaine." Le journaliste avait enquêté sur l'exécution par l'armée d'un leader étudiant.

Agissant en vertu des lois d'exception, la police a arrêté en mars deux journalistes de Moulvibazar (Nord-Est) suite à des plaintes pour "diffamation" déposées par des politiciens locaux. De son côté, Asduzzaman Tipu, du *Daily Star*, a passé un mois en prison après avoir été faussement accusé d'extor-

sion de fonds. En août, lors de l'imposition du couvre-feu, pas moins de quinze journalistes ont été interpellés dans la même soirée, et une trentaine d'autres ont été battus par des policiers et des soldats déployés dans la capitale. Anis Alamgir, l'un des responsables de la rédaction de la chaîne privée *Baishakhi TV*, a été frappé par des soldats, tandis qu'un photographe du quotidien *Dinkal* a été sérieusement blessé par des policiers. Les autorités ont présenté leurs excuses, mais personne n'a été sanctionné.

En revanche, des suspects dans les meurtres de Gautam Das en 2005 et de Shamsur Rhaman en 2000 ont été arrêtés par les forces de sécurité. Et plusieurs politiciens, dont Shahidul Islam, ancien député de la région de Kushtia, responsables d'attaques contre des journalistes en 2006, ont été placés en détention.

Bien qu'affaiblis, les groupes djihadistes ont continué à menacer des journalistes. En mai, un groupe islamiste a menacé de s'en prendre au Club de la presse de Jatiya. Et en avril, une lettre incluant des menaces de mort a été adressée à un journaliste du quotidien *Bhorer Kagoj*, à Chittagong (Sud-Est) par des extrémistes.

Enfin, si aucun journaliste n'a été tué en 2007 pour ses activités professionnelles, les autorités n'ont pas complètement fait la lumière sur les circonstances de la mort, en mars, de Jamal Uddin, correspondant de l'agence de presse *Abas* et du journal local *Dainik Giri Darpan*, à Rangamati (Sud-Est). Selon les enquêteurs, il s'agit d'un suicide. Mais d'après le président du Club de la presse de Rangamati, le corps du journaliste portait de nombreuses marques de coups et a été retrouvé allongé, au pied d'un arbre, une corde autour du cou.



BIRMANIE

Superficie : 676 580 km².
Population : 52 400 000.
Langue : birman.
Chef de l'Etat : Général Than Shwe.

Confrontée pour la première fois depuis 1990 à un large mouvement de protestation, la junte militaire a répondu en tirant sur la foule. Un reporter japonais a été tué, une quinzaine de reporters birmans ont été arrêtés pour avoir collecté des témoignages sur la répression et Internet a été coupé pendant deux semaines. Le retour au calme s'est accompagné d'un renforcement de la censure.

Les manifestations populaires, menées par les moines bouddhistes en août et en septembre 2007, ont ébranlé le pouvoir militaire en place depuis plus de quarante ans. La junte, pourtant sous pression de la communauté internationale, a répondu par la violence : au moins cinquante morts, des milliers d'arrestations et un climat de peur et de délation. Après quelques semaines de flottement au cours desquelles le monde s'est enthousiasmé pour cette "Révolution de Safran" très médiatisée, les militaires ont pris des mesures radicales. Un reporter japonais, Kenji Nagai, présent au cœur de la foule, caméra à la main, a été tué par un militaire le 27 septembre. Internet a été coupé, tandis qu'une quinzaine de journalistes birmans ont été arrêtés. Entrés dans le pays grâce à des visas de tourisme, les correspondants des médias internationaux ont été surveillés de près.

De nombreux journalistes birmans ont couvert clandestinement les manifestations. Une quinzaine d'entre eux ont été arrêtés, suspectés d'avoir envoyé à l'étranger des images des marches et de la répression. Ce fut le cas de Win Ko Ko Latt, reporter au *Weekly Eleven Journal*, de Nay Linn Aung, du *7-Days Journal*, et du cameraman Min Htin Ko Ko Gyi, emprisonnés à Rangoon. De son côté, Ko Thu Ya Soe, un photographe qui travaillait pour l'agence européenne EPA, a été obligé de se cacher pendant plusieurs semaines après avoir pris de nombreux clichés des manifestations. Quand les forces de sécurité n'arrivaient pas à mettre la main sur leur proie, ils interpellaient des membres de leur famille. Khin Mar Lar, la femme du réalisateur de documentaires Nyein Thit, a passé plus de dix jours en détention près de Mandalay. Ancien prisonnier politique, Nyein Thit a été obligé de se cacher pendant plusieurs semaines.

En solidarité avec les manifestants, une dizaine de publications privées ont préféré ne pas paraître

plutôt que de publier des informations officielles. D'autres titres ne sont pas parus, de peur de ne vendre aucun exemplaire. La censure militaire leur interdisait à tous de parler des événements de manière indépendante. La population birmane s'en est remise, encore une fois, aux radios internationales BBC, RFA, VOA, et à la radiotélévision *Democratic Voice of Burma*. Malgré les interdits, le pays a connu un boom spectaculaire des antennes satellitaires. Plus d'un million de foyers en seraient désormais équipés pour suivre les feuilletons chinois, le football européen mais aussi les chaînes internationales comme *Al-Jazira* et la BBC, très populaires en Birmanie.

Des artistes, intellectuels, comiques et chanteurs, soupçonnés d'avoir soutenu les moines rebelles ont été arrêtés ou menacés. Comme, par exemple, l'écrivain Maung Yan Paing, le poète et chanteur Ye Lwin, le comédien Zargana, surnommé le "Charlie Chaplin" birman, et les comiques Moustache Brothers, de Mandalay. En novembre, les autorités ont interdit la distribution d'un enregistrement vidéo d'un spectacle de la troupe de comiques "Say Young Sone". Le même mois, un rappeur birman a été interpellé par la police pour avoir rendu hommage aux moines pendant un concert.

LES MILICIENS DE LA JUNTE

La junte a pu compter sur le soutien de l'Union Solidarity and Development Association (USDA, milice du régime) et des gangs baptisés "Masters of Force" qui, armés de pelles et de barres de fer, et circulant dans des camions de l'armée, ont terrorisé manifestants et journalistes. Dès les premières marches, mi-août, des correspondants de médias étrangers ont été bousculés et insultés. Dans la foulée, les autorités ont coupé les lignes téléphoniques de nombreux militants et journalistes, notamment la correspondante de l'Agence France-Presse et

BIRMANIE



la freelance May Thingyan Hein. “Les hommes en civil qui font régner la peur autour des manifestations nous empêchent de travailler. Il est difficile de prendre le risque d’être arrêté pour une photo”, a expliqué un reporter birman d’un média étranger.

Après le 20 août, le commandement militaire de Rangoon a interdit aux journalistes de prendre des clichés des manifestations et ordonné la destruction des appareils et caméras confisqués aux contrevenants. Selon le journaliste belge Thierry Falise présent à Rangoon, les forces de sécurité ont ensuite reçu l’ordre de tirer sur les personnes qui prenaient des images de la répression. Ce qui aurait conduit à la mort de Kenji Nagai...

Déstabilisées dans un premier temps, les forces de sécurité ont rapidement fait la chasse aux preneurs d’images. Selon plusieurs témoignages recueillis auprès de personnes arrêtées puis relâchées, les policiers interrogeaient tout le monde sur le nom des “cameraman”, faisait allusion aux journalistes qui travaillent clandestinement pour les médias étrangers ou la chaîne *Democratic Voice of Burma*, basée en Norvège. De peur d’être identifiés, de nombreux photographes et cameraman ont cessé toute activité. Certains ont même abandonné leur matériel professionnel et pris le chemin de l’exil.

INTERNET COUPÉ

En octobre et novembre 2007, les internautes birman n’ont pu se connecter que quelques heures par jour à Internet. Le régime a ordonné aux deux fournisseurs d’accès de couper le Réseau afin de limiter les échanges entre la population birmane et le reste du monde. La junte visait à empêcher la diffusion de témoignages sur des sites de partage (YouTube, Dailymotion, Flickr). Cette coupure du Web a isolé le pays, ne laissant place qu’à la rumeur, et aux rares images des médias étrangers.

Bien entendu, la junte a strictement réglementé la vente des publications étrangères dans le pays. Les magazines *Time*, *Newsweek* et des journaux thaïs ont disparu des kiosques pendant quelques semaines. Et fin décembre, les autorités birmanes ont

multiplié par 167 le prix de la licence (passant de 6 000 kyats à un million de kyats, c’est à dire de 5 à 800 dollars) pour posséder une parabole. Cette décision visait tout particulièrement DVB TV dont le directeur-adjoint a déclaré à Reporters sans frontières : “La junte militaire connaît le pouvoir de l’image. Et ils n’ont pas l’intention de laisser DVB TV et les chaînes internationales devenir la principale source d’informations en Birmanie. Même si 90% des propriétaires de paraboles n’ont pas de licences, cette décision est peut-être le premier pas d’une reprise en main”.

Après la répression, la junte militaire a tout fait pour donner l’impression d’un retour au calme. Mais, derrière les images lénifiantes de foules rassemblées pour soutenir la junte, le Bureau de la censure, dirigé par un militaire, n’a pas hésité à sévir. Mi-novembre, l’hebdomadaire *News Watch* a été interdit pendant une semaine après avoir choisi des photos qui ont déplu aux militaires. Une dizaine de journalistes suspectés de sympathie avec les mouvements de protestation ont également été interdits de publier des articles ou d’être interviewés dans la presse. Il s’agit notamment du journaliste sportif Zaw Thet Htwe, du dessinateur Au Pi Kyee ou de l’écrivain Pe Myint.

Les médias gouvernementaux ont déversé leur propagande, mettant en première page les actions des chefs de la junte. Les manifestants, présentés comme des agitateurs de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) au service de puissances étrangères, ont été accusés de fomenter des violences. Les médias favorables à la junte ont accusé la presse étrangère de créer du désordre. Alors qu’il cultivait depuis des années le goût du secret, le général Than Shwe est apparu à plusieurs reprises à la télévision nationale pour tenir des discours très durs envers l’opposition. En décembre, dans une allocution devant les élèves d’une académie militaire, il les a exhortés à être prêts à “sacrifier leur vie pour défendre l’État”. Et les chaînes de télévision gouvernementales ont dénigré le travail des médias étrangers, notamment la BBC, RFA et VOA, accusés de vouloir “déstabiliser le pays.” Les médias ont reçu l’ordre de vanter le retour à la normalité et les avancées économiques du pays.

BIRMANIE



U WIN TIN, EMPRISONNÉ DEPUIS 1989, APPELLE À RÉSISTER

Le plus célèbre des journalistes birmans, U Win Tin, n'a toujours pas bénéficié de la libération anticipée à laquelle il a droit depuis 2005. A l'occasion de son 77^e anniversaire en mars 2007, il a lancé un appel à la résistance contre le régime militaire qui l'emprisonne depuis juillet 1989. "Tous les prisonniers politiques doivent être libérés et le Parlement démocratique doit être réuni. Nous ne devons pas abandonner ces demandes", a confié U Win Tin à l'un de ses proches qui est autorisé à lui rendre visite. Quelques jours auparavant, le directeur général des prisons avait rendu visite à U Win Tin. Le journaliste lui a fait valoir ses droits de prisonnier politique : "Je ne vais pas vous supplier de me libérer. C'est mon droit d'être libéré car j'ai purgé 18 de mes 20 ans de prison. Je dois pouvoir profiter d'une libération anticipée." Mais le directeur général lui a répondu qu'il ne pouvait pas en bénéficier car il n'avait pas travaillé pendant sa détention. U Win Tin lui a répondu qu'en tant que prisonnier politique, il ne pouvait être contraint au travail en détention.

Depuis sa cellule, U Win Tin, lauréat du prix Reporters sans frontières 2006, a également défendu le principe "Suu Hlut Twe" : libération d'Aung San Suu Kyi et des prisonniers politiques (Suu), réunion du Parlement élu en 1990 (Hlut) et Dialogue politique (Twe). "Ma vision, mes opinions

et mes principes n'ont pas changé", a expliqué le journaliste qui a appelé les militants démocrates à résister à la répression.

En 2007, il a été contraint de suivre un traitement pour des problèmes de tension artérielle et d'inflammation de la prostate. Bien qu'il soit ausculté deux fois par mois par un médecin de la prison, U Win Tin dépend de l'aide de ses proches qui lui apportent régulièrement des médicaments et de la nourriture. Après dix-huit années de détention, sa santé s'est considérablement dégradée.

NEUF JOURNALISTES EMPRISONNÉS

Au 1^{er} janvier 2007, huit autres journalistes birmans étaient également emprisonnés. Ko Aung Gyi, ancien responsable de la rédaction du magazine sportif 90 minutes, est suspecté d'avoir collaboré avec la radio-télévision *Democratic Voice of Burma*. Ko Win Maw et Ko Aung Aung, deux autres collaborateurs clandestins de ce média, sont derrière les barreaux.

L'année 2007 avait commencé par des libérations. En janvier, Than Win Hlaing, emprisonné depuis 2000 et qui souffrait de diabète, et Thaug Tun, arrêté en octobre 1999 et condamné à huit ans de prison pour avoir envoyé à l'étranger des images sur les violations des droits de l'homme, sont sortis de prison.

CAMBODGE

Superficie : 181 040 km².

Population : 14 347 000

Langues : khmer, français, anglais.

Chef du gouvernement : Hun Sen.

Le Premier ministre Hun Sen, au pouvoir depuis 1985, peut compter sur le soutien de la plupart des médias audiovisuels. Seule une radio le critique et la presse écrite, très politisée, parvient difficilement à tenir son rôle de contre-pouvoir.

La publication, en mai 2007, d'un rapport de l'organisation Global Witness sur la déforestation, a provoqué une cascade d'incidents pour la presse, dont la fermeture temporaire du *Cambodge Soir*, des pressions et des menaces de mort à l'encontre de trois journalistes ayant traité le sujet. Ce rapport pointait du doigt l'implication de proches du chef du gouvernement dans un trafic de bois de grande ampleur. La presse a repris le rapport, mais le 8 juin, le ministre de l'Information, Khieu Kanharith, a déclaré que "les médias avaient eu une semaine afin de diffuser leurs informations", et que c'était "amplement suffisant". Les journaux pouvaient y "faire référence mais pas le reproduire". Et dans le cas où cette interdiction ne serait pas respectée, "nous prendrons les mesures judiciaires adéquates", a précisé le ministre. De son côté, le frère du chef du gouvernement, Hun Neng, aurait déclaré que si une personne de Global Witness venait au Cambodge, il lui "taperait la tête jusqu'à la lui casser". Les journalistes *Radio Free Asia*, l'un des rares médias à avoir enquêté largement sur la déforestation, ont été menacés par un inconnu qui s'est rendu dans les locaux de la station à Phnom Penh.

Au même moment, le journaliste français Soren Seelow, du journal franco-khmer *Cambodge Soir*, a été licencié sans préavis, le 10 juin, après avoir reproduit en partie le rapport de Global Witness. L'un des administrateurs du titre, également conseiller français du ministère cambodgien de l'Agriculture, et la directrice ont sabordé le journal. Les employés ont mené une grève pour défendre l'indépendance éditoriale menacée par l'interventionnisme de certains actionnaires. Connus pour son indépendance de ton et malgré des difficultés financières récurrentes, *Cambodge Soir* a marqué le paysage médiatique cambodgien, alimentant en informations la presse en khmer. Après plusieurs semaines de conflit, une partie des journalistes ont relancé le titre avec une nouvelle formule. Grâce à la médiation de l'Organisation

internationale de la Francophonie (bailleur de fonds du titre), l'indépendance éditoriale a été protégée. Une dizaine d'employés ont tout de même perdu leur travail.

Egalement en juin, Lem Piseth, de *Radio Free Asia*, a été menacé de mort. Il venait d'enquêter sur la déforestation dans la province de Kompong Thom (Centre). Dans son reportage, il raconte comment il a été suivi par des militaires et des policiers. Il a reçu un appel sur son téléphone portable : - "C'est toi Lem Piseth ? - Oui. Qui êtes-vous ? - Tu es insolent, tu veux mourir ? - Pourquoi m'insultez-vous de cette manière ? - Pour l'histoire de la forêt et sache qu'il n'y aura pas assez de terre pour t'enterrer." Le journaliste a pris la fuite en Thaïlande.

En août, c'est au tour de Phon Phat, du journal en langue khmer *Chbas Ka*, d'être menacé par les mêmes raisons. Des inconnus ont mis le feu à son domicile après l'avoir menacé de représailles. Les enquêtes de Phon Phat avaient notamment révélé l'implication de l'homme d'affaires Meas Siphon dans la déforestation clandestine.

DES TÉLÉVISIONS SOUS CONTRÔLE

Il existe onze chaînes de télévision au Cambodge, mais aucune n'est véritablement indépendante. Le groupe Apsara, qui possède une télévision et une radio, appartient à la fille de Hun Sen. *Bayon Television* est directement contrôlée par le parti du chef du gouvernement. Tandis que *TV3* et *TV5* sont respectivement contrôlées par la municipalité de Phnom Penh et les forces armées. Seule *Cambodian Television Network* donne parfois la parole à des personnalités d'opposition.

La radio *Sombok Khmum* (Ruche FM 105) dénote dans le paysage médiatique. Elle loue son antenne aux principaux partis d'opposition cambodgiens et à *Radio Free Asia* (RFA), dont le service en khmer

CAMBODGE

n'hésite pas à diffuser des informations critiques et dérangeantes. Le chef du gouvernement ne s'y trompe pas : en mai, il a accusé Um Sarim, rédacteur en chef adjoint du bureau de Phnom Penh de RFA, d'être "grossier" et de travailler pour une radio "agressive". Le Premier ministre a ordonné à toutes les chaînes télévisées de diffuser cette altercation afin de montrer aux téléspectateurs à

quel point RFA était "insolente". Um Sarim a quitté le pays pendant quelques jours.

Avant les élections législatives de juillet 2008, il est à craindre que le parti au pouvoir renforce son emprise sur les médias électroniques. Hun Sen a déjà déclaré qu'il comptait rester au pouvoir pendant encore une vingtaine d'années.



CHINE

Superficie : 9 598 050 km².
Population : 1 315 844 000.
Langue : mandarin.
Chef de l'Etat : Hu Jintao.

Un vent glacial s'est abattu sur la liberté de la presse avant le 17e Congrès du Parti communiste qui s'est tenu en octobre à Pékin. Les journalistes ont été contraints de relayer la propagande officielle, tandis que les cybercenseurs sévissaient sur Internet. Malgré une réglementation assouplie en janvier, près de 180 correspondants de la presse étrangère ont été arrêtés ou harcelés en 2007.

Début 2007, des représentants de Reporters sans frontières ont rencontré, pour la première fois, des officiels chinois, notamment le vice-ministre de l'Information à Pékin. Les autorités se sont dites prêtes à reconsidérer la situation des journalistes et des internautes actuellement emprisonnés, notamment Zhao Yan, collaborateur du *New York Times*, condamné à trois ans de prison sur la base d'accusations mensongères. Mais elles n'ont tenu aucun de leurs engagements. Zhao Yan a été libéré, en septembre, à la fin de sa peine. Et les autres promesses sont restées lettre morte. A la fin de l'année, les autorités ont refusé d'accorder des visas à cinq représentants de Reporters sans frontières qui souhaitaient se rendre à Pékin.

“Nous garantissons une liberté totale de la presse”. Cette autre promesse, faite en 2001 par un officiel chinois qui défendait le dossier de candidature de Pékin pour les Jeux olympiques de 2008, n'a jamais été respectée. 2007 aura été l'année des désillusions. Beaucoup d'observateurs s'attendaient à plus de tolérance envers la presse et à une plus grande liberté d'expression, comme l'avaient annoncé les autorités. Mais le gouvernement, et plus particulièrement la police politique et le Département de la propagande, ont tout fait pour empêcher la presse libérale, les internautes et les dissidents de s'exprimer. Les correspondants étrangers ont été encore largement entravés dans leur travail malgré une réglementation qui leur accorde jusqu'en octobre 2008 plus de liberté de mouvement.

Le président Hu Jintao a consolidé les bases de son pouvoir, en mettant en avant les principes de la “société harmonieuse”... dont la démocratie est exclue. Les conservateurs du régime ont entrepris de construire cette “harmonie” par la force. En mars, Zhou Yongkang, ministre de la Sécurité publique, a appelé les services de sécurité à intensifier

la répression contre les “forces hostiles”, notamment les mouvements séparatistes et les dissidents, avant les Jeux olympiques.

LES “PRISONNIERS DES JEUX OLYMPIQUES”

La police a donc entrepris d'arrêter les dissidents et les blogueurs qui appellent à l'amélioration de la situation des droits de l'homme avant la tenue des Jeux olympiques. Le plus connu de ces “prisonniers olympiques” est Hu Jia, arrêté le 27 décembre à son domicile de Pékin. Les policiers ont présenté un mandat d'arrêt l'accusant d’“incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat”. Son épouse, la blogueuse Zeng Jinyan, et leur fille âgée d'un mois et demi, ont été, plusieurs semaines durant, encerclées par des dizaines de policiers. Tous les deux défenseurs de l'environnement, des droits des malades du Sida et des prisonniers politiques, Hu Jia et Zeng Jinyan ont tenté de repousser les limites de la liberté d'expression en Chine, en postant sur leurs blogs des informations dérangeantes.

La répression s'est également abattue sur les contributeurs chinois de sites d'informations hébergés à l'étranger. Au moins quatre collaborateurs du site d'informations *Boxun*, basé aux Etats-Unis, sont actuellement emprisonnés. Sun Lin, également connu sous son nom de plume Jie Mu, correspondant de *Boxun* en Chine, a été arrêté par la police le 30 mai à Nanjing (Est). Il avait dénoncé des abus de pouvoir, notamment dans des vidéos diffusées sur le site. Huang Jinqiu, autre correspondant régulier de *Boxun*, est détenu depuis 2003. Il a été condamné à douze ans d'emprisonnement pour “subversion du pouvoir d'Etat” dans la province du Jiangsu (Est). En 2006, Li Changqing, qui a écrit plusieurs articles sur *Boxun*, avait été condamné à trois ans de prison par un tribunal de la ville de Fuzhou (province du Fujian, Sud-Est) pour diffusion d’“informations alarmistes”. Et en



CHINE

août 2007, le cyberdissident et blogueur He Weihua a été interné de force dans un hôpital psychiatrique du Hunan (Sud). Selon ses proches, cette décision est liée à ses articles publiés sur son blog www.boxun.com/hero/hewh/.

LA PRESSE LIBÉRALE SOUS PRESSION

La presse libérale - notamment les quotidiens *Xin Jing Bao* et *Nanfang Dushi Bao*, et le magazine *Caijing* - a parfois été à l'origine d'informations embarrassantes pour les autorités locales ou nationales. Ainsi, en juillet, le *Xin Jing Bao* (*Beijing News*) a révélé que des responsables locaux avaient réussi à interdire la publication d'un rapport qui chiffre à près de 70 milliards de dollars le coût de la pollution dans le pays. Un mois auparavant, c'est le journal britannique *Financial Times* qui affirmait qu'un rapport de la Banque mondiale sur les problèmes environnementaux avait été censuré par le gouvernement. L'information avait circulé sur de nombreux sites et blogs chinois, avant d'être retirée par les cybercenseurs.

"Dans la rédaction, nous savons que dès qu'il s'agit d'un sujet qui concerne les leaders du Parti, les nominations d'officiels ou des sujets internationaux comme la Corée du Nord, il faut attendre la dépêche de l'agence *Xinhua*, a expliqué à Reporters sans frontières un journaliste du *Beijing News*. Publier quelque chose avant, c'est trop risqué. Tout le monde est au courant des interdits : les minorités, la liberté religieuse et Falungong." Le gouvernement ne se prive pas de rappeler à l'ordre les médias libéraux. En mars, le magazine économique *Caijing*, source d'information privilégiée de la communauté internationale, a été contraint de censurer un article sur l'adoption d'une nouvelle législation sur la propriété privée. La rédaction a également été obligée de retirer des articles de son site Internet.

Les meneurs de cette presse au ton plus libre prennent d'énormes risques. Yu Huafeng, président du quotidien *Nanfang Dushi Bao*, est incarcéré depuis 2004 à Canton. Son collègue Li Mingyong, ancien directeur du journal, a été libéré en février 2007, trois ans avant la fin de sa peine. Ils avaient été condamnés à six ans de prison pour "corrup-

tion". En 2005, plus de deux mille journalistes chinois avaient signé une pétition demandant la libération de leurs confrères.

D'autres journalistes, victimes de purges au sein de leur rédaction, ont été reclassés dans des publications jugés inoffensives. Début 2007, Huang Liangtian a été limogé de la direction du mensuel *Bai Xing* (Masses populaires) pour être nommé dans un magazine sur l'agriculture moins critique. *Bai Xing* avait multiplié les enquêtes sur les conditions de vie dans les zones rurales et révélé que l'administration d'une région pauvre de la province du Henan (Centre) avait fait construire une place plus large que celle de Tiananmen à Pékin. Les autorités locales avaient demandé la tête du journaliste. "Je ne suis pas sûr que la liberté de la presse va s'améliorer pour les médias gouvernementaux. Je suis triste que ma vie de journaliste s'arrête ainsi", a expliqué Huang Liangtian à Reporters sans frontières. En juillet, c'était au tour de Pang Jiaoming du *China Economic Times* d'être sanctionné par les autorités pour avoir publié une enquête sur la mauvaise qualité des matériaux de construction des rails de la première ligne de train à grande vitesse reliant Wuhan à Canton.

UNE CENSURE QUOTIDIENNE

Le Département de la propagande et l'Administration générale de la presse et des publications (GAPP) se sont répartis le travail pour freiner les ardeurs des journalistes. En cours d'année, la GAPP a rappelé que "les reportages doivent être vrais, précis, objectifs, justes et ne doivent pas s'opposer aux intérêts de l'Etat ou enfreindre les droits des citoyens". Le Département de la propagande a, quant à lui, multiplié les interventions auprès des rédactions. En novembre, Reporters sans frontières a publié un document interne qui détaillait les différentes formes de censure. Sous la forme d'un Glossaire, le Département de la propagande met en garde les rédactions qui ne respectent pas "les règles de discipline mises en place pour l'information". Les instructions sont claires : "1- "Interdiction de reportage" signifie : interdiction d'écrire un reportage sur le sujet. - 2- "Ne pas envoyer de reporter" signifie : autorisation de publier l'article standard de l'agence *Xinhua* ou



CHINE

bien de reproduire le reportage, article (contribution) d'un média local. - 3-"Interdiction de critiquer" signifie : aucun commentaire sur les propos y compris au moyen d'un dessin."

Ainsi, en novembre, le Département de la propagande a ordonné aux responsables des principaux médias chinois d'éviter les reportages négatifs sur la pollution de l'air, les relations avec Taïwan au sujet de la torche olympique et les problèmes sanitaires, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques.

La censure a été encore plus forte pour les télévisions et les radios. Les journalistes de la chaîne gouvernementale CCTV sont avertis tous les matins, quand ils se connectent à leur ordinateur professionnel, des sujets à ne pas traiter ou à couvrir avec précaution. En décembre, il leur a, par exemple, été interdit d'aborder le cas d'une Chinoise enceinte, morte à l'hôpital faute de soins. Ils ont dû aussi limiter leurs commentaires sur l'assassinat de Benazir Bhutto, afin de ménager l'allié pakistanais.

Malgré les protestations de la presse, le gouvernement a fait adopter une loi sur la gestion des situations de crise (Emergency response law), en août 2007. Celle-ci interdit la "fabrication et la diffusion de fausses nouvelles sur les accidents et les désastres et impose au gouvernement de fournir une information exacte et dans les délais sur ces cas". Les médias risquent de perdre leur licence s'ils publient des informations sans autorisation. En pratique, ils devront reprendre uniquement les dépêches de l'agence de presse officielle Xinhua lors de catastrophes naturelles, d'accidents industriels, d'épidémies ou de troubles à la sécurité publique, et ne pourront mener leur propre enquête. Dans la foulée, les autorités chinoises ont imposé des limites au travail de la presse sur l'effondrement d'un pont à Fenghuang, une ville touristique de la province du Hunan (Sud), qui a fait plus de quarante morts. Le Département de la propagande a ordonné, le 16 août, aux médias chinois de restreindre leur couverture de cet événement et les rédactions ont été contraintes de retirer leurs reporters de Fenghuang. Avant de quitter les lieux, cinq journalistes, dont un du Nanfang

Dushi Bao, ont été frappés par des hommes liés aux autorités locales.

CAMPAGNE CONTRE LES "FAUX JOURNALISTES"

Sur ordre du gouvernement, le Département de la propagande et la GAPP ont collaboré pour mener à bien une campagne nationale contre les "faux journalistes". Prétextant un reportage truqué sur de la nourriture avariée, réalisé en juillet par un jeune reporter d'une chaîne de Pékin, les autorités ont traqué les "faux journalistes" qui utiliseraient des accréditations auprès de médias étrangers ou de Hong Kong, pour pratiquer le "chantage et la désinformation". Au bout de quelques semaines, le gouvernement a annoncé avoir identifié 150 "faux journalistes" et 300 médias sans licence. Une dizaine de journalistes, notamment deux responsables d'une publication de Liaoning (Nord-Est) *Les nouvelles sociales* (illégal selon les autorités), ont été incarcérés. Si le chantage existe en Chine, il n'en reste pas moins que de nombreux médias travaillent sans licence faute de pouvoir en obtenir.

L'Administration générale de la presse et des publications a profité de cette campagne pour mettre en place un fichage de près de trente mille journalistes qui seront accrédités pour les Jeux olympiques. Officiellement, il s'agit encore une fois d'identifier les "faux journalistes" et d'aider les responsables chinois à répondre aux interviews. Mais le gouvernement n'a pas précisé quels types d'informations seront collectés. Ce projet de fichage des reporters étrangers a été confirmé par un consultant étranger travaillant avec le comité organisateur des Jeux olympiques. Le Département de la sécurité d'Etat a été chargé de répertorier les reporters et les militants qui pourraient "perturber" les JO.

180 INCIDENTS AVEC LES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

Les nouvelles mesures de régulation mises en place le 1er janvier 2007 ont apporté une certaine liberté de mouvement aux correspondants de la presse étrangère. Certains médias ont tout de



CHINE

suite profité de cette évolution pour réaliser des reportages qui leur étaient auparavant interdits. Ainsi, l'agence *Reuters* s'est rendue en Mongolie intérieure pour rencontrer l'épouse de Hada, directeur de publication mongol emprisonné depuis 1995. L'agence britannique demandait en vain l'autorisation de réaliser cette interview depuis 2004. *Reuters* a également pu interviewer Bao Tong, ancien assistant du Premier ministre réformiste Zhao Ziyang. Mais quelques jours seulement après l'adoption de cette nouvelle réglementation, des correspondants étrangers ont été empêchés de se rendre chez des enfants de Zhao Ziyang ou d'interviewer l'avocat shanghaien Zheng Enchong, l'avocat Gao Zhisheng ou la militante antisida Gao Yaojie. Et des reporters de Hong Kong ont été refoulés par des soldats, le 9 janvier, alors qu'ils s'approchaient du lieu du crash d'un avion militaire dans la province du Guangdong (Sud-Est).

Tout au long de l'année, la police a entravé le travail des correspondants qui enquêtaient sur des sujets sensibles. En mars, une équipe de la *BBC World Service* a été interpellée par des policiers dans un village du Hunan où venait d'avoir lieu une émeute. "Vous n'êtes pas aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Ici, c'est la Chine," a affirmé l'un des officiers qui les ont interrogés. Un journaliste leur a expliqué que le gouvernement de Pékin avait adopté une nouvelle réglementation. "C'est seulement pour les informations liées aux Jeux olympiques, et je ne crois pas que vous soyez venus ici pour les JO", a rétorqué l'officier.

Pas moins de sept journalistes ont été interpellés ou agressés alors qu'ils tentaient d'accéder au village de Shengyou (sud de Pékin) où, en 2005, des hommes de main de responsables locaux avaient tué six personnes et blessé plus de cinquante autres. Cela a concerné l'Agence *France-Presse*, la *BBC World Service* et la correspondante de *Swiss TV*, Barbara Luthi, qui a été frappée par des policiers.

Travailler au Tibet et au Xinjiang est toujours aussi difficile. En mai, Harald Maass, correspondant du quotidien allemand *Frankfurter Rundschau*, et Tim Johnson, correspondant du groupe de presse amé-

ricain *McClatchy*, ont été convoqués par un haut responsable du ministère chinois des Affaires étrangères qui leur a reproché d'avoir violé les règles journalistiques dans des articles sur le Tibet. Dès leur arrivée à Lhasa, les deux correspondants avaient été suivis et harcelés par des policiers en civil. Des Tibétains avec qui ils s'étaient entretenus ont dû payer des amendes. La police a empêché Harald Maass de se rendre dans la ville de Shigatse.

Au total, le Foreign Correspondents Club of China (FCCC) a reçu des informations sur 180 violations de ces réglementations qui vont de la surveillance de journalistes à l'interpellation. Et selon un sondage réalisé en 2007 par le FCCC, à la question : "Est-ce que la Chine respecte la promesse faite en 2001 par Wang Wei, un organisateur des JO de Pékin qui disait : "Nous donnerons aux médias étrangers toute liberté de reportage", plus de 67 % répondent "Non". Seulement 8,6 % des journalistes interrogés répondent "Oui".

LE PLURALISME MENACÉ À HONG KONG ?

A Hong Kong, le pluralisme existe toujours, même si les intérêts économiques de certains patrons de presse les ont incités à ménager les autorités de Pékin. "Pour les journalistes de Hong Kong qui enquêtent en Chine, il faut se méfier des autorités locales, des mafias et des puissants qui n'aiment pas trop notre style de presse. Plus généralement, la couverture de la Chine est plus timide qu'auparavant", explique Mak Yin-ting, chercheuse pour la Hong Kong Journalists Association. "L'argent se fait en Chine. Pas étonnant alors que la moitié des propriétaires de journaux aient des intérêts économiques sur le continent. Le problème est le degré d'autocensure que cela provoque. Par exemple, dans beaucoup de quotidiens, Taiwan est maintenant traité dans la rubrique Chine. Et la majorité des médias de Hong Kong ne couvrent pas les manifestations de Falungong, alors qu'ils sont régulièrement des dizaines de milliers dans la rue", a expliqué quant à lui Francis Moriarty du Foreign Correspondents Club. Plusieurs incidents ont eu lieu à Hong Kong en 2007 : Shuhwey Liao et I-Chun Ko, deux reporters taiwanaises de la radio *Sound of Hope* (proche de Falungong), ont



CHINE

été refoulées de Hong Kong, et les animateurs de la radio pirate *Citizen Radio* ont de nouveau dû paraître devant une cour de justice pour avoir enfreint la loi sur les télécommunications.

LA RÉPRESSION AU TIBET ET AU XINJIANG

La censure et le contrôle policier ont été encore plus forts dans les provinces où il existe des mouvements autonomistes. En novembre, trois Tibétains ont été condamnés par la Cour intermédiaire de Kardze (province du Sichuan, frontalière du Tibet), à des peines de prison allant de trois à dix ans pour "espionnage pour le compte d'organisations étrangères mettant en danger la sécurité de l'Etat". Selon les autorités, ils auraient envoyé à l'étranger des photos de manifestations de nomades tibétains ayant eu lieu début août. Adak Lupoe, moine supérieur du monastère de Lithang, et Kunkhyen, musicien et enseignant, ont été condamnés respectivement à dix et neuf ans de prison, reconnus coupables "d'espionnage" pour avoir pris des photos et procédé à des enregistrements des manifestations.

Au Xinjiang, l'un des fils de la célèbre militante ouïghoure Rebiya Kadeer, Ablikim Abdiriyim, a été condamné, le 17 avril, à neuf ans de prison pour avoir diffusé des articles "sécessionnistes" sur Internet. Selon l'agence officielle chinoise *Xinhua*, Ablikim Abdiriyim a tenté de donner une mauvaise image des "droits de l'homme et des politiques ethniques en Chine".

UNE CENTAINE DE JOURNALISTES ET INTERNUTES EMPRISONNÉS

La Chine populaire reste le pays qui emprisonne le plus grand nombre de journalistes, cyberdissidents, internautes et défenseurs de la liberté d'expression. Leurs conditions de détention sont souvent difficiles : ils partagent des cellules surpeuplées avec des criminels, sont contraints au travail forcé et sont régulièrement battus par leurs gardiens ou des codétenus. Dans les premières semaines de leur incarcération, les mauvais traitements sont fréquents. Les policiers tentent de leur arracher des aveux. Au 1^{er} janvier 2008, au moins 33 journalistes étaient emprisonnés en Chine.

Après avoir été détenu à Pékin, le journaliste de Hong Kong, Ching Cheong, a été transféré en 2007 dans une prison de Canton. Son épouse a raconté à Reporters sans frontières les conditions de détention de son mari : "J'ai le droit de le voir une fois par mois, pendant une heure. Nous sommes derrière une vitre, et nous parlons au téléphone. Notre conversation est écoutée. C'est même écrit sur les murs du parloir. Ching Cheong est dans une cellule avec 12 autres prisonniers, la plupart des criminels condamnés à de lourdes peines. Dans la prison, il y a deux usines. Lui, il doit travailler huit heures par jour, avec des heures supplémentaires deux fois par semaine, jusqu'à 21 heures le soir. Il fabrique des uniformes de police. Les prisonniers ne sont pas payés. Avant d'être arrêté, Ching Cheong avait déjà des problèmes de pression artérielle. Mais cela ne se produisait que deux ou trois fois par an. Maintenant, c'est tous les jours. Il souffre de la discipline militaire qui règne dans la prison. Il a perdu 15 kilos depuis son arrestation. Vous savez, le premier mois de détention à Pékin a été extrêmement dur. Un traitement que l'on peut considérer comme de la torture mentale."

De son côté, le cyberdissident Guo Qizhen, condamné à quatre ans de prison pour "incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat", a été battu, en mai, par des codétenus dans sa cellule de Shijiazhuang (Hebei, nord-est de la Chine). L'agression a été orchestrée par des gardiens de la prison. Sa femme a rapporté que son corps était couvert d'hématomes. Le cyberdissident, qui avait une jambe cassée au moment de son arrestation, n'a pas bénéficié des soins médicaux adéquats. Son état de santé s'est considérablement détérioré.

LA GRANDE MURAILLE ÉLECTRONIQUE

La Toile chinoise est l'une des plus contrôlées au monde. Depuis le mois d'août 2007, une "cyberpolice" a été instaurée pour surveiller les connexions des internautes. Une vingtaine d'entreprises, notamment américaines, ont été contraintes de signer un "Pacte d'autodiscipline" qui les oblige à censurer le contenu des blogs qu'elles hébergent en Chine et à demander aux blogueurs de communiquer leur vraie identité. Les



CHINE

fermetures de sites Internet ont été très nombreuses lors du dix-septième Congrès du Parti communiste à Pékin en octobre. Les forums des sites d'informations les plus connus étaient fermés "par précaution" le temps du congrès, afin qu'aucune information ne dénote de la ligne politique fixée par les autorités. A cette occasion, Reporters sans frontières a publié un rapport réalisé par un internaute chinois, qui fait état du système de censure du Web en vigueur dans le pays. Cinq bureaux gouvernementaux disposent de services dédiés à la surveillance du contenu des sites et des e-mails.

Au moins 51 cyberdissidents sont actuellement enfermés en Chine pour avoir usé de leur droit à la liberté d'expression sur le Web. Les autorités chinoises ont fermé des sites Internet au Tibet, notamment le forum de discussion le plus fréquenté par

les étudiants tibétains (<http://www.tibet123.com>), les privant d'outil pour donner leur avis sur la politique du gouvernement. En juillet, le forum de discussion *Mongolian Youth Forum* (www.mgzaluus.com/bbs), très populaire en Mongolie intérieure, a été fermé par les autorités. Selon l'un de ses animateurs, les autorités reprochaient les discussions fréquentes abordant les "problèmes ethniques" de cette province chinoise.

Les firewalls mis en place sont très réactifs. Ainsi, après seulement quelques heures, le site de Reporters sans frontières en chinois – www.rsf-chinese.org -, lancé fin mai, a été bloqué. La cyberpolice utilise visiblement des logiciels contenant des filtres par mots clefs. Sans se soucier des conséquences pour les internautes chinois, toute adresse IP liée à un site jugé indésirable est bloquée sans préavis.



CORÉE DU NORD

Superficie : 120 540 km².

Population : 22 580 000.

Langue : coréen.

Chef de l'Etat : Kim Jong-il.

Grâce à un strict contrôle des médias, le régime totalitaire nord-coréen maintient la population dans l'ignorance. Les radios et sites Internet indépendants, basés à l'étranger, tentent de briser cet isolement, et un nouveau magazine travaillant avec des journalistes clandestins a été lancé en 2007. De rares reporters étrangers ont été autorisés à voyager dans le pays, mais sous surveillance de guides tatillons.

Aucun pays au monde n'est autant isolé que la Corée du Nord. Les forces de sécurité sont chargées de maintenir cette situation à tout prix. En 2007, le responsable d'une entreprise d'Etat a été fusillé pour avoir passé des coups de téléphone à l'étranger sans autorisation. Un institut sud-coréen a révélé que le nombre d'exécutions de personnes accusées d'avoir communiqué avec l'étranger avait sensiblement augmenté.

L'année 2007 aura été marquée par le lancement, en novembre, du premier magazine réalisé par des journalistes nord-coréens clandestins. En association avec une agence de presse japonaise, *Rimjingang* a promis des informations inédites sur la situation à l'intérieur du pays. Une dizaine de journalistes ont été formés clandestinement en Chine, avant de rentrer dans leur pays. Les premiers exemplaires contenaient des interviews de Nord-coréens et des analyses sur la situation économique. Ce groupe de journalistes a également aidé des médias japonais et sud-coréens à diffuser des images exclusives prises dans le pays, notamment sur des exécutions publiques. "Les reporters Nord-coréens cherchent des sujets qui reflètent la vie de la population, les mentalités et les désirs", ont expliqué les initiateurs du projet qui affirment que le magazine va être distribué clandestinement dans le pays.

LES RADIOS DISSIDENTES DE NOUVEAU BROUILLÉES

Plusieurs radios, basées à l'étranger, ont augmenté leur temps d'antenne, tandis que les journaux disponibles sur Internet (notamment *Daily NK*) ont renforcé leurs activités. Mais le régime, conscient de cette situation, a repris, le 11 mai, le brouillage des radios indépendantes et dissidentes qui émettent à destination de la popula-

tion nord-coréenne : *Free North Korea Radio*, *Voice of America*, *Open Radio for North Korea*, *Radio Free Asia* et *Radio Free Chosun*.

Au mois d'avril, le Parti des travailleurs dirigé par Kim Jong-il a condamné avec virulence les informations étrangères qui visent à "déstabiliser" le régime. Il a été ordonné aux forces de sécurité de se mobiliser pour empêcher l'entrée sur le territoire des cassettes vidéo, publications, téléphones et CD étrangers. Selon un responsable d'*Open Radio for North Korea* interrogé par Reporters sans frontières, ce renforcement des contrôles pourrait être lié à l'ouverture d'une voie de chemin de fer entre le Sud et le Nord. Depuis juillet 2006, le brouillage de ces radios diffusées en ondes courtes avait fortement diminué. En raison de la grave crise énergétique que traverse le pays, les autorités n'avaient apparemment pas les moyens de brouiller toute la journée et toutes les fréquences.

KIM JONG-IL, GUIDE DES MÉDIAS

Dans un film de propagande diffusé sur l'un des rares sites Internet favorables au régime nord-coréen, Kim Jong-il est présenté comme l'inspirateur direct des journalistes. On le voit visitant les rédactions, donnant des ordres aux reporters et corrigeant les éditoriaux. Le commentaire enflammé décrit le "cher leader" comme celui qui a impulsé la "révolution des médias populaires". "Toute la nuit s'il le faut, il donne son opinion sur les articles et les photographies, et corrige les éditoriaux. Il guide les médias dans leur mission qui est la promotion de l'idéologie du juché [esprit d'indépendance]. Ainsi, la radio diffuse avec enthousiasme ce que le Parti des travailleurs entreprend. Avec des médias placés sous la direction de Kim Jong-il, le pays continue à triompher", raconte la voix off.



CORÉE DU NORD

Kim Jong-il contrôle directement la presse nord-coréenne, notamment *Rodong Shinmun* (Le Journal des travailleurs), l'agence de presse *Korean Central News Agency*, et la télévision nationale *JoongAng Bang Song*. Chaque journaliste est endoctriné afin de pouvoir restituer, sans erreur, l'idéologie du régime et dénoncer la "corruption bourgeoise et impérialiste". Une erreur de frappe coûte cher : plusieurs journalistes nord-coréens ont été envoyés dans des camps de "révolutionnisation" pour une simple faute d'orthographe. Par ailleurs, Song Keum-chul, de la télévision d'Etat, a été incarcéré dans un camp de concentration fin 1995, pour avoir mis en place un petit groupe de journalistes critiques. On est sans nouvelles de lui depuis cette date.

INTERNET ET JOURNALISTES ÉTRANGERS AU COMPTE-GOUTTES

Lors du sommet d'octobre entre Kim Jong-il et son homologue sud-coréen Roh Moo-hyun, seuls cinquante journalistes du Sud ont été autorisés à se rendre à Pyongyang. Le reste de la presse était cantonnée à suivre la visite sur des écrans géants installés dans des salles à Séoul. Pas plus d'une dizaine de médias étrangers, surtout chinois, sont installés en Corée du Nord. Et les reporters qui ont obtenu des visas en 2007 ont été surveillés de près par des guides officiels.

Le pays reste l'un des moins connectés au Web. Cependant, beaucoup de journalistes nord-coréens exilés contribuent à faire vivre la blogosphère. La plupart des sites Internet sont hébergés au Japon ou en Corée du Sud car le nom de domaine ".nk" n'a toujours pas été lancé.

CORÉE DU SUD

Superficie : 99 260 km².
Population : 48 501 000.
Langue : coréen.
Chef de l'Etat : Lee Myung-bak.

Lee Myung-bak, vainqueur conservateur de l'élection présidentielle de décembre 2007, a promis de trouver une solution à la crise des "salles de presse". Les journalistes ont combattu la fermeture de ces espaces qui leur étaient réservés au sein des principales administrations. L'ex-président Roh Moo-hyun avait voulu rationaliser et moderniser la communication gouvernementale.

L'administration a adopté, en mai 2007, une nouvelle réglementation intitulée "Mesures pour développer un système de soutien moderne aux médias", qui prévoit la fermeture de la majorité des salles de presse installées dans les bâtiments publics de Séoul. De nouveaux espaces ont été construits, mais ils ne permettent plus aux journalistes de pénétrer librement dans les ministères et les principales administrations, comme c'était le cas auparavant. Le 11 octobre, les autorités ont donc fermé les salles installées depuis des décennies pour certains. L'Internet a été coupé et les équipements retirés. Un mois plus tard, la police nationale a fait de même. Des policiers ont été déployés devant le bâtiment pour empêcher les journalistes d'entrer. En signe de protestation contre ces mesures qu'ils estiment être une entrave à leur travail, les journalistes ont refusé d'utiliser les nouvelles salles mises en place et ont "campé" dans les couloirs des administrations. Les principales organisations professionnelles ont dénoncé une tentative de restreindre l'accès à l'information. En revanche, les journalistes étrangers et les publications proches du chef de l'Etat ont accueilli positivement ces changements.

Initiée par le président Roh Moo-hyun, cette réforme vise à concentrer toute la communication

officielle dans quelques lieux à Séoul, Gwacheon et Daejeon. Les fonctionnaires n'ont plus la possibilité de s'exprimer directement à la presse.

Le nouveau président Lee Myung-bak a promis de trouver rapidement une issue à cette crise. Par ailleurs, l'arrivée d'un conservateur au pouvoir devrait marquer la fin des différentes tentatives des présidents de centre-gauche Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun de limiter la puissance des journaux *Chosun Ilbo*, *JoongAng Ilbo* et *Dong-A Ilbo* qui représentent près de 70% du marché de la presse écrite quotidienne.

Les cas de violences contre la presse sont rares. Pourtant, en mars, dix journalistes ont été blessés par des policiers anti-émeutes à Séoul. Les reporters couvraient un rassemblement de manifestants hostiles aux négociations de libre-échange entre la Corée du Sud et les Etats-Unis. Le lendemain, la police a publié un communiqué pour présenter ses excuses.

Enfin, même si il n'est pas utilisé, l'article 7 de la Loi sur la sécurité nationale permet toujours d'emprisonner un journaliste pour avoir exprimé de la "sympathie" envers le régime de la Corée du Nord.

FIDJI

Superficie : 18 270 km².

Population : 825 000.

Langues : fidjien, anglais, hindi.

Chef de l'Etat : Ratu Josefa Iloilo Uluivuda.

Les militaires au pouvoir depuis le coup d'Etat du 5 décembre 2006 ont donné certaines garanties aux médias privés. Après des premiers mois tendus, les journalistes fidjiens ont regagné leur indépendance, mais les autorités ont continué de harceler ceux qui les critiquent, notamment sur Internet.

En mai 2007, un porte-parole de l'armée a déclaré que les militaires abandonnaient leur traque des blogs "critiques à l'encontre de l'institution et des membres du gouvernement". Après avoir fermé l'accès à plusieurs d'entre eux, le colonel Pita Driti s'est ravisé et a déclaré que les autorités militaires "ne se sentaient plus concernées par les propos publiés sur ces blogs". Il a justifié son changement d'attitude en affirmant que les militaires avaient maintenant "la peau dure" et ne se sentaient "plus offensés par les critiques formulées à leur encontre".

Pendant quelques jours, plusieurs blogs ont été rendus inaccessibles, parmi lesquels resist-frankscoup.blogspot.com et fijishamelist.blogspot.com, mais beaucoup ont changé d'adresse afin de contourner cette censure. Le colonel Pita Driti a précisé que "l'état d'urgence est toujours d'actualité et que les gens doivent être conscients que certaines libertés doivent être restreintes, y compris la liberté d'expression. Quand nous aurons trouvé ces blogueurs, nous les conduirons dans nos quartiers militaires et

leur expliquerons ce en quoi leurs propos constituent une menace pour le pays".

En 2007, le gouvernement nommé par les militaires a affirmé vouloir accorder une certaine indépendance aux médias, tout en s'assurant de pouvoir "faire obstacle à ceux qui tenteraient de profiter de la situation pour inciter les gens à troubler la paix qui règne actuellement". Depuis le coup d'État, de nombreux opposants ont été détenus, menacés et parfois battus.

En juin, les autorités fidjiennes ont interdit l'accès du territoire au journaliste néo-zélandais Michael Field, collaborateur du groupe de presse *Fairfax*. Il a été interpellé à l'aéroport de Suva, puis expulsé. Il souhaitait couvrir la crise diplomatique entre les Fidji et la Nouvelle-Zélande dont l'ambassadeur venait d'être déclaré persona non grata. "Ce n'est pas la première fois que je suis refoulé, mais cette fois, cela se produit dans un contexte de pressions croissantes sur les journalistes fidjiens", a estimé l'ancien correspondant de l'AFP dans le Pacifique. Cette affaire a révélé qu'il existait une liste noire de journalistes étrangers interdits aux Fidji.

INDE

Superficie : 3 287 260 km².

Population : 1 109 000 000.

Langues : anglais, 15 langues officielles.

Chef du gouvernement : Manmohan Singh.

La violence des groupes politiques, religieux ou séparatistes a représenté une menace pour la liberté de la presse. Dans certains Etats agités par des rébellions, les autorités ont également pris à partie des journalistes indépendants. La justice a, par ailleurs, pris des décisions contraires à l'esprit de la Constitution qui protège la liberté de la presse.

Trois employés du journal en tamoul *Dinakaran* ont été tués en mai 2007 dans l'incendie criminel des locaux du quotidien à Madurai (Etat du Tamil Nadu, sud-est du pays). Les assaillants étaient des partisans de MK Azhagiri, l'un des fils de Kalaingar Karunanidhi, le chef du gouvernement du Tamil Nadu. Ils reprochaient au quotidien la publication d'un sondage d'opinion qui plaçait l'un des frères de MK Azhagiri en tête des possibles successeurs de leur père. Ils ont mis le feu aux locaux qui abritent également les bureaux de *Sun TV* et du journal *Tamil Murasu*. De nombreux militants politiques et adeptes religieux font preuve d'une réelle intolérance envers l'indépendance de la presse.

La descente, en avril, d'un groupe d'activistes, le Hindu Rashtriya Sena, dans les locaux de la chaîne *Star TV* de Mumbai en a également témoigné. Munis de marteaux, les militants ont endommagé les ordinateurs, les caméras, les fenêtres et le mobilier. Ils dénonçaient la diffusion d'émissions qui traitaient de mariages interreligieux. En août, c'est le magazine *Outlook* à Mumbai qui a été attaqué par six militants du parti extrémiste hindou Shiv Sena. Ils ont menacé de représailles les employés présents pour avoir inclus le fondateur du mouvement, Bal Thackeray, dans une liste de "méchants" Indiens, publiée dans une édition spéciale pour le 60e anniversaire de l'indépendance du pays. Une caricature le représentant vêtu comme Adolf Hitler illustre l'article.

Dans l'Etat du Bengale occidental, en mars, Gouranga Hazra et Bholanath Bijali, deux journalistes de la chaîne d'informations *Tara News*, ont été détenus pendant quelques jours par des membres du Parti communiste indien (CPI, au pouvoir dans cet Etat). Ils enquêtaient dans une zone où des manifestations très violentes ont opposé des paysans à des membres du CPI.

La justice a rendu un verdict dangereux pour la liberté de la presse. En septembre, une cour de New Delhi a condamné à quatre mois de prison l'éditeur, deux responsables de la rédaction et un dessinateur du journal *Mid-Day* après qu'ils avaient révélé que l'ancien haut magistrat Y. K. Sabharwal avait autorisé la démolition d'immeubles pour favoriser l'entreprise de son fils. Les quatre condamnés, S. K. Akhtar, Vitsha Oberoi, Irfan Khan et M. K. Tayal, ont obtenu une libération sous caution et fait appel. L'Editor's Guild of India a qualifié ce jugement de "menace pour la liberté de la presse".

De nombreux médias, notamment les chaînes privées d'informations, ont continué à monter des "pièges" à des politiciens ou des stars. Ces scoops ont provoqué de plus en plus de réactions négatives des autorités qui ont souhaité mettre fin à ce journalisme d'investigation aux méthodes particulières. En 2007, le gouvernement a proposé une nouvelle version d'une loi sur les médias audiovisuels qui contient encore un code sur le contenu éditorial. Les chaînes d'informations ont exprimé leur préoccupation quant à cette tentative des autorités de New Delhi de définir des interdits.

VIOLENCES EN ASSAM ET AU CACHEMIRE

Dans les Etats du Nord-Est, les séparatistes ont continué à menacer les médias. En juin, le groupe United Liberation Front of Asom (ULFA) a annoncé vouloir "punir" quatre professionnels des médias qui avaient participé à l'organisation d'une manifestation contre des attaques à la bombe sur des marchés, attribuées au groupe. Peu de temps auparavant, une bombe avait explosé devant un média régional.

Au Cachemire, des groupes séparatistes ont lancé des campagnes d'intimidation contre les opérateurs

INDE

de télévisions par satellite. En mars, certains d'entre eux ont retiré de leur bouquet trois chaînes en langue anglaise, accusées de diffuser des programmes "obscènes". Des militants des groupes armés Al-Badr et Al-Madina Regiment avaient menacé de saccager les installations des opérateurs si ces programmes n'étaient pas interrompus. Les forces de sécurité ont également commis des abus, notamment en détenant arbitrairement le photographe Mohammad Maqbool Khokhar, connu sous le nom de Maqbool Sahl. En octobre, Majid Hyderi, l'un des responsables de la rédaction du *Great Kashmir*, a été interpellé et interrogé par des agents des services secrets indiens.

DANGER DANS LES RÉGIONS MAOÏSTES

Ce sont dans les régions où sévit la guérilla maoïste que le plus grand nombre d'atteintes à la liberté de la presse ont été recensées. Une organisation locale de défense des droits de l'homme, FFDA (www.ffdaindia.in), a publié en 2007 un rap-

port sur la situation dans l'Etat du Chhattisgarh (Centre) où les forces de sécurité affrontent les rebelles maoïstes. Plusieurs journalistes y ont été menacés par des milices villageoises ou des policiers. Tandis que le gouvernement de l'Etat a fait adopter une loi qui punit de trois ans de prison un journaliste qui rapporterait les activités des maoïstes. En juillet, Subash Mohapatra, l'un des auteurs de ce rapport de la FFDA, a été interrogé par les autorités de l'Etat du Chhattisgarh.

Des journalistes accusés de sympathie pour les maoïstes ont été placés sous surveillance et parfois arrêtés. En décembre, Pittala Srisailam, rédacteur en chef de la chaîne de télévision en ligne www.musitv.com, a été placé en détention à Hyderabad, dans l'Etat de l'Andhra Pradesh (Est). Il allait interviewer un chef du Parti communiste indien - Maoïste (PCI-M). Il a été accusé d'être un "messenger" des maoïstes. Pittala Srisailam a été libéré sous caution quelques jours plus tard.

INDONÉSIE

Superficie : 1 904 570 km².

Population : 223 600 000.

Langues : bahasa indonesia.

Chef de l'Etat : Susilo Bambang Yudhoyono.

La presse est libre en Indonésie, mais plusieurs décisions de justice ont suscité l'inquiétude : l'ancien dictateur Suharto a remporté son procès contre *Time Asia* et un journaliste a été condamné à six mois de prison pour "diffamation". L'armée, toujours puissante, a tout fait pour que l'impunité demeure concernant ses crimes passés, notamment au Timor.

La Cour suprême a condamné en septembre 2007 le magazine *Time Asia* à payer plus de cent millions de dollars américains de dommages et intérêts à l'ancien dictateur Suharto, pour avoir heurté "l'honneur du plaignant". Celui-ci réclamait 27 milliards. Cette décision stupéfiante a rappelé les heures difficiles de la presse indonésienne, muselée dès qu'elle évoquait la corruption et le népotisme de la famille gouvernante. Alors que de précédents verdicts avaient donné raison à *Time Asia* dans ce même dossier, la plus haute juridiction du pays a condamné six employés de Time Inc. Asia à publier des excuses dans des magazines indonésiens et internationaux. L'affaire remonte à 1999 : le magazine avait alors affirmé que la famille de Suharto avait transféré de la Suisse à l'Autriche une partie des 73 milliards de dollars détournés pendant ses 32 années au pouvoir. Le décès de Suharto, en janvier 2008, devrait entraîner la clôture du dossier.

A l'opposé, Erwin Arnada, le directeur de la version indonésienne de *Playboy* a, lui, été acquitté en avril. Il était accusé de publication de photographies indécentes. Le juge en charge de l'affaire a rejeté la plainte qui aurait dû être enregistrée en vertu de la loi sur la presse. Pendant tout le procès, des groupes islamistes ont manifesté contre *Playboy*, menaçant de mort son directeur.

DES PEINES DE PRISON POUR "DIFFAMATION"

En 2007, un journaliste a été condamné à six mois de prison en vertu du code pénal qui punit la diffamation. Le 9 décembre, Risang Bima Wijaya a été arrêté par la police. Il avait impliqué en 2004 le directeur d'un journal dans une affaire de harcèlement sexuel. Il est détenu dans une prison de Yogyakarta. De son côté, Bersihar Lubis, un éditeur du quotidien *Koran Tempo*, risque la prison pour avoir "insulté" le Bureau du procureur géné-

ral. Le journaliste avait affirmé que ce dernier était intervenu pour interdire un manuel scolaire.

En réaction à ces procès, l'Alliance des journalistes indépendants (AJI) a lancé la campagne "Stop criminalisation of the Press" pour dénoncer l'utilisation du code pénal dans des affaires de presse. L'AJI s'est également opposée à certains articles de la nouvelle loi électorale qui punit de peines de prison les journalistes qui publieraient des informations entre la fin de la campagne et le jour de l'élection.

Le journalisme d'investigation s'impose peu à peu, mais il est lui aussi menacé par des atteintes au secret des sources. En septembre, Metta Dharmasaputra, du journal *Tempo*, a dénoncé la mise sur écoutes de son téléphone portable à la demande de la police. Le reporter avait révélé une affaire de fraude fiscale impliquant le puissant homme d'affaires, Sukanto Tanoto.

L'ARMÉE PROTÈGE SES CRIMINELS

L'armée indonésienne, impliquée dans la mort d'au moins sept journalistes étrangers au Timor oriental, a rejeté les conclusions de la nouvelle enquête australienne sur la mort de cinq reporters en octobre 1975 à Balibo (Timor). Réagissant à la qualification de "crimes de guerre" commis par l'armée indonésienne, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que cette enquête n'allait pas modifier la position de son pays : "Cette cour a une portée très limitée et cette décision ne changera rien." De hauts responsables indonésiens, notamment l'ancien capitaine Yunus Yosfiah, devenu ministre par la suite, et le gouverneur de Jakarta sont impliqués dans ce quintuple assassinat qui avait précédé l'occupation du Timor par l'Indonésie.

JAPON

Superficie : 377 800 km².

Population : 128 085 000.

Langue : japonais.

Chef du gouvernement : Yasuo Fukuda.

Pas d'avancées en 2007 dans la réforme nécessaire du système des kisha clubs qui continue à entraver la libre circulation de l'information. En revanche, les cas de violences contre les médias par des groupes nationalistes ont diminué, et l'auteur d'une attaque contre un quotidien en 2006 a été arrêté.

Yasuo Fukuda a remplacé Shinzo Abe à la tête de l'indéracinable Parti libéral démocrate au pouvoir. La presse s'est fait l'écho des scandales qui ont entaché la fin de règne de Shinzo Abe. Le pouvoir, les médias et les milieux économiques ont maintenu le système des kisha clubs qui interdit aux journalistes indépendants et étrangers d'accéder à certaines informations. Il existe officiellement au Japon 800 kisha clubs (jusqu'à 1 500 selon certaines sources). La majorité d'entre eux sont rattachés à des institutions publiques (ministères, gouvernements de province), des grandes entreprises, des partis politiques ou à l'Agence impériale.

Par ailleurs, en avril 2007, Motohide Hiraoka, un militant d'extrême-droite âgé de 42 ans, a été

arrêté pour avoir lancé un cocktail Molotov, dans la nuit du 20 au 21 juillet 2006, contre la porte du siège du quotidien économique *Nikkei* à Tokyo. L'attentat n'avait fait aucun blessé ni dégât. Selon la police, le militant accusait le journal d'avoir "manipulé l'opinion publique" dans un article sur le sanctuaire de Yasukuni où sont enterrés des criminels de guerre japonais.

Le passé colonial du Japon a encore suscité des controverses. En janvier, une cour de Tokyo a condamné la chaîne publique *NHK* à une amende pour avoir retiré, sous pression du gouvernement, certains passages d'un documentaire sur les "esclaves sexuelles" de l'armée impériale.



LAOS

Superficie : 236 800 km².
Population : 6 050 000.
Langue : lao.
Chef de l'Etat : Choummaly Sayasone.

Rien n'a bougé au Laos en 2007. La presse est toujours contrôlée par le parti unique et l'adoption d'une loi sur la presse promise en 2001 a encore été reportée. Un journaliste d'opposition est emprisonné depuis 1999, ainsi que les deux guides Hmongs de deux reporters européens.

Régulièrement, les responsables des médias et des cadres du ministère de l'Information se réunissent pour commenter les articles parus et définir les thèmes prioritaires. Sur de nombreux sujets, les rédactions reprennent en intégralité les dépêches de l'agence officielle Khaosan Pathet Lao (KPL).

Bien que les hebdomadaires francophone *Le Rénovateur* et anglophone *Vientiane Times* publient parfois des reportages sur des problèmes socio-économiques, la majorité des médias diffusent uniquement des informations favorables au régime communiste. Le journal du Parti, *Paxaxon* (Peuple), continue à se présenter comme une "publication révolutionnaire élaborée par le peuple et pour le peuple et qui rend service à l'action politique de la Révolution". Le ministère des Affaires étrangères a également son mot à dire sur le contenu des médias. Il est ainsi interdit de critiquer les "pays amis", comme la Birmanie, et les "grands frères" vietnamien et chinois. "Les journalistes s'autocensurent car ils savent ce qui ne sera pas publié. Peu d'entre eux sont prêts à prendre le risque de repousser les limites de la censure", témoigne un journaliste étranger qui a collaboré à la presse lao.

En 2007, un groupe de journalistes et d'investisseurs a tenté de lancer un journal économique anglophone, mais les autorités ont imposé qu'il soit placé sous la surveillance du ministère de l'Information et de la Culture. Le projet n'a pas encore abouti.

Les médias locaux n'offrant qu'un discours de propagande, de nombreux Laotiens ont pris l'habitude

de regarder les télévisions thaïes captées dans les zones frontalières. Depuis mars 2006, *Radio France Internationale* diffuse ses programmes en FM dans la capitale, à l'exception de ... ses émissions en lao.

Depuis 2001, le gouvernement promet une loi sur la presse, mais en 2007, il a encore repoussé son adoption, de peur de devoir définir précisément ce qui est interdit et d'autoriser la création de médias privés. Le code pénal permet de condamner un journaliste à une lourde peine de prison pour la "diffusion d'informations qui affaiblissent l'Etat". La loi prévoit également une peine d'un an de prison pour toute personne qui importerait dans le pays une "publication contraire à la culture nationale".

La presse étrangère est d'ailleurs toujours empêchée de couvrir librement la situation de la minorité Hmong. Deux citoyens laotiens d'origine Hmong sont emprisonnés pour avoir servi de guides, en 2003, au journaliste belge Thierry Falise et au cameraman français Vincent Reynaud. Le 30 juin 2003, Thao Moua et Pa Phue Khang avaient été condamnés pour "obstruction à la justice" et "possession d'armes", à douze et vingt ans de prison.

Enfin, Thongpaseuth Keuakoun, auteur de nombreux articles et pamphlets sur la situation du Laos et la nécessité de réformes, est emprisonné depuis octobre 1999. Il était l'un des cinq leaders d'un mouvement démocratique. En 2002, il a été condamné à vingt ans de prison pour "activités antigouvernementales".

MALAISIE

Superficie : 329 750 km².

Population : 25 800 000.

Langues : malais, mandarin, anglais, tamoul.

Chef du gouvernement : Abdullah Ahmad Badawi.

Des manifestations sociales et politiques d'ampleur ont incité les autorités à durcir le ton envers la presse. Le ministère de la Sécurité intérieure, bête noire des rédactions, a imposé sa censure sur les sujets les plus délicats. Un journaliste a été agressé après avoir mené des enquêtes gênantes sur des dirigeants de la communauté indienne, proches du pouvoir.

De plus en plus critiqué, le gouvernement d'Abdullah Ahmad Badawi a choisi la voie répressive. Prétendant la lutte contre l'incitation à la haine raciale ou l'outrage au Roi, le ministère de la Sécurité intérieure a intimidé les voix dissidentes, notamment les blogueurs. Un ministre a même brandi la menace de l'emprisonnement à l'encontre des cyberactivistes qui ont ouvert un espace de liberté sans précédent dans le pays.

Les principaux médias ont souvent été contraints de passer sous silence ou de minimiser de nombreux événements organisés par l'opposition ou des organisations non gouvernementales. En décembre 2007, lors des manifestations de membres de la minorité indienne, la presse a relayé, sans les contre-balancer, les propos des autorités attaquant les organisateurs. A trois reprises, en novembre, le ministère de la Sécurité intérieure a demandé aux médias de ne pas évoquer des manifestations non autorisées. Ainsi, la marche du 10 novembre pour des élections libres et transparentes a été passée sous silence, sauf par les sites Internet, notamment le quotidien en ligne *Malaysiakini*. C'est ce dernier qui a révélé, en juin, que les autorités avaient ordonné aux radios et télévisions de ne pas accorder trop d'espace aux discours des dirigeants de l'opposition.

En juillet, le ministère de la Sécurité intérieure a adressé aux médias nationaux une directive leur interdisant de prolonger le débat sur le caractère islamique ou séculier du pays. Les autorités ont menacé les entreprises de presse de leur retirer leur licence si elles continuaient à publier des informations à ce sujet. Le vice-Premier ministre Najib Razak venait de faire une déclaration controversée sur la nature islamique du pays.

UN JOURNALISTE DANS LE COMA

Début novembre, le reporter photographe R. Raman du journal en tamoul *Malaysia Nanban* est tombé dans le coma après avoir été agressé par des inconnus dans son bureau de Johor Baru (Sud). Il est sorti de son coma quelques semaines plus tard, mais reste paralysé. Dix jours plus tard, son collègue M. Nagarajan a été menacé de mort s'il continuait à publier des articles sur les mauvaises conditions d'enseignement dans des écoles. M. Nagarajan a déclaré à l'organisation de défense de la liberté de la presse CIJ : "Mon interlocuteur m'a menacé de me réduire au même état que mon collègue, si je persistais à publier cette histoire".

Les deux reporters avaient mis en cause la gestion des écoles tamoules par des dirigeants du parti Malaysian Indian Congress (MIC), membre de la coalition au pouvoir Barisan Nasional. Le MIC a appelé au boycott du journal. Déjà, en avril, des journalistes de *Malaysia Nanban* avaient été menacés par des membres du MIC lors d'une réunion politique. Et, en août, un autre journal en tamoul, *Makkal Osai*, a été suspendu un mois en raison de la publication d'une image de Jésus avec une cigarette dans une main et une canette de bière dans l'autre. C'est le MIC qui avait porté plainte.

D'autres journalistes ont été agressés par des militants des partis au pouvoir. C'est le cas, mi-novembre, d'un photographe du *Guangming Daily* qui a été frappé après avoir pris des clichés de militants du parti du Premier ministre en train d'insulter un opposant.

UNE BLOGOSPHERE CRITIQUE

La blogosphère malaise est très active et soutient majoritairement l'opposition. En janvier, le Premier ministre a traité les blogueurs de "menteurs", tandis

MALAISIE

qu'en juillet, le ministre délégué à la Justice, Nazri Abdul Aziz, a déclaré que le gouvernement n'hésiterait pas à avoir recours à la loi sur la Sécurité intérieure (Internal Security Act, ISA) pour les punir. L'ISA permet l'emprisonnement d'un individu pendant deux ans, sans procès, pour des motifs tels que l'"atteinte à la sécurité de l'Etat". Nazri Abdul Aziz a ajouté que le gouvernement avait, jusqu'à maintenant, été "très patient". Fin juillet, Raja Petra Kamaruddin (surnommé RPK), animateur du blog *Malaysia Today*, a été convoqué et interrogé par la police. Dans un billet de juillet, il avait émis des critiques envers le roi. Dans la foulée, le parti au pouvoir a porté plainte contre l'écrivain qui revendique plus de 300 000 lecteurs par jour.

En juillet également, Nathaniel Tan, blogueur et membre du Parti de la Justice (PKR, opposition), a été détenu pendant quatre jours. Son arrestation aurait été motivée par un lien sur son blog vers un site publiant une information qualifiée de "secret d'Etat" (Official secret), concernant une affaire de corruption impliquant le ministre de la Sécurité intérieure, Johari Bharum. En septembre, c'était au tour d'un journaliste d'une télévision en ligne TV PAS, affiliée à un parti d'opposition, d'être arrêté après avoir couvert une manifestation.

LES MÉDIAS TRADITIONNELS MOINS LIBRES

Le traitement par les médias malais de la situation locale est empreint d'autocensure. C'est ce que dénoncent des blogueurs proches de l'opposition. En janvier, la direction et d'anciens responsables

du quotidien *New Straits Times* ont poursuivi en justice les blogueurs Jeff Ooi et Ahiruddin Attan pour "diffamation". Connus pour leur liberté de ton, ils avaient publié des articles montrant que certaines informations et éditoriaux du quotidien malais manquaient d'objectivité.

C'est le même *New Straits Times* qui a brutalement cessé la publication des chroniques de deux éditorialistes au ton indépendant. Officiellement pour des raisons techniques, les écrits de Zainah Anwar, connue pour la défense des droits des femmes, et Amir Muhammad ont disparu à cinq jours d'intervalle. Zainah Anwar a intitulé son dernier article "Lets give freedom a good press". De son côté, Amir Muhammad, réalisateur et écrivain respecté, avait brisé l'un des tabous du pays en réhabilitant les communistes qui ont combattu pour l'indépendance dans les années 1940. Son arrivée en 2006 au quotidien avait été interprétée comme un signe d'ouverture. Sur son blog, il publiait les versions intégrales de ses articles, régulièrement retouchés par la direction du quotidien.

Très sourcilleux sur les problèmes religieux, les autorités ont interdit à un hebdomadaire catholique, *The Herald*, publié en malais, d'utiliser le mot "Allah". "Nous suivons la Bible. Sa version en malais utilise "Allah" pour dieu. Si le gouvernement a l'impression que le mot Allah crée la confusion, il devrait plutôt éduquer les musulmans", a affirmé le frère Augustin Julian qui avait reçu un ordre écrit le 10 décembre du ministère de la Sécurité intérieure. Deux semaines plus tard, les autorités sont revenues en arrière.



MALDIVES

Superficie : 300 km².

Population : 337 300.

Langue : divehi.

Chef de l'Etat : Maumoon Abdul Gayoom.

Les journaux indépendants et d'opposition se sont installés dans le paysage médiatique malgré les menaces et les arrestations. La police a interpellé près de dix journalistes en 2007. Une loi sur l'audiovisuel a enfin permis d'accorder des licences à des radios privées, mais la station indépendante *Minivan* en reste démunie.

Le président Abdul Gayoom, au pouvoir depuis 1978, a ralenti le processus de réformes. De plus en plus contesté par l'opposition démocrate et islamiste, le chef de l'Etat a préféré gouverner avec les conservateurs, conduisant à la démission de plusieurs ministres. Celui en charge de l'Information a mené à bout l'adoption de la loi sur les médias audiovisuels, ouvrant la voie à la création de radios privées. Mais le prix exorbitant des licences a exclu des ondes la seule station indépendante déjà existante, *Minivan Radio*.

La loi sur la liberté de la presse qui, malgré son nom, comporte de nombreuses restrictions, a été adoptée en août. En revanche, la loi sur l'accès à l'information a été rejetée en novembre par le Parlement. Le ministre de l'Information a regretté ce vote qui, selon lui, prive les Maldives d'un outil pour faire évoluer la culture nationale hostile aux droits des citoyens et de la presse de pouvoir consulter les informations gouvernementales. Enfin, en mai, la création de la Maldives Media Association a été officialisée par l'élection de ses dirigeants.

LA STAR FORCE EN ACTION

La police, et plus particulièrement les membres du corps d'élite Star Force, a procédé à une dizaine d'arrestations de journalistes de la presse privée. Ahmed Rifah, photoreporter du quotidien d'opposition *Minivan*, a ainsi été détenu du 1er au 10 juin 2007. Il a été interpellé à la sortie d'un rassemblement de musulmans, qualifié d'illégal par les autorités.

La police n'a pas hésité à monter de toutes pièces des accusations contre des journalistes. Ahmed Rifah a été accusé de "violences". Tout comme Ibrahim Mohamed, reporter pour *Miadhu*, qui a été accusé en avril d'avoir organisé

une manifestation, de s'en être pris à des policiers et d'avoir lancé la rumeur selon laquelle des agents avaient tué une personne. En réalité, le jeune reporter avait photographié le passage à tabac et l'arrestation du président du Parti démocratique maldivien, Mohamed Nasheed. Ibrahim Mohamed a passé 48 heures au poste de police. Quelques jours plus tard, trois journalistes ont été arrêtés lors de l'enterrement de Hussein Salah, un opposant retrouvé mort le visage et le corps tuméfiés, à Malé. Zeena Zahir, du journal progouvernemental *Miadhu*, Adam Miqdad, le rédacteur en chef du site e-*Sandhaanu*, ainsi que Mohamed Nasheed, photographe pour *Minivan*, ont été interpellés, accusés par la police d'être des manifestants et non pas des reporters. En septembre, Moosa Anwar, de l'hebdomadaire *Sangu*, a été interpellé, battu puis accusé de "désobéissance" par des policiers à Malé.

Deux journalistes du journal *Minivan* sont par ailleurs détenus pour consommation de drogue. Abdulla "Fahala" Saeed, condamné à la prison à vie en avril 2006 pour "possession et trafic de drogue", est très affaibli physiquement et moralement par des conditions de détention difficiles dans la prison de Maafushi. Des observateurs ont dénoncé de nombreuses irrégularités lors de son procès. Sa condamnation à la prison à vie semble liée au ton très critique du journaliste dans les colonnes de *Minivan*. Et fin 2007, Ali Rasheed, journaliste qui a collaboré à de nombreuses publications d'opposition, a été incarcéré à Maafushi après avoir été condamné à la prison à vie également pour trafic de drogue. Ali Rasheed, qui reconnaît avoir consommé de la drogue, a affirmé être la victime d'un procès manipulé. Début 2007, il avait notamment dénoncé le régime dans des articles virulents et auprès de médias étrangers, dont la chaîne *Al-Jazira*.



MALDIVES

MINIVAN, ENCORE ET TOUJOURS DANS LE COLLIMATEUR

Comme au cours des années précédentes, la répression s'est concentrée sur le journal d'opposition *Minivan*, au ton parfois agressif. Aminath Najeeb, rédactrice en chef du quotidien proche du Parti démocratique maldivien, a été convoquée devant la justice à maintes reprises en 2007. En avril, elle a comparu devant une cour criminelle de Malé, accusée de "désobéissance civile". Les autorités lui ont reproché d'avoir publié un article, en septembre 2006, dans lequel un journaliste, sous couvert d'anonymat, a dénoncé les travers du système judiciaire. Selon l'auteur, les juges s'attaquent plus au peuple qu'ils ne le défendent. Aminath Najeeb a dû répondre du même chef d'inculpation dans deux autres procès. Elle risque une peine allant jusqu'à 18 mois de prison. Le rédacteur en chef de *Minivan*, Nazim Sattar, a également été accusé de "désobéissance civile". A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai, les autorités ont annoncé que les charges contre les deux responsables de *Minivan* allaient être levées ou réduites.

En mai également, Aishath Ainya, collaboratrice de *Minivan* et militante des droits des femmes, a été arrêtée pour être interrogée par le Conseil suprême islamique. Elle avait dénoncé dans un article l'obligation faite aux femmes de porter le voile.

L'une de ses déclarations virulentes, publiée dans *Minivan*, a valu six mois de prison au caricaturiste et opposant Ahmed Abbas. En mars, une cour de Malé a rejeté son appel après sa condamnation par contumace pour "désobéissance à l'ordre", en novembre 2006. Dans une interview, Ahmed Abbas avait déclaré que les militants de l'opposition devaient se défendre des violences policières. Le 3 mai encore, Ahmed Abbas a été relâché de la prison de Maafushi.

Les autorités ont également entravé le travail des journalistes du site d'informations *Minivan News*, basé à l'étranger. En janvier, le reporter américain Phillip Wellman, correspondant de *Minivannews.com*, a été expulsé. Sous prétexte qu'il n'était pas détenteur d'un visa en règle, le journaliste a été interdit de séjour dans le pays pour une période de deux ans. Phillip Wellman était arrivé aux Maldives quelques jours auparavant. Il avait déjà arrêté et expulsé en septembre 2006, alors qu'il disposait d'un visa de travail. Il avait été assuré de pouvoir retourner aux Maldives au bout de deux semaines.

Enfin, Patrick Browne, correspondant de la chaîne Canadian Broadcasting Corporation en Asie du Sud, et son cameraman ont été malmenés, en mars, par la police, lors d'une manifestation organisée à l'occasion du retour aux Maldives de l'opposante Mariya Ahmed Didi qui venait de recevoir le titre de "femme internationale de courage" par Condoleezza Rice, la secrétaire d'Etat américain.

NÉPAL

Superficie : 147 180 km².

Population : 27 680 000.

Langue : népalais.

Chef du gouvernement : Girija Prasad Koirala.

Après le renversement du roi Gyanendra et la signature d'un accord de paix en 2006, on s'attendait à une année 2007 radieuse, notamment pour les journalistes tant malmenés auparavant. Mais l'émergence de violences ethniques dans le Sud et les bavures de certains cadres maoïstes ont fait deux morts et des dizaines de blessés parmi la profession. Une année contrastée pour les journalistes népalais qui ont retrouvé la liberté mais pas la sécurité.

La paix conclue en 2006 avec les maoïstes a été vite éclipsée par des violences dans le sud du pays où les Madhesi, populations originaires des plaines frontalières avec l'Inde, ont protesté contre un pouvoir qu'ils jugent injuste. Les journalistes, plus particulièrement les correspondants des médias nationaux, accusés de faire le jeu des "puissants de la capitale", ont vécu un enfer. Une centaine d'entre eux ont été agressés, menacés, contraints de fuir leur ville suite aux menaces de groupes Madhesi de plus en plus radicalisés. Fin janvier 2007, des listes des journalistes "recherchés" - récompense à l'appui -, ont été affichées à Birgunj (Sud). Une dizaine de reporters ont alors quitté les districts de Parsa, Bara et Rautahat, craignant pour leur vie.

Les maoïstes, de leur côté, ont soufflé le chaud et le froid sur la presse. Après leur retrait du gouvernement, en septembre, les médias ont été victimes d'une campagne de menaces orchestrée par les syndicats et les groupes de jeunesse maoïstes. Certains cadres du parti ont fait régner la peur dans des régions entières, empêchant les journalistes de travailler sereinement. Mais le retour des anciens rebelles au gouvernement, fin décembre, après avoir obtenu une transition vers la République, permet d'espérer un relatif retour au calme en 2008.

VAGUE DE VIOLENCES DANS LE TERAI

De janvier à juin, pas moins de 70 journalistes ont été agressés ou menacés par des groupes de militants armés, dans la région du Terai (sud du pays), qui voulaient les faire taire ou les obliger à devenir leurs porte-voix. Le 29 janvier, des émeutiers ont brutalisé trois reporters et un photographe qui prenait des clichés dans les rues de Morang. La veille, des manifestants avaient partiellement

détruit la station *FM Birgunj* ainsi que des bureaux de la Fédération des journalistes népalais (FNJ) à Birgunj. Les violences ont conduit la presse à se mettre en grève.

Débordées et parfois complices, les autorités ont été incapables d'assurer la protection des journalistes et d'arrêter les criminels. Le groupe Madhesi Jana Adhikar Forum (MJAF) a imposé la peur parmi les journalistes, en publiant des listes de professionnels de médias accusés d'être des "traîtres". Fin janvier, les correspondants de *Nepal Television*, *Radio Nepal*, *Kantipur Publications* et *Nepal FM 91.8* ont été visés. A lui seul, le MJAF a été responsable d'au moins vingt-cinq agressions de journalistes en 2007. En mars, une organisation encore plus radicale, le Madhesi Tiger Nepal (MTN), a menacé les journalistes de Nepalgunj de représailles s'ils tentaient de couvrir une grève prévue les jours suivants. Cette organisation a interdit la diffusion des publications locales et la distribution des médias nationaux.

En juin, des membres du parti Janatantrik Terai Mukti Morcha (JTMM) ont menacé les employés des stations *Narayani FM* et *Radio Birgunj*, car ces derniers n'avaient pas diffusé d'informations sur le mouvement de grève qu'il avait lancé. En janvier, le même groupe avait enlevé Rajendra Rai et Dewaan Rai, du *Auzaar National Daily*. En avril, une branche dissidente, le JTMM-G, a appelé les membres de son groupe révolutionnaire à "s'en prendre physiquement" aux journalistes travaillant pour la chaîne *Image Channel Television* et la radio *Image FM*. Les deux médias avaient diffusé des reportages sur leurs exactions.

Les forces de sécurité ont fait preuve de plus de retenue qu'auparavant vis-à-vis de la presse. Mais

NÉPAL

certaines incidents ont rappelé les méthodes du passé. En juillet, Bhojraj Basnet et Ambika Bhandari, deux journalistes du *Samyanttra Weekly*, ont été attaqués par deux officiers de police à Belbari (Est) après un article intitulé "Voilà comment la police perçoit des pots-de-vin". Les deux journalistes ont fui la ville.

DEUX JOURNALISTES TUÉS PAR DES CADRES MAOÏSTES

Les cadres maoïstes n'ont pas été des modèles de tolérance envers la presse. Loin de là. Au moins cinq journalistes ont été kidnappés, et deux d'entre eux ont été tués par d'anciens rebelles. Les syndicats et les organisations de jeunesse des maoïstes ont utilisé différentes méthodes pour harceler les médias indépendants accusés de leur nuire ou de défendre la monarchie.

Le 5 novembre, des dirigeants maoïstes ont finalement reconnu, lors d'une conférence de presse, que des cadres du parti avaient enlevé et assassiné le journaliste Birendra Shah. Après un mois de silence et de mensonges, les maoïstes ont établi qu'il avait été battu à mort le jour même de son enlèvement par Lal Bahadur Chaudhary, membre du comité régional maoïste de la région de Bara (Centre). Deux autres cadres du parti, Kundan Faujdar et Ram Ekwil Sahani, l'ont aidé à enlever et assassiner le reporter, âgé de 34 ans, qui était le correspondant de la station *Nepal FM*, de *Dristri Weekly* et de la chaîne *Avenues TV* à Bara.

En revanche, les maoïstes n'ont jamais reconnu publiquement l'enlèvement, le 5 juillet, de Prakash Singh Thakuri, du quotidien *Ajako Samachar* à Kanchanpur (Ouest). Le 8 juillet, le porte-parole du groupe armé National Republican Army, jusqu'alors inconnu, a annoncé avoir assassiné Prakash Thakuri. Il a justifié son kidnapping en raison de ses articles favorables au roi. Mais, selon la femme du journaliste, des responsables locaux de la Ligue de la jeunesse communiste, affiliée au parti maoïste, seraient les commanditaires de cet enlèvement. L'un d'entre eux, Pamlal Sharma, a été arrêté par la police. Les maoïstes ont nié toute implication dans cette affaire. Le corps de Prakash Singh Thakuri n'a pas été retrouvé.

Un troisième journaliste a été tué. Shankar Panthi, pourtant correspondant du journal promaoïste *Naya Satta Daily* à Sunawal (Ouest), a été retrouvé le 14 septembre par des policiers, au bord d'une route. La police a, tout d'abord, privilégié la thèse accidentelle, déclarant que sa bicyclette avait été renversée par une voiture. Mais suite aux protestations de ses proches et de l'Association des journalistes révolutionnaires, elle a reconnu qu'il n'était pas mort accidentellement.

Au moins trois autres journalistes ont été enlevés par les maoïstes, en octobre, dont le reporter de *Mahakali FM*, Pappu Gurund. Il a été kidnappé pendant trois jours à Dodhara (Ouest), avec son épouse. Pappu Gurund a affirmé que ses ravisseurs, vraisemblablement des maoïstes, l'avaient menacé de représailles s'il ne renonçait pas à sa profession.

BLOCAGES ET SABOTAGES

Le départ des maoïstes du gouvernement, en septembre, a aggravé les tensions avec les médias privés. Les syndicats maoïstes ont déclenché une série de grèves contre ceux qu'ils jugeaient favorables à leurs opposants. En juillet, puis en août, les quotidiens *The Himalayan Times* et *Annapurna Post* n'ont pas été distribués pendant plusieurs jours car le syndicat pro-maoïste, All Nepal Communication, Printing and Publication Workers Union (ANCPPWU), avait imposé un blocus pour les punir de leurs articles critiques. Des dirigeants du syndicat ont annoncé qu'"ils tueraient quiconque oserait distribuer les deux quotidiens". Lors d'une manifestation pacifique organisée le 9 août par l'Union de la presse népalaise, 25 journalistes ont été battus par des membres de la Ligue de la jeunesse communiste à Katmandou.

Fin septembre, le groupe de presse Kantipur a été, à son tour, la cible des syndicats affiliés au Parti maoïste qui ont entravé la circulation des journaux, menacé les employés et commis des actes de sabotage grave. Justifiée par des revendications salariales, cette campagne a conduit des militants de l'ANCPPWU à saboter une installation électrique au sein de l'imprimerie du groupe Kantipur et à tenter de mettre le feu à un bâtiment du groupe

NÉPAL

à Katmandou. Lors d'un rassemblement, un dirigeant maoïste a déclaré : "Les Népalais ne mourront pas de ne pas avoir les informations de Kantipur. Nous n'avons pas besoin de leur information. Ni des journalistes non plus. (...) Nous sommes prêts à réunir cent mille travailleurs en une heure pour nous attaquer à Kantipur". Au même moment, des maoïstes brûlaient des milliers d'exemplaires du journal à Bharatpur (Centre), Pokhara (Centre) et Biratnagar (Est).

Face à ces menaces récurrentes, l'Editors' Alliance, une nouvelle organisation créée par les directeurs des principaux journaux privés du pays, a dénoncé un "sinistre scénario d'intimidations et de menaces contre les journalistes" par des organisations affiliées au Parti maoïste.

RETOUR AU CALME POUR 2008 ?

Le retour des maoïstes au gouvernement en décembre laisse espérer une situation plus calme en 2008. Mais les élections générales prévues au cours de l'année risquent de raviver les violences

dans les régions où les groupes armés ont décidé d'imposer leur pouvoir.

Par ailleurs, l'impunité généralisée pour les crimes commis pendant les longues années de guerre civile a permis autant aux forces de sécurité qu'aux maoïstes de ne pas avoir à s'expliquer sur le passé.

Tout au long de l'année, la Fédération des journalistes népalais (FNJ) a joué un rôle primordial dans la dénonciation des violences touchant la presse, notamment grâce à des enquêtes et des missions de médiation sur le terrain. La FNJ a également poussé à l'adoption en juillet d'une loi sur le droit à l'accès à l'information par le Parlement intérimaire. Le texte garantit aux citoyens l'accès aux données des organismes publics et prévoit la création d'une Commission nationale de l'information chargée de la faire appliquer. De même, l'adoption de la Loi sur les journalistes travailleurs a été rendue possible en août grâce aux efforts des organisations professionnelles. Elle accorde de meilleures garanties aux employés des médias.



PAKISTAN

Superficie : 796 100 km².
Population : 159 500 000.
Langues : ourdou, anglais.
Chef de l'Etat : Général Pervez Musharraf.

Annus horribilis pour les journalistes pakistanais. Six reporters ont été tués, près de deux cents arrêtés et plus d'une centaine de cas d'agressions et de menaces ont été recensés. Les violences sont venues de toutes parts : armée, islamistes, militants politiques et mafias locales. Et Pervez Musharraf, bousculé par un mouvement de contestation des juges et des avocats, a mené la vie impossible aux radios et aux chaînes de télévision privées.

Le Pakistan a traversé une année de crise politique majeure qui a débuté en mars 2007 avec la destitution du président de la Cour suprême, Iftikhar Mohammed Chaudhry. Elle s'est accentuée avec l'instauration de l'état d'urgence le 3 novembre, et a culminé en décembre avec l'assassinat de Benazir Bhutto, la dirigeante historique du principal parti d'opposition. La réponse de Pervez Musharraf à cette crise n'a fait qu'aggraver la situation. Après une première vague de répression et de censure en avril et en mai, le chef de l'Etat a ordonné la suspension, début novembre, de toutes les chaînes de télévision et radios indépendantes.

Le Président et les ministres ont pourtant multiplié les déclarations sur la "liberté totale accordée aux médias pakistanais". En mars, alors que plusieurs chaînes de télévision étaient censurées pour avoir montré des images de manifestations en faveur d'Iftikhar Mohammed Chaudhry, le ministre de l'Information Mohammad Ali Durrani a affirmé à Reporters sans frontières que "le gouvernement n'a en aucun cas interdit aux médias de diffuser ces images. C'est une décision du Conseil suprême. Nous portons les médias dans notre cœur et aucune chaîne n'a été censurée." En novembre, les autorités ont rejeté les critiques internationales suite à l'interdiction de tous les médias audiovisuels privés, affirmant qu'il ne s'agissait pas de censure, mais d'une nécessité pour "sauver la Nation".

La crise politique a entraîné un engouement des Pakistanais pour l'information. Les ventes de journaux, notamment des suppléments consacrés à l'état d'urgence, ont explosé suite à l'interdiction des radios et des télévisions privées. Le service en ourdou de la *BBC World Service* a augmenté le nombre de ses bulletins d'informations alors que ses

programmes ont été retirés de la bande FM pakistanaise après la fermeture par l'armée de la station *FM 103*. Et même si seulement 15% des Pakistanais disposent d'une connexion Internet, plus d'un million de personnes se sont connectées chaque jour au site de la chaîne *Geo TV*.

FAIRE TAIRE LES TÉLÉVISIONS ET LES RADIOS PRIVÉES

Le gouvernement a favorisé depuis 2002 le développement des médias électroniques, mais il n'a jamais mis en place les conditions pour garantir leur indépendance. Ainsi, les pressions exercées par certains responsables gouvernementaux et l'autorité de régulation des médias audiovisuels, la Pakistan Electronic Media Regulatory Authority (PEMRA), ont été quotidiennes et arbitraires. A dix reprises au moins, la PEMRA a abusé de son pouvoir pour obliger les opérateurs de câble à suspendre la diffusion de certaines chaînes.

Débordé de toutes parts, le gouvernement a d'abord interdit, fin mai, la diffusion en direct des manifestations et des meetings. Le ministre de l'Information, Mohammad Ali Durrani, en a profité pour avertir les médias de ne pas dépasser les "limites légales". Dans la foulée, les chaînes privées *Aaj* et *ARY TV* ont été retirées des bouquets par les opérateurs du câble à Islamabad et Rawalpindi. Un responsable de *ARY TV* a expliqué à Reporters sans frontières que le gouvernement affirmait ne pas être au courant : "Mais quand nous appelons les opérateurs de câble, ils nous disent que c'est le gouvernement qui le leur a demandé."

En juin, le gouvernement a promulgué la PEMRA Amendment Ordinance 2007 pour renforcer le pouvoir de censure et de contrôle de l'autorité de



PAKISTAN

régulation sur les chaînes de télévision et les opérateurs de câble. La PEMRA s'est vu accorder le pouvoir de saisir les équipements d'une chaîne de télévision, fermer ses installations et annuler sa licence pour toute violation des lois en vigueur. Les amendes ont également été augmentées de un à dix millions de roupies (plus de cent mille euros). L'autorité de régulation n'a même plus besoin de passer par le Conseil des plaintes mis en place par une ordonnance précédente. Face au tollé, le gouvernement a d'abord reculé, mais il a ensuite profité de l'instauration de l'état d'urgence, le 3 novembre, pour imposer ces mesures.

Ce jour-là, dans la foulée de la proclamation de l'état d'urgence, Pervez Musharraf a donné l'ordre à la PEMRA de faire cesser les retransmissions sur les réseaux de câble de toutes les chaînes de télévision privées régionales et nationales, et plus particulièrement celles d'informations. Seule la télévision pakistanaise d'Etat PTV a continué d'émettre. Dans la capitale, les communications téléphoniques mobiles ont également subi de nombreuses interférences.

Le chef de l'Etat a modifié la Press, Newspapers, News Agencies and Books Registration Ordinance de 2002 et la PEMRA Ordinance de 2002. Selon les nouveaux textes, il est interdit à tous les médias de diffuser des images ou des informations sur un attentat-suicide, de tenir des propos préjudiciables pour la souveraineté, l'intégrité et la sécurité du Pakistan, de diffuser une quelconque information qui ridiculise le chef de l'Etat, l'armée et les institutions ou encore de parler d'une procédure judiciaire en cours.

Le 15 novembre, les chaînes internationales BBC et CNN ont été rétablies, après avoir été interrompues le 9 novembre, alors qu'elles couvraient l'assignation à résidence de l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto à Islamabad. La veille, elles avaient retrouvé l'antenne pendant quelques heures au moment où le président Pervez Musharraf annonçait la tenue d'élections en février 2008. Déjà, en juillet, le gouvernement avait empêché l'accès de la mosquée Rouge aux journalistes de la chaîne américaine, suite à la diffusion d'un documentaire intitulé "The threat within" sur la présence des tali-

ban et d'Al-Qaida au Pakistan.

De même, la radio Mast FM 103 à Karachi a repris sa diffusion, le 6 novembre, après avoir accepté certaines conditions : les informations nationales, internationales et l'élection présidentielle ne doivent pas être abordées. Et, le bulletin en ourdou de la BBC a été exclu de la grille des programmes.

Excédé de voir des milliers de Pakistanais acheter des paraboles pour continuer à regarder les chaînes privées, le gouvernement fédéral a décidé, le 13 novembre, de rendre plus difficile l'achat de décodeurs, de modulateurs et d'autres matériels audiovisuels. Les importateurs devront d'abord obtenir une autorisation de la PEMRA. Puis, les autorités ont fait pression sur le gouvernement de Dubaï pour que Geo News et Ary One World, dont les centres de transmission se trouvent dans l'émirat, soient fermés. Le 17 novembre, l'émir de Dubaï a ordonné l'arrêt de la diffusion. Mais face au tollé international, les deux chaînes ont pu reprendre leur retransmission dix jours plus tard.

Dès le début de l'année, les chaînes privées avaient proposé des programmes d'information et des talk-shows au ton de plus en plus libre. Mais les autorités ont multiplié les pressions politiques et économiques pour faire supprimer les plus dérangeants. En juin, le présentateur de télévision Ali Saleem a annoncé la fin de son émission sur Aaj. Il a affirmé que son programme s'arrêtait en raison de la "censure grandissante du gouvernement". Il avait conquis le coeur de son public avec son personnage haut en couleur qui reçoit ses invités dans son "boudoir", travesti en femme sophistiquée. Fin novembre, Aaj a retiré de sa grille des programmes les talk-shows "Live With Talat" et "Bolta Pakistan".

GRAVES VIOLENCES POLICIÈRES

En pleine crise liée à la destitution du président de la Cour suprême, les journalistes ont été souvent passés à tabac par les forces de l'ordre. Ces dernières ont également attaqué des rédactions comme, le 16 mars, les locaux de Geo TV, à Islamabad, qui venait de diffuser des images d'avocats blessés lors d'une manifestation de soutien à Iftikhar Mohammed Chaudhry.

PAKISTAN



Le 29 septembre, au moins trente professionnels des médias ont été blessés à coups de matraque à Islamabad par des policiers qui tentaient de les empêcher de couvrir la répression d'une manifestation d'avocats opposés à la candidature du général Pervez Musharraf à l'élection présidentielle. Saisie par les journalistes, la Cour suprême a ordonné au gouvernement de suspendre le chef de la police d'Islamabad et deux officiers. Le verdict a été appliqué. L'Union fédérale des journalistes pakistanais (NUJP) avait décrété le 30 septembre "Journée noire" et la presse pakistanaise a qualifié cet incident de "Bataille de l'avenue de la Constitution".

L'imposition de l'état d'urgence s'est également accompagnée de violences et de raids dans les médias. Le 3 novembre, des membres de la PEMRA et une trentaine de policiers ont investi les bureaux de la radio *FM 103* à Islamabad. Ils ont saisi ses équipements de diffusion. Les locaux de la chaîne *Aaj* et la radio *FM 99* dans la capitale ont été encerclés par la police. Le 5 novembre, au moins cinq photographes et cameramen ont été arrêtés par la police devant le Karachi Press Club, alors qu'ils couvraient une manifestation de militants des droits de l'homme. Au même moment, un correspondant de la *BBC* a été interpellé près du domicile d'un juge de Karachi alors qu'il tentait de prendre des photos. A Quetta, un policier a détruit l'appareil d'un reporter de l'Agence *France-Presse* qui couvrait une manifestation. Et, à Rawalpindi, des policiers ont frappé et insulté des journalistes qui couvraient une manifestation d'avocats. Le photographe Muhammad Javed a eu deux doigts cassés par un policier qui lui a également confisqué la carte mémoire de son appareil.

Plus agressifs encore, les services secrets s'en sont également pris aux journalistes. Ainsi, en novembre, Shoaib Bhutta, rédacteur en chef du journal en ourdou *Daily Tulou*, a été arrêté à son bureau d'Islamabad par huit membres des services secrets. Pendant les interrogatoires qui ont duré deux jours, il lui a été demandé pourquoi il critiquait les autorités. Il a été privé de sommeil et il était enchaîné. Quelques jours plus tard, Khurram Hashmi, de la chaîne *Aaj*, a subi un interrogatoire musclé par quatre agents des services secrets qui lui ont posé des questions sur le financement du

mouvement de protestation de la presse contre l'état d'urgence. Il a été frappé et menacé de représailles avant d'être relâché à Karachi. Babar Malik, de la chaîne privée *ARY TV*, a été agressé par des hommes des services secrets, en août, à Islamabad. "Si tu peux faire éclater des scandales, nous pouvons t'éclater les jambes et les bras, également", lui ont déclaré les militaires. Cette agression est survenue peu après la diffusion d'un reportage du journaliste sur la disparition d'Imran Munir, condamné par une cour militaire pour espionnage.

LES JOURNALISTES MOBILISÉS POUR DÉFENDRE LEUR LIBERTÉ

Les organisations de journalistes, notamment la Pakistan Federal Union of Journalists (PFUJ), ont eu à se défendre, elles aussi, des autorités. Après un rassemblement pour la liberté de la presse, le 4 juin, des plaintes ont été déposées contre près de 200 professionnels des médias, pour avoir défié l'interdiction de manifester. Dénoncée par la presse, cette plainte collective a été retirée quelques jours plus tard sur ordre du Premier ministre Shaukat Aziz. Fin mai, le secrétaire général de la PFUJ, Mazhar Abbas, avait trouvé dans son véhicule une enveloppe contenant une balle.

En novembre, les principales organisations professionnelles - la Pakistan Federal Union of Journalists, la All Pakistan Newspapers Society, le Council of Pakistan Newspapers Editors, la Pakistan Broadcasters Association et la South Asia Free Media Association (dont le directeur Imtiaz Alam a été détenu une journée) - se sont unies pour combattre les nouvelles lois entrées en vigueur. Des manifestations regroupant des milliers de journalistes ont été organisées. Le 20 novembre, 160 journalistes ont été interpellés par la police à Karachi et Hyderabad. Un officier de police a affirmé qu'il avait reçu l'ordre d'utiliser la force contre les journalistes qui se rassemblaient près d'un bâtiment officiel. Une dizaine de professionnels des médias ont également été frappés.

VIOLENCES DANS LES ZONES TRIBALES

Dans les zones tribales frontalières de l'Afghanistan, les rares journalistes, réunis au sein



PAKISTAN

de l'Union des journalistes tribaux (TUJ), ont été visés par les taliban et leurs alliés djihadistes, mais également par les autorités. Le vice-président de la TUJ, Noor Hakim, journaliste du quotidien en ourdou *Pakistan*, a été tué, en juin, lors d'un attentat commis dans la zone tribale de Bajaur (Nord-Ouest). Quatre autres personnes sont mortes dans cette attaque qui visait un officiel.

Les journalistes étrangers ne sont pas autorisés à se rendre dans les régions les plus agitées, notamment le Waziristan, tandis que les reporters pakistanais ne s'y aventurent quasiment plus. Les religieux les plus radicaux ont diffusé leurs appels au djihad grâce à des radios FM illégales.

L'affaire Hayatullah Khan, du nom d'un reporter originaire des zones tribales, enlevé puis retrouvé mort en 2006, a connu de nouveaux développements tragiques. En novembre, sa veuve a été tuée dans l'explosion d'une bombe à son domicile de Mir Ali dans la zone tribale du Nord Waziristan. Elle était institutrice et s'était mobilisée pour dénoncer l'enlèvement et l'assassinat de son mari. Le frère du journaliste Ehsanullah Khan a accusé ceux qui ont tué son frère d'être derrière la mort de sa belle-soeur. Dans le passé, il avait accusé les membres des services secrets militaires d'avoir participé à l'enlèvement de son frère. Ce que le gouvernement a toujours nié. Mais les autorités n'ont jamais rendu publiques les conclusions d'une enquête menée par un juge de Peshawar en 2006, qui permettrait d'identifier les assassins. Selon Ehsanullah Khan, la veuve du journaliste était menacée. Il en avait informé le ministre de l'Information, Mohammad Ali Durani, mais les autorités n'ont pas pris de mesures pour assurer sa protection.

Par ailleurs en mars, quatre membres de la famille de Din Muhammad, reporter pour le journal *Inkishaf*, ont été tués par des islamistes, au Waziristan. Trois autres membres de la famille du journaliste ont été enlevés. Din Muhammad avait aidé un groupe de correspondants pakistanais de la presse nationale et internationale à se rendre à Wana, ville sous influence des groupes djihadistes.

Le domicile de Nasrullah Afridi, correspondant dans les zones tribales du quotidien en ourdou

Mashriq Khyber, a été visé en mai par une attaque à la grenade. Cinq jours auparavant, le chef du groupe djihadiste Lashkar-i-Islam, Mangal Bagh, avait menacé de mort le journaliste sur les ondes de la radio FM illégale qu'il dirige. Le journaliste qui avait déjà dû déménager en raison de menaces similaires, a déclaré à Reporters sans frontières qu'il "a peur pour sa vie" et qu'il "devait quitter la ville".

Incapable de maîtriser la situation, l'armée a parfois mené la vie dure aux journalistes locaux. En septembre, Sailab Mehsud, correspondant du journal *The News* et de la chaîne *Al-Jazira* à Dera Ismail Khan (au sud de Peshawar) et rédacteur en chef du site Karwan-e-Qabial (www.karwan-e-qabial.net), a été insulté et menacé de mort par un officier des services secrets militaires pakistanais. Ancien président de la TUJ, il avait diffusé la veille une information sur un incident entre l'armée et des taliban dans le Sud Waziristan. "Il s'est présenté comme un membre du Military Intelligence basé à Dera Ismail Khan. Il m'a insulté et m'a dit que j'allais disparaître et que les prochaines générations ne me retrouveront jamais", a expliqué le journaliste.

LES MENACES ISLAMISTES

L'offensive des groupes islamistes ne s'est pas limitée aux zones tribales. En juin, une fatwa a été prononcée par un chef religieux de la Mosquée Rouge à l'encontre, entre autres, de Zubair Kasuri, rédacteur en chef du magazine de mode *Octane*, suite à une série de photos intitulée "Adam et Eve, la pomme de discorde". La police d'Islamabad a également porté plainte contre le magazine pour "blasphème". Puis, en juillet, le présentateur d'un talk-show sur la chaîne d'Etat PTV a été l'objet de menaces de mort par des étudiants extrémistes, après la diffusion d'images "insultantes" de Maulana Abdul Aziz, l'ancien imam de la Mosquée Rouge. Maulana Abdul Aziz avait été arrêté alors qu'il tentait de s'enfuir de la mosquée, vêtu d'une burqa.

Les méthodes des kamikazes ont posé de très sérieux problèmes de sécurité pour les journalistes, notamment les photographes et les cameramen, qui



PAKISTAN

doivent suivre les personnalités politiques de près. Ainsi, Mehboob Khan, jeune photojournaliste freelance, a été tué en avril lors d'un attentat-suicide contre le ministre de l'Intérieur Aftab Khan Sherpao. Quatre autres journalistes ont été blessés. Le cameraman Muhammad Arif de la chaîne de télévision privée *Ary One TV*, était l'une des 133 victimes de l'attentat-suicide qui a visé le cortège de l'ex-Premier ministre du Pakistan, Benazir Bhutto, le 18 octobre 2007 à Karachi.

ENLÈVEMENTS ET CENSURE AU BALOUTCHISTAN

Dans le cadre de la lutte contre le séparatisme baloutche (la province du Baloutchistan est située au sud-ouest du pays), les forces de sécurité pakistanaïses ont multiplié les arrestations de civils baloutches, notamment de journalistes.

En août, les services secrets ont relâché Munir Mengal, directeur de la chaîne *Baloch Voice*, après plus de seize mois de détention au secret. Mais la police l'a immédiatement renvoyé pour trente jours dans la prison de Khuzdar, en vertu de la loi Maintenance of Public Order. "Comment peut-il troubler l'ordre public alors qu'il est déjà aux mains des forces de sécurité ?", s'est interrogé un journaliste proche du dossier. Après ces longs mois aux mains des militaires, il était "faible et souffrait de maladies inexpliquées."

Riaz Mengal, du journal *Intikhab* basé à Khuzdar, a été enlevé le 5 octobre. Avant de disparaître, il avait écrit des articles sur un trafic de voitures volées. "Riaz avait reçu des menaces de mort après ses enquêtes. Sa vie était en danger", a expliqué un journaliste baloutche à Reporters sans frontières. Il a réussi à échapper à ses ravisseurs le 25 novembre.

A la même époque, Javed Lehri, du quotidien ourdou *Azadi*, basé à Quetta, dans la province du Baloutchistan, a disparu. "Même si Javed Lehri appartient à un parti politique d'opposition, sa dis-

parition semble davantage liée à son travail de journaliste", a déclaré un confrère, sous couvert d'anonymat, à Reporters sans frontières. Le rédacteur en chef du journal a quant à lui estimé que des agents des services secrets avaient enlevé Javed Lehri. Celui-ci venait de réaliser un reportage sur le rassemblement d'un parti politique qui protestait contre l'assassinat d'Akbar Bugti, le chef du Parti nationaliste baloutche. On est sans nouvelles du journaliste depuis octobre 2007.

DES PRATIQUES MAFIEUSES

Enfin, dans les zones rurales, où persiste un système quasiment féodal, les hommes de main des politiciens s'en sont pris à la presse de la manière la plus brutale. Ainsi, Nasir Ahmed Solangi, correspondant pour le journal en sindhi *Khabroon* à Kingri (province du Sind), a été tué le 17 juin par six hommes armés de kalachnikovs. Un proche du reporter, Khan Muhammad, a déclaré à Reporters sans frontières que "Solangi avait reçu des menaces de mort, deux jours avant le drame, de la tribu sindhi des Junejo, mécontente de ses reportages". L'un de ses collègues a démenti la thèse officielle selon laquelle Noor Ahmed Solangi a été tué pour des raisons ethniques. "Il a été tué à cause de sa profession", a affirmé le journaliste.

Egalement dans le Sind, le 23 novembre, Zubair Ahmed Mujahid, correspondant du journal *Jang* dans le district de Mirpur Khas, a été abattu d'une balle dans le ventre, tirée par un inconnu circulant à moto. "Mon frère a été tué pour ses articles critiques, notamment sur la situation des pauvres dans notre région", a déclaré le frère aîné du journaliste. Correspondant expérimenté du quotidien national *Jang*, Zubair Ahmed Mujahid écrivait une rubrique hebdomadaire "Crimes et châtements" dans laquelle il mettait souvent en cause des propriétaires terriens et des policiers. "Notre famille n'a pas de conflits familiaux (...) Mon frère publiait des articles sur le sort des pauvres qui visaient bien entendu les gens influents", a expliqué Muhammad Iftikhar.

PHILIPPINES

Superficie : 300 000 km².
Population : 84 500 000.
Langues : tagalog, anglais.
Chef de l'Etat : Gloria Macapagal-Arroyo.

Deux journalistes ont été tués en 2007 en raison de leurs activités professionnelles. C'est moins que lors des années précédentes, mais les nombreuses menaces et agressions font toujours de certaines régions, notamment l'île de Mindanao, des zones dangereuses. La presse a su défendre ses droits, malgré le harcèlement judiciaire de certains politiciens qui a conduit des journalistes en prison.

Les tueurs à gages ont encore frappé en 2007 aux Philippines. Carmelo Palacios, de la station publique *dzRB Radio ng Bayan*, dans la province de Nueva Ecija (Nord), a été assassiné le 17 avril. La police a elle-même confirmé que le motif professionnel était privilégié. Son cadavre portait des blessures sur le corps et des impacts de balles au visage. Carmelo Palacios était connu pour ses dénonciations de la corruption et sa collaboration avec la police, pour démanteler des groupes criminels, via le programme *Citizens Crime Watch*. Au moment de son décès, il enquêtait sur des cas d'abus de pouvoir de la part de policiers et de fonctionnaires locaux.

Puis, la veille de Noël, deux inconnus circulant à moto ont tiré à bout portant sur Ferdinand Lintuan, un présentateur de *DXGO Radio*, à Davao City (île de Mindanao) alors qu'il circulait en voiture avec deux collègues, Louie Ceniza et Edgar Banzon. Touché à la tête, il est mort sur le coup. Le journaliste était connu pour ses critiques, à l'antenne, de responsables locaux. Il avait notamment accusé le gouverneur de Davao de corruption dans le projet de développement du "Parc du peuple" qu'il avait renommé le "parc des crocodiles". Quelques jours plus tard, un ancien soldat, vraisemblablement un tueur à gages, a été arrêté par la police. Les organisations locales de journalistes ont dénoncé les activités d'un escadron de la mort lié au gouverneur de Davao, Prospero Nograles. Ce dernier emploie comme conseiller le général à la retraite Jovito Palparan, accusé de nombreux crimes par les militants des droits de l'homme.

Quatre autres journalistes ont été tués en 2007, mais il est impossible d'affirmer que les motifs de ces homicides sont liés à leurs activités de journalistes. Et pas moins de dix tentatives d'assassinats ont été recensées en 2007. En avril, deux hommes ont tiré sur Delfin Mallari, correspondant du jour-

nal *Philippine Daily Inquirer* dans la province du Sud Luzon, et sur Johnny Glorioso, de la radio *DZMM*, au sud de Manille. Delfin Mallari, connu pour ses reportages sur les trafics de bois et de drogue, a été touché par une balle. Quelques jours plus tard, les deux journalistes ont été poursuivis en justice par le gouverneur de la ville de Quezon, Rafael Nantes. Delfin Mallari avait déclaré devant la presse que le député était le commanditaire de cette tentative d'assassinat. Le député lui aurait lancé : "Si je perds les élections, du sang sera versé." En juillet, c'est un fonctionnaire du ministère des transports qui a tenté d'assassiner Ferdinand "Bambi" Yngson, de la radio *RGMA-Bacolod* à Sagay City, dans la province du Negros occidental (sud de Manille). Le reporter avait dénoncé à l'antenne les malversations et les méthodes arbitraires des fonctionnaires concernant les infractions au code de la route.

Même sort pour Jose Cagalawan Pantoja, de la station *dxLS* à Iligan, dans le sud des Philippines, visé en octobre par deux hommes à moto qui lui ont tiré plusieurs fois dans l'estomac. Le journaliste a été sérieusement blessé. animateur du programme quotidien "Katawhan Alagaran" (Servir le peuple), il dénonçait la corruption et critiquait le gouverneur de Lanao del Norte, Vincente Belmonte. Ses propos lui ont valu de nombreuses poursuites en diffamation dont plusieurs ont été rejetées. Jose Cagalawan Pantoja était également le porte-parole de l'ancien gouverneur de Lanao del Norte, Imelda Dimaporo, que Vincente Belmonte a battu aux dernières élections.

Sur l'île de Mindanao, les médias les plus engagés pour dénoncer la corruption et les abus des groupes armés ont été les cibles de violences. En mars, plusieurs véhicules de la radio *dxCC* à Cagayan de Oro, dans le nord de Mindanao, ont été endommagés par l'explosion d'une bombe posée devant la

PHILIPPINES

station. Peu avant l'incident, Zaldy Ocon, le directeur de la radio, avait reçu une menace de mort par SMS.

DES SUCCÈS DANS LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ?

La Task force de la police chargée d'enquêter sur les crimes de journalistes a connu certains succès. En novembre, deux suspects ont été arrêtés pour l'assassinat en 2001 du journaliste Rolando Ureta. Selon les statistiques officielles, le nombre d'assassinats de journalistes, de syndicalistes et d'opposants, a baissé de plus de 80% en 2007.

Pour autant, le chemin est long pour mettre fin à l'impunité. Un rapport très détaillé d'un groupe d'experts des Nations unies, dirigé par Philip Alston, a démontré que certains secteurs de l'armée étaient impliqués dans les exécutions extrajudiciaires de militants de gauche, notamment de journalistes. Et les proches des victimes qui luttent contre l'impunité sont parfois menacés. Ce fut le cas de Nena Santos, l'avocate et amie de la journaliste Marlene Esperat, assassinée en 2005. Elle a reçu plusieurs menaces de mort alors qu'elle travaillait sur l'affaire.

DES JOURNALISTES EMPRISONNÉS

Fait rare aux Philippines, des journalistes ont été condamnés à des peines de prison. L'animateur de *dxMF Bombo Radyo*, Alex Adonis, a été condamné à quatre ans et demi de prison pour "diffamation" en janvier. Il a été incarcéré à la prison de Davao. Prospero Nograles, gouverneur local et membre du Parlement, proche de la présidente Gloria Arroyo, avait porté plainte suite à des propos concernant une liaison supposée du député. Avec un salaire de 150 dollars par mois, le jeune journaliste n'a pas pu s'assurer les services d'un avocat lors de son procès. Dan Vicente, le directeur de la radio, coaccusé dans cette affaire, a été acquitté.

En mars, c'est Gemma Baguaya, directrice du magazine en ligne *Newsbreak* (www.newsbreak.com.ph), qui a été interpellée par des policiers à son bureau, près de Manille. Son arrestation faisait suite à une plainte en diffamation déposée par Luis "Chabit" Singson, gouverneur de la province d'Iloilo Sur et allié politique de Gloria Arroyo. La journaliste a été libérée sous caution quelques heures plus tard. La correspondante de l'agence *Asia News Network*, basée à Bangkok, Jofelle Tesorio, a, quant à elle, été incarcérée en juin à la prison de Quezon. Elle avait publié en 2003 une série d'articles sur le projet de gaz naturel de Camago-Malampaya, à Palawan, qui mettait en cause l'ancien député Vicente Sandoval. Ce dernier a gagné son procès en diffamation. La journaliste a été libérée au bout de quelques jours.

Confrontée à des mutineries de militaires, la présidente Gloria Arroyo n'a pas facilité le travail de la presse. En novembre, plusieurs dizaines de journalistes ont été interpellés à proximité d'un hôtel de Manille où une trentaine de militaires s'étaient retranchés pour demander la démission de la présidente. Les journalistes, dont plusieurs correspondants de la presse étrangère, ont été interrogés pour "obstruction à la justice". Selon la police, il fallait vérifier qu'aucun rebelle ne s'était échappé en se fondant dans leurs rangs.

Une bonne nouvelle pour conclure, Mike Arroyo, l'époux de la présidente Gloria Arroyo, a décidé, le 3 mai, Journée internationale de la liberté de la presse, d'abandonner les poursuites en justice qu'il avait engagées contre 46 journalistes et directeurs de publication depuis 2003. C'est la mobilisation exemplaire des organisations de journalistes philippins qui a fait reculer le "First gentleman". En décembre 2006, elles avaient poursuivi en justice l'époux de la Présidente en raison du caractère abusif de ses accusations.

SINGAPOUR

Superficie : 620 km².

Population : 4 450 000.

Langues : anglais, mandarin, malais, tamoul.

Chef du gouvernement : Lee Hsien Loong.

Digne fils de son père, le Premier ministre Lee Hsien Loong n'a pas assoupli le contrôle de l'Etat sur les médias. Les journalistes disposent de bien plus de liberté pour traiter l'actualité internationale que les affaires locales. Et la censure a encore frappé un documentaire politique.

Les autorités ont continué leur bras de fer avec le magazine *Far Eastern Economic Review (FEER)*, interdit de distribution dans le pays depuis 2006, mais toujours accessible en ligne. En juin 2007, la justice a rejeté la demande de ce célèbre mensuel publié à Hong Kong d'être défendu par un avocat anglais dans le procès en "diffamation" entamé l'année dernière par Lee Hsien Loong et son père. Le juge a estimé que la plainte n'était pas suffisamment "complexe" pour nécessiter l'implication de cet avocat. Lee Hsien Loong et Lee Kuan Yew reprochent à la *FEER* la publication d'un article sur l'opposant Chee Soon Juan, qualifié par le journal de "martyr du pays" en raison des nombreuses poursuites judiciaires auxquelles il doit faire face.

L'opposition, notamment le Singapore Democratic Party (SDP), bête noire du régime, a très rarement la possibilité de s'exprimer dans les médias. Et les voix dissidentes sont contraintes de se réfugier sur Internet pour s'exprimer.

En avril, les autorités ont décrété que toute personne suspectée de posséder ou de diffuser une copie du film "Zahari's 17 years" pouvait être condamnée à une peine allant jusqu'à deux ans de

prison et à une forte amende. Le réalisateur du documentaire, Martyn See, avait été contraint de donner au ministère de l'Information, de la Communication et des Arts, l'original et des copies de son documentaire sur la détention pendant 17 ans du journaliste et opposant Said Zahari. Dans cette interview, l'ancien rédacteur en chef du journal *Utusan Melayu* revenait sur les raisons qui ont conduit le gouvernement de l'époque, dirigé par le père de l'actuel Premier ministre, à l'arrêter en 1963, ainsi que plusieurs de ses compagnons, en vertu d'une loi draconienne sur la sécurité intérieure. Selon le ministère, "Zahari's 17 years" menace la "confiance du public dans le gouvernement". Les films de Martyn See sont disponibles sur Internet.

En mai, Mia Shanley, correspondante de *Reuters* à Singapour, a été contrainte de révéler la source de l'une de ses informations. Deux entreprises avaient porté plainte contre l'agence britannique et les journaux *The Straits Times* et *The Business Times* afin de les contraindre à révéler leurs sources pour des articles datant de novembre 2006. La justice a systématiquement rendu des verdicts favorables aux entreprises, fragilisant la protection du secret professionnel dans le pays.



SRI LANKA

Superficie : 65 610 km².
Population : 19 800 000.
Langues : cingalais, tamoul, anglais.
Chef de l'Etat : Mahinda Rajapakse.

Le gouvernement, poussé par l'armée, a intensifié la guerre contre les Tigres tamouls. Le président Mahinda Rajapakse a juré d'éradiquer la rébellion. Au prix de terribles violations des droits de l'homme, s'il le faut. En 2007, plus qu'avant, les médias cingalais et anglophones ont été les cibles des pressions des autorités. De leur côté, les Tigres tamouls ne tolèrent aucune voix dissidente dans les zones qu'ils contrôlent.

Rapport annuel 2008 - Asie - Pacifique

Fort de ses succès militaires dans l'est du pays, le gouvernement de Mahinda Rajapakse, aidé de son frère, le secrétaire à la Défense Gotabhaya Rajapakse, a juré de défaire militairement les Tigres tamouls (LTTE) qui ont multiplié les attaques contre les civils cingalais et les menaces contre les journalistes qu'ils jugent complices des autorités. Dans les régions tamoules, les forces de sécurité, soutenues par des milices, ont imposé la terreur, en multipliant les exécutions extrajudiciaires, les enlèvements et les menaces. Malgré les condamnations internationales, le gouvernement a justifié cette "sale guerre" par la lutte contre le terrorisme. La presse tamoule a été durement affectée par cette stratégie qui vise à dissuader la population tamoule de soutenir le LTTE.

A Colombo, le gouvernement, allié aux ultranationalistes de droite et de gauche, a mené la vie dure aux groupes de presse indépendants, fermant un réseau de radio et des publications en cingalais. Les officiels ont multiplié les déclarations hostiles à l'encontre des militants de la liberté de la presse et des journalistes d'investigation, obligeant le plus connu d'entre eux, Iqbal Athas, à quitter temporairement le pays.

L'accès aux zones de conflit est pratiquement impossible pour les journalistes, et la "guerre" de mots et de chiffres entre le gouvernement et le LTTE s'est poursuivie dans la presse. Ainsi, début janvier 2007, l'armée a présenté comme un succès le bombardement d'une base militaire du LTTE à Padahuthurai, dans l'ouest du pays. Mais les Tigres tamouls ont affirmé que 15 civils avaient été tués lors de cette attaque qui n'aurait, selon eux, pas touché un objectif militaire. Aucun journaliste indépendant n'a pu accéder à la zone. De ce fait, la majorité des médias en cingalais et en anglais de Colombo ont repris, sans pouvoir les vérifier, les informations gouvernementales. Tandis que des

sites d'informations et des médias en tamoul diffusaient des informations et les images du LTTE.

De plus en plus intolérant aux pressions internationales, le gouvernement a refusé la venue d'observateurs des Nations unies et convoqué plusieurs ambassadeurs qui s'étaient exprimés sur la situation des droits de l'homme. Et la Commission nationale des droits de l'homme est si peu indépendante qu'elle a perdu en 2007 sa reconnaissance internationale. C'est cette même Commission qui interdit à ses bureaux, depuis mars, de fournir aux médias des informations sur certaines affaires.

LA TERREUR À JAFFNA

La péninsule de Jaffna (Nord), région peuplée majoritairement de Tamouls, directement administrée par l'armée, est devenue un enfer pour les journalistes, les militants des droits de l'homme et les civils en général. Assassinats, kidnappings, menaces, censure, ont fait de Jaffna l'un des endroits les plus dangereux au monde pour la presse. Deux journalistes y ont été tués en 2007, deux autres ont été enlevés et au moins trois médias ont été victimes d'attaques directes. Des dizaines de journalistes ont fui la région ou choisi d'abandonner la profession, menacés par les paramilitaires, l'armée ou le LTTE.

Les miliciens tamouls de l'Eelam People's Democratic Party (EPDP) qui épaulent les forces de sécurité dans la lutte contre le LTTE, ont été impliqués dans de nombreux cas de violences. Leur chef, Douglas Devananda, est également ministre des Affaires sociales. Dans l'Est, ce sont les miliciens d'un groupe issu d'une scission du LTTE qui ont fait régner la peur.

Fin avril, un inconnu à moto a tué Selvarajah Rajivarnam alors qu'il circulait à vélo près du



SRI LANKA

bureau d'*Uthayan* à Jaffna (Nord). Ce jeune reporter couvrait les affaires criminelles. Il se rendait dans les commissariats de police et à l'hôpital pour obtenir des informations sur les crimes et disparitions. Selon plusieurs personnes interrogées à Jaffna, des membres de l'EPDP pourraient être les auteurs de cet assassinat. Également en avril, à Vavuniya (Nord), une ville contrôlée par le gouvernement, Chandraboze Suthaharan, directeur du magazine local *Nilam*, a été assassiné à son domicile. La police n'a pas identifié les responsables.

Le 2 août, deux hommes armés circulant à moto ont fait irruption au domicile de Sahathevan Nilakshan, à trois kilomètres de Jaffna. Ils lui ont tiré dessus à plusieurs reprises. Étudiant en journalisme, le jeune homme faisait également partie de la direction du magazine en tamoul *Chaa'laram*, lié à la Fédération des étudiants du district de Jaffna. Un autre journaliste, Kangarajan Prashanthan, qui travaillait pour le journal nationaliste en tamoul *Navadu Eelandu* jusqu'à sa fermeture en 2006, aurait pu être tué, en octobre, mais des inconnus ont assassiné par erreur son frère jumeau.

DEUX JOURNALISTES DISPARUS

Le Sri Lanka détient le record du nombre de cas de disparitions rapportées auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Parmi eux deux professionnels des médias de Jaffna : Subramaniam Ramachandran, de *Thinakural*, a disparu en février après avoir été arrêté par l'armée, et, en novembre, Vadivel Nimalarajah, secrétaire de rédaction du quotidien *Uthayan*, a été enlevé dans une rue de Jaffna après avoir passé la nuit à travailler dans ses bureaux.

Aucune enquête sérieuse n'a été menée sur ces incidents malgré les promesses gouvernementales et l'identification de certains suspects. C'est par exemple le cas dans l'attaque meurtrière des locaux d'*Uthayan* en mai 2006 au cours de laquelle deux employés avaient été tués. La direction du journal a fourni aux autorités le nom d'un suspect, Valluvan, un militant de la milice progouvernementale EPDP. Mais la police n'a jamais enquêté.

Pourtant, d'autres témoins, cités par *Uthayan*, ont vu en 2007 ce dénommé Valluvan dans des locaux de l'administration à Jaffna.

LES TAMOULS PRIVÉS D'INFORMATIONS

Tout au long de l'année, le gouvernement et ses alliés se sont employés à tarir les sources d'informations indépendantes en tamoul. Les populations du Nord et de l'Est, déjà isolées par la guerre, ont peu à peu été privées de médias non affiliés au gouvernement ou à un groupe armé. De son côté, le LTTE a renforcé la surveillance des journalistes tamouls, menaçant ceux qui oseraient les critiquer ouvertement. Et les médias existants dans les zones qu'ils contrôlent sont contraints de relayer la propagande belliqueuse du mouvement.

La rédaction du journal le plus populaire de Jaffna, *Uthayan*, a vécu retranchée dans ses locaux installés au centre de Jaffna. Un journaliste y a résidé en permanence en 2007, de peur d'être assassiné dans la rue. "Nous étions 120 employés, dont 20 journalistes, avant août 2006. Aujourd'hui, seules 58 personnes, dont 5 journalistes, bravent la peur", a expliqué en juin le rédacteur en chef, M. V. Kaanamylnaatha, rencontré par Reporters sans frontières dans son bureau de Jaffna.

Jusqu'en mai, la presse de Jaffna a connu d'immenses difficultés d'approvisionnement, asphyxiant les trois titres de la région. Les autorités militaires refusaient depuis août 2006 d'inscrire l'encre et le papier journal sur la liste des articles autorisés à être acheminés vers Jaffna. Malgré une demande toujours plus forte, *Uthayan*, *Yarl Thinakural* et *Valampuri* ont été contraints de réduire drastiquement leur pagination et leur tirage. Suite aux pressions, notamment internationales, l'armée a finalement levé son veto et des stocks de fournitures sont arrivés de la capitale.

Le ministère de l'Information a décidé le 25 octobre de suspendre la licence de cinq radios (*Sun FM*, *Gold FM*, *Hiru FM*, *ShaaFM* et *Surayan FM*), appartenant à Asia Broadcasting Corporation (ABC) pour avoir diffusé une information erronée. C'est le chef de l'État en personne qui avait ordonné une enquête. ABC, dont plusieurs centaines



SRI LANKA

d'employés ont perdu leur travail en raison de cette fermeture, était connu pour résister aux pressions des autorités. Le directeur de la station en tamoul *Surayan FM* avait été kidnappé à Colombo en 2006. En janvier 2008, le gouvernement a ouvert de nouvelles négociations avec la direction d'ABC qui a demandé à certains employés de reprendre le travail.

Très populaire dans l'île, car il donne souvent des informations exclusives sur la situation dans les zones contrôlées par le LTTE, le site d'informations en anglais *Tamilnet* a été bloqué le 15 juin par les fournisseurs d'accès du pays. Le directeur du site, Dharmaratnam Sivaram "Taraki", avait été tué d'une balle dans la tête à Colombo en avril 2005. Les autorités ont, en 2007 encore, bloqué l'enquête qui avait pourtant bien démarré avec l'interpellation d'un suspect, un membre d'une milice tamoule progouvernementale.

Un à un les correspondants tamouls de la presse nationale et internationale ont quitté le Nord ou l'Est et parfois le pays, après avoir reçu des menaces. Alors qu'un représentant de Reporters sans frontières se trouvait à Jaffna en juin, le correspondant d'*Associated Press* a reçu un SMS et un appel depuis un téléphone satellitaire lui annonçant qu'il s'agissait du dernier avertissement avant son exécution. Il a fui Jaffna le lendemain.

"Je n'avais jamais vu cela. Même en Irak sous Saddam Hussein, les journalistes étrangers avaient plus de liberté pour se déplacer", a affirmé à Reporters sans frontières un reporter de l'*Agence France-Presse* revenant d'un reportage à Jaffna. Il n'avait eu le droit qu'à une visite guidée de la ville par les militaires, sans pouvoir interviewer un habitant. Une équipe de télévision britannique a également été empêchée, en octobre, de travailler dans la péninsule, bien qu'elle eût obtenu une autorisation du ministère de la Défense. Des militaires ont obligé les trois journalistes à se loger sur la base militaire de Palaly. Puis ils les ont escortés pendant deux heures à Jaffna, avant de leur demander de repartir vers Colombo.

La guerre contre le LTTE a conduit l'armée à bombarder; fin novembre, les installations de la radio officielle du mouvement, près de Killinochchi (Nord). Neuf civils, dont trois employés de la sta-

tion, ont été tués et une dizaine d'autres ont été blessés. La radio *Voice of Tigers* est certes une radio de propagande dirigée par le LTTE, mais cette attaque a violé les lois sur la guerre qui interdisent le bombardement d'objectifs qui ne sont pas strictement militaires et ne contribuent pas effectivement à l'effort de guerre.

Parallèlement, les pressions exercées par le LTTE ont été moins visibles que celles des autorités, mais tout aussi efficaces. Le mouvement séparatiste n'a jamais hésité à s'en prendre aux voix dissidentes au sein de la communauté tamoule. La presse ne fait pas exception. Le responsable d'une rédaction tamoule a expliqué : "Nous savons que les réactions du LTTE peuvent aussi être préjudiciables à nos équipes, alors nous faisons attention. Chaque mot compte quand on parle du LTTE et de l'armée. Et bien sûr, nous ne qualifions jamais les Tigres de terroristes." Et les services de renseignements du LTTE ont régulièrement convoqué ou appelé des journalistes tamouls pour leur demander ou leur communiquer des informations.

DES OFFICIELS TRANSFORMÉS EN CHEFS DE GANGS

Certains ministres se sont comportés comme des chefs de gangs. En décembre, Mervyn Silva, ministre du Travail, a fait irruption avec des hommes de main dans les locaux de la chaîne d'Etat *Rupavahini*, à Colombo. Il a ordonné à l'un de ses gardes de frapper le directeur de l'information parce qu'il n'avait pas retransmis son discours lors de l'inauguration d'un pont. La police a été obligée d'intervenir et le ministre a quitté le bâtiment de la chaîne sous une pluie d'injures.

Déjà en janvier, Mervyn Silva avait incité ses partisans à s'en prendre à des journalistes, notamment un correspondant de la *BBC*, qui couvraient un rassemblement pacifiste. Il avait déclaré en avril que les "journalistes se comportent comme des chiens enragés et il est nécessaire qu'il leur soit administré des vaccins".

En avril, le secrétaire à la Défense et frère cadet du président, Gotabhaya Rajapakse, a appelé sur son téléphone portable la rédactrice en chef du *Daily Mirror*, Champika Liyanarachchi, pour la menacer.



SRI LANKA

Gotabhaya Rajapakse lui a demandé de démissionner pour ne pas faire l'objet de représailles, tout en lui expliquant qu'il ferait pression sur la direction du journal pour obtenir son départ. Il a également menacé d'"exterminer" la journaliste Uditha Jayasinghe, accusée de publier des articles sur le sort des civils victimes de la guerre. À deux autres reprises, les forces de sécurité ont accusé la rédaction du *Daily Mirror* de trahir le pays.

MULTIPLICATIONS DES ENTRAVES AU JOURNALISME D'INVESTIGATION

Le célèbre journaliste d'investigation Iqbal Athas et plusieurs de ses collègues du *Sunday Times* ont été victimes, en août, d'une campagne d'intimidations orchestrée par des officiers de l'armée cherchant à les faire taire après des révélations sur l'achat d'avions MIG-27 à l'Ukraine. Le gouvernement a organisé des manifestations devant le domicile d'Iqbal Athas à Colombo, l'accusant d'être un "traître". Après que sa sécurité policière lui a été retirée, Iqbal Athas a quitté le pays pendant quelques semaines et suspendu sa chronique spécialisée dans les affaires militaires.

Le 2 octobre, un texte publié sur le site du ministère de la Défense a accusé le journaliste de participer aux "opérations psychologiques des terroristes du LTTE". Quelques jours auparavant, le porte-parole de l'armée, le brigadier Udaya

Nanayakakara, avait demandé aux médias de ne plus publier ses articles. Iqbal Athas venait de reprendre sa chronique dans le *Sunday Times*.

Autre attaque perpétrée par les autorités, celle de l'imprimerie du groupe Leader Publications, qui publie les hebdomadaires anglophones *The Sunday Leader* et *Morning Leader*, l'hebdomadaire en cingalais *Irudina*, ainsi que le journal tamoul *Sudar Oli*. Avec la complicité de l'armée, une quinzaine d'hommes ont malmené, en novembre, deux employés avant d'asperger les machines d'essence et d'y mettre le feu. Ils ont détruit des milliers de copies du *Morning Leader* qui devait être diffusé dans la matinée. Le directeur du *Sunday Leader*, Lasantha Wickramatunga, connu pour ses investigations et ses éditoriaux critiques, a dénoncé une opération commando soutenue par le gouvernement.

Les rares journalistes tamouls qui ont tenté de mener un travail d'investigation ont été également visés. En août, Kalimuttu Palamohan, plus connu sous le nom de K. P. Mohan, spécialiste des affaires militaires pour le quotidien en tamoul *Thinakkural*, a été aspergé d'acide alors qu'il rentrait à son domicile de Colombo. Le journaliste avait été agressé, deux mois plus tôt, par des soldats. "Lorsque je lui ai montré ma carte de presse, il m'a insulté, puis a appelé d'autres collègues qui m'ont frappé", avait déclaré K.P. Mohan à la suite de ce premier incident.

THAÏLANDE

Superficie : 513 120 km².

Population : 64 770 000.

Langue : thaï.

Chef du gouvernement : Samak Sundaravej.

L'armée, au pouvoir depuis le coup d'Etat de septembre 2006, a donné des garanties concernant la liberté à la presse, tout en s'acharnant sur les médias proches de l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra. La nouvelle Constitution, adoptée en août 2007, garantit la liberté d'expression, mais une nouvelle loi sécuritaire pourrait s'avérer dangereuse. La majorité des cas de censure se sont concentrés sur Internet.

L'armée a accompagné pas à pas le retour à la démocratie qui s'est concrétisé par l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2007, et des élections législatives, en décembre, au cours desquelles les partisans de Thaksin Shinawatra ont pris leur revanche. Un échec retentissant pour les militaires. L'assemblée constituante, nommée par la junte, quelques mois plus tôt, avait présenté un texte qui garantit un régime démocratique tout en renforçant le pouvoir des militaires.

Au cours de l'année, le Conseil national de sécurité (CNS), le gouvernement issu du coup d'Etat de 2006, a concentré ses attaques sur les médias proches du Premier ministre déchu. En septembre, un mémo interne du CNS a révélé qu'une campagne, notamment médiatique, avait été engagée pour discréditer le People Power Party, réincarnation de l'ancien parti dirigé par Thaksin Shinawatra. Les militaires ont pu compter sur la dizaine de radios et de télévisions dont ils détiennent les licences.

Cette stratégie n'a pas été efficace, puisque le People Power Party a remporté les élections de décembre. Son leader, Samak Sundaravej, figure populiste, est connu pour ses attaques contre la presse. Ce qui augure mal des relations entre la presse et le futur gouvernement qu'il compte diriger.

Pour Chavarong Limpattamapanee, journaliste et secrétaire général du Conseil de la presse, les médias sont cependant "bel et bien sortis de l'ère Thaksin où les pressions étaient incessantes. Au sein des rédactions, les journalistes écrivent en toute sérénité. Dans les chaînes de télévision, c'est un peu moins vrai." De son côté, Pairat Pongpanit, l'un des responsables du quotidien *Matichon*, a affirmé pouvoir mener des enquêtes sans entraves, même s'il reconnaît que les chefs militaires ne

sont jamais revenus sur les propos qui voulaient que la presse "coopère" avec le gouvernement et n'agisse pas en "dissident".

DES ATTAQUES CONCENTRÉES SUR LES MÉDIAS PRO-THAKSIN

Une chaîne de télévision, animée par des proches du Premier ministre en exil, a été tuée dans l'œuf par les militaires, tandis que des blogueurs, supporters du chef du gouvernement déchu, ont été arrêtés. Toujours populaire, Thaksin Shinawatra, le "Berlusconi asiatique", coupable de nombreuses atteintes à la liberté de la presse quand il était au pouvoir, a été la bête noire des autorités de Bangkok. En janvier 2007, le gouvernement a demandé au principal opérateur thaï de bloquer l'accès à *CNN* qui s'appretait à diffuser une interview de l'ex-Premier ministre. Le site Internet *Cnn.com* a également été bloqué. Le 10 janvier, le CNS avait déjà demandé aux chaînes de télévision et aux radios de ne pas retransmettre les interviews de Thaksin Shinawatra ou de ses proches conseillers.

De peur qu'elle ne devienne une plate-forme en faveur de Thaksin Shinawatra, le gouvernement a, en mars, interdit la chaîne *People's Television (PTV)*, après seulement dix heures de diffusion par satellite. "La censure répétée de la part de la junte militaire est totalement contraire aux aspirations pré-tendument démocratiques annoncées depuis sa prise de pouvoir", a déploré un responsable de la chaîne.

Afin d'empêcher son lancement, les autorités l'avaient accusée, dans un premier temps, de ne pas avoir obtenu de licence pour être diffusée depuis Hong Kong. Pour contourner ces obstacles, *PTV* avait alors décidé de se joindre à *Star Channel MVI*, l'un des diffuseurs satellitaires du pays.

THAÏLANDE

BIENTÔT UNE CHAÎNE PUBLIQUE INDÉPENDANTE ?

Le gouvernement a mis la main en mars sur la chaîne *iTV* en lui imposant une amende record de 100,45 milliards de bahts (environ 2 milliards d'euros), pour non-paiement des frais de concession. C'est le groupe public Mass Communication Organization of Thailand (MCOT) qui possède déjà *Channel 9*, différentes radios et la *Thai News Agency (TNA)*, qui a pris le contrôle de la chaîne.

Thaksin Shinawatra avait lui-même acheté cette chaîne au début des années 2000. Il avait alors mis à mal l'indépendance d'*iTV*, remplaçant peu à peu les enquêtes d'investigation par des programmes de divertissement. Après quelques semaines de confusion autour de l'avenir de la troisième chaîne la plus regardée dans le royaume, les autorités ont accepté de la laisser continuer à émettre, et de lui donner les moyens de se transformer en chaîne publique indépendante, une première en Asie du Sud-Est.

SURVEILLANCE ET BLOCAGE SUR INTERNET

La loi contre la cybercriminalité (Computer Crime Act), entrée en vigueur en juillet, autorise la police à saisir le matériel informatique des personnes suspectées de diffuser des messages à contenu insultant ou pornographique. En vertu de cette loi, les fournisseurs d'accès à Internet devront conserver les données personnelles des internautes pendant 90 jours. Les autorités ont le pouvoir de vérifier ces informations sans aucun contrôle judiciaire.

En avril, le gouvernement a bloqué le site de partage de vidéos YouTube, ainsi que plusieurs autres au contenu critique à l'encontre du roi Bhumibol

Adulyadej. En août, YouTube a été débloqué après qu'au moins quatre vidéos ont été retirées du site. Le ministre thaïlandais de l'Information et de la Communication s'est félicité de ce compromis. Google, propriétaire du site, s'est engagé à ne plus mettre en ligne des vidéos qui seraient contraires à la loi ou jugées insultantes envers la monarchie. Le ministre a ajouté que YouTube avait créé un programme permettant aux fournisseurs d'accès thaïlandais de bloquer l'accès de certaines vidéos sensibles. Dans la foulée, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un Comité national de supervision des médias pour réguler les contenus diffusés par la radio, la presse, la télévision et Internet. Ce nouvel organisme doit regrouper des représentants du gouvernement et d'entreprises du secteur d'Internet, notamment Google et Microsoft.

Des sites favorables à Thaksin Shinawatra ont également été bloqués par les autorités, notamment <http://hi-thaksin.net>. L'organisation locale Freedom Against Censorship in Thailand (FACT) a dénoncé une augmentation de la censure sur le Net. Des forums de discussion politiques et des sites proches des mouvements indépendantistes du sud de la Thaïlande (PULO, BIPP, BRN) ont été fermés en 2007.

Enfin, le blogueur Praya Pichai a été détenu pendant deux semaines en vertu de la section 14 sur la "diffamation" et "l'atteinte à la sécurité nationale" de la loi contre la cybercriminalité. Il a été accusé de "critiques envers la monarchie" pour un article publié sur son blog (<http://www.prachathai.com>). Les autorités ont ensuite levé les charges à son encontre, faute de preuves, mais il reste sous surveillance pendant dix ans et risque la prison s'il publie à nouveau un commentaire politique sur un site Internet.



VIÊT-NAM

Superficie : 331 690 km².
Population : 84 100 000.
Langue : vietnamien.
Chef de l'Etat : Nguyen Minh Triet.

La police politique a poursuivi, en 2007, ce qu'elle avait entamé fin 2006 : une lutte implacable contre les mouvements d'opposition et les publications dissidentes. Un journaliste et une dizaine de cyberdissidents ont été condamnés à de lourdes peines de prison. Une journaliste française travaillant pour une radio d'opposition a été arrêtée pour "terrorisme".

Les élections législatives de mai 2007 ont été l'occasion pour le parti unique de rappeler que l'opposition n'avait pas le droit d'exister. Dans certains quartiers d'Hô Chi Minh-Ville, le taux de participation s'est élevé à 100%, et aucun candidat indépendant n'a été élu. La presse a été contrainte de s'enthousiasmer pour ces élections jouées d'avance.

Répondant à une question d'un journaliste européen sur la situation des droits de l'homme, le président Nguyen Minh Triet a déclaré en mai : "Peut-être qu'il est difficile pour vous de comprendre l'amour que nous avons pour les gens, et l'amour que nous avons pour les droits de l'homme. Mais les gens qui violent la loi doivent être poursuivis." Quelques semaines auparavant, le père Nguyen Van Ly, responsable de la revue dissidente *Tu do Ngôn luan*, et quatre de ses collaborateurs, avaient été condamnés à de lourdes peines de prison à l'issue d'un procès expéditif. Ils avaient été reconnus coupables de "propagande contre la République socialiste du Viêt-nam".

DES PROCÈS STALINIENS CONTRE LES DISSIDENTS

Le procès du père Nguyen Van Ly et ses quatre coaccusés n'a duré qu'un peu plus de trois heures. Affaibli par une grève de la faim, le prêtre a refusé de se lever pour énoncer son nom devant le juge du tribunal populaire de Hué (Centre). Après avoir entendu sa condamnation à huit ans de prison, il a crié : "A bas le Parti communiste du Viêt-nam !" Condamné à six ans de prison, son collègue Nguyen Phong a déclaré face au juge : "Pour la nation vietnamienne, je continuerai à me battre pour les valeurs de liberté et de démocratie." Nguyen Binh Thanh, condamné à cinq ans de prison, s'est défendu en affirmant qu'il n'avait fait qu'agir dans le respect des "lois internationales". Hoang Thi Anh Dao et Le Thi Le Hang ont été condamnées à un an et demi de prison avec sursis.

Arrêté en février, le père Nguyen Van Ly est l'un des responsables du magazine clandestin *Tu do Ngôn luan* (Liberté d'expression), publié à Hué. En 2007, deux autres animateurs de la revue, le père Chan Tin et le père Phan Van Loi, ont été placés en résidence surveillée. Le magazine a continué à être diffusé à l'étranger et, sous le manteau, au Viêt-nam.

LE RETOUR DES "TRIBUNAUX POPULAIRES"

Les autorités ont de nouveau mobilisé les "tribunaux populaires" pour intimider les dissidents. Les habitants des quartiers sont alors invités à s'exprimer devant la cour pour dénoncer et condamner un accusé. En août, Nguyen Khac Toan, rédacteur en chef adjoint de la publication dissidente en ligne *Tu Do Dân Chu* (Liberté et démocratie), a été jugé devant l'un de ces tribunaux à Hanoi. Une dizaine de cadres du Parti et des policiers l'ont accusé d'avoir incité des paysans à manifester dans la capitale, avant de recommander de l'envoyer dans un camp de rééducation pour l'"écarter de la société". Ce procès s'est fait en parallèle d'une campagne de presse contre lui, l'accusant d'être un "opportuniste politique démasqué".

En février déjà, l'avocat de plusieurs dissidents emprisonnés, Nguyen Van Dai, avait dû affronter une "tribunal populaire" du district de Bach Khoa, accusé d'avoir "trahi son pays". Les "juges" avaient exigé que son droit d'exercer son métier d'avocat lui soit retiré et que son cabinet soit fermé.

Les autorités sont allées bien au-delà des recommandations du peuple, puisqu'en mars, Nguyen Van Dai, également animateur du blog nguyenvandai.rsfblog.org, et une autre avocate, Le Thi Cong Nhan, ont été arrêtés à Hanoi. Leur détention ayant été critiquée à l'étranger, les for-



VIÊT-NAM

ces de sécurité ont ordonné à leurs familles de ne plus s'exprimer publiquement par l'intermédiaire des médias étrangers. En mai, les deux avocats ont été condamnés respectivement à cinq et quatre ans de prison en vertu de l'article 88 du code pénal.

Les dissidents Le Nguyen Sang, médecin, Huynh Nguyen Dao, journaliste, et Nguyen Bac Truyen, tous membres du Parti populaire démocratique (interdit) ont également été condamnés à des peines de prison par un tribunal de Hô Chi Minh-ville. Ils étaient accusés d'avoir publié des documents hostiles au régime par le biais d'Internet. Tran Quoc Hien, porte-parole de l'Union des ouvriers et des paysans (United Workers-Farmers Organization, illégale), a quant à lui été arrêté en janvier pour "propagande contre le régime". Il avait diffusé sur Internet de nombreuses informations sur la situation des travailleurs vietnamiens.

UNE JOURNALISTE FRANÇAISE DÉTENUE POUR "TERRORISME"

"Entre quatre murs, j'étais angoissée car je n'arrivais pas à imaginer une issue à cette situation. Il n'y a jamais eu de violence contre moi, mais j'étais interrogée tous les jours, sauf le dimanche, pendant une ou deux heures, par des policiers. Ils essayaient de me déstabiliser. C'était une forme de terreur morale", a raconté la journaliste d'opposition Nguyen Thi Thanh Van, détenue du 17 novembre au 12 décembre à Hô Chi Minh-Ville. Munie de son passeport français, elle était entrée au Viêt-nam afin de faire la promotion de la radio *Chan Troi Moi* (Nouvel Horizon), proche du parti d'opposition Viet Tan, et réaliser des interviews de dissidents.

Cette affaire a illustré l'hostilité affichée des autorités vis-à-vis des radios internationales qui émettent en vietnamien. En décembre, quatre syndicalistes ont été jetés en prison pour avoir communiqué des informations à *Radio Free Asia*. Tandis que l'ambassade du Viêt-nam a menacé à plusieurs reprises des journalistes de *Radio France Internationale*, privant certains de visas.

Les journaux libéraux, notamment *Tuoi Tre* (La Jeunesse), ont tenté de repousser les limites de la censure officielle. Mais le gouvernement s'est appuyé sur une législation répressive pour rappeler à l'ordre les plus téméraires. Une loi adoptée en 2006 prévoit des amendes et des suspensions de licence pour les médias et les journalistes qui diffament et mettent en cause le "prestige de l'Etat".

La presse officielle, qui compte plus d'une centaine de radios et de télévisions, autant de sites Internet et près de 600 publications, n'a pas profité en 2007 des espaces de débat ouverts en 2006 pendant la préparation du Congrès du Parti communiste. Au contraire, les médias, notamment les journaux du Parti, *Nhân Dân* (*Le Peuple*), et de la police, *An Ninh Thu Do* (*La sécurité de la capitale*), ont été mobilisés pour dénoncer les "agitateurs et les terroristes" de l'intérieur et de l'extérieur. Certains gouvernements étrangers et des organisations internationales, comme Reporters sans frontières, ont été accusés de soutenir les ennemis du régime.

INTERNET A FÊTÉ SES DIX ANS D'EXISTENCE AU VIÊT-NAM

En 2007, le pays a connu sa vague de répression la plus forte depuis 2002. En une semaine, six cyberdissidents ont été condamnés à des peines de prison allant de trois à cinq ans. Depuis qu'il est devenu le 150e membre de l'Organisation mondiale du commerce, le Viêt-nam a adopté un comportement contraire à celui qu'il avait montré à la communauté internationale avant son intégration. Il est l'un des pays les plus autoritaires de la planète et suit scrupuleusement le modèle chinois en matière d'atteinte à la liberté d'expression sur Internet. Au 1er janvier 2008, huit cyberdissidents étaient derrière les barreaux pour avoir usé de leur droit d'expression sur le Web.

En septembre, la police et le ministère de la Culture ont ordonné au site *Intellasia.com* de "fermer". Animée par un Australien et spécialisée dans l'information économique, *Intellasia.com* diffusait des articles politiques sur le Viêt-nam.



Rassemblement à la mémoire de Hrant Dink, journaliste assassiné le 19 janvier 2007 à Istanbul.

© AFP PHOTO / EVERTJAN DANIELS

Rapport annuel 2008

EUROPE

ET EX-URSS

N'EN DÉPLAISE À L'HISTOIRE, L'HEURE N'EST PAS À LA DÉTENTE

Une tendance unit cette région aux multiples visages : celle de la fragilisation de la liberté de la presse. La hargne contre les journalistes, qui révèlent des cas de corruption, d'enrichissement ou de malversations, a constitué un point commun des Etats les plus autoritaires. Ailleurs, là où les professionnels des médias jouissent d'une relative liberté, leur protection face aux poursuites judiciaires s'est souvent avérée insuffisante. Mais partout s'est fait sentir le besoin d'une meilleure défense du journalisme. Y compris au sein de l'Union européenne où la liberté de la presse est pourtant une réalité.

Evolution inquiétante, les atteintes à la protection des sources se sont multipliées dans les grandes démocraties. En France, en Allemagne et en Italie, des mises en examen et des perquisitions de rédaction ou de domiciles de journalistes ont été observées. Les institutions judiciaires ont tendance à considérer ces pratiques comme une solution acceptable, particulièrement lorsqu'un secret a été violé.

Cette situation rend plus nécessaire que jamais l'adoption d'une législation européenne qui protège efficacement ce fondement essentiel de la liberté de la presse. Le 8 janvier 2008, le président français Nicolas Sarkozy a promis, lors de ses vœux à la presse, l'entrée en vigueur d'un nouveau texte sur la protection des sources. "Un journaliste digne de ce nom ne donne pas ses sources. Chacun doit le comprendre, chacun doit l'accepter", a-t-il déclaré.

Dans l'Union européenne, le recours à la violence physique est moins fréquent que dans l'espace post-soviétique. Mais la Bulgarie et l'Italie font à cet égard office d'exceptions. Le crime organisé tolère mal que ses activités soient dénoncées et il n'hésite pas, pour le faire savoir, à recourir aux moyens d'intimidations les plus violents, comme en menaçant une journaliste bulgare de la défigurer à l'acide. En Italie, la mafia a contraint des journalistes à vivre sous protection policière permanente pour échapper à des tentatives d'assassinat.

En Europe centrale et dans les Balkans, les menaces de mort et les intimidations restent fréquentes. La région peine à se libérer d'un passé fait de violence qui menace de renaître à chaque contestation sociale ou politique. La presse y est encore profondément polarisée et les journalistes, suspectés de parti pris politique, sont en proie à toutes les attaques. La radiotélévision B92, qui aborde depuis plusieurs années avec courage la question des crimes de guerre, a été accusée publiquement d'être "payée pour mener une politique anti-serbe". Des attentats surviennent encore, à la grenade par exemple. Toutefois, la profession fait preuve de vitalité et résiste au mieux à ces pressions.

Dans l'ancien espace soviétique, c'est l'autoritarisme du pouvoir qui écrase de tout son poids la presse libre. En Russie et en Ouzbékistan, les élections de 2007 ont confirmé l'emprise des autorités sur la société et ne permettent pas d'espérer une amélioration de la situation de la liberté de la presse à court ou moyen terme. L'indépendance éditoriale existe mais uniquement pour les médias n'ayant pas d'influence significative sur l'opinion publique. L'impression d'ensemble est celle d'un monolithisme exacerbé, d'une société civile qui peine à se structurer et à secouer le joug qui l'étouffe.

La lanterne rouge de la région, le Turkménistan, s'est engagé depuis la mort de l'ancien *Turkmenbachi* (père de tous les Turkmènes), en décembre 2006, sur la voie d'une politique d'alliances internationales tous azimuts, opportuniste et encore indéchiffrable. Toute aussi opaque est la nature du régime que le nouveau président Gourbangouli Berdimoukhammedov va mettre en place. L'Union européenne saura-t-elle présenter un visage uni et incarner une politique étrangère ferme face au géant gazier ? Il est trop tôt pour le dire. Pour l'heure, malgré de rares évolutions encourageantes - l'ouverture de quelques cybercafés, par exemple -, aucune libéralisation du pays n'est intervenue et la situation de la liberté de la presse ne s'est pas améliorée.

Parmi les Etats de l'ancien Caucase soviétique, l'Azerbaïdjan a poursuivi sa politique répressive. Les autorités s'ingénient à présenter les journalistes qui dénoncent la corruption des élites comme des criminels. Les peines disproportionnées auxquelles les professionnels des médias s'exposent lorsqu'ils écrivent des articles "inconvenants" ont un effet dissuasif. Et le président Ilham Aliiev n'a eu que faire des multiples appels, émanant tant des organisations non gouvernementales que d'organisations interétatiques comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Excédé par les critiques de Reporters sans frontières, l'Azerbaïdjan a annoncé mettre un terme à sa collaboration avec l'organisation de défense de la liberté de la presse.

Enfin, en Turquie, le retour de la violence politique, avec l'assassinat du journaliste turc d'origine arménienne, Hrant Dink, a marqué les esprits. Plus que jamais, le pays doit faire face à son passé, se débarrasser de ses conceptions nationalistes archaïques. L'arrestation des responsables de ce crime et l'ouverture de leurs procès ont jeté une ombre sur l'État turc. Celle de la responsabilité de membres des forces de l'ordre et de l'appareil judiciaire dans la mort du journaliste. Le débat sur la nécessaire réforme des articles du code pénal consacrés à l'identité turque a été relancé, sans que cela mette un frein aux poursuites et aux condamnations en vertu de ces textes. Parmi les journalistes poursuivis et condamnés se trouve le fils de Hrant Dink ! C'est dire si les lois, mais aussi les pratiques judiciaires doivent évoluer pour que les discours non conformes à l'idéologie nationale ne soient plus sanctionnés.

Elsa Vidal
Responsable du bureau Europe et ex-URSS

ALLEMAGNE

Superficie : 357 030 km².

Population : 82 420 000.

Langue : allemand.

Chef du gouvernement : Angela Merkel.

En 2007, les atteintes à la liberté de la presse ont majoritairement pris la forme de menaces pour la protection des sources. Des décisions de justice ainsi que des développements législatifs ont témoigné de l'actualité de cette question pour la société allemande.

Le 27 février 2007, la Cour constitutionnelle a déclaré que la perquisition des bureaux du magazine politique *Cicero*, ainsi que la copie de certaines données informatiques par les services de police, en 2005, étaient anticonstitutionnelles. En avril de cette année, le titre avait publié des extraits d'un rapport confidentiel de la police allemande sur le réseau Al-Qaida. En septembre, les bureaux du magazine avaient été perquisitionnés. Le rédacteur en chef de *Cicero*, Wolfram Weimer, avait estimé que cette mesure constituait une violation de la liberté de la presse et saisi la Cour constitutionnelle qui lui a donné raison. La juridiction a rappelé que la liberté de la presse est inscrite dans la Loi fondamentale et que "les perquisitions et saisies dans une enquête sur des membres de la presse sont illégales si elles ont pour objectif unique ou principal de trouver l'identité d'un informateur".

Toutefois, cette bonne nouvelle n'a pas empêché dix-sept journalistes d'être poursuivis pour "complicité de divulgation de secret d'Etat" (art 353b du Code pénal) en 2007. En août, les parquets de plusieurs villes, dont Berlin, Munich, Francfort et Hambourg, ont ouvert des enquêtes sur dix-sept journalistes de différents médias dont le *Berliner Zeitung*, *Taz*, *Tagesspiegel*, *Frankfurter Rundschau*, *Die Zeit*, *Welt*, *Der Spiegel* et *Süddeutsche Zeitung*. Ces démarches faisaient suite à la publication de documents confidentiels émanant d'une commission parlementaire enquêtant sur le rôle des services secrets (BND) dans la lutte anti-terroriste. Selon l'association des journalistes allemands DJV, 180 procédures pour "complicité de trahison du secret d'Etat" ont été engagées à l'encontre de journalis-

tes en Allemagne depuis 1986. A la fin de l'année, toutes les poursuites ont été abandonnées, le parquet de Berlin ayant été le dernier à prendre cette décision, le 20 décembre 2007.

Cette question ne pourra que demeurer au centre des préoccupations des professionnels des médias allemands en 2008. En effet, en novembre 2007, le Bundestag (chambre basse du parlement) a adopté un projet de loi, proposé par la ministre de la Justice, Brigitte Zypries, obligeant les entreprises de télécommunications à conserver les informations sur leurs usagers pendant six mois. Mise en place depuis le 1er janvier 2008 (2009 pour les services Internet), cette loi est la transposition dans le droit allemand d'une directive européenne (2006/24/EC), qui oblige les pays membres à garder les informations nécessaires aux enquêtes et poursuites judiciaires entre six mois et deux ans. Elle permettra d'identifier les sources et les destinataires des communications, leur date et heure, le type de matériel utilisé et la localisation de l'utilisateur d'un téléphone portable. De plus, cette loi accorde aux avocats, aux parlementaires et aux membres du clergé une protection qu'elle refuse aux journalistes. Les juges d'instruction auraient ainsi le droit d'obliger les journalistes à divulguer leurs communications si cela est dans l'intérêt de l'enquête.

Cette décision a entraîné de vives réactions de la société civile, 30 000 personnes ayant signé une pétition en faveur d'un examen de la loi par la Cour constitutionnelle. Les organisations représentant les médias ont exprimé leur opposition au document.

AUTRICHE

Superficie : 83 860 km².

Population : 8 281 948.

Langue : allemand .

Chef du gouvernement : Alfred Gusenbauer.

Le nombre d'affaires de presse survenues en Autriche et soumises à l'arbitrage de la Cour européenne des droits de l'homme ne cesse d'augmenter. Les efforts entrepris par le gouvernement dans le cadre d'un groupe de travail pour la réforme du code des médias n'ont pas permis de grandes avancées. A l'image de ses voisins européens, l'Autriche a également entrepris de transcrire les directives européennes de lutte anti-terrorisme, autorisant l'interception d'emails, le stockage de données privées et les écoutes téléphoniques.

En 2007, six affaires de violation de la liberté d'expression ont été portées à l'attention de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui a confirmé à quatre reprises de sérieuses violations de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme garantissant la liberté d'expression. Des arrêts qui portent à treize le nombre de condamnations de l'Autriche depuis 2000, plaçant statistiquement le pays avant la Russie et en seconde position après la Turquie.

Les cas les plus significatifs ont été ceux des hebdomadaires *Falter* et *News*. Le 22 février 2007, la CEDH a donné raison au journal *Falter* et lui a alloué 9 000 euros de dommages et intérêts, et frais et dépens. En juillet 2003, l'hebdomadaire avait été condamné pour un article évoquant une procédure pénale intentée pour abus de pouvoir contre des membres du Parti libéral autrichien (FPÖ). L'article mettait notamment en cause M. Kabas, chef de la section du FPÖ à Vienne, qui a poursuivi l'hebdomadaire en justice.

Dans son arrêt du 22 février 2007, la CEDH a également condamné l'Autriche dans l'affaire qui l'opposait à l'hebdomadaire *News* et à son journaliste Rainer Nikowitz pour un article paru le 3 septem-

bre 2001 concernant une polémique opposant deux champions de ski autrichiens. En décembre 2001, suite à la plainte introduite par le skieur Stefan Eberharter, le tribunal régional de Vienne a enjoint à *News* de verser à ce dernier la somme de 800 euros et condamné Rainer Nikowitz à une amende avec sursis de 1 450 euros. *News* et Rainer Nikowitz ont été déboutés en appel. La CEDH a cassé ce jugement et alloué 7 058 euros et 4 831 euros de dommages et intérêts à Rainer Nikowitz et à *News*.

Contrairement comme la plupart des pays européens à transcrire dans son droit national les directives européennes prises dans le cadre de la lutte anti-terroriste, l'Autriche a commencé à réformer sa loi sur la sécurité intérieure, offrant aux services de police la possibilité d'intercepter du courrier électronique, de procéder à des écoutes téléphoniques ou de conserver des données privées. Les fournisseurs d'accès à Internet et les opérateurs de téléphonie sont désormais contraints, sur simple demande des services de police et sans attendre une décision d'un juge, de fournir un ensemble de données privées de leurs clients, ainsi que leurs adresses IP.



AZERBAÏDJAN

Superficie : 86 600 km².

Population : 8 406 000.

Langue : azéri.

Chef de l'Etat : Ilham Aliev.

Riche en hydrocarbures, l'Azerbaïdjan connaît à la fois une croissance soutenue et un taux de pauvreté effarant. Les pétrodollars nourrissent une économie parallèle et une corruption galopante. Dénoncer ce fléau peut s'avérer dangereux. Les médias indépendants et ceux de l'opposition subissent les pressions constantes d'un pouvoir autoritaire.

En janvier 2007, un journaliste du quotidien d'opposition *Azadlig* (Liberté), Nijat Husseynov, qui enquêtait sur des affaires de corruption a été agressé par quatre hommes, à Bakou. Quelques jours auparavant, il avait reçu des appels téléphoniques le menaçant de "recevoir une punition pour ses mauvaises publications". Il a reconnu l'un de ses agresseurs, qu'il avait remarqué lors d'un reportage. Roué de coups de pied et de poing, frappé avec un couteau à plusieurs reprises, le journaliste a dû être hospitalisé pour un traumatisme crânien et des blessures à l'estomac.

Les difficultés d'*Azadlig*, l'un des principaux quotidiens d'opposition du pays, se sont poursuivies, au cours de l'année. Ganimat Zahidov, rédacteur en chef du titre et frère aîné du journaliste Sakit Zahidov - condamné en octobre 2006 à trois ans de prison -, a été accusé de "hooliganisme aggravé" après avoir été mêlé à ce qui ressemble étrangement à un coup monté. Il a été placé en détention provisoire pour deux mois, en novembre 2007 et risque jusqu'à cinq ans de prison. La pratique qui consiste à piéger les journalistes et les faire condamner ensuite pour des délits de droit commun est fréquente en Azerbaïdjan. Elle permet de se débarrasser aisément des "gêneurs". Cela avait été le cas de Sakit Zahidov, accusé de trafic de drogue. Celui-ci a toujours clamé son innocence et affirmé que la police avait placé elle-même de l'héroïne dans ses vêtements.

LA DIFFAMATION, ARME PRÉFÉRÉE DES CENSEURS

Les poursuites pour diffamation et insulte se sont multipliées tout au long de l'année. En janvier, Faramaz Allahverdiyev, du quotidien *Nota Bene*, a été condamné à deux ans de prison suite à la publication d'une chronique sur les infidélités

politiques du ministre de l'Intérieur Ramil Usubov envers Heydar Aliev, l'ancien président.

En avril, Eynulla Fatullayev, fondateur de deux des quotidiens les plus importants du pays *Gundalik Azerbaïdjan* (en azéri) et *Realny Azerbaïdjan* (en russe), a été condamné à deux ans et demi de prison pour diffamation et insulte à l'égard des Azerbaïdjanais, après avoir publié un article sur l'Arménie. Le rédacteur en chef de *Gundalik Azerbaïdjan*, Uzeir Jafarov, a été agressé juste après être venu témoigner en faveur du journaliste. Quant aux deux titres, ils ont dû cesser leur activité en mai, sur décision des autorités, en raison de prétendues infractions aux règles de sécurité en cas d'incendie. En réaction, les employés des deux rédactions ont demandé l'asile politique à l'étranger. Ils ont été rejoints par d'autres et au total ce sont 24 professionnels des médias qui ont décidé de protester de cette manière contre les pressions des autorités.

Eynulla Fatullayev a fait appel de sa condamnation, mais, en octobre, les charges retenues contre lui ont été aggravées et il a été condamné à huit ans et demi de prison. Il a été reconnu coupable de "menace de terrorisme" (article 214.1 du code pénal), d'"évasion fiscale" (art. 213.2.2) et d'"incitation à la haine raciale" (283.2.2). Cette condamnation s'accompagne d'une amende de 200 000 manats (230 000 dollars). La cour a également ordonné la confiscation des 23 ordinateurs des quotidiens. Les accusations reposaient sur un article paru en mai, dans lequel le journaliste critiquait la politique étrangère azerbaïdjanaise. Intitulé "Les Aliev se préparent à la guerre", il affirmait que l'Azerbaïdjan s'exposait à des représailles, dans le cas où les Etats-Unis conduiraient des opérations militaires contre l'Iran. Après la lecture du verdict, Eynulla Fatullayev a ironiquement remercié le tribunal pour cette condamnation "trop douce". Il a



AZERBAÏDJAN

également évoqué la mémoire d'Elmar Husseynov, rédacteur en chef de l'hebdomadaire indépendant *Monitor* tué le 2 mars 2005. En mars, Eynulla Fatullayev avait publié un article accusant le pouvoir de faire obstruction à l'élucidation de la mort de son confrère. En avril, il avait été également reconnu coupable de "diffamation" à l'encontre de l'armée suite à un article accusant les troupes azerbaïdjanaises d'être responsables de la mort d'habitants du village de Khojali, et pas seulement les militaires arméniens, lors du conflit du Haut-Karabakh en 1992.

En mai, deux journalistes du quotidien *Mukhalifat*, Yashar Agazadeh et Rovshan Kabirli, ont été condamnés à deux ans et demi de prison pour "diffamation" à l'égard de Djalal Aliev, l'oncle du président, dans un article qui l'accusait de corruption. Puis, en juillet, la condamnation de Rafik Tagi et Samir Sadagatoglu, respectivement journaliste et rédacteur en chef du journal *Sanat*, à trois et quatre ans de prison, pour avoir publié, le 6 novembre 2006, un article critiquant l'islam, a été confirmée par la cour d'appel de Bakou.

Enfin, en décembre, le correspondant de *Radio Free Europe* au Nakhitchevan (république autonome azerbaïdjanaise située à l'ouest de l'Arménie) a été arrêté. Ilgar Nasibov avait eu une altercation avec un commissaire de police qui l'a insulté et a déclaré qu'il avait un métier "dérangeant" et qu'il répandait de fausses informations sur les événements au Nakhitchevan. Le journaliste et sa femme faisaient l'objet de pressions de la part des forces

de police depuis plusieurs mois. Convoqué au commissariat le 6 décembre, officiellement pour signer de simples papiers, il a été arrêté et condamné à trois mois de prison ferme pour "diffamation" à l'égard du commissaire de police. Cette arrestation, la première d'un journaliste travaillant pour un média étranger, a été largement condamnée. Ilgar Nasibov a été jugé en appel et a finalement bénéficié d'un sursis, au terme d'un procès à huis clos.

LES PRESSIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Cette augmentation du nombre de condamnations de journalistes a suscité l'inquiétude de la communauté internationale. En août, le Parlement européen a qualifié la situation de la liberté de la presse d'"inacceptable". Andrew Herkel, co-rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a déclaré que l'institution serait contrainte de prendre des mesures appropriées si aucune amélioration de la situation de la liberté de la presse ne se produisait d'ici au nouvel an.

Le 30 décembre, le président Ilham Aliev a signé un décret gracieux cinq des huit journalistes emprisonnés dans le pays. Mais les lois criminalisant les délits de presse restent en vigueur et trois journalistes sont toujours détenus. Seule une dépénalisation des délits de presse permettrait aux professionnels des médias de ne plus vivre dans la crainte d'un séjour en prison. Le scrutin présidentiel prévu pour l'automne 2008 sera, à ce titre, déterminant.

BALKANS

CROATIE

Superficie : 56 540 km².
Population : 4 444 000.
Langue : croate.
Chef du gouvernement : Ivo Sanader.

Kosovo

Superficie : 10 887 km².
Population : 1 800 000.
Langues : albanais, serbe.
Chef du gouvernement : Hashim Thaci.

MACÉDOINE

Superficie : 25 710 km².
Population : 2 037 000.
Langue : macédonien.
Chef du gouvernement : Nikola Gruevski.

SERBIE

Superficie : 88 361 km².
Population : 8 000 000.
Langue : serbe.
Chef du gouvernement : Vojislav Kostunica.

SLOVÉNIE

Superficie : 20 250 km².
Population : 2 005 000.
Langues : slovène, serbe, croate.
Chef du gouvernement : Janez Jansa.

Dans une zone qui peine à se relever des déchirures de la guerre, les divisions politiques et ethniques continuent de peser sur le travail des journalistes. L'indépendance éditoriale et l'esprit critique sont des notions qui ont bien du mal à s'imposer dans la tête des dirigeants. Le spectre de la violence et de la guerre est présent à chaque évocation du futur de la région, et particulièrement de l'avenir de la province indépendantiste serbe du Kosovo.

Le passé rattrape sans cesse les médias serbes et croates. En Serbie, en février, Filip Svarm, auteur d'une série de films intitulée "L'unité", ses producteurs, l'hebdomadaire *Vreme* et la chaîne de télévision *TV B92*, ont fait l'objet de poursuites engagées par le président du Parti de l'unité serbe, Borislav Pelevic. L'ancien commandant des troupes de volontaires serbes a porté plainte, avançant que le documentaire constituait une "falsification, aux intentions anti-serbes". Le film avait déjà été diffusé à plusieurs reprises, mais il venait de recevoir le prestigieux "Prix Jug Grizeli". Borislav Pelevic a accusé *B92* d'avoir été "payée pour mener une politique anti-serbe", soulevant la question de la nationalité de l'auteur du film et du directeur de la chaîne et qualifiant les témoins y figurant de "payés ou drogués". Il a même déclaré que si un journaliste serbe avait réalisé un film similaire sur la police spéciale croate en Croatie, il aurait été pendu à Zagreb.

En Croatie, justement, le journaliste Zeljko Peratovic a été arrêté, en octobre, pour "divulgaration de secret d'Etat". Interpellé à son domicile et placé en détention, il avait publié sur son blog (peratovic.net et peratovic.blog.hr) des docu-

ments relatifs aux crimes de guerre commis dans le village de Gospic (sud-est de la Croatie), dans les années 90. Il y mettait en cause un des vice-présidents du Parlement et le défunt ministre de la Défense, Gojko Susak et risquait jusqu'à trois ans de prison. Il a été remis en liberté le lendemain sous la pression internationale.

De nouveau en Serbie, en avril, un groupe néo-nazi a menacé de mort, sur son site Internet, le responsable de l'agence de presse *Beta* pour la Voïvodine, Dinko Gruhonjic. Sa couverture des activités du groupe dans la ville de Novi Sad avait abouti à la condamnation du leader du groupuscule à un an de prison, en novembre 2006. Quelques jours plus tard, un autre journaliste, Dejan Anastasijevic, a été la cible d'anciens paramilitaires.

A Belgrade, le 14 avril, une grenade à main a explosé devant la fenêtre du domicile du journaliste de l'hebdomadaire *Vreme*. Connu pour ses articles sur les crimes de guerre et les réseaux mafieux, Dejan Anastasijevic avait reçu plusieurs menaces. Le 9 mai, la police a arrêté huit ex-paramilitaires appartenant à une unité spéciale, "Les Scorpions", impliquée dans le meurtre de civils

BALKANS

musulmans à Srebrenica en juillet 1995. Quatre de ses anciens membres avaient été jugés le 10 avril. Quelques jours avant l'attentat, Dejan Anastasijevic avait, sur l'antenne de la radio B92, jugé "trop légères" les peines de prison auxquelles les ex-paramilitaires avaient été condamnés.

Le même mois, B92 était de nouveau prise à partie, cette fois par le Parti radical serbe. Celui-ci l'a accusée de conduite criminelle pour avoir dénoncé les crimes de guerres dans l'ancienne Yougoslavie. Cette dénonciation publique est venue s'ajouter aux nombreuses pressions contre la station, allant de menaces contre ses journalistes à des tentatives de sabotage de la voiture d'un employé. Les autorités n'ont pas pris les mesures adéquates pour dissuader ses ennemis de s'en prendre à ce média.

Au Kosovo, Vesna Bojicic, journaliste pour le service serbe de *Voice of America*, a été agressée à son domicile, menacée de voir son fils kidnappé et d'être elle-même tuée, si elle ne cessait pas ses reportages "biaisés en faveur des Albanais".

RÉSISTANCE

Face à ces crispations politiques, à la difficulté pour les professionnels des médias de faire respecter leur indépendance et à se protéger des violences, les journalistes de Macédoine et de Slovaquie ont parfois choisi des réponses collectives.

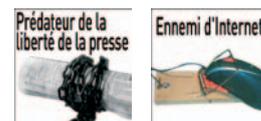
En Macédoine, les journalistes ont boycotté la conférence de presse du gouvernement, le 27 septembre, pour protester contre les agressions de deux de leurs collègues. Deux jours plus tôt, le reporter de télévision, Lirim Dullovi, avait été frappé par un membre du service de sécurité d'un parti politique de la minorité albanaise pendant une séance parlementaire. Le 26, le cameraman Igor Ljubovcevski, de la chaîne privée *Alsat*, a été hospitalisé avec deux côtes fracturées. Il avait été passé à tabac par des policiers alors qu'il refusait de leur remettre les images que son équipe venait de tourner. En juin, l'attitude des autorités envers la presse a été mise en cause en Macédoine, lorsque le tribunal de Skopje, la capitale, a condamné l'État à indemniser 17 journalistes de différents

médias qui avaient été placés sur écoute, en 2001. Ce verdict a été le premier de la sorte.

Le dernier trimestre a également été le théâtre d'un bras de fer entre les journalistes et le gouvernement de Ljubljana, accusé, quelques semaines avant de prendre la présidence de l'Union européenne (UE), d'exercer des pressions, à des fins de contrôle, sur plusieurs rédactions. Une pétition dénonçant la censure du gouvernement a réuni plus de cinq cents signatures, représentant un cinquième des professionnels des médias du pays. Les dénégations des autorités slovènes n'ont pas satisfait les signataires. Le mouvement se poursuit.

LE TPIY, UNE MENACE POUR L'ACTIVITÉ DES JOURNALISTES ?

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a engagé des poursuites contre des journalistes, créant un précédent inquiétant. Le 1er juin, le bureau du procureur a ouvert une enquête qui menace de poursuivre plusieurs médias croates pour avoir divulgué un document classé confidentiel par le Tribunal. Le document en question était une annexe à l'acte d'accusation dressé par le bureau du procureur contre trois anciens généraux croates accusés de crime de guerre contre des civils serbes pendant le conflit serbo-croate (1991-1995), Ante Gotovina, Ivan Cermak et Mladen Markac. Il contenait notamment les noms de sept hauts responsables croates désignés par le parquet comme ayant fait partie de la même entreprise criminelle que les trois accusés. Le 28 mai, le contenu de ce document a été révélé par la chaîne de télévision croate *HRT*, avant que l'information ne soit reprise par d'autres médias locaux, dont *Jutarnji list*, *Vecernji list* et l'agence de presse *Hina*, selon des informations rapportées par l'agence *Sense* qui couvre en permanence les travaux du TPIY. Le document a par la suite été déclassifié, mais cela n'a pas mis fin aux poursuites. Le 7 novembre 2007, le Tribunal a accusé d'"outrage à la cour" huit journalistes croates. Jusqu'ici, les seules actions engagées par les tribunaux internationaux contre des journalistes avaient concerné la divulgation de l'identité de témoins protégés.



BÉLARUS

Superficie : 207 600 km².
Population : 9 726 000.
Langues : biélorusse, russe.
Chef de l'Etat : Alexandre Loukachenko.

La dernière dictature d'Europe, dont le président a été réélu en 2006 avec plus de 82 % des suffrages lors d'un scrutin qualifié de "farce" par tous les observateurs, n'a pas connu d'amélioration de la situation de la liberté de la presse. Les pressions des autorités se sont maintenues, Internet ayant fait l'objet d'une attention renforcée.

Rapport annuel 2008 - Europe et ex-URSS

En mai 2007, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a décidé de ne pas renouveler le mandat du rapporteur spécial pour le Bélarus. Et ce alors que le pays n'avait pas été élu membre de ce Conseil en raison de son passif catastrophique en matière de protection des droits de l'homme. La presse libre a quasiment disparu et se voit contrainte de se réfugier dans la clandestinité. La fabrication comme la distribution des journaux sont assurées par des entreprises d'Etat en situation de monopole. La poste biélorusse, Belpochta, détient le monopole de la distribution des journaux aux abonnés et peut, quand elle le souhaite, retirer de sa liste tout titre dissident.

Les autorités refusent catégoriquement d'accéder aux demandes de la société civile, tout particulièrement quand celle-ci met en doute la légalité des décisions du pouvoir. En août, le Comité des droits de l'homme et des médias du Parlement du Bélarus a rejeté la demande de l'Association des journalistes du Bélarus (BAJ) d'examiner l'article 10 de la loi sur les médias, et de vérifier qu'il est conforme aux articles 33 et 34 de la Constitution. L'article 10 impose aux médias de s'enregistrer auprès des autorités locales. Depuis quelques années, ces dernières s'en servent pour bloquer l'enregistrement et donc le fonctionnement des médias dissidents.

En janvier 2007, le harcèlement dont le bihebdomadaire indépendant *Vitebsky Kurier* fait l'objet depuis plusieurs années s'est aggravé. Une procédure administrative le menaçant de fermeture a été engagée contre le titre qui doit, selon la loi, faire figurer sur sa couverture l'adresse de la rédaction. Or, depuis le mois d'octobre 2006, le bihebdomadaire a été expulsé à plusieurs reprises de ses locaux, se trouvant de facto en contradiction avec la législation sur les médias. Ces persécutions administratives sont monnaie courante et l'un des plus anciens hebdomadaires du pays,

Nasha Niva, a vu son cinquième contrat de location rompu sous la pression des autorités, après une visite des services secrets au propriétaire des bureaux du titre. Cette situation absurde, mais dont les conséquences peuvent être tragiques, dure depuis le mois d'avril 2006.

Les collaborateurs des médias étrangers, et tout particulièrement ceux du voisin polonais, ont été la cible des autorités. En mars, Ihar Bantsar, du mensuel de langue polonaise *Magazyn Polski na uchodźstwie*, a été condamné à dix jours de prison pour "injures". Le rédacteur en chef du titre, Andreï Pochobut avait été arrêté de nombreuses fois au cours des années précédentes. En juillet, le correspondant à Moscou du quotidien polonais *Gazeta Wyborcza*, Waclaw Radziwonowicz, a été arrêté à Brest, à la frontière entre le Bélarus et la Pologne, alors qu'il se rendait en train en Russie. Les douaniers ont obligé le journaliste à descendre du train et l'ont retenu cinq heures avant de le renvoyer en train à Varsovie. Aucune explication n'a été fournie à l'intéressé. Ancien correspondant au Bélarus, il serait inscrit sur une liste noire depuis 2006, lorsqu'il avait écrit des articles très critiques envers la classe dirigeante et le président Alexandre Loukachenko.

DES ARRESTATIONS PRÉVENTIVES

Le 10 septembre, des opposants du Front de la jeunesse ont été interpellés à Baranovitchi, alors qu'ils protestaient contre le procès d'un de leur membre. Des journalistes couvrant la manifestation, notamment des photographes de l'Agence *France-Presse* et de *Reuters*, ont été retenus quelques heures avant d'être remis en liberté. Un journaliste biélorusse de *Nasha Niva*, Arseny Pakhomaw, gardé sept heures par la police, a été inculpé de "hooliganisme". En octobre, le journaliste de la station polonaise *Radio Racyja*, Ivan Roman, et le rédacteur en chef du magazine *Polski*



BÉLARUS

na uchodzstwie, Ihar Bantsar, ont été emprisonnés en prévision d'une manifestation du 14 octobre. Des policiers en civil ont intercepté Ivan Roman à son domicile. Il a été accusé "d'avoir tenu des propos orduriers". La presse n'a pas été autorisée à couvrir son procès qui s'est déroulé le 10 octobre.

Le 11 décembre 2007, Barys Haretski, journaliste pour *Nasha Niva* et *Radio Racyja*, a été condamné à sept jours de prison pour sa participation à une manifestation non autorisée. Plus tôt dans l'année, les journalistes Ihar Bantsar, Andrey Pochobut et Aliaksey Saley (*Polski na uchodzstwie*), Andrey Dynko (*Nasha Niva*), Andrey Pisalnik, ancien rédacteur en chef du journal *Glos znad Niemna* et Andrei Chantorovich, l'ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Mestnaya Gazeta*, ont eux aussi fait les frais de cette campagne.

LES CYBERDISSIDENTS DANS LA LIGNE DE MIRE

Déterminées à entraver toute information indépendante, les autorités biélorusses ont entrepris de mettre au pas le web. En février, le contrôle sur les cafés Internet s'est renforcé. Un décret du Conseil des ministres contraint désormais les pro-

priétaires de cybercafés et de clubs informatiques à dénoncer les internautes qui visitent des sites illégaux. Ils doivent également enregistrer l'historique de navigation des douze derniers mois. Officiellement présentée comme une mesure pour lutter contre les crimes sur Internet, cette disposition permet de circonscrire ce dernier espace de liberté. Dans un pays où l'Etat exerce, via la compagnie de télécommunication nationale Beltelekom, un monopole sur l'accès à la Toile, les cybercafés restaient le seul lieu où les Biélorusses pouvaient publier leurs opinions sans risquer l'arrestation.

Le 2 août 2007, Alexandre Loukachenko a déclaré lors d'une visite dans les locaux du quotidien étatique, *Sovietskaïa Bielorusiia*, qu'il allait "mettre un terme à l'anarchie" qui règne sur la Toile. Le chef de l'Etat a poursuivi en précisant qu'il ne pouvait pas "autoriser que cette grande réussite technique de l'humanité devienne un égout à information". Quelques semaines plus tard, le vice-ministre de l'Information, Alyaksandr Slabadchuk, a annoncé la création d'un groupe de travail dont l'objectif est d'améliorer la "régulation légale de l'Internet". Le responsable a cité la Chine en exemple, pays passé maître dans la répression des cyberdissidents.

BELGIQUE

Superficie : 30 528 km².

Population : 10 392 226 habitants.

Langues : français, néerlandais, allemand.

Chef du gouvernement : Guy Verhofstadt.

La Belgique fait généralement office de bon élève en matière de liberté de la presse. Deux affaires sont venues ternir ce constat : la première dite "Tintin et la caméra cachée" oppose la RTBF aux ayants droit de Hergé, et la seconde concerne la fermeture volontaire mais sous pression du blog d'un journaliste turc.

"La presse est libre. La censure ne pourra pas être établie". L'article 25 de la Constitution belge le garantit. Survenue en octobre 2007, l'affaire Moulinsart a clairement remis en cause ce principe et fait couler beaucoup d'encre. Interrogés par la presse écrite le 10 octobre 2007 dans le cadre de la promotion de leur enquête intitulée "Tintin a-t-il vendu son âme au diable ?", les journalistes de la RTBF ont dévoilé la présence d'une séquence en caméra cachée confirmant que Nick Rodwell, administrateur délégué de la société Moulinsart qui gère les droits de l'œuvre du dessinateur Hergé, tenait à jour une liste noire de personnalités jugées indésirables.

Quelques heures avant la diffusion du documentaire, Nick Rodwell et Yves Février, consultant pour Moulinsart, obtenaient l'interdiction de la diffusion de la séquence litigieuse sous astreinte de 10 000 euros, tout en autorisant le passage du reste de l'émission. N'ayant pu faire valoir son point de vue, et refusant d'amputer son sujet, la RTBF a décidé de déprogrammer le sujet et de faire appel.

UN BLOG COMMUNAUTAIRE CONTRAINT DE FERMER.

Journaliste à *Courrier international*, à *La Tribune de Bruxelles* et au *Journal du mardi*, et membre du conseil de direction de l'Association des journalistes professionnels (AJP), Mehmet Koksall animait depuis plusieurs mois un blog sur la vie de la communauté turque en Belgique (<http://allochtone.blogspot.com>). Un blog dérangerait pour les communautés installées dans le pays mais aussi pour les partis traditionnels belges qui n'appréciaient pas les révéla-

tions faites sur certains de leurs responsables issus de l'immigration.

Après avoir été agressé le 21 octobre par des militants du mouvement ultranationaliste turc des Loups gris alors qu'il couvrait une manifestation non autorisée devant l'ambassade américaine à Bruxelles, Mehmet Koksall a vu déferler sur son site des messages particulièrement haineux. Menaces et insultes, pressions familiales et procès à charge dans les associations et cafés turcs ont finalement contraint Mehmet Koksall à fermer son blog.

LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DONNE RAISON À HANS MARTIN TILLACK.

La Belgique a encore une fois été condamnée pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme (article 10) en raison du non-respect du secret des sources journalistiques. L'Etat belge doit verser au journaliste Hans Martin Tillack la somme de 40 000 euros. Ce dernier avait publié en 2002 deux articles sur des irrégularités commises au sein des institutions européennes et sur une enquête menée par l'Office européen de la lutte anti-fraude (OLAF). Souhaitant identifier la source des fuites et soupçonnant Hans Martin Tillack d'avoir corrompu un fonctionnaire, l'OLAF avait obtenu, en mars 2004, que l'Etat belge organise une perquisition au domicile et bureau du journaliste. L'affaire s'inscrivait alors en plein débat parlementaire sur l'adoption de la loi belge protégeant le secret des sources. Une loi aujourd'hui votée et saluée comme un des meilleurs textes en la matière dans l'Union européenne.

BULGARIE

Superficie : 110 910 km².

Population : 7 700 000.

Langues : bulgare, turc.

Chef du gouvernement : Sergeï Stanichev

Le plus pauvre des Etats membres de l'Union européenne (30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté) doit encore faire ses preuves en matière de lutte contre la corruption et le crime organisé. Au risque de ne pas offrir un bilan satisfaisant dans le domaine de la liberté de la presse.

La Bulgarie, membre de l'Union européenne depuis le 1er janvier 2007, a mal débuté l'année. Le 9 février, un journaliste de l'hebdomadaire *Politika*, coauteur d'un article révélant l'existence d'un projet immobilier menaçant le parc naturel de Strandja, plus important site naturel protégé de Bulgarie, a été menacé d'être défigurée à l'acide. Deux hommes ont déjoué la sécurité à l'entrée des locaux de la rédaction et se sont présentés dans le bureau de Maria Nikolaeva. "Tu sais bien qu'on n'écrit pas des choses pareilles. Et les journalistes curieuses, tu sais ce qui leur arrive, on les asperge d'acide", lui ont-ils déclaré. Malgré un tragique précédent - Anna Zarkova avait été défigurée en 1998 pour avoir dénoncé des trafics d'êtres humains - la journaliste de *Politika* a publié l'intégralité de son enquête, la semaine suivante. Mais cette édition n'a pas pu être distribuée à Burgas (centre administratif de la région de Strandja, au bord de la mer Noire), tous les exemplaires ayant été achetés par un inconnu chez le dépositaire. En décembre, dans cette même ville, le coauteur de l'article, Assen Yourdanov, a été agressé par quatre inconnus. Roué de coups de pied et de poing, le fils d'un célèbre poète bulgare a résisté à ses agresseurs qu'il a réussi à mettre en fuite.

En février, à Sofia, des membres du parti ultranationaliste Ataka ont fait irruption dans les bureaux de deux journaux, le quotidien *24 Chasa* (24 heures) et l'hebdomadaire *168 Chasa*. Le leader de la formation politique, Volen Sidorov, et le député du même parti, DMITAR STOJANOV, ont investi les deux rédactions en compagnie d'une cinquantaine de militants et menacé le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, Nikolai Penchev, ainsi que les journalistes présents. Une centaine de membres d'Ataka étaient également postés dans la rue. La raison de cette intimidation était un article, publié la veille, suspectant le parti d'avoir reçu des fonds de l'un de ses adversaires politiques, le Mouvement pour les droits et les libertés (DPS). Les représentants

d'Ataka ont remis au rédacteur en chef un droit de réponse à cet article exigeant qu'il soit publié. Ce texte - reproduit dans l'édition du 2 mars - affirmait que *168 Chasa* diffusait des accusations fallacieuses. Les noms et les coordonnées des rédacteurs en chef et des journalistes des deux journaux ont également été rendus publics sur une chaîne détenue par Ataka. Tous ont, par la suite, reçu de très nombreux messages d'insultes et de menaces. Une plainte a été déposée auprès des forces de police et les membres de la rédaction visés par les menaces ont temporairement bénéficié d'une protection. Cette démonstration de force n'a pas empêché Ataka de recueillir 14,20 % des voix lors des élections européennes du mois de mai, et de disposer ainsi de trois sièges au Parlement dont l'un est occupé par DMITAR STOJANOV.

Le même mois, un photographe du journal *Express*, Emil Ivanov, a été arrêté et passé à tabac par des policiers en faction devant le tribunal de Sofia, alors qu'il attendait la sortie d'un riche homme d'affaires, Mladen Mihalev, entendu comme témoin dans le procès des meurtriers de l'un de ses anciens associés. Son témoignage avait été entouré de mesures de sécurité inédites. Le trafic automobile dans la capitale avait été dévié. Le témoin avait été autorisé à se présenter accompagné de ses propres gardes du corps et tous les journalistes avaient été systématiquement fouillés avant d'entrer dans la salle d'audience. Malgré la mobilisation des organisations professionnelles, Roumen Petkov, ministre de l'Intérieur, a considéré que les policiers ne s'étaient pas rendus coupables d'agression et ne seraient pas sanctionnés. Emil Ivanov envisage de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.

La rédactrice en chef du quotidien, Danka Vassileva, a elle aussi fait l'objet de pressions de la

BULGARIE

part des forces de l'ordre. Le 24 octobre, un officier de la direction de la lutte contre le crime organisé s'est rendu à la rédaction d'*Express*. Il a informé Danka Vassileva qu'elle s'était rendue coupable de "crime à l'encontre de l'ordre gouvernemental" (art 273 du code pénal) en publiant le jour même la première partie de la liste des candidats aux élections locales qui avaient collaboré avec l'ancienne police politique (Darjavna Sigurnost). Il a exigé qu'elle signe un document

dans lequel elle s'engageait à ne pas poursuivre cette publication et lui a notifié qu'une information judiciaire avait été ouverte. Le lendemain, la totalité de la liste en question a été rendue publique par les autorités, comme prévue dans la Loi sur l'accès aux documents et sur la communication de l'appartenance de citoyens bulgares à la sûreté d'Etat et à la direction générale du Renseignement de l'Armée populaire bulgare, du 6 décembre 2006.



ESPAGNE

Superficie : 505 990 km².

Population : 44 200 000.

Langues : castillan, catalan, basque, galicien, valencien, aragonais.

Chef du gouvernement : José Luis Rodríguez Zapatero.

La liberté de la presse a été légèrement entamée par la législation protégeant l'image de la couronne. L'application stricte de dispositions légales encadrant la diffamation a eu des conséquences très lourdes pour certains journalistes. Les médias ont fait les frais de luttes partisans, qui ont parfois abouti au boycott de certains titres. Enfin, l'organisation terroriste basque Euskadi ta Askatasuna (ETA) a continué de harceler les professionnels de la presse.

Trois journaux au moins ont fait l'objet de poursuites judiciaires pour avoir écorné l'image de la famille royale. L'hebdomadaire satirique *El Jueves* a publié, en juillet 2007, en couverture, une caricature du prince héritier Felipe et de son épouse Letizia en train d'avoir une relation sexuelle, tournant en dérision la politique nataliste du gouvernement qui prévoit d'octroyer 2 500 euros aux parents d'un nouveau-né. Sur ce dessin, le prince, la mine réjouie, déclare à son épouse : "Tu te rends compte ? Si tu tombes enceinte, je n'aurai jamais été aussi près de la sensation de travailler."

Le 20 juillet, le juge d'instruction de l'audience nationale a ordonné la saisie des exemplaires de l'hebdomadaire, avant que le ministère public ne requiert, le 30 août, des peines d'amende contre deux journalistes : Guillermo Torres et Manel Fontdevilla. Le 13 novembre, ils ont été reconnus coupables d'"injurer au Roi ou à n'importe lequel de ses ascendants ou descendants", en vertu de l'article 491.2 du code pénal et condamnés à 3 000 euros d'amende chacun. Le procureur avait requis le double. Le 5 décembre, les deux journalistes ont fait appel du verdict qu'ils ont déclaré "ne pas comprendre".

Le 30 juillet, les directeurs des journaux *Gara* et *Deia* ont été convoqués au tribunal pour des faits remontant au mois d'octobre 2006. Le supplément satirique *Caduca hoy* du journal *Deia* avait publié un photomontage du roi Juan Carlos, représenté en train de chasser un ours ivrogne ou drogué. Le 2 novembre suivant, le quotidien indépendantiste basque *Gara* avait, à son tour, publié le photomontage. Les auteurs de la caricature ont dû répondre de l'accusation d'"injurer au Roi". Ils ont comparu devant la justice le 17 septembre 2007. Le procureur doit désormais décider de maintenir ou d'abandonner les poursuites.

Par ailleurs, en mars, le débat très vif sur la politique antiterroriste du gouvernement a eu des répercussions sur les médias espagnols. Le président du groupe de presse *Prisa*, Jesus Polanco, a publiquement déploré les difficultés générées par l'atmosphère politique extrêmement tendue. Il a également qualifié les protestations du Parti populaire (opposition) contre la politique du gouvernement de "franquisme pur et dur". Les représentants de la formation politique ont aussitôt appelé au boycott des médias appartenant au groupe *Prisa*, dont le quotidien *El País*, la radio *Cadena Ser*, le quotidien sportif *AS* et la chaîne de télévision *Cuatro*. *Prisa* détient également des participations dans le journal français *Le Monde* ainsi que dans *Sogecable*, l'opérateur de *Canal Plus* en Espagne. Le Parti populaire a annoncé qu'il refuserait de participer aux programmes, débats et interviews réalisés par les médias du groupe, tant que son président n'aurait pas rectifié "publiquement et sans équivoque" ses propos. La situation est progressivement revenue à la normale.

Les journalistes sont toujours les cibles de l'organisation terroriste basque Euskadi ta Askatasuna (ETA). Après l'arrestation, en décembre 2007, de Gorka Lupianez, un membre de l'ETA suspecté d'être le nouveau responsable du commando de Biscaye, impliqué dans le meurtre de deux gardes civils à Capbreton (sud-ouest de la France), la police a découvert à son domicile des photographies de journalistes, parmi d'autres documents. L'organisation terroriste figure depuis 2001 dans la liste des prédateurs de la liberté de la presse de Reporters sans frontières. Les menaces qu'elle fait peser sur les journalistes est l'une des raisons expliquant la 33^e place de l'Espagne dans le classement mondial de la liberté de la presse. Les journalistes qui travaillent au pays basque ou traitent de la question basque sont fréquemment

ESPAGNE



contraints de solliciter une protection ou d'utiliser des véhicules blindés pour se prémunir contre les risques d'attentats.

La protection du secret des sources a également souffert en Espagne. En septembre, la justice a fait pression sur un photographe indépendant travaillant notamment pour *La Vanguardia*, Jordi Ribot, pour qu'il remette les clichés qu'il avait pris lors d'une manifestation de nationalistes catalans dans la ville de Gerona, pendant laquelle des effigies du roi avaient été brûlées. Onze participants à la manifestation avaient comparu devant la justice. Après avoir refusé d'obéir à la justice, le photographe a finalement accepté, face à la menace d'être accusé de "désobéissance grave à l'autorité judiciaire", un délit puni de six mois à un an de prison.

IDENTITÉS RÉGIONALES

Le 10 décembre 2007, le gouvernement autonome de Valence a fermé l'un des trois répéteurs de la chaîne régionale de l'Acció Cultural del País Valencia (ACPV), qui relayait les programmes de la chaîne télévisée publique catalane TV3 dans la région, depuis vingt ans. Cette décision s'est accompagnée d'une amende de 300 000 euros infligée à l'ACPV pour "grave infraction à la Loi sur les télécommunications". TV3 ne dispose plus de licence pour émettre à Valence depuis le 23 décembre 2005 et l'attribution des fréquences pour la télévision numérique terrestre. Depuis plusieurs mois, la Catalogne et la communauté autonome de Valence menaient des négociations pour permettre à leurs chaînes respectives d'émettre sur les deux territoires. Près de cinq

cents personnes ont protesté contre la fermeture du répéteur et en faveur de la liberté d'expression.

La défense des langues régionales reste un sujet sensible. En octobre, la station publique catalane *Catalunya Radio* avait licencié une de ses chroniqueuses, Cristina Peri Rossi, au motif que la journaliste s'exprimait en castillan, avant de revenir sur sa décision et de la réintégrer. De nombreux intellectuels, dont le philosophe Fernando Savater, avaient dénoncé le caractère discriminatoire de cette mesure.

Enfin, en avril, des développements sont survenus dans l'affaire José Couso, cameraman de la chaîne *Telecinco* décédé, le 8 avril 2003, dans l'attaque des troupes américaines contre l'hôtel Palestine, à Bagdad. Suite à la réouverture de l'enquête par le Tribunal suprême, le 11 décembre 2006, le juge Santiago Pedraz a, en avril 2007, rejeté l'appel du parquet et confirmé, à la suite de leur mise en accusation, l'émission d'un mandat d'arrêt international contre les trois membres de l'armée américaine, responsables du char d'où les coups mortels avaient été tirés. L'ambassade des Etats-Unis en Espagne a rappelé que la mort de José Couso avait déjà fait l'objet d'une enquête - menée par l'armée américaine en 2003 - qui avait conclu que les militaires avaient agi "conformément aux règles de combat opérationnelles dans cette zone de conflit armé". Le premier mandat d'arrêt à l'encontre des trois militaires émis en octobre 2005 par le juge Pedraz ainsi que ses deux demandes d'audition étaient restés sans effet, après le classement de l'affaire ordonné en mars 2006 par un tribunal pénal espagnol.

FRANCE

Superficie : 551 500 km².

Population : 61 226 063.

Langue : français.

Chef de l'Etat : Nicolas Sarkozy.

L'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, en mai 2007, a modifié largement les rapports entre la presse et le pouvoir. En revanche, du côté de la justice, peu de changements : les perquisitions de rédactions, les mises en examen et placements en garde à vue de journalistes n'ont pas cessé.

Les journalistes français se sont montrés hésitants sur l'attitude à tenir face au comportement du nouveau chef de l'Etat avec la presse. Quand certains ont été séduits par une proximité nouvelle avec le plus haut personnage de l'Etat, d'autres se sont inquiétés de ses amitiés avec les principaux patrons de presse. Au lendemain de la passation de pouvoir, le 16 mai 2007, les médias ont été pris de court par l'agenda surchargé de Nicolas Sarkozy. "On n'arrive pas à suivre. Pour ses déplacements, on est obligé de s'y mettre à plusieurs désormais", expliquait à Reporters sans frontières une journaliste accréditée à la présidence. Beaucoup se réjouissaient qu'enfin "il se passe quelque chose à l'Elysée". Mais, parallèlement, une autre caractéristique du Président était vivement débattue dans les salles de rédaction : les plus grands patrons de presse français sont des amis proches du chef de l'Etat. Des journalistes et leurs syndicats ont alors mis en avant les dommages que cette situation pouvait causer au pluralisme de l'information.

L'affaire du "non vote" de Cécilia Sarkozy a nourri ces craintes. Le *Journal du Dimanche* a supprimé de ses pages un article qui révélait que Cécilia Sarkozy, alors épouse du chef de l'Etat, n'avait pas voté au second tour de l'élection présidentielle, le 6 mai 2007. La direction de l'hebdomadaire - propriété du groupe d'Arnaud Lagardère, qualifié en son temps de "frère" par Nicolas Sarkozy - a nié avoir été victime de pressions mais reconnu avoir reçu "des coups de téléphone de gens insistant sur le côté très privé et très personnel de l'information". Reporters sans frontières a rejoint les salariés du *Journal du Dimanche* pour appeler à la vigilance des journalistes contre toute forme de pression. Un mois plus tard, l'organisation s'associait à l'initiative des Sociétés de journalistes de 27 médias pour appeler Nicolas Sarkozy à garantir l'indépendance de la presse.

DES SOURCES MAL PROTÉGÉES

Encore une fois, la justice ne s'est pas comportée de manière exemplaire vis-à-vis des médias. Début mai, un juge s'est présenté à la rédaction du *Canard enchaîné* dans le cadre d'une procédure engagée pour "divulgaration du secret de l'instruction", suite à l'affaire Clearstream, dans laquelle les plus hautes autorités de l'Etat ont été mises en cause. Les dirigeants de l'hebdomadaire satirique se sont déclarés "effarés" par une telle mesure et n'ont pas ouvert leurs portes, obligeant le magistrat à renoncer. Plus tard, ce sont quatre journalistes de *France 3 Sud* et du *Midi Libre* qui ont été convoqués par la police judiciaire, à Montpellier. Les autorités souhaitaient savoir qui les avaient informés des actions de protestation d'associations viticoles.

En fin d'année, la tension est encore montée d'un cran avec le placement en garde à vue du journaliste indépendant Guillaume Dasquié. Le 5 décembre, des policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST) ont fait irruption au domicile du journaliste, à l'aube, en présence de sa femme et de ses enfants. Ils ont procédé à une fouille complète et emporté des documents. Le journaliste a été interpellé et retenu dans les locaux des services de renseignement jusqu'au lendemain soir. Il n'a été libéré qu'après avoir révélé le nom d'une de ses sources concernant un article sur les attentats du 11 septembre 2001.

Le secret des sources n'est pas suffisamment garanti en France. En milieu d'année, Reporters sans frontières a remis des propositions à Rachida Dati, ministre de la Justice, pour le renforcer. L'organisation demande notamment que ce droit soit inscrit dans la loi sur la presse et que les dispositions encadrant les perquisitions des rédactions soient également appliquées aux domiciles des journalistes indépendants. Nicolas Sarkozy, lors de ses vœux à la presse, en janvier 2008, a promis que ce serait fait dans l'année.

FRANCE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION GARANTIE PAR LES TRIBUNAUX

En mars 2007, le tribunal correctionnel de Paris a prononcé la relaxe du directeur de *Charlie Hebdo*, dans le procès qui lui avait été intenté par la Grande Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et la Ligue islamique mondiale. Il était reproché à l'hebdomadaire satirique d'avoir reproduit les caricatures du prophète Mahomet, publiées en 2005 dans un journal danois. Les juges ont estimé que "les limites admissibles de la liberté d'expression [n'avaient] pas été atteintes". L'UOIF a fait appel de cette décision, mais le procureur a requis, une nouvelle fois, la relaxe, en début d'année 2008.

On apprenait par ailleurs, en janvier 2007, qu'un suspect avait été appréhendé au Maroc dans le cadre de l'enquête sur les menaces de mort préférées contre Robert Redeker, auteur d'une tribune critiquant durement l'Islam, parue dans *Le Figaro* trois mois plus tôt. Le jeune homme aurait

avoué être à l'origine des menaces, diffusées sur un site Internet.

REBONDISSEMENT AUX ANTIPODES

L'année 2007 a permis des avancées dans la disparition de Jean-Pascal Couraud dit "JPK", en Polynésie française, en décembre 1997. Dix ans après les faits, les parties civiles ont enfin pu obtenir copie du dossier, dont la consultation a renforcé leur conviction que le rédacteur en chef des *Nouvelles de Tahiti* avait été assassiné. Selon l'avocat de la famille, la découverte de deux documents relatifs à un compte appartenant à Gaston Flosse, l'ancien président polynésien, sur le disque dur du général Rondot - dans le cadre de l'affaire Clearstream -, prouve la menace que pouvaient constituer les documents dont JPK disait disposer. Sollicitée par le comité de soutien au journaliste, Rachida Dati a assuré que "la direction des Affaires criminelles avait été saisie du dossier et qu'il serait étudié avec la plus grande attention".

GÉORGIE

Superficie : 69 700 km².

Population : 4 433 000.

Langue : géorgien.

Chef de l'Etat : Mikhaïl Saakachvili.

Les clivages politiques ont fortement pesé sur la liberté de la presse. La situation des journalistes dans la région autonome abkhaze a également suscité des inquiétudes.

La tension croissante entre l'opposition et le président sortant Mikhaïl Saakachvili a culminé à l'automne, avec des manifestations réclamant la démission du chef de l'Etat et la tenue d'élections législatives anticipées. Près de 500 personnes ont dû recevoir des soins médicaux au cours de la seule journée du 7 novembre 2007, après la dispersion des manifestants par la force. L'état d'urgence a été décrété pour quinze jours. Le Président a justifié cette décision en affirmant disposer de preuves démontrant que la Russie alimentait les troubles dans le but de le renverser. Le même jour, le ministre du Développement, Georgy Arveladze, a annoncé la suspension de tous les programmes d'information des chaînes indépendantes. La télévision publique *Georgian Public Broadcaster (GPB)* est demeurée la seule autorisée à donner des informations.

Imedi, la plus populaire des trois chaînes privées - avec 70 % des parts de marché - propriété de l'opposant Badri Patarkatsichvili, a disparu des écrans à 20h50, le 7 novembre, sous l'action des forces spéciales qui ont investi ses bureaux et coupé l'antenne en direct.

La crise avait débuté avec l'arrestation, en septembre, de l'ancien ministre de la Défense, Irakli Okrouachvili. Celui-ci avait accusé Mikhaïl Saakachvili de corruption et de vouloir éliminer l'homme d'affaires Badri Patarkatsichvili. Il s'était rétracté après son arrestation. Mais il a donné, le 5 novembre, depuis Munich, en Allemagne, une interview télévisée à *Imedi*, dans laquelle il a réitéré ses accusations.

DES TROUBLES POLITIQUES QUI PÈSENT SUR L'ACTIVITÉ DES MÉDIAS

Le 16 novembre, l'état d'urgence a été levé, après que les autorités ont concédé aux opposants la tenue d'une élection présidentielle anticipée, le 5 janvier 2008. Toutefois, ce retour à la

normale n'a pas permis à la chaîne privée *Imedi* de reprendre son activité, un tribunal l'ayant condamnée à une suspension de trois mois en raison des déclarations de son propriétaire.

Ce n'est que le 12 décembre, après trente-quatre jours de fermeture, qu'*Imedi* a repris ses programmes, suite à une décision du parquet géorgien. La chaîne a cessé d'émettre quinze jours plus tard, cette fois de sa propre initiative, pour protester contre les accusations qui pesaient contre son propriétaire et les pressions exercées par les autorités. Le directeur des programmes politiques a annoncé que la diffusion serait interrompue tant que l'indépendance du directeur de la chaîne ne serait pas garantie et que la situation politique ne serait pas normalisée.

Les résultats de l'élection présidentielle anticipée du 5 janvier, remportée par le président sortant avec 52,8 % de suffrages - contre 27 % pour Levan Gatchetchiladze, candidat d'une coalition de l'opposition - n'ont pas apaisé le climat politique dans la petite république du Caucase. L'opposition a dénoncé un vote truqué et manifesté à Tbilissi, tandis que l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a dû appeler l'ensemble des formations politiques à respecter les résultats du scrutin, qu'elle a qualifié de concurrentiel et globalement conforme aux standards internationaux, en dépit de certaines irrégularités.

En Abkhazie (Ouest), région autonome disputée par la Russie, les journalistes ont pu rencontrer Sergei Bagapsh, à la tête de l'administration régionale. Ils lui ont exposé les problèmes principaux pesant sur leur activité professionnelle : difficultés de distribution, taxes draconiennes imposées de manière sélective, absence de cadre juridique, accès difficile à l'information publique, etc.

GÉORGIE

UNE AFFAIRE OPAQUE

A Tbilissi, le journaliste Chalva Ramichvili, cofondateur de la chaîne de télévision indépendante 202 et condamné en mars 2006 à quatre ans de prison pour "extorsion de fonds", n'a pas bénéficié d'une grâce présidentielle, au contraire de son coaccusé, David Kokhreidze qui a été libéré. En août 2005, les deux hommes avaient été arrêtés pour avoir tenté d'extorquer 100 000 dollars à un député de la majorité gouvernementale, Koba Bekauri, lors d'une interview que celui-ci leur avait accordée. Les deux journalistes tentaient alors de démontrer que le député était corrompu. Koba Bekauri

avait accepté le principe d'une interview, mais il avait fait filmer l'entretien en caméra cachée. Au cours de la conversation, les journalistes lui avaient - pour les besoins de l'émission - demandé 100 000 dollars pour ne pas révéler ce qu'ils savaient. Le député avait porté plainte et utilisé cet enregistrement contre les deux journalistes.

En 2007, dans une lettre publiée en une du quotidien *Résonances*, Chalva Ramichvili est revenu sur son comportement. S'il a reconnu que les moyens qu'il avait utilisés pour rechercher la vérité n'étaient peut-être pas adaptés, le journaliste n'en a pas moins continué à clamer son innocence.

ITALIE

Superficie : 301 340 km².

Population : 59 500 000.

Langue : italien.

Chef du gouvernement : Romano Prodi.

En 2007, les journalistes italiens ont eu à déplorer, comme nombre de leurs collègues européens, des atteintes à la protection de leurs sources. Des projets de loi sont venus compromettre l'accès à certains documents utiles à la presse. Et le crime organisé a continué de menacer la vie des journalistes qui révèlent au grand jour ses activités.

Le 17 avril 2007, la Chambre des députés a adopté un projet de loi réglementant la publication par la presse des écoutes administratives. Présenté par le ministre de la Justice, Clemente Mastella, ce texte prévoit notamment l'obligation de détruire tous les enregistrements cinq ans après la décision d'un juge dans une affaire donnée, et l'interdiction de publier ou de diffuser un enregistrement relatif à un dossier si l'enquête est terminée. Ces limites à la liberté de publication s'accompagnent de lourdes sanctions prévues à l'encontre des médias en cas de non-respect. Les peines applicables comprennent une amende dont le montant peut atteindre 100 000 euros, mais également des jours de détention. En réaction à cette menace – le projet doit encore être approuvé par les sénateurs –, le Syndicat national des journalistes italiens (FNSI) a décrété une journée de grève, le 30 juin. Le président de l'Ordre des journalistes, Lorenzo del Boca, a déclaré que "la menace de prison pour les journalistes, punis tout simplement pour avoir exercé leur métier, nous ferait retourner en arrière d'une dizaine d'années." La publication dans les journaux de pages entières de retranscriptions de conversations téléphoniques enregistrées par la justice est couramment utilisée en Italie pour mettre en cause des personnalités.

DANS LA LIGNE DE MIRE DU CRIME ORGANISÉ

Le 2 septembre, à Palerme (Sicile), le journaliste Lirio Abbate, 38 ans, connu pour son travail sur le crime organisé, a été victime d'une tentative d'assassinat. Deux hommes ont été repérés alors qu'ils sabotaient le véhicule du collaborateur de l'agence de presse *Ansa* et du quotidien *La Stampa*. Les policiers affectés à sa protection ont surpris en pleine nuit les deux inconnus alors que ceux-ci parachevaient la préparation d'un engin explosif artisanal. Cet attentat est survenu quelques jours seulement après le retour à Palerme de Lirio

Abbate et au terme de plusieurs mois de menaces consécutives à la publication de son livre : "I Complici" (Les complices). Il traitait des soutiens dont le parrain Bernardo Provenzano a bénéficié dans la classe politique italienne.

Lirio Abbate a été placé sous escorte policière permanente, ce dont aucun journaliste palermitain n'avait pu bénéficier jusqu'ici. Il se déplace dans une voiture blindée et il est constamment accompagné par deux gardes du corps. Ces mesures, nécessaires pour préserver sa sécurité, compromettent par ailleurs la capacité du journaliste à exercer son métier, qui repose notamment sur des rendez-vous avec des personnes désirant conserver l'anonymat et demeurer inconnues des services de police.

L'écrivain-journaliste Roberto Saviano, 28 ans, correspondant de *L'Espresso* et auteur du livre "Gomorra" (contraction de Gomorrhe et Camorra) connaît une situation similaire. Il vit à Naples, sous protection policière depuis octobre 2006, en raison des menaces qu'il reçoit depuis la parution de son enquête sur la mafia napolitaine.

LE SECRET DES SOURCES MENACÉ

C'est à Naples également, le 13 décembre, que la police a perquisitionné le domicile de Giuseppe d'Avanzo, du quotidien *La Repubblica*. Celui-ci avait, la veille, annoncé l'ouverture d'une enquête pour corruption concernant Silvio Berlusconi, information confirmée depuis par le parquet de la ville. Dans son article "Televisione e mercato dei senatori", le journaliste s'appuyait sur des extraits d'écoutes téléphoniques indiquant que l'ancien président du Conseil (2001-2006) aurait proposé à un sénateur de centre-gauche, Nino Randazzo, de l'aider à renverser le gouvernement de Romano Prodi en échange d'un poste de vice-ministre.



KAZAKHSTAN

Superficie : 2 724 900 km².

Population : 15 200 000.

Langue : kazakh.

Chef de l'Etat : Noursoultan Nazarbaev.

En plus des atteintes habituelles subies par les journalistes quand ils dénoncent la corruption ou critiquent le président Noursoultan Nazarbaïev, la presse a été victime des luttes au sein du pouvoir. Les médias d'opposition ont également perdu dans des circonstances suspectes certains de leurs représentants. Et la couverture médiatique de l'élection législative du mois d'août a été biaisée.

Dans un pays dont la croissance économique est essentiellement due aux exportations d'hydrocarbures mais qui profite à une part restreinte de la population, la révélation de cas de corruption ou de malversations expose les journalistes à des représailles.

En janvier 2007, le bihebdomadaire indépendant *Ouralaskaïa Nedelia*, qui faisait l'objet de pressions depuis la publication, en juillet 2006, d'une série d'articles consacrés à la corruption des autorités, a dû faire face à des difficultés répétées pour être imprimé. Les autorités ont fait pression à plusieurs reprises sur les imprimeurs ayant signé un contrat avec le titre. Plusieurs d'entre eux ont cédé, entraînant des ruptures dans la parution du journal. Le bihebdomadaire a également été condamné à payer une amende de 300 000 *tengues* (environ 1 600 euros) à une entreprise de métallurgie pour avoir publié un article dans lequel la société était accusée d'avoir utilisé des fonds publics dans le cadre d'un projet privé. Avant même que le journal ait pu faire appel, la somme a été prélevée sur son compte, en violation flagrante de la loi qui prévoit que le versement des dommages et amendes est suspendu jusqu'à l'épuisement des procédures légales.

Le même mois, un journaliste du site d'informations, *kub.kz*, Kazis Toguzbaïev, a été condamné à deux ans de prison assortis d'une mesure probatoire, pour avoir publié un article intitulé "La mafia du régime couvre les meurtriers d'Altynbek Sarsenbaïev" que le ministère de la Justice a trouvé insultant pour l'honneur et la dignité du président Nazarbaïev.

LA PRESSE OTAGE DES RÈGLEMENTS DE COMPTE DE LA FAMILLE PRÉSIDENTIELLE

Les luttes et règlements de compte au sein de la famille du Président ont eu de lourdes conséquen-

ces pour la presse locale. En mai, le gendre du président de la République, Rakhat Aliev, ambassadeur du Kazakhstan en Autriche et représentant auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a été démis de ses fonctions et placé sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Il est accusé d'avoir dirigé un groupe mafieux et d'avoir ordonné l'enlèvement de deux hauts dirigeants et d'un employé de la banque Nourbank qu'il possède partiellement. Arrêté, il a été remis en liberté contre le versement d'une caution de plus d'un million d'euros. Rakhat Aliev a déclaré que les poursuites contre lui avaient été engagées après une conversation avec Noursoultan Nazarbaïev, au cours de laquelle il avait annoncé sa volonté de se présenter lors de la prochaine élection présidentielle.

La disgrâce du turbulent gendre du Président a frappé les médias lui appartenant. En mai, l'hebdomadaire *Karavan* - dans sa version papier et électronique - et la chaîne télévisée *KTK* ont été suspendus pour une durée de trois mois sur décision du tribunal commercial d'Almaty. Les bureaux des deux rédactions ont été fermés par les forces de police. Les jours suivants, les directeurs des deux médias ont été arrêtés. Puis, le site de l'agence de presse *Kazakhstan Today*, propriété du groupe de presse de Rakhat Aliev "Alma Media", a été bloqué par l'opérateur national de télécommunication Kazakhtelekom.

Les pressions se sont rapidement étendues à la presse qui rendait compte des déboires de l'ancien ambassadeur. Trois sites Internet ayant publié des articles consacrés au "Rakhatgate" ont été bloqués par Kazakhtelekom. *Inkar*, une web radio qui avait diffusé une interview du gendre du Président, a été rendue inaccessible pendant plusieurs jours en octobre. Le même mois, plusieurs journaux d'opposition, dont *Svoboda Slova*, *Respublika* et *Vsgliad*,



KAZAKHSTAN

qui informaient le public des développements de l'affaire, ont été harcelés par les autorités : ruptures de contrat avec les imprimeurs, enquêtes des services fiscaux, perquisitions par la police financière, etc.

DES MORTS SUSPECTES

En 2007, la communauté des journalistes indépendants a été endeuillée par la mort suspecte de trois journalistes d'opposition dans des accidents de la circulation : Saken Tauzhanov (travaillant pour les sites d'informations indépendants *zonak.net*, *dialog.kz*, et *kub.kz*), Youri Halikov (chaîne de télévision *CTC*), et Tolegen Kibatov (chaîne télévisée *Oytar*). Ces morts rapprochées ont éveillé l'inquiétude des organisations de défense de la liberté de la presse dans la région, qui ont appelé les autorités à ne pas écarter la piste professionnelle. Au moins sept journalistes indépendants ou d'opposition sont morts dans des circonstances similaires au cours des dernières années.

Le procès des assassins du journaliste français Grégoire de Bourgues, retrouvé mort dans son appartement d'Almaty, le 2 août 2006, s'est ouvert le 31 janvier 2007 dans la capitale. Salavat Bolgonbaev et Almaz Oralbaev, arrêtés fin août 2006, ont été inculpés pour ce crime alors qu'un troisième homme est toujours recherché par la police. Le 30 avril 2007, les deux prévenus ont été respectivement condamnés à seize et dix-sept ans de prison. Leur peine a été confirmée en appel. Ils ont été reconnus coupables d'avoir tué le journaliste français de 24 ans lors d'un cambriolage ayant mal tourné. Celui-ci se trouvait dans le pays depuis trois mois pour la société SML Strategic Media afin de réaliser un publiereportage commandé par les autorités kazakhes.

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE BIAISÉE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives du 18 août, qui ont vu la victoire écrasante du parti du président, Nur Otan - désormais seul à disposer de représentants au Parlement - , ont confirmé la mainmise du pouvoir sur les grands médias.

La couverture médiatique du scrutin, qualifié de non démocratique par l'OSCE, a été largement influencée par les autorités. De nombreux cas de pressions, d'autocensure, de violations de la législation sur les élections et d'articles biaisés en faveur du parti de la majorité et au détriment de l'opposition, ont été observés. Les reportages consacrés au parti du Président par les chaînes publiques *Kazakhstan 1* et *TV Khabar* étaient tous positifs et bien plus nombreux que ceux dédiés aux autres formations politiques. Le jour du scrutin, la télévision publique *Kazakhstan 1* a diffusé un documentaire d'une heure glorifiant le Président, en violation de la loi sur les élections interdisant de faire campagne ce jour-là (article 27.2). Le parti d'opposition le plus important, ANDSP, a fait l'objet d'une très faible couverture (entre 3 et 4% du temps d'antenne consacré aux élections). Des distributeurs de journaux de l'opposition ont également fait état d'achats massifs de ces titres par des inconnus pour les empêcher d'être lus par le grand public. Enfin, à plusieurs reprises, la télévision nationale a refusé de diffuser certains clips de campagne de l'ANDSP, intitulés "Il est temps de rendre le pays au peuple" et "Un pays, deux destins".

Ce bilan n'a pas empêché le Kazakhstan, 125e sur 169 pays dans le classement annuel de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières, d'être retenu pour présider l'OSCE en 2010.

KIRGHIZSTAN

Superficie : 199 900 km².

Population : 5 200 000.

Langues : kirghiz, russe.

Chef de l'Etat : Kourmanbek Bakiev.

L'instabilité avec laquelle le pouvoir est aux prises depuis la révolution des tulipes en mars 2005 continue d'ébranler le Kirghizstan. Des journalistes ont été pris à partie par des militants des différentes formations politiques lors de rassemblements et de manifestations. Le pays a également connu son premier assassinat de journaliste depuis plusieurs années, avec la mort d'Alisher Sayipov, le 24 octobre 2007.

Les agressions de journalistes se sont succédé à un rythme soutenu au printemps 2007. Le 16 mars, Kayrat Birimkulov, de *State TV* (considérée comme loyale envers le pouvoir), a été passé à tabac par deux inconnus alors qu'il rentrait chez lui dans la banlieue de Bichkek. Le 27, Daniyar Isanov, présentateur du journal de la chaîne indépendante *NTS*, a été frappé par quatre inconnus et a dû être hospitalisé en raison de sérieuses blessures au visage. Le 31, Talantbek Sopuev, reporter sur *TV September*, a dû être hospitalisé à son tour, après avoir été pris à partie et molesté par quarante hommes et femmes alors qu'il couvrait un meeting progouvernemental à Djalal-Abad.

Dans la foulée, en avril, le rédacteur en chef d'un hebdomadaire indépendant, *Novaïa Gazeta* (sans lien avec le journal homonyme russe) a reçu des appels anonymes le menaçant de mort s'il couvrait les meetings de l'opposition. Un journaliste de l'hebdomadaire *Zhany Zaman Akyikaty*, à Osh (Sud-Ouest) a été menacé de mort au téléphone après la publication d'articles critiques vis-à-vis des autorités locales. Le 14 avril, au neuvième jour de manifestations de l'opposition, au moins quatre journalistes ont été blessés par des inconnus dans le centre de la capitale. Les autorités ont également ordonné la saisie des exemplaires de plusieurs journaux, dont *Agym*, *Kyrgyz Ruhu* et *Apta*.

En mai, des membres de la police se sont joints à des manifestants pour empêcher, par la force, des professionnels des médias de couvrir un rassemblement dans un village du sud, Aksai. Le 30, une explosion a détruit la rédaction des journaux *Ekho Osha* (en russe) et *Osh Saodasi* (en ouzbek), en plein centre de Osh, la seconde ville du Kirghizstan. Il n'y a pas eu de victimes, mais la destruction presque totale des archives des journaux représente une perte considérable.

UN ASSASSINAT ENTRE DEUX PAYS

C'est dans cette même ville d'Osh, qu'Alisher Sayipov, de nationalité ouzbèke, a été tué, le 24 octobre, vers 19 heures, non loin des bureaux de *Radio Free Europe*, dont il était l'un des collaborateurs. Son assassinat a choqué la communauté professionnelle kirghize habituellement épargnée par ce type de violence. Alisher Sayipov contribuait à de nombreuses publications. Il avait fondé, en 2007, le journal *Sayasat*. Il était également impliqué au sein de la communauté ouzbèke du sud du Kirghizstan. Il avait, à de nombreuses reprises, été menacé par les services secrets ouzbeks en raison de ses articles critiques envers le régime d'Islam Karimov. Quelques jours avant sa mort, il avait confié à la correspondante de la BBC en Asie centrale, Natalia Antelava, que sa tête avait été mise à prix.

Dans les jours suivant son assassinat, les autorités kirghizes ont évoqué publiquement la possibilité que les services secrets ouzbeks soient impliqués dans ce crime. Le 30 octobre, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Bakyt Seitov, confirmait cette piste à l'agence *Reuters*. Mais cette hypothèse a vite fait place à une autre insinuant que le jeune homme aurait été affilié à des mouvements terroristes.

Quarante jours après l'assassinat du journaliste, ses collègues et des militants des droits de l'homme ont manifesté, le 4 décembre, devant le siège du gouvernement à Bichkek afin de rappeler aux autorités que les assassins n'avaient toujours pas été identifiés. Ils ont planté un arbre en souvenir du reporter et invité les passants à se joindre à eux pour y accrocher des rubans. La police est alors intervenue et a demandé aux participants le nom des organisateurs avant de déraciner l'arbre. Le chef de la police de Bichkek a

KIRGHIZSTAN

expliqué que la manifestation n'était pas autorisée et ordonné qu'elle soit dispersée. Quelques jours plus tard, les journalistes kirghizes ont

commémoré l'assassinat d'Alisher Sayipov en observant une minute de silence durant leur congrès.



OUZBÉKISTAN

Superficie : 447 400 km².
Population : 26 981 000.
Langues : ouzbek, russe.
Chef de l'Etat : Islam Karimov.

A l'approche de l'élection présidentielle du 23 décembre 2007, remportée par le président sortant, Islam Karimov, avec 88,1 % des votes, les pressions exercées sur les quelques journalistes indépendants encore actifs dans le pays se sont accrues. La liste des moyens utilisés est longue : intimidations, poursuites judiciaires, repentirs publics forcés, internement psychiatrique, etc.

A la fin du mois de janvier 2007, la journaliste et défenseur des droits de l'homme Umida Niazova, qui résidait en Kirghizie depuis quelques semaines, a été arrêtée à son retour en Ouzbékistan. Accusée d'être entrée illégalement dans le pays et d'avoir introduit des documents interdits, elle risquait de cinq à dix ans d'emprisonnement. Selon le site d'informations *uznews.net*, la police aurait découvert dans son ordinateur portable un rapport de l'organisation Human Rights Watch ainsi que des témoignages sur la répression sanglante du soulèvement d'Andijan, en mai 2005. Le 1er mai 2007, la militante de 32 ans a été condamnée à sept ans de prison. Elle a finalement bénéficié d'un sursis après s'être publiquement repentie et, victime de pressions intenses, avoir dénié le travail des organisations auxquelles elle collaborait. Elle a bénéficié d'une amnistie en février 2008.

Quelques mois plus tard, le même procédé a été employé à l'encontre d'une autre activiste des droits de l'homme, Gulbahor Turaeva. Médecin, mère de quatre enfants, elle a été condamnée en avril à six ans de prison pour tentative de renversement du système constitutionnel, calomnie et distribution de documents menaçant l'ordre public. Elle a été libérée en juin 2007 après avoir dû compromettre publiquement des journalistes ayant assisté, comme elle, aux événements d'Andijan. Heureusement pour la sécurité de ces derniers, ils vivent à l'étranger.

LES COLLABORATEURS DE MÉDIAS ÉTRANGERS DANS LA LIGNE DE MIRE

Au premier semestre 2007, les autorités ont engagé des poursuites contre quatre collaborateurs de la radio publique allemande *Deutsche Welle*. L'Allemagne est pourtant favorable à l'assouplissement des sanctions votées contre l'Ouzbékistan. Cette décision a été perçue comme

un message fort adressé à tous les professionnels des médias indépendants et critiques du régime. Les poursuites ont d'abord concerné, en mars, Natalia Bouchouïeva, accusée par le parquet de Tachkent de fraude fiscale et défaut d'accréditation. Exposée à une condamnation quasi certaine à une peine pouvant atteindre trois années de prison, la correspondante de la radio allemande a préféré fuir le pays. Elle est désormais réfugiée en Suède. Les autorités s'en sont ensuite prises à ses collègues.

Youri Tchernogaev a été soupçonné d'avoir aidé Natalia Bouchouïeva à fuir le pays. Il a été mis en examen pour "évasion fiscale" en mars. Puis, trois autres chefs d'accusation ont été ajoutés : "diffamation du président de la République", "diffamation de la République d'Ouzbékistan" et "réalisation et diffusion de matériaux constituant une menace pour la sécurité nationale et l'ordre public". Grâce à la mobilisation internationale, les poursuites contre les collaborateurs de la *Deutsche Welle* ont finalement été abandonnées en juin.

Une disposition légale adoptée en février 2006 sanctionne les journalistes des médias étrangers qui oseraient critiquer la politique du chef de l'Etat. Le texte punit l'ingérence "dans les affaires intérieures" et les insultes à "l'honneur et la dignité des citoyens ouzbeks" et prévoit en cas d'infraction la possibilité de retirer leur accréditation aux journalistes. Il contraint les collaborateurs de médias étrangers à obtenir une accréditation du ministère des Affaires étrangères. Or, l'obtention de cette accréditation est extrêmement difficile. Quand elle est accordée, il arrive qu'elle soit d'une durée plus courte que celle prévue par la loi. Dans tous les cas, l'examen de la demande permet de maintenir les journalistes dans une situation inconfortable. Les clauses 22 et 23 du texte

OUZBÉKISTAN



introduisent des restrictions supplémentaires interdisant aux citoyens étrangers et ouzbeks de collaborer avec des journalistes non accrédités, sous peine de poursuites judiciaires.

Le 23 juillet, Said Abdurakhimov, d'*Uznews.net*, et Alexei Volosevitch, de *Ferghana.ru*, ont été interpellés par des militaires sans raison apparente et interrogés pendant de longues heures. *Uznews.net* et *Ferghana.ru* sont deux agences de presse indépendantes basées à l'étranger défavorables au pouvoir en place. L'accès à leurs sites est impossible dans le pays et leurs journalistes n'obtiennent généralement pas d'accréditation pour travailler en Ouzbékistan.

Par ailleurs, le 31, l'agence officielle pour la presse et l'information a ordonné la fermeture de l'hebdomadaire indépendant *Odamlar Orasida*. Celui-ci abordait de nombreux thèmes de société sensibles, comme la prostitution ou l'homosexualité.

Plus grave encore, en août, Djamshid Karimov, journaliste indépendant et neveu du président, interné de force depuis près d'un an en hôpital psychiatrique, est parvenu à faire passer à ses proches des nouvelles, alarmantes, concernant son état de santé. Celui-ci s'est gravement détérioré. Le journaliste se plaint d'importants troubles de la mémoire, ainsi que d'une baisse de sa vue. Malgré les conclusions d'une commission médicale chargée de l'examiner et qualifiant son état d'"équilibré et stable", le journaliste, indésirable pour les autorités dont il a dénoncé la corruption, n'a pas recouvré la liberté.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : LES MÉDIAS PUBLICS AUX ORDRES

A l'approche du scrutin présidentiel de décembre, le contrôle exercé par le président Karimov sur les médias a pris une nouvelle ampleur. Reporters

sans frontières a réalisé un monitoring de la couverture par les médias publics de la campagne pour l'élection. Cette surveillance a fait apparaître que les informations relatives à l'élection, fournies par l'agence de presse officielle *UzA*, ont été reprises mot par mot par les médias publics, tant écrits qu'audiovisuels. Quant à la couverture accordée par ces derniers aux quatre candidats autorisés à concourir pour la magistrature suprême, elle a, sans surprise, fortement favorisé Islam Karimov. Omniprésent et associé à tous les succès de l'Ouzbékistan, il a complètement éclipsé ses rivaux, parmi lesquels ne figurait aucun véritable opposant. Pendant la campagne, toute mention d'événements tragiques ou simplement négatifs survenus dans le pays a purement et simplement disparu. Le 24 décembre 2007, Islam Karimov, qui figure dans liste des prédateurs de la presse établie par Reporters sans frontières, a été réélu à la tête de la plus peuplée des républiques de l'Asie centrale avec 88,1 % des suffrages exprimés.

Cette situation n'a pas empêché l'Union européenne d'assouplir ses positions dans le cadre d'un dialogue sur les droits de l'homme dont une rencontre s'est déroulée à Tachkent les 8 et 9 mai. Le même mois, quatre officiels ouzbeks interdits d'entrée sur le territoire européen ont été autorisés à s'y rendre à nouveau. Cette décision prolongeait celle du 13 novembre 2006 d'alléger partiellement les sanctions contre l'Ouzbékistan. Celles-ci avaient été votées après la répression de la révolte d'Andijan, le 13 mai 2005, dont les victimes sont estimées par les organisations de défense des droits de l'homme à quelque huit cents personnes (187 selon les autorités ouzbèkes).

POLOGNE

Superficie : 323 250 km².

Population : 38 150 000.

Langue : polonais.

Chef de l'Etat : Lech Kaczynski.

En 2007, les sanctions pénales prévues en cas de délits de presse, la défiance du pouvoir politique vis-à-vis des journalistes et la gestion délicate du passé communiste ont pesé sur la situation de la liberté d'expression en Pologne.

L'année 2007 a débuté avec la menace d'un emprisonnement pour le journaliste Andrzej Marek, rédacteur en chef de l'hebdomadaire régional *Wiesci Polickie*, poursuivi en justice pour "diffamation", après la publication en 2001 d'un article intitulé "Promotion de la magouille". Andrzej Marek avait été condamné en novembre 2002 à une peine de trois mois de prison, transformée en sursis en 2003 à la condition qu'il présente des excuses publiques, ce qu'il a toujours refusé. Le journaliste avait fait appel devant la Cour constitutionnelle, lui demandant de statuer sur la légalité de l'article de loi sur lequel s'appuyait l'accusation. Sa demande ayant été refusée en novembre 2006, Andrzej Marek pouvait théoriquement être incarcéré. Cette menace s'est concrétisée au mois de juin, les autorités ayant décidé de faire écrouer le rédacteur en chef à la prison de Szczecin (nord-ouest de la Pologne). La pression internationale aidant, le président Lech Kaczynski a finalement accordé sa grâce au journaliste avant la date fatidique.

Cette victoire ne change malheureusement rien au cadre juridique restreignant la liberté de la presse et notamment à l'article 212.2 du code pénal qui prévoit des peines de prison pour les journalistes coupables de certains délits de presse. En octobre 2006, Varsovie avait refusé d'amender cette disposition qui punit "l'humiliation d'une personne devant l'opinion publique" d'une peine allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Les juges du tribunal constitutionnel ont considéré que la défense de la dignité et de l'honneur des personnes était prioritaire sur la défense de la liberté d'expression.

En juillet, Jacek Brzuszkiewicz, de *Gazeta Wyborcza*, a été condamné à six mois de prison avec sursis ainsi qu'à une amende de 5 000 zlotys (environ 1 300 euros) pour diffamation à l'encontre d'un juge du tribunal administratif de Lublin. Une série d'articles publiés en 2003 étaient à l'origine des pour-

suites engagées contre le journaliste. Celui-ci avait dénoncé le verdict du magistrat dans un litige opposant les habitants d'une HLM de Lublin et le propriétaire d'une laverie qui utilisait des produits toxiques. Ayant appris sa condamnation, le journaliste a déclaré espérer que le caractère disproportionné de sa peine sensibiliserait la population à la nécessité de réformer la législation polonaise sur la presse pour la mettre au niveau des standards européens.

Son appel n'a pas été entendu puisque deux journalistes de l'hebdomadaire *Gazeta Polska*, accusés de diffamation par la chaîne télévisée privée TVN, ont été condamnés à 48 heures de détention avant leur procès fixé au 14 décembre, pour s'assurer de leur présence. En 2006, le rédacteur en chef Tomasz Sakiewicz et son adjointe Katarzyna Hejke avaient révélé que l'un des directeurs de TVN, Milan Subotic, avait collaboré avec les services secrets communistes. Le retrait *in extremis* de la plainte de la chaîne télévisée a permis aux deux journalistes d'échapper à cette incarcération.

DIFFICILE DÉCOMMUNISATION

La loi sur la décommunisation, présentée comme l'un des piliers des mandats de Lech et Jaroslav Kaczynski, et concernant plus de 700 000 personnes, a fait peser de lourdes menaces sur la liberté de la presse.

Le texte, entré en vigueur le 15 mars, obligeait les professionnels des médias à déclarer, sous peine de perdre leur poste et d'être frappés d'une interdiction de publier de 10 ans, s'ils avaient ou non collaboré avec la police secrète du temps du régime communiste. Le fait de ne pas répondre à cette question était sanctionné plus lourdement que la collaboration avec le pouvoir de l'époque. Attention aux libertés fondamentales, puisqu'elle aurait institué une catégorie de citoyens privés de liberté d'expression avec la

POLOGNE

bénédiction de l'Etat, cette loi a soulevé de nombreuses protestations tant en Pologne qu'à l'étranger. En mai, la Cour constitutionnelle a invalidé plusieurs articles dont ceux concernant les journalistes, les directeurs d'école et les recteurs d'université.

Les relations entre le pouvoir et les journalistes sont demeurées tendues, notamment après les révélations par la presse, en août, du témoignage de l'ancien ministre de l'Intérieur, Janusz

Kaczmarek, devant la commission parlementaire chargée des services spéciaux. Celui-ci a accusé le ministre de la Justice, Zbigniew Ziobro, et le Premier ministre, Jaroslaw Kaczynski, d'avoir fait placer sur écoutes plusieurs journalistes critiques à l'égard du gouvernement. Selon Janusz Kaczmarek, des ordres auraient été donnés aux services spéciaux leur demandant de chercher des éléments pour compromettre les propriétaires de trois grands médias : les deux chaînes de télévisions privées *Polsat* et *TVN* et le journal *Gazeta Wyborcza*.

ROYAUME-UNI

Superficie : 242 910 km².

Population : 60 600 000.

Langue : anglais.

Chef du gouvernement : Gordon Brown.

Un journaliste a été emprisonné, un autre risque un procès. L'enquête sur la mort de Martin O'Hagan a connu des avancés en janvier, mais un autre journaliste d'Irlande du Nord a reçu des menaces de mort. En revanche, le gouvernement a mis un terme à la menace planant sur le droit à l'accès à l'information.

En janvier 2007, Clive Goodman, journaliste pour le magazine *News of the World* a été emprisonné quatre mois – une première en Grande-Bretagne depuis quarante ans – pour avoir illégalement accédé aux relevés de téléphones mobiles appartenant à des membres de la famille royale. Son bureau a été perquisitionné en vertu de la loi sur les pouvoirs d'investigation (Regulation of Investigatory Powers Act). Une évolution qui a inquiété les défenseurs de la liberté de la presse dans le pays.

L'année démarrait mal. Elle ne s'est pas mieux poursuivie. En mai, Sally Murrer, du *Milton Keynes Citizen*, a été placée en garde à vue. Son domicile et son bureau ont été perquisitionnés et son ordinateur saisi. Elle est soupçonnée d'avoir reçu des informations confidentielles d'un membre de la police. En novembre, elle a été mise en examen et risque une peine de prison. Le gouvernement envisage de renforcer la loi qui permet à la police de saisir les documents des journalistes. Pour l'instant, les officiers doivent convaincre un juge que l'information qu'ils recherchent concerne un délit grave. En Irlande du Nord, une version régionale donnant plus de pouvoirs de saisie et de perquisition aux forces de l'ordre a, d'ores et déjà été adoptée.

A la même époque, deux fonctionnaires britanniques, responsables de la fuite du mémo d'une réunion entre Tony Blair et Georges W. Bush, le 16 avril 2004, à Washington, publié le 22 novembre 2005 par le *Daily Mirror* et évoquant un éventuel bombardement de la chaîne *Al-Jazira*, ont été condamnés à trois et six mois de prison. Le juge a également interdit la publication d'articles dans la presse mentionnant le document au nom de l'"Official Secrets Act", qui protège le secret d'Etat et la sécurité nationale. En réaction, la *BBC* et seize autres médias britanniques, dont *The Guardian*, ont déposé un recours devant la cour d'appel de Londres, qui, le 30 juillet, a annulé la décision prise en première instance.

DES MENACES EN IRLANDE DU NORD

En septembre, en Irlande du Nord, le jour du sixième anniversaire de l'assassinat de Martin O'Hagan, Robin Livingstone, journaliste du *Andersontown News*, a reçu des menaces de mort de la part de paramilitaires. Un studio de télévision a reçu un courrier contenant une balle sur laquelle le nom, l'adresse et le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule de l'employé du *Andersontown News*, étaient gravés. Au moins dix autres journalistes d'Irlande du Nord travailleraient sous la menace de groupuscules paramilitaires.

L'enquête sur la mort de Martin O'Hagan n'a toujours pas abouti. La collusion entre les forces de police et les groupes loyalistes paramilitaires – sur laquelle Martin O'Hagan enquêtait lui-même – est, pour certains, la cause de cet échec. A la fin 2006, la police avait déclaré avoir identifié huit suspects, mais manquer de preuve. En 2007, deux nouvelles enquêtes ont été initiées. L'une interne aux forces de l'ordre, qui doit examiner de nouvelles preuves, l'autre menée par la médiatrice de la police pour l'Irlande du Nord, Nuala O'Loan. Leurs conclusions devraient être bientôt rendues publiques.

L'accès à l'information, en particulier à l'information confidentielle, est au cœur de ces affaires. Ce dernier est encadré par La loi sur le droit à l'accès à l'information (Freedom of Information Act), qui a été doublement menacée en 2007. Le gouvernement a tout d'abord fait état de projets qui auraient restreint l'accès des professionnels des médias à des documents officiels, avant d'y renoncer en octobre et même d'annoncer envisager d'étendre la loi à de nouvelles catégories de documents. Il s'est également engagé à réfléchir aux moyens de développer et de protéger la liberté d'expression et de rassemblement. Ainsi, une proposition de parlementaires visant à soustraire l'action du parlement au Freedom of Information Act, a été rejetée par l'opposition à la Chambre haute.



RUSSIE

Superficie : 17 075 400 km².

Population : 143 221 000.

Langue : russe.

Chef de l'Etat : Vladimir Poutine.

Deux scrutins d'importance ont fait office de tour de chauffe avant l'élection présidentielle de mars 2008. De multiples pressions sur les médias indépendants ont été observées : arrestations de journalistes en marge des manifestations de l'opposition, fermetures de journaux indépendants, recours à l'internement psychiatrique, etc. Une tendance qui n'augure rien de bon.

Sans surprise, les deux partis pro-présidentiels, Russie Unie et Russie Juste ont été les grands vainqueurs des élections locales, en mars 2007, et des législatives, en décembre. Ces deux scrutins ont renforcé la marginalisation de l'opposition russe. Cela n'a pas empêché les autorités et les forces de l'ordre de contrecarrer toute volonté des médias de couvrir l'activité des opposants à Vladimir Poutine.

En mars, à Saint-Petersbourg et à Nijni-Novgorod, puis en avril, à Saint-Petersbourg et à Moscou, les manifestations organisées par la plateforme d'opposition L'Autre Russie ont été le théâtre de brutalités de la part des forces de l'ordre qui ont visé tant les participants que les journalistes présents. La Chambre civile de Russie (obtschestvennaya palata, organe consultatif auprès du président) a condamné ces agissements et appelé le ministère de l'Intérieur à "examiner sans plus tarder la tendance dangereuse au recours à la force contre les journalistes". Des journalistes de *Kommersant*, *Novaïa Gazeta* et *Vedomosti*, qui conservent une ligne éditoriale indépendante, ont subi des violences. Cela a aussi été le cas de reporters étrangers : des journalistes allemands de la *German public TV*, de l'ARD et de la ZDF, ainsi qu'un photographe japonais ont été battus et/ou arrêtés. Tous étaient pourtant en possession d'une accréditation officielle.

En mai, à Samara (900 kms au sud-est de Moscou), alors que la ville se préparait à accueillir le sommet Union Européenne - Russie, trois journalistes du quotidien *Kommersant* et de la chaîne de télévision *REN-TV* ont été interpellés alors qu'ils interviewaient l'un des organisateurs d'une "marche du désaccord". Le même mois, les rédactions du bureau local du bihebdomadaire *Novaïa Gazeta* et de l'agence de presse *Regnum* ont été perquisitionnées à deux reprises au motif qu'ils auraient

pu détenir des logiciels sans licence. Puis, deux journalistes (dont le responsable du bureau de Samara de *Novaïa Gazeta*, - Sergueï Kourt-Adjiev, père de l'une des organisatrices de la marche de protestation) et deux organisateurs de la manifestation ont été détenus pendant quatre heures par la police. Les éditions de Samara et de Nijni-Novgorod de *Novaïa Gazeta* ne paraissent plus depuis cette date. En novembre, la rédaction a annoncé la fermeture de son bureau de Samara, dans l'impossibilité matérielle de paraître après la saisie du dernier ordinateur. Pour son rédacteur en chef, il ne fait aucun doute que les autorités ont souhaité "étrangler le journal à la veille des élections".

Le dernier trimestre de l'année 2007 a confirmé cette tendance. Dans la semaine précédant l'élection législative, des journalistes ont été arrêtés à Moscou lors de manifestations de l'opposition, alors qu'ils avaient informé les policiers qu'ils se trouvaient sur les lieux pour faire leur métier. Parmi eux, se trouvait notamment une correspondante de la radio indépendante *Echo de Moscou*. A Saint-Petersbourg, le cofondateur de l'hebdomadaire *Novy Peterbourg*, Nikolai Androuchenko, a été condamné à deux mois de prison. Le journal n'a pas pu paraître, faute d'avoir trouvé une imprimerie acceptant de s'en charger. Il contenait un article intitulé "Pourquoi j'irai à la marche des mécontents" et un texte détaillant le programme de l'opposition.

UNE PRESSE ENRÔLÉE DANS L'APPAREIL DE CAMPAGNE DU POUVOIR

A ces actions des forces de l'ordre se sont ajoutées des pressions sur les lignes éditoriales des médias. Ainsi, à la mi-avril, un changement dans la direction du plus grand réseau indépendant de radios du pays (*RSN*) a eu des conséquences sen-

RUSSIE



sibles pour la liberté de la presse. Alexandre Chkolnik, directeur des programmes pour l'enfance de la chaîne nationale *Pervyi Kanal* et Vsevolod Neroznak, responsable de l'information de la même chaîne, ont remplacé Mikhaïl Baklanov, directeur de RSN depuis douze ans. Ils ont donné la directive à la rédaction de diffuser "au moins 50 % de bonnes nouvelles sur ses ondes". Quant aux membres et représentants de l'opposition, ils n'auront désormais plus droit de cité sur le réseau RSN.

La BBC en langue russe, quant à elle, a purement et simplement disparu de la bande FM à Moscou. Le dernier partenaire de la radio britannique, *Bolchoïe Radio*, a dû mettre un terme à leur collaboration à la demande des autorités.

Quant aux trois chaînes publiques - *Pervyi Kanal*, *Rossia* et *TV Tsentr* - et aux deux principales chaînes privées du pays, *RenTV* et *NTV*, elles ont fait un pont d'or au parti de la majorité présidentielle lors de la campagne pour les législatives. Une étude menée par le Centre du journalisme en situation extrême (CJES) a conclu que ces médias avaient consacré plus de 75 % de leurs programmes d'information au pouvoir en place et exclu l'opposition de leur antenne, allant même, pour l'une de ces chaînes, *Pervyi Kanal*, jusqu'à refuser de diffuser un clip officiel de campagne du parti libéral *labloko*.

INTERNEMENTS PSYCHIATRIQUES ET PASSAGES À TABAC

Au moins deux cas d'internement abusif en hôpital psychiatrique ont été rapportés. Cette pratique était fréquemment utilisée en Union soviétique pour discréditer les opinions "dérangeantes" et dissuader ceux qui auraient été tentés de s'opposer ouvertement au régime. En 2007, elle a visé une militante de l'opposition et un journaliste indépendant, figure du mouvement démocratique de la fin de l'URSS. Larissa Arap et Andreï Novikov ont été internés pendant respectivement six semaines et onze mois. Devenus indésirables du fait de la publication d'articles gênants pour les autorités locales, ils ont été illégalement privés de leur liberté et soumis à des traitements forcés. La mobilisation internationale a permis d'obtenir leur libération.

Au Tatarstan, république située à 720 kilomètres au sud-est de Moscou, une documentariste a été violemment agressée par les forces de l'ordre en septembre. Les policiers s'en sont pris à Natalia Petrova, ainsi qu'à ses deux fillettes de 9 ans et à sa mère âgée de 70 ans quand celle-ci a essayé de protéger la journaliste. Victime de violences à son domicile puis au poste de police, elle n'a eu d'autre choix que de quitter la république. Les autorités locales harcèlent désormais ses parents, restés au Tatarstan.

En Ingouchie, république du Caucase, trois journalistes de *RenTV* et un membre de l'organisation de défense des droits de l'homme *Mémorial* ont été enlevés par les forces de sécurité à la fin novembre. Dépouillés de leurs vêtements et de leur matériel, ils ont été battus et ont subi un simulacre d'exécution, avant d'être relâchés. Deux d'entre eux ont dû être hospitalisés.

PEU D'AVANCÉE DANS LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

Des rebondissements sont intervenus dans l'enquête sur l'assassinat de la journaliste d'investigation Anna Politkovskaïa, près d'un an après les faits. Fin août, le procureur général Iouri Tchaïka a annoncé l'inculpation d'une dizaine de suspects et accusé des "personnes" installées "à l'extérieur de la Russie" et voulant "déstabiliser le pays" d'être derrière l'assassinat de la journaliste d'opposition. Quelques jours auparavant, Alexandre Bastykine, un proche du Kremlin placé à la tête du Comité spécial d'enquête chargé de l'affaire, avait annoncé que six pistes étaient étudiées. Les semaines suivantes, les déclarations contradictoires et les démentis se sont succédés.

Enfin, le 21 septembre, on a appris par son avocat que Chamil Bouraïev, candidat malheureux à la présidence tchétchène en 2003 et opposant d'Akhmad Kadyrov (père de l'actuel président tchétchène), avait été inculpé de complicité dans l'assassinat d'Anna Politkovskaïa. Le parquet général a privilégié la piste d'un assassinat perpétré par un groupe mafieux tchétchène avec



RUSSIE

Rapport annuel 2008 - Europe et ex-URSS

l'aide de collaborateurs au sein des forces de l'ordre. Selon les enquêteurs, le commanditaire pourrait se trouver à l'étranger. Aucun procès n'a malheureusement été annoncé et la confusion qui s'est emparée de l'enquête pendant plusieurs semaines a jeté le doute sur la détermination des autorités à élucider la mort de la journaliste, faisant craindre que seuls des coupables de circonstance ne soient désignés.

Le procès des assassins présumés de Paul Klebnikov, rédacteur en chef de l'édition russe de *Forbes*, tué devant la rédaction du magazine le 9 juillet 2004, a connu de nouveaux ajourne-

ments. La justice n'a pu s'assurer de la présence de l'ensemble des suspects à l'audience, qui devait se dérouler à huis clos.

Quant à la mort extrêmement suspecte d'Ivan Safronov, spécialiste des questions militaires pour le quotidien *Kommersant*, décédé le 3 mars 2007 après une chute du quatrième étage de son immeuble, l'enquête a finalement conclu à un suicide. Les proches et les collègues du journaliste ont toujours affirmé qu'il n'avait aucune raison de se tuer et qu'il devait prochainement publier un article sur le sujet sensible des ventes d'armes russes au Proche-Orient.

SUISSE

Superficie : 41 285 km².

Population : 7 508 739.

Langues : allemand, français, italien.

Chef de l'Etat : Micheline Calmy-Rey.

Onzième au classement mondial 2007, la Suisse fait indubitablement partie des nations les plus respectueuses de la liberté de la presse. Deux points continuent cependant à poser régulièrement problème : le maintien de l'article 293 du code pénal sur la publication de débats officiels secrets et la possibilité pour les tribunaux militaires de déférer et de juger des journalistes ou des civils lorsqu'il existe une atteinte au secret militaire.

L'affaire remonte au 8 janvier 2007, lorsque l'hebdomadaire zurichois *SonntagsBlick* a reproduit dans ses colonnes un fax du ministère égyptien des Affaires étrangères adressé à son ambassade à Londres, mentionnant l'existence de lieux de détention secrets de la CIA en Europe. Un mois plus tard, le 6 février, le rédacteur en chef du *SonntagsBlick*, Christopher Grenacher, et deux de ses journalistes, Sandro Brotz et Beat Jost, ont été mis en accusation pour violation du secret-défense par le tribunal militaire numéro 6 - en vertu de l'article 106 du code pénal militaire. L'auditeur du tribunal a réclamé une amende de 4 000 euros contre Christopher Grenacher, et 1 200 euros pour ses deux collègues.

Acquittés le 13 avril par le tribunal militaire, les journalistes ont reçu 12 000 euros de dommages et intérêts.

Une décision de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Martin Stoll aura sans doute pour effet de reporter la réforme nécessaire de l'article 293 du code pénal relatif aux "publications de débats officiels secrets".

En janvier 1997, Martin Stoll avait fait paraître deux articles contenant des extraits d'un rapport confidentiel de l'ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis consacré aux négociations alors en cours entre son pays et le Congrès juif mondial au sujet des « fonds juifs ». En 1999, s'appuyant sur l'article 293 du code pénal, la Suisse avait condamné Martin Stoll à 800 francs suisses de dommages et intérêts. Dans son arrêt du 25 avril 2006, la CEDH donnait cependant raison à Martin Stoll, considérant que la Suisse avait porté atteinte à la liberté d'expression du journaliste dont la condamnation était contraire à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Une décision finalement cassée le 10 décembre 2007 par la Grande Chambre de la CEDH qui considère que dans certaines circonstances, l'intérêt de l'Etat à garder secrets certains documents diplomatiques prévaut sur la liberté d'expression. Une décision qui donne raison à l'Office fédéral de la justice suisse mais qui laisse ouverte la question de la réforme de l'article 293 du Code pénal sur la "publication de débats officiels secrets".

TADJIKISTAN

Superficie : 143 100 km².

Population : 6 590 000.

Langues : tadjik, russe.

Chef de l'Etat : Imomali Rahman.

Au début de l'année 2007, les professionnels des médias étaient optimistes. Douze mois plus tard, le président de la République Imomali Rahman menait toujours une politique hostile à la liberté d'expression. De nouvelles réglementations ont été introduites ajoutant des obstacles à la diffusion d'informations, et la législation a été amendée dans un sens défavorable à la liberté de la presse.

En toute fin d'année 2007, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a publié un rapport sur la situation économique de la presse en Tadjikistan : 97 % des journaux ne sont pas rentables, ce qui nuit à leur autonomie. Les prix élevés du papier et des services d'imprimerie associés à de faibles rentrées financières expliquent cette situation. Officiellement, il existe plus de 200 journaux au Tadjikistan. Plusieurs d'entre eux appartiennent à l'Etat, qui détient également d'importantes participations, directes ou indirectes, dans les médias audiovisuels émettant sur l'ensemble du territoire. L'influence des autorités sur la presse s'exerce également à travers le contrôle des moyens d'impression et de diffusion.

Le 23 août 2007, Imomali Rahman, le président de la République, a promulgué les modifications adoptées par le Parlement, un mois auparavant, qui étendent aux publications sur Internet les dispositions concernant la diffamation. Les articles 135 et 136 du code pénal du Tadjikistan rendent désormais passibles de peines de prison les textes diffamatoires publiés sur des sites web, en plus de ceux parus dans la presse écrite ou diffusés dans les médias audiovisuels. Les pénalités vont d'une amende pouvant atteindre mille fois le salaire minimum mensuel, à deux ans de prison ou 500 heures de travail forcé. Selon le ministère de la Culture, ces amendements seraient nécessaires pour responsabiliser les journalistes en ligne et les blogueurs. Internet est de plus en plus utilisé pour critiquer les dirigeants du pays. Depuis 1990, date

de la ratification de la loi sur la presse, celle-ci a été modifiée à quatre reprises, et chaque fois pour réduire la liberté d'expression.

En fin d'année, sur l'ordre de la Commission d'autorisation des médias audiovisuels, les activités de quatre chaînes câblées ont été interdites au Tadjikistan. Selon Talab Kaleve, l'un des responsables de la Commission, "ces chaînes n'avaient pas d'autorisation de diffusion. C'est pour cette raison que nous avons arrêté leurs activités". Asskar Nyazove, le directeur de l'un des médias visés, *TV Ensan*, dit avoir créé sa société en 2005 et avoir fait sa demande d'autorisation. Mais il n'a jamais obtenu de réponse hormis un courrier faisant allusion à une étude de sa demande par la Commission. Il ajoute que tous les documents nécessaires ont été envoyés. Cinq autres chaînes privées sont menacées de fermeture pour les mêmes raisons.

A la même époque, un groupe de travail composé de journalistes a déclaré dans une conférence de presse avoir présenté 80 propositions aux autorités pour améliorer la situation de la liberté d'expression et de la presse dans le pays. Parmi celles-ci figure la suppression des adjectifs "digne" et "crédible" qui doivent précéder le nom du président de la République, avançant que "d'après la Constitution tous les citoyens sont égaux". Ce groupe de travail a été créé après le rejet par le Parlement d'une proposition de loi rédigée par le bureau local de l'OSCE en 2002, au motif qu'elle était "présentée par une organisation étrangère".



TURKMÉNISTAN

Superficie : 488 100 km².

Population : 4 900 000.

Langue : turkmène, russe.

Chef de l'Etat : Gourbangouly Berdymoukhamedov.

Le décès, d'une crise cardiaque, du président à vie, Saparmourad Niazov, le 21 décembre 2006, a nourri l'espoir d'une libéralisation d'un des régimes les plus autoritaires du monde. Mais, un an après, force est de constater que les signes donnés par le nouveau président sont contradictoires et que l'ouverture du pays, si elle se fait, nécessitera du temps, beaucoup de temps.

Le 11 février 2007, Gourbangouly Berdymoukhamedov, vice-Premier ministre de Saparmourad Niazov et président par intérim depuis la mort de celui-ci, a été élu à la tête du Turkménistan, au terme du premier scrutin à candidats multiples du pays. L'ancien ministre de la Santé l'a emporté avec plus de 89 % des suffrages.

Lors de sa campagne, il s'était prononcé en faveur d'un accroissement de la liberté d'expression dans le pays. Quelques mesures ont été mises en place dans ce domaine, mais elles sont extrêmement limitées et ne permettent pas de conclure à une réelle amélioration en la matière. En février, l'ouverture de cybercafés a été autorisée. Il y en aurait désormais cinq dans le pays, dont au moins deux dans la capitale. Ce changement a été perçu comme un signe encourageant, dans la mesure où l'Internet turkmène est l'un des plus contrôlés au monde, et que 1 % seulement de la population y a accès.

Cette mesure a été suivie par la possibilité pour tout visiteur le souhaitant, de laisser un commentaire sur un des sites officiels d'informations : www.turkmenistan.gov.tm. Cette nouveauté est survenue peu avant la visite de Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, et de Pierre Morel, représentant spécial pour l'Asie centrale, le 9 octobre.

D'autres symboles sont tombés. Les portraits du défunt leader ont, par exemple, disparu des écrans des télévisions lors des journaux d'information. Jusque-là, ils étaient systématiquement présents sous la forme d'un médaillon dans un coin de l'écran. En août, la décision d'amnistier onze prisonniers politiques, parmi lesquels deux avaient été condamnés pour avoir pris part à une tentative d'assassinat contre l'ancien président en 2002, n'a pas été suivie, comme l'on pouvait s'y attendre, d'une libération massive de prisonniers politiques, pourtant estimés à plusieurs milliers.

UNE ÉVOLUTION INCERTAINE

La politique de Gourbangouly Berdymoukhamedov est contradictoire et opportuniste. Il a déclaré vouloir poursuivre l'action de son prédécesseur, tout en annonçant des réformes. Le Président s'est rendu aux Etats-Unis et en Europe à l'automne. En position de force face à ses interlocuteurs qui convoitent les immenses ressources gazières du pays - dont on ignore le potentiel réel -, le Président n'a pas hésité à balayer d'un revers de la main les questions sur les droits de l'homme posées par les étudiants de l'université Columbia devant lesquels il intervenait.

Des remaniements au sein de l'appareil d'Etat autorisent à penser que le nouveau Président s'est accordé une grande marge de manœuvre. Au cours de l'année, il a limogé le ministre de la Sécurité nationale, le ministre de l'Intérieur et le responsable du Service de la garde présidentielle, une formation paramilitaire indépendante du MNB (héritier du KGB) et du ministère de l'Intérieur. Sans doute l'orientation que prendra le régime dépendra-t-elle des alliés que le président turkmène pourra trouver sur la scène internationale. Cette ouverture économique permettrait de désenclaver le pays et de diminuer sa dépendance vis-à-vis de la Russie. Il serait alors temps pour la communauté internationale de peser en faveur d'une démocratisation.

Toutefois, le Président n'a toujours pas donné suite aux appels répétés de mise en place d'une commission d'enquête sur la mort en prison d'une journaliste de *Radio Free Europe*, Ogoulsapar Mouradova, en septembre 2006. On est également sans nouvelles d'Annakourban Amanklytchev et de Sapardourdy Khadjiev, condamnés à sept ans de prison pour avoir collaboré, avec elle, à la réalisation d'un documentaire consacré au Turkménistan pour l'émission "Envoyé Spécial", sur la chaîne France 2.

TURQUIE

Superficie : 774 820 km².

Population : 73 922 000.

Langues : turc, arabe, grec, kurde, arménien.

Chef du gouvernement : Recep Tayyip Erdogan.

L'année 2007 a démarré de la plus mauvaise des manières : le 19 janvier, Hrant Dink, directeur d'un magazine destiné à la communauté arménienne, a été assassiné en pleine rue à Istanbul. Ce drame a donné le ton d'une année difficile pour la liberté de la presse, aux prises avec l'autoritarisme et les violences nationalistes.

Le 19 janvier 2007, le directeur de l'hebdomadaire privé bilingue turc et arménien *Agos*, Hrant Dink, a été abattu, devant les locaux de la rédaction, à Istanbul. L'arrestation du tireur, Ogün Samast, originaire de Trabzon, l'un des bastions du nationalisme turc, quelques heures plus tard, a marqué le début d'une enquête qui a rapidement fait apparaître le soutien dont l'assassin a bénéficié parmi les forces de l'ordre. Celles-ci avaient été prévenues à plusieurs reprises d'un projet d'attentat contre la vie du journaliste. Pourtant, la justice a rechigné à poursuivre les membres de la police et de la gendarmerie impliqués. Des preuves auraient également été détruites. L'ouverture du procès des assassins présumés au nombre de dix-neuf en juillet, à Istanbul, s'est déroulée sous haute surveillance policière. En raison de l'âge du principal accusé, Ogün Samast, un mineur de 17 ans, l'audience s'est déroulée à huis clos. La deuxième audience a mis en lumière l'implication de policiers et de gendarmes turques. Le procès devait reprendre le 11 février 2008.

L'ARTICLE 301, FOSSEUR DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Lors de son arrestation, le tireur a déclaré ne pas avoir de remords et expliqué que Hrant Dink avait mérité de mourir pour avoir insulté le peuple turc. Le journaliste avait, à plusieurs reprises, été poursuivi en justice pour avoir qualifié de "génocide" les massacres d'Arméniens sous l'Empire ottoman. Or, les autorités turques rejettent ce qualificatif. L'article 301 du code pénal, intitulé "Humiliation de l'identité turque, de la République, des institutions ou organes d'Etat" sanctionne de six mois à trois ans de prison "quiconque humilie ouvertement le gouvernement, les organes de justice de l'Etat, les structures militaire ou policière". En 2005, Hrant Dink avait été condamné à six mois de prison avec sursis en vertu de cet article et de nouveau poursuivi, en septembre 2006, pour avoir

qualifié de "génocide" les massacres commis en Anatolie pendant la Première Guerre mondiale, dans un entretien avec l'agence *Reuters*. En octobre 2007, son fils, Arat Dink et deux autres collaborateurs d'*Agos* ont, à leur tour, été condamnés à un an de prison avec sursis pour avoir reproduit cet entretien dans les colonnes de l'hebdomadaire. Quelques jours plus tôt, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le président nouvellement élu, Abdullah Gul, s'était prononcé en faveur d'un amendement de l'article 301. Et le 6 novembre, alors que l'Union européenne affirmait dans son rapport annuel sur l'état des négociations d'adhésion avec la Turquie que "des efforts considérables s'imposent encore en matière de liberté d'expression" le ministre de la Justice, Mehmet Ali Sahin, déclarait, lui aussi, qu'Ankara était décidée à amender l'article 301. Il a précisé que le Conseil des ministres examinerait "à la première occasion" les différents projets préparés sur la base de propositions des organisations civiques. Un an auparavant, le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, avait pris des engagements similaires.

LA DÉLICATE QUESTION KURDE

Le nationalisme a été responsable de nombreuses atteintes à la liberté de la presse. Ainsi, Yasin Yetisgen, propriétaire et rédacteur en chef du journal kurde *Coban Ates*, a été incarcéré pour avoir publié, le 2 août, un article situant la ville d'Antep au Kurdistan Nord, terme officiellement interdit. A plusieurs reprises, les journalistes se sont vu proscrire la diffusion d'informations relatives aux opérations militaires au Kurdistan irakien contre des bases rebelles du PKK. Officiellement pour ne pas démoraliser la population en diffusant des informations "négatives", mais aussi pour préserver l'image de l'armée. Cette volonté de contrôle a été révélée au public en mars, quand deux rapports de l'état-major et des services du

TURQUIE

Premier ministre ont “fuité” dans la presse. Les documents révélèrent l’existence d’un classement des médias et des journalistes en fonction de la conformité de leur ligne éditoriale avec la politique gouvernementale, mais aussi de l’utilisation des accréditations pour fragiliser un titre ou un journaliste, ou à l’inverse pour récompenser ceux qui sont favorables aux forces armées.

Trois journalistes français, dont deux travaillaient pour l’agence *Çapa* et un, Guillaume Perrier, pour *Le Monde*, ont été arrêtés le 24 octobre au point de passage d’Harbour, séparant la Turquie et l’Irak, après avoir refusé de montrer le contenu de leurs cassettes aux douaniers. L’un des journalistes a été malmené. Placés en garde à vue sans motif, ils ont été séparés et ont subi des interrogatoires poussés. Le lendemain, ils ont été déférés devant le procureur de la ville qui a décidé de les libérer sans toutefois leur rendre leur matériel.

De nombreux médias kurdes ont été fermés, parfois à plusieurs reprises, pour “propagande terroriste”. Il s’agit principalement des journaux *Gündem* et *Güncel*. La chaîne locale *Gün TV*, émettant dans la région de Diyarbakir (Sud-Est), seule télévision autorisée à diffuser des programmes en langue kurde, a été confrontée à de nombreuses difficultés, souvent lorsqu’elle a diffusé des chants en kurde.

En octobre, un éditorialiste du quotidien républicain *Cumhuriyet*, Aydin Erdogan, a été licencié après avoir critiqué, lors d’un débat sur la chaîne kurde *Roj TV* (interdite en Turquie, dont le siège est au Danemark), les projets de Constitution en cours et s’être déclaré en faveur d’une résolution pacifique du conflit kurde. Peu après cette intervention télévisée, les articles d’Aydin Erdogan n’ont plus paru et les ouvrages qu’il devait présenter lors du salon du livre du Tuyap - publiés par les éditions *Cumhuriyet* - ne l’ont pas été.

UKRAINE

Superficie : 603 700 km².

Population : 46 710 000.

Langues : ukrainien, russe, roumain.

Chef de l'Etat : Viktor Iouchtchenko.

Si, depuis l'arrivée au pouvoir de Viktor Iouchtchenko en 2005, les pressions du monde politique sur les médias se sont faites moins nombreuses, la polarisation de la presse et de la société en général ne facilite pas la mise en œuvre d'une ligne éditoriale indépendante.

Le pays est en proie à une instabilité politique tenace. En avril 2007, le président a dissous le Parlement puis limogé le Premier ministre Viktor Ianoukovitch. En septembre, les élections législatives ont abouti au retour de Ioulia Timochenko, figure de la révolution orange, au poste de Premier ministre, qu'elle avait occupé de 2004 à 2005.

En mars 2007, la chaîne de télévision publique *UT-1* a retiré de ses programmes l'émission de débat politique "Toloka". Cette décision est survenue soudainement, après la diffusion, le 19, d'une édition à laquelle, Ioulia Timochenko et Viatcheslav Kirilenko (leader du parti pro-présidentiel Notre Ukraine) étaient invités. Lancée un an auparavant, "Toloka" était la seule émission de débat politique de la chaîne *UT-1* et n'avait, jusque-là, jamais subi de pressions, selon son producteur. La rediffusion prévue de l'émission incriminée a été annulée. Le président de la chaîne a justifié sa décision par le manque de professionnalisme du présentateur et déclaré n'avoir subi aucune pression du gouvernement. Plusieurs membres du Parlement ont condamné cette décision dans laquelle ils ont vu un retour à l'époque de la censure.

Egalement soumis à des pressions, le rédacteur en chef du quotidien indépendant *Gazeta 24*, Vitali Portnikov, a donné sa démission en octobre, justifiant sa décision dans une lettre ouverte aux journalistes et aux lecteurs du quotidien. Le rédacteur en chef avait déjeuné peu de temps auparavant avec l'un des principaux actionnaires, qui lui avait annoncé sa volonté d'exercer un contrôle sur la ligne éditoriale du journal et en particulier sur les pages politiques.

Par ailleurs, en janvier, l'hebdomadaire indépendant *Djerjinet*, dans la ville de Dnieprodzerjinsk, a été fermé et les biens de sa propriétaire saisis pour payer une amende de 140 660 hryvnias (19 000 euros), pour "diffamation" à l'encontre d'un

chef de la police locale accusé de corruption. La rédactrice en chef, Margarita Zakora, n'a pas pu assister aux audiences, dont elle n'a eu connaissance qu'après coup. Elle a découvert la fermeture du journal en se rendant à la rédaction et en découvrant l'ordre du tribunal apposé sur la porte. Les autorités ont refusé de considérer son recours en appel, arguant que le délai légal était dépassé.

DES JOURNALISTES EXPOSÉS À LA VIOLENCE

Les journalistes, quand ils sont victimes de violence dans le cadre de leur activité professionnelle, ne sont pas toujours correctement défendus par la justice. C'est le cas de Vlad Isaïev, photjournaliste pour le bihebdomadaire *Rivne Vechirne*. En février, il a été menacé de mort par l'homme d'affaires Anatoli Pekhotin, alors qu'il couvrait une dispute entre celui-ci et les employés d'un parking dont il revendiquait la propriété. Anatoli Pekhotin a ouvert le feu touchant des véhicules. Lorsqu'il a aperçu le photographe en train de prendre des clichés, il l'a mis en joue. Il a ensuite pointé le canon de son arme sur le cou du journaliste avant de menacer de le tuer s'il continuait à écrire des articles sur lui. Vlad Isaïev a porté plainte immédiatement après l'incident. Mais, le 15 mars, le procureur a rejeté sa plainte pour manque de preuves malgré plusieurs témoignages et la production des photos prises par le journaliste.

En août, un photographe du quotidien *Sevodnia* a été frappé alors qu'il couvrait un meeting du bloc d'opposition de Ioulia Timochenko, à Odessa. Cette agression est survenue trois jours seulement après l'évacuation des locaux du titre en raison d'une alerte à la bombe, et plusieurs semaines de menaces téléphoniques. Le rédacteur en chef, Igor Goujva, est convaincu que ces menaces sont liées à l'action en justice intentée par le journal contre Olexandre Tourtchinov, membre du principal parti

UKRAINE

d'opposition, ByuT. Accusé par celui-ci d'avoir publié de fausses informations sur Ioulia Timochenko, Igor Goujva avait porté plainte.

L'ASSASSINAT DE GÉORGIY GONGADZE TOUJOURS EN ATTENTE DE JUGEMENT

Sept ans après l'assassinat de Géorgiy Gongadze, le 16 septembre 2000, et trois ans après les promesses du président Viktor Iouchtchenko de faire de cette affaire un symbole du changement de régime, rien n'a avancé. Depuis son ouverture, le 9 janvier 2006, le procès est jalonné d'obstacles et sans cesse ajourné. Le 24 juillet 2007, le parquet a

ordonné la conduite de nouvelles expertises médicales sur les trois policiers accusés d'avoir tué le journaliste. Le procès ne reprendra qu'après celles-ci. L'ex-procureur général Mikhaïl Potebenko qui, en 2000, avait refusé à Géorgiy Gongadze la protection qu'il avait demandée, a été décoré de l'ordre de "Iaroslav le Sage", la plus haute distinction nationale, par Viktor Iouchtchenko lui-même. C'est le même procureur qui avait affirmé que les enregistrements Melnytchenko, qui impliquaient l'ancien président Léonid Koutchma dans la mort du journaliste, étaient des faux, et qui s'est opposé par tous les moyens possibles à la manifestation de la vérité dans cette affaire.



© AFP PHOTO / JAMAL ARUZI

Manifestation en avril 2007 à Ramallah (Cisjordanie) pour demander la libération du journaliste britannique Alan Johnston.

Rapport annuel 2008

MOYEN-ORIENT ET

AFRIQUE DU NORD

ENTRE RÉPRESSION ET SERVILITÉ

Au Moyen-Orient, les journalistes sont les premiers témoins des troubles qui handicapent la région. Ils en sont également les premières victimes. Les divisions politico-religieuses au Liban, le spectre d'une guerre civile en Irak et le conflit israélo-palestinien ont des répercussions profondes, dépassant le seul cadre national, sur les professionnels des médias. Cette instabilité chronique sert en permanence de prétexte aux dirigeants pour maintenir une chape de plomb sur les journalistes. Toute critique est perçue comme une volonté de déstabiliser les régimes en place.

Contre toute attente, la violence qui sévit dans la région a refroidi les ardeurs des démocraties occidentales qui ne se sont pas précipitées pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme commises ou tolérées par leurs partenaires économiques. Lors de la visite du chef d'Etat libyen, Mouammar Kadhafi, en France, mais également lors des séjours des présidents George W. Bush et Nicolas Sarkozy dans plusieurs pays de la région, la défense de la liberté d'expression n'a, semble-t-il, pas été à l'ordre du jour. De même, la politique étrangère agressive de l'Iran et l'enlèvement de l'armée américaine en Irak ont mis au placard la question des libertés fondamentales dans ces deux pays.

LA LOI DU SILENCE

Si plusieurs pays de la région se sont engagés sur la voie de la modernisation, l'ouverture totale de l'espace politique reste du domaine de l'utopie. Abdallah II, en Jordanie, Mohammed VI, au Maroc, ou encore le président égyptien Hosni Moubarak se sont faits les chantres des réformes démocratiques tout en se donnant, chacun à sa manière, les moyens de peser sur les médias. Dans ces pays, les journalistes sont accusés de délits d'opinion dès lors qu'ils abordent des questions sensibles, telles que la religion, ou osent remettre en question le pouvoir en place. Critiquer ouvertement la monarchie ou le chef de l'Etat conduit directement au prétoire. En 2007, une dizaine de journalistes égyptiens ont eu affaire à la justice suite à des plaintes déposées par des membres du parti du président. Au Maroc, un journaliste encourt en 2008 une peine de cinq ans de prison pour avoir critiqué le discours prononcé par le chef de l'Etat à l'approche d'un important scrutin électoral. Et en Jordanie, un ancien député a été condamné, en octobre, à deux ans de prison pour avoir dénoncé, sur son site Internet, les abus commis dans le royaume hachémite.

La situation est encore moins glorieuse dans les régimes autocratiques de la région. En Syrie, en Tunisie, en Libye ou encore en Arabie saoudite, la liberté de la presse n'est absolument pas garantie. Les journalistes locaux savent qu'ils doivent se taire. Et toute violation de cet accord tacite peut avoir de graves conséquences. Les autorités exercent une telle pression sur les professionnels des médias, et particulièrement sur les patrons de presse, que l'autocensure semble être devenue la première consigne de travail. Les journalistes qui franchissent les lignes jaunes sont, au mieux renvoyés sans ménagement, au pire emprisonnés dans un déni total de justice. La flagornerie reste le moyen le plus sûr de conserver son poste et sa liberté. Les médias tunisiens l'ont bien assimilé et la presse déborde de louanges envers le président Zine el-Abidine Ben Ali, qui a fêté en 2007 le vingtième anniversaire de son accession au pouvoir. En Syrie, le président Bachar el-Assad a fait emprisonner plusieurs journalistes et activistes politiques qui ont lancé un appel au changement démocratique.

Dans les pays du Golfe, la liberté d'expression dont bénéficient certaines chaînes de télévision satellitaires, à l'instar d'*Al-Jazira* au Qatar ou d'*Al-Arabiya* en Arabie saoudite, est contrebalancée par leur discrétion sur les gouvernements qui les hébergent et les financent. Les poursuites judiciaires, en hausse en 2007, engagées contre des journalistes de la presse écrite ont mis en péril un pluralisme bourgeonnant.

L'IRAN, DERNIER DE LA CLASSE

La République islamique d'Iran figure en dernière place de la région, dans le classement de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Plus grande prison du Moyen-Orient pour les professionnels des médias, le bagne d'Evin se dresse, menaçant, sur les hauteurs de Téhéran. Au 1^{er} janvier 2008, cinq journalistes y étaient toujours incarcérés. Poursuivis pour "atteinte à la sécurité nationale", ils payent le prix de leur liberté de ton. Seuls les collaborateurs de médias affiliés à des dignitaires du régime, et bénéficiant de leur protection, sont en mesure de publier des articles critiques à l'égard de la politique gouvernementale de Mahmoud Ahmadinejad. Les médias indépendants ou communautaires n'ont pas bénéficié de la même mansuétude. Un journaliste kurde a été condamné à mort pour "propagande séparatiste".

PAS DE RÉFORMES EN 2007

Les réformes nécessaires aux codes de l'information en vigueur dans les pays du Maghreb comme du Moyen-Orient se font toujours attendre. Les législateurs ont montré peu d'empressement à dépenaliser les délits de presse. Il faut dire que la plupart des Parlements de la région ont un pouvoir très limité et aucune réforme ne verra le jour tant que les chefs d'Etat voudront conserver le contrôle des médias. Seul signe encourageant de l'année, aux Emirats arabes unis, le Premier ministre Sheikh Mohammad bin Rashed al Maktoum s'est prononcé, en septembre, en faveur de l'adoption d'une nouvelle loi sur la presse en marge d'un procès intenté contre le responsable d'un site Internet d'informations. En revanche, au Maroc, les négociations entre les ministères de la Communication et de la Justice, d'une part, et les syndicats des journalistes et patrons de presse, de l'autre, ont abouti à une impasse.

Et les codes de la presse ne sont pas les seuls textes utilisés pour faire condamner des journalistes. Plusieurs d'entre eux ont été poursuivis et condamnés, au cours de l'année, en vertu du code pénal de leur pays. C'est le cas en Iran, au Maroc, en Syrie ou encore en Tunisie. En Egypte, une réforme de la Constitution, votée en 2007 à l'initiative du président Hosni Moubarak, semble taillée sur mesure pour paralyser les opposants politiques mais également les journalistes indépendants ou critiques.

JOURNALISTES DE GUERRE MALGRÉ EUX

Les journalistes du monde arabe rencontrent de nombreux dangers dans l'exercice de leur métier. Ils sont les premières victimes de la guerre en Irak, où 56 professionnels des médias ont été tués en 2007, tous, sauf un, de nationalité irakienne. La violence n'a toujours pas diminué, près de cinq après le début de la guerre, faisant fuir la plupart des reporters étrangers. Certains sont restés, se cantonnant dans des bureaux ultra sécurisés et se rendant rarement sur le terrain. Ces précautions ont permis de diminuer le nombre de victimes parmi les envoyés spéciaux. La couverture des événements se fait donc essentiellement grâce au travail de leurs collaborateurs irakiens. Neuf employés de médias américains ont trouvé la mort dans des embuscades. Ces derniers sont devenus des cibles de premier choix pour les groupes armés fondamentalistes et des individus motivés par l'appât du gain. Les prises d'otages de journalistes se sont également poursuivies, avec 25 kidnappings recensés en 2007. Les autorités n'ont pas mis en place d'initiatives pour endiguer la violence à l'égard des journalistes malgré un bilan effroyable qui ne cesse de s'alourdir : 207 professionnels des médias ont été tués dans le pays depuis le début de la guerre, en mars 2003.

Dans les Territoires palestiniens, les journalistes ont également souffert du conflit entre les partisans du Fatah, parti du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et les militants du Hamas, celui de l'ancien Premier ministre Ismaël Haniyeh. La prise de contrôle de la bande de Gaza, en juin 2007, par le parti islamiste a mis en danger les collaborateurs de médias affiliés au Fatah et tous ceux en général qui ont critiqué le Hamas et ses leaders. Un grand nombre ont dû se réfugier en Cisjordanie où, parallèlement, les journalistes proches du Hamas ont été victimes d'interpellations abusives de la part des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne. La bande de Gaza est devenue une zone quasiment impraticable pour les reporters étrangers. L'enlèvement du journaliste britannique de la *British Broadcasting Corporation* (BBC), Alan Johnston, et son maintien en détention pendant 114 jours par un puissant clan gazaouite, a achevé de convaincre les rédactions étrangères de ne plus envoyer de correspondant permanent sur le territoire. Comme en Irak, la couverture des événements est devenue le seul fait de collaborateurs locaux. A ces violences inter-palestiniennes, il faut ajouter les tirs de l'armée israélienne qui ont blessé une quinzaine de journalistes alors qu'ils couvraient des opérations militaires.

Hajar Smouni
Responsable du bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord

ALGÉRIE

Superficie : 2 381 741 km².

Population : 33 351 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Abdelaziz Bouteflika.

Les journalistes algériens ont bénéficié en 2007, d'une relative accalmie. Les poursuites judiciaires et les violences n'ont pas atteint les niveaux connus précédemment. La liberté de la presse est-elle pour autant respectée en Algérie ? L'absence de pluralisme dans le secteur de l'audiovisuel et les pressions indirectes subies par les professionnels des médias sont loin de le confirmer.

Une dizaine de journalistes ont été déférés devant la justice, c'est peu en comparaison des années précédentes où le tribunal d'Alger avait été rebaptisé "la rédaction", parce que les journalistes y passaient de très longues heures chaque semaine. Mais ceux qui se sont retrouvés devant la justice en 2007 ont eu affaire à des juges qui n'ont pas su démontrer leur indépendance vis-à-vis du pouvoir. Omar Belhouchet, directeur de publication du quotidien *El Watan*, un habitué des tribunaux, et le chroniqueur Chawki Amari ont été condamnés, le 27 mai, à deux mois de prison et à une amende d'un million de dinars (l'équivalent de 10 635 euros). Les deux hommes étaient poursuivis pour "diffamation" par un préfet qu'ils avaient accusé de corruption. C'est souvent pour avoir dénoncé les malversations de fonctionnaires puissants que les journalistes algériens rencontrent des difficultés. C'est le cas de Nouredine Boukraa, du quotidien national *Ennahar*, qui a été interpellé le 14 novembre et placé en garde à vue pendant 24 heures. Le journaliste avait publié, deux jours auparavant, un article dans lequel il avait mis en cause les liens entre les forces de l'ordre de la ville d'Annaba et la mafia locale. Par ailleurs, deux journalistes du quotidien *Ech-Chorouk* ont été condamnés, le 4 avril, à six mois de prison avec sursis suite à une plainte en "diffamation" déposée en 2006 par le président libyen Mouammar Kadhafi. En revanche, Arezki Aït-Larbi, correspondant de plusieurs journaux français, a été acquitté après dix ans de procédure, suite à une plainte en "diffamation" déposée en 1997 par un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire.

UN STATUS QUO PRÉJUDICIALE

Les journalistes algériens ont un statut fragile. Les autorités continuent de faire la sourde oreille aux demandes répétées de réforme du code de l'information qui permet d'emprisonner des journalistes pour des délits de presse. L'Etat continue de vouloir contrôler les médias, mêmes privés. La manne publicitaire représente un levier de pression très puissant. La répartition des budgets publicitaires de l'Etat et de ses entreprises a été déléguée à l'Agence nationale de l'édition et de la publicité qui tend à distribuer des fonds plus importants aux journaux proches du gouvernement. Par ailleurs, les médias audiovisuels restent sous le contrôle exclusif de l'Etat, qui ne cesse de repousser l'éventualité d'une libéralisation prétextant une "concurrence étrangère de plus en plus rude" dans ce domaine.

Les journalistes qui ont couvert les attentats survenus en Algérie en 2007 ont dû faire face à des agents de sûreté manquant parfois de discernement. Le 16 mai, Jamal Belkadi, correspondant d'*El Watan* à Constantine, a été brutalisé par le chef de la sûreté de la préfecture alors qu'il prenait des photos sur les lieux d'un attentat. Son matériel a été confisqué. Poursuivi pour avoir "franchi le périmètre de sécurité", le photographe a été condamné un mois plus tard à une faible amende.

Enfin, le ministère de la Communication a rejeté au cours de l'année 2007 les demandes de visas de plusieurs équipes de télévision étrangères, à l'instar de la chaîne française M6 qui souhaitait réaliser un reportage sur les enfants du terrorisme nés dans le maquis.

EGYPTE

Superficie : 1 001 450 km².

Population : 75 440 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Hosni Moubarak.



Entre fatwas et procès iniques, les attaques contre les journalistes égyptiens ont servi de faire-valoir aux proches du régime. En 2007, une douzaine de professionnels des médias ont comparu devant la justice. Le président Hosni Moubarak a fait voter des amendements constitutionnels, largement décriés par l'opposition et potentiellement dangereux pour les médias.

Au cours des dix dernières années, les journalistes égyptiens n'ont cessé de se battre pour repousser les limites qui leur sont imposées par Hosni Moubarak et son gouvernement. Et cela, malgré l'état d'urgence et les multiples lois liberticides en vigueur. Aux côtés de la presse officielle, instrumentalisée par le Parti national démocratique (PND) au pouvoir, il existe en Egypte une presse privée d'opposition mais aussi des médias indépendants. En dépit des pressions juridiques, administratives et économiques, cette presse a su s'imposer et faire tomber quelques tabous. Par exemple, dix ans auparavant, les journalistes s'entouraient d'innombrables précautions avant d'aborder la question de la corruption au sein de l'administration. Aujourd'hui, les médias se risquent à remettre en cause les choix politiques du président Moubarak lui-même et à critiquer ouvertement les relations entretenues avec les Etats-Unis. Avec les risques que ces choix éditoriaux entraînent.

Une réforme constitutionnelle, voulue par le président égyptien, a été votée en mars 2007. L'amendement à l'article 179 pourrait se révéler dangereux pour le travail des professionnels des médias. Les autorités sont dorénavant habilitées à arrêter des personnes soupçonnées de terrorisme, à fouiller leur domicile, surveiller leur correspondance et mettre leurs communications sur écoute sans mandat judiciaire.

POURSUITES JUDICIAIRES EN CASCADE

En 2007, les autorités du Caire ont durci le ton à l'égard des professionnels de l'information. Au cours de l'année, une douzaine de journalistes égyptiens ont comparu devant les tribunaux pour atteinte à "l'intérêt général du pays", à "la sécurité nationale", ou encore au "prestige de la justice".

En septembre, quatre rédacteurs en chef ont été condamnés à un an de travaux forcés pour "diffusion de fausses informations ayant nui à la réputation et à l'intérêt général du pays" et "diffamation", et à une amende de 20 000 livres (2 600 euros). Une plainte avait été déposée l'année précédente par un avocat membre du PND. Ibrahim Issa, de l'hebdomadaire *Al-Doustour*, Adel Hammouda, de l'hebdomadaire *Al-Fagr*, Wael Al-Abrashi, du journal indépendant *Saout Al-Oumma*, et Abdel-Halim Qandil, de l'hebdomadaire *Karama*, étaient accusés d'avoir diffamé le président Hosni Moubarak, son fils Gamal, vice-secrétaire général du parti, ainsi que le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur, dans des articles publiés entre juillet et septembre 2006. Leur procès en appel devrait se poursuivre en 2008. Suite à cette affaire, Cheikh Muhammad Sayyed Tantawi, grand mufti d'Egypte, également recteur de la mosquée Al-Azhar, a émis, lors d'une cérémonie à laquelle assistait le président Moubarak, une fatwa appelant à punir les journalistes reconnus coupables de diffamation de 80 coups de fouet. Il a également prôné le boycott des journaux qui publient "des informations jugées fausses ou inexactes par la justice". Devant l'indignation générale, il s'est rétracté, affirmant que ses propos avaient été "déformés".

Dans une autre affaire, Ibrahim Issa a été rappelé au prétoire pour répondre à une accusation de "diffusion de fausses nouvelles portant atteinte à la sécurité nationale", pour avoir publié des articles faisant état de rumeurs sur l'état de santé défaillant d'Hosni Moubarak. Le procès a pris une tournure grotesque avec les auditions du directeur de la Banque centrale d'Egypte et du président de l'autorité de régulation boursière, venus démentir tout lien entre ces articles et la chute des cours boursiers. Le procureur, lui, souhaitait prouver qu'*Al-Doustour* avait provoqué un retrait d'investissements étrangers à la bourse du Caire à hauteur

EGYPTE



de plusieurs centaines de millions d'euros. Le Conseil suprême de la presse, organisme contrôlé par l'Etat, a créé deux commissions chargées d'évaluer les conséquences de ces rumeurs. Le journaliste risque tout de même jusqu'à quatre ans de prison. Au 1er janvier 2008, Ibrahim Issa était toujours dans l'attente du verdict.

Enfin, Howayda Taha, de la chaîne de télévision satellitaire *Al-Jazira*, a été condamnée, le 2 mai, à six mois de prison et à une amende de 20 000 livres (soit 2 600 euros). La journaliste avait été brièvement placée en garde à vue au début de l'année alors qu'elle achevait un reportage sur le recours à la torture dans les commissariats égyptiens. Howayda Taha a fait appel de cette décision.

INTERNET, UN INSTRUMENT POLITIQUE

Le Web a permis aux journalistes et aux blogueurs de traiter tout ce qui est absent des publications

traditionnelles. 2007 a été une année riche de ce point de vue. Pour la première fois depuis vingt ans, deux fonctionnaires d'Etat ont été emprisonnés à cause d'une vidéo publiée sur Internet, qui montrait les tortures infligées à certains prisonniers durant leur détention.

En revanche, en février, le blogueur Abdel Nabil Suleiman, dit "Kareem Amer", a été condamné à quatre ans de prison pour avoir "incité à la haine de l'islam" et insulté le président égyptien Hosni Mubarak sur son blog. Il est devenu le symbole de la répression de la liberté d'expression sur la Toile pour toute la blogosphère égyptienne. Un deuxième blogueur, Abdul-Moneim Mahmoud, a passé deux mois en prison, officiellement accusé d'appartenance à une "organisation illégale", les Frères musulmans. Sa détention semblait en réalité liée aux textes et photos qu'il publiait en ligne et à son travail de dénonciation des tortures commises par les services de sécurité.

IRAK

Superficie : 438 320 km².

Population : 27 500 000.

Langues : arabe, kurde.

Chef de l'Etat : Jalal Talabani. Chef du gouvernement : Nouri Al-Maliki.



Après la chute du régime de Saddam Hussein, en mars 2003, les journalistes irakiens se réjouissaient, malgré le chaos sécuritaire, d'avoir retrouvé leur liberté de ton. Près de cinq ans plus tard, le danger est plus présent que jamais. Au moins 56 professionnels des médias ont été tués en 2007 et la presse doit faire face à un nombre croissant de restrictions imposées par les autorités irakiennes.

La violence n'a pas faibli en Irak et le bilan des victimes au sein de la presse ne cesse de s'alourdir. L'adoption, en décembre 2006, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 1738 sur la protection des journalistes dans les zones de conflit n'a pas incité les autorités irakiennes à lutter contre l'impunité dont bénéficient ceux qui s'en prennent à la presse. Au total, au moins 47 journalistes et 9 collaborateurs des médias ont été tués au cours de l'année. Plus de la moitié des attaques répertoriées contre la presse ont eu lieu à Bagdad, malgré la présence massive des forces de l'ordre irakiennes et des troupes américaines.

Une délégation de Reporters sans frontières s'est rendue à Bagdad, en mai 2007, pour apporter une aide financière à des familles de journalistes assassinés. Lors d'un entretien avec le président irakien, Jalal Talabani, Robert Ménard, secrétaire général de l'organisation, a demandé aux autorités irakiennes de mettre un terme à l'impunité dont jouissent les assassins de journalistes.

Par ailleurs, les journalistes étrangers n'ont toujours pas fait leur retour en Irak. Pour des raisons de sécurité d'abord, mais aussi financières. Les assurances pour les journalistes souhaitant se rendre dans le pays peuvent coûter jusqu'à plusieurs milliers de dollars par jour.

En 2007, Reporters sans frontières s'est également rendue à deux reprises à Erbil, capitale du Kurdistan irakien, pour encourager et promouvoir un projet de loi proposé par le Syndicat des journalistes. En décembre, l'Assemblée nationale kurde a adopté un nouveau texte qui comprend des articles restrictifs et liberticides. Mais le président de la région, Massoud Barzani, a refusé de le ratifier en l'état et a demandé, en janvier 2008, une révision.

LE COURAGE DES JOURNALISTES IRAKIENS

La violence qui fait rage en Irak depuis près de cinq ans a poussé un grand nombre de journalistes irakiens à l'exil. Mais ils doivent faire face alors à des difficultés administratives et financières dans leur pays d'accueil.

Les autres, ceux qui restent en Irak, multiplient les précautions : vérification du châssis de leur véhicule chaque matin, emprunt de routes différentes pour chaque trajet, déplacements exclusivement avec des chauffeurs connus ou encore secret absolu sur leur profession... même auprès de leurs voisins.

Monter à bord d'un taxi peut se révéler dangereux. La journaliste Jumana Al-Obaidi, de *Radio Free Europe/Radio Liberty*, en a fait l'expérience. Elle a été enlevée à bord de son taxi le 4 novembre 2007 alors qu'elle se rendait au ministère de l'Environnement, à Bagdad, pour réaliser une interview. Son chauffeur a été tué.

Certaines régions du pays et quartiers des principales villes irakiennes sont devenus impraticables pour les professionnels des médias. Le travail sur le terrain doit se faire dans la plus grande discrétion. Les photographes et cameramen sont handicapés par leur matériel. Mounjid Al-Toumami, photographe indépendant, a été tué à Najaf (160 km au sud de Bagdad), le 28 janvier, alors qu'il prenait des photos de victimes dans un hôpital de la ville.

Même au Kurdistan, réputé pour être un havre de sécurité pour les journalistes, le nombre d'agressions a augmenté. En avril, Nabaz Goran, collaborateur de plusieurs médias locaux, a été kidnappé à Erbil et battu pendant plusieurs heures avant d'être relâché.

IRAK



En 2007 encore, les journalistes locaux ont constitué la grande majorité des victimes. Un seul reporter étranger, un photographe russe, Dimitri Tchebotaïev, a été tué. Intégré à un escadron américain, il a trouvé la mort dans un attentat, le 6 mai, dans la province de Diyala, au nord de Bagdad.

Les journalistes irakiens ont péri, pour la plupart, dans des embuscades tendues par des groupes armés non identifiés. Ils sont victimes des tensions politico-ethniques et d'une guerre civile qui ne dit pas son nom. Le gouvernement s'est révélé incapable de les protéger alors que certains assassinats, précédés de menaces, auraient sans doute pu être évités. Mahmoud Hassib Al-Kassab, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Hawadith*, a été tué par balles, le 28 mai, devant son domicile dans le nord de la ville de Kirkouk (250 km au nord de Bagdad). Ce journaliste avait été blessé un mois et demi auparavant lors d'une première tentative d'assassinat.

LES MOTIVATIONS DES ASSASSINS

Les assassinats de journalistes ne sont presque jamais revendiqués. Et l'absence d'enquêtes sérieuses empêche de connaître les motivations des agresseurs. L'affiliation politique ou ethnique des médias semble expliquer en grande partie le choix des victimes. Il faut dire que seuls les médias subventionnés par des partis politiques, des courants religieux ou directement par l'Etat continuent de travailler. Leurs employés s'exposent à la violence et la haine de groupes opposés à celui qui soutient le média. Deux journalistes du quotidien officiel *Al-Sabah* ont été enlevés le 12 janvier devant leurs bureaux. Leurs corps, égorgés, ont été retrouvés le lendemain près d'un hôpital.

Les correspondants de la presse étrangère doivent prendre des précautions supplémentaires. Neuf collaborateurs de médias américains ont été assassinés en 2007. Salih Saif Aldin, correspondant du *Washington Post*, a été victime, le 14 octobre, d'une exécution à bout portant. Il réalisait un reportage sur les violences confessionnelles entre sunnites et chiites dans le quartier de Saïdiya, dans le sud de Bagdad. Son corps, recouvert de journaux, a été retrouvé dans une ruelle. Salih Saif

Aldin collaborait avec le quotidien américain depuis trois ans. Il avait quitté en 2005 sa ville natale de Tikrit après avoir reçu des menaces. Sa tête aurait même été mise - prix à 35 000 euros - par des officiels de la ville sur lesquels il avait enquêté dans une affaire de pillage.

DES PRISES D'OTAGES SANS FIN

Les enlèvements de journalistes n'ont pas non plus diminué en 2007. Vingt-cinq nouveaux kidnappings ont été enregistrés. Dans la plupart des cas, les journalistes ont été libérés sains et saufs. Fortes des expériences passées, les rédactions irakiennes se mobilisent de plus en plus vite pour porter assistance aux otages. Mountadhar al-Zaidi, correspondant de la chaîne irakienne *al-Baghdadiyah*, a été retenu pendant trois jours avant d'être libéré sans contrepartie financière. Diverses organisations irakiennes, dont l'Observatoire de la liberté de la presse, partenaire local de Reporters sans frontières, et *al-Baghdadiyah* avaient diffusé des messages et réalisé une émission spéciale sur le journaliste. Le sort de quatorze autres confrères enlevés, pour certains depuis 2006, demeure incertain. L'absence d'informations n'incite pas à l'optimisme.

L'ACCÈS À L'INFORMATION : UN NOUVEAU COMBAT

Les journalistes irakiens font face à de nouvelles restrictions de travail imposées par les autorités. L'interdiction, survenue en mai, de filmer les zones d'attentats ou celle de se rendre dans les montagnes de Kandil, à la frontière irako-turque, pour rencontrer les rebelles du PKK en novembre, ont suscité de l'incompréhension au sein de la presse. Au-delà des violences, les journalistes irakiens voient se profiler un combat supplémentaire à mener pour travailler enfin librement. Le Premier ministre, Nouri Al-Maliki, a souligné à plusieurs reprises l'importance du rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme. Rassurer et inciter les réfugiés irakiens à revenir dans le pays semble constituer, à écouter le gouvernement, les objectifs que devraient se fixer la presse. Les médias locaux font l'objet de pressions pour véhiculer une image positive du pays au détriment de leur

IRAK



indépendance. “On ne rencontre aucune difficulté à condition d’émettre uniquement des critiques constructives”, a expliqué un journaliste de la région du Kurdistan à Reporters sans frontières.

En outre, des dizaines de journalistes ont été arrêtés pour quelques heures ou plusieurs jours. A la fin de l’année, Fayçal Abbas Ghazala, correspondant

de la chaîne de télévision *Kolsat*, a été incarcéré à la prison centrale de Dohuk (dans la région du Kurdistan) pendant 31 jours puis relâché sans inculpation. Enfin, le procès du photographe Bilal Hussein, de l’agence de presse *Associated Press*, s’est ouvert en novembre. Détenu par l’armée américaine depuis le 12 avril 2006, les charges retenues contre lui n’ont jamais été clairement spécifiées.

IRAN

Superficie : 1 633 190 km².

Population : 69 400 000.

Langue : persan.

Chef de l'Etat : Mahmoud Ahmadinejad.



Les dirigeants iraniens n'ont cessé d'accuser la presse indépendante d'être à la solde de Washington ou de Bruxelles. Loin d'être anecdotique, cette stigmatisation des journalistes sert à les faire condamner à de longues peines de prison grâce à une justice inféodée et complice. En 2007, les reporters basés à Téhéran et dans le Kurdistan iranien ont payé un lourd tribut avec des dizaines d'interpellations, de condamnations et de fermetures de journaux.

Au cours de l'année 2007, le président Mahmoud Ahmadinejad a occupé l'espace médiatique mondial. Multipliant les diatribes contre les pays occidentaux, le chef de l'Etat iranien a fait de la question du nucléaire son cheval de bataille. Présentée comme le "plus grand combat du pays", elle a permis au chef de l'Etat d'occulter les problèmes économiques et sociaux qui secouent la société iranienne. Plusieurs journalistes, protégés par l'aile dure du régime, le lui ont reproché dans des éditoriaux très critiques. Sous de faux airs de libéralisme, une partie de la presse a ouvertement exprimé son opposition à la politique gouvernementale. En revanche, les journalistes indépendants qui se sont prêtés au même exercice ont payé cher le prix de leur liberté de ton. La République islamique d'Iran reste la plus grande prison du Moyen-Orient pour les professionnels des médias. En 2007, plus de cinquante journalistes ont été incarcérés dans le pays. Au 1^{er} janvier 2008, dix d'entre eux étaient toujours derrière les barreaux.

Interrogé, lors de ses déplacements à l'étranger, sur les atteintes aux droits de l'homme et les condamnations abusives de prisonniers d'opinion, de membres de minorités religieuses et sexuelles, Mahmoud Ahmadinejad ne cesse d'affirmer que le peuple iranien est "le plus libre au monde". Les exactions recensées en Iran en 2007 montrent au contraire un acharnement des autorités contre les journalistes dissidents et les défenseurs des droits de l'homme.

Et la tenue des élections législatives en mars 2008 laisse augurer une recrudescence des entraves à la liberté de l'information. Pendant la dernière campagne électorale, en 2004, de nombreux journaux réformateurs avaient été fermés et des sites d'informations bloqués.

UN JOURNALISTE CONDAMNÉ À MORT

Les autorités iraniennes n'ont toujours pas décidé d'abolir la peine de mort. Des centaines d'exécutions capitales ont eu lieu en 2007. En novembre, la Cour suprême de Téhéran a confirmé la condamnation à mort d'un journaliste indépendant. Adnan Hassanpour, 27 ans, a été reconnu coupable d'"activités subversives contre la sécurité nationale", d'"espionnage", de "propagande séparatiste", et d'être un mohareb (combattant contre Dieu). Interpellé le 25 janvier et incarcéré depuis le 18 juillet à la prison de Sanandaj (Kurdistan), il a refusé de signer des aveux, vraisemblablement obtenus sous la contrainte. Les contacts du journaliste avec des collaborateurs de *Radio Farda* et *Voice of America*, des médias financés par les Etats-Unis, seraient à l'origine des poursuites.

DES MÉDIAS SOUS PRESSION

Plus de cinquante journalistes ont eu affaire à la justice en 2007. Ces intimidations judiciaires sont venues s'ajouter aux pressions financières et administratives que subissent les médias indépendants et d'opposition. Le ministère de la Culture et de l'Orientation islamique, autorité de tutelle de la presse, a ordonné la fermeture définitive d'au moins quatre publications. Une dizaine de journaux, dont les renommés *Shargh* et *Madreseh*, ont été provisoirement suspendus, dans l'attente d'un jugement. Les sites Internet d'informations n'ont pas échappé à cette censure. L'Iran est le pays du Moyen-Orient comptant le plus grand nombre de cyberdissidents mais également de menaces à leur rencontre. Des dizaines de sites sont fermés chaque année.

En décembre, la Commission d'autorisation et de surveillance de la presse a annulé la licence de

IRAN



l'hebdomadaire bilingue en langues persane et kurde *Karfto* pour "non publication régulière du journal". Depuis sa création en 2005, la rédaction n'a été en mesure de publier que 62 numéros à cause des nombreuses suspensions temporaires, mais aussi des convocations répétées de ses principaux collaborateurs. Au 1er janvier 2008, deux d'entre eux étaient toujours emprisonnés. Kaveh Javanmard a écopé, le 17 mai, d'une peine de deux ans de prison, lors d'un procès à huis clos, pour "incitation à la révolte" et "action contre la sécurité nationale". De son côté, Ako Kurdnasab a été condamné à la fin de l'année à six mois de prison par la cour d'appel de Sanandaj pour "tentative de renversement du régime à travers ses activités journalistiques".

Toujours dans la région du Kurdistan, et trois ans après la suspension de l'hebdomadaire *Payam-e mardom-e Kurdistan*, son directeur et un membre de la rédaction ont été interpellés en juillet 2007 et poursuivis en justice dans des affaires séparées. Au 1er janvier 2008, Mohammad Sadegh Kabovand était toujours incarcéré à la prison d'Evin (Téhéran) dans l'attente du début de son procès pour "action contre la sécurité nationale". En revanche, le journaliste Ejlal Ghavami a déjà été condamné à trois ans de prison pour "incitation des populations à la révolte" et "action contre la sécurité nationale" pour avoir couvert, deux ans plus tôt, une manifestation pacifique. Il purge sa peine à la prison de Sanandaj.

Quant aux journalistes incarcérés à Téhéran, ils se retrouvent pour la plupart dans la section 209, contrôlée par les services de renseignements, de la prison d'Evin. Ils sont souvent placés en cellule d'isolement et ont un accès limité à des soins médicaux. Emadoldin Baghi a subi, le 26 décembre, une double crise cardiaque, attribuée à ses mauvaises conditions de détention et au stress résultant des interrogatoires auxquels il est soumis depuis son interpellation. Le journaliste n'a été autorisé à passer qu'une nuit à l'hôpital avant de réintégrer sa cellule à Evin. Il lui aura fallu attendre près de trois semaines avant de bénéficier, le 18 janvier 2008, d'une permission de sortie pour poursuivre sa convalescence. Par ailleurs, Said Matinpour, de l'hebdomadaire *Yarpagh* (journal en langue azérie publié

à Téhéran) a été interpellé le 28 mai à son domicile à Zanjan (Nord-Ouest) puis transféré à Evin, à plus de 300 km de sa famille.

LES FEMMES MONTENT AU CRÉNEAU

Internet est devenu le terrain d'une lutte entre des militantes féministes de plus en plus actives, qui demandent l'abrogation de lois discriminatoires, et un régime toujours aussi rigide. En décembre, deux "cyberféministes" ont été emprisonnées pendant plus d'un mois à la prison d'Evin pour avoir publié des articles dans lesquels elles revendiquaient les mêmes droits que les hommes. Trente-trois journalistes et activistes ont été arrêtées au printemps alors qu'elle manifestaient pour leurs droits. Quatre d'entre elles ont été condamnées à des peines allant de six mois à un an de prison. A sa sortie, la journaliste Jila Bani Yaghoub a témoigné des conditions de détention épouvantables dans lesquelles elle avait été maintenue. Incarcérée dans une cellule insalubre et réveillée à plusieurs reprises au milieu de la nuit pour être interrogée les yeux bandés, elle a passé une dizaine de jours dans la section 209.

Enfin, en 2007, deux journalistes, détentrices d'une double nationalité, ont été retenues contre leur gré en Iran. La correspondante irano-américaine de *Radio FreeEurope/ Radio Liberty*, Parnaz Azima, s'était vu confisquer son passeport à son arrivée à Téhéran en janvier. Les autorités le lui ont restitué neuf mois plus tard. La journaliste a pu quitter le territoire, mais elle reste sous le coup de poursuites judiciaires pour "action contre la sécurité nationale", du fait de sa collaboration avec un média financé par les Etats-Unis. Dans une affaire similaire, une étudiante en journalisme de nationalité franco-iranienne a été arrêtée le 17 février 2007 et libérée sous caution un mois plus tard avec interdiction de quitter le territoire. Mehrnoushe Solouki a pu cependant regagner la France en janvier 2008 après que la justice avait levé la caution sur la maison de ses parents. La jeune femme a été inculpée de "tentative de réalisation d'un film de propagande" pour avoir préparé un documentaire sur les événements qui ont suivi l'accord de cessez-le-feu, en 1988, entre l'Irak et l'Iran. Les autorités ont refusé de lui rendre ses notes de travail et les images qu'elle avait tournées.

ISRAËL

Superficie : 21 060 km².

Population : 7 080 000.

Langues : hébreu, arabe.

Chef du gouvernement : Ehud Olmert.

Les affrontements entre l'armée israélienne et les militants palestiniens n'ont pas épargné les journalistes en 2007, même si aucun tué n'est à déplorer. Les journalistes israéliens continuent d'afficher leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, une situation relativement rare dans la région.

Les autorités israéliennes sont capables du meilleur comme du pire quant il s'agit du respect de la liberté de la presse. Malgré la censure militaire, la presse du pays continue de jouir d'une réelle liberté de ton. Cependant, le bilan du meilleur élève de la région (44e au classement mondial de la liberté de la presse) est lourdement entaché par les exactions de l'armée israélienne contre des professionnels des médias dans les Territoires palestiniens.

Seize journalistes ont été blessés par des balles réelles ou en caoutchouc, ou par des éclats de grenades assourdissantes ou lacrymogènes au cours de l'année 2007. Le 25 mai, le photographe palestinien Abbas Momani, de l'Agence France-Presse, a été blessé à la tête par une balle en caoutchouc, alors qu'il couvrait une manifestation contre la barrière de séparation érigée par Israël à Bilin (Cisjordanie). L'armée aurait ouvert le feu en direction d'un groupe de journalistes pour les disperser. Plus grave encore, le 5 juillet, le cameraman Imad Ghanem, d'Al-Aqsa TV, a été grièvement blessé par des soldats israéliens alors qu'il filmait une incursion de l'armée près du camp d'Al-Barij, dans la bande de Gaza. Le journaliste a perdu l'usage de ses deux jambes.

Par ailleurs, la chaîne de télévision de télévision Al-Afaq a cessé d'émettre le 12 décembre après la confiscation de son matériel lors d'une perquisition de l'armée israélienne dans ses locaux à Naplouse, en Cisjordanie.

UN JOURNALISTE DU GOLAN PRIVÉ DE SES DROITS

Ata Farahat, originaire du plateau du Golan, a été interpellé le 30 juillet 2007 à son domicile. Correspondant de la télévision publique syrienne et du quotidien Al-Watan, il serait poursuivi pour "avoir établi des contacts avec une nation ennemie". Incarcéré à la prison d'Al-Jalama (14 km au sud-est de Haïfa), le journaliste n'a pas pu bénéficier d'une libération provisoire. Ses avocats ainsi que la presse

israélienne sont tenus au silence par un ordre de la cour qui empêche la publication de détails au sujet de l'affaire. Au 1er janvier 2008, Ata Farahat était toujours maintenu en détention.

Dans une affaire similaire, Ron Ben Yishai, du quotidien Yediot Aharonot, Lisa Goldman, de la chaîne de télévision 10, et Tzur Shizat, d'une revue sur la géographie, ont été interrogés par la police en décembre pour s'être rendus en Syrie sans autorisation au cours de l'année 2007. L'Etat hébreu interdit à ses citoyens de se rendre dans un pays "ennemi" sans l'accord du ministère de l'Intérieur.

IMPUNITÉ DES SOLDATS DE TSAHAL

En juin 2007, les autorités britanniques ont demandé la réouverture de l'enquête concernant le journaliste indépendant James Miller, tué en mai 2003 dans la bande de Gaza. Une autopsie pratiquée en Israël a établi qu'il avait été mortellement touché par une balle d'un fusil d'assaut de type M-16 tirée par l'un des soldats israéliens qui se trouvaient en face de lui. En 2005 et au terme de 18 mois d'enquête, l'armée israélienne avait décidé de classer le dossier sans suite, "faute de preuves". En septembre 2007, des enquêteurs britanniques se sont rendus à Jérusalem pour présenter leurs conclusions au procureur général.

De la même façon, les avocats du reporter français Jacques-Marie Bourget, gravement blessé à Ramallah en octobre 2000 par des tirs israéliens, tentent d'obtenir le concours des autorités israéliennes pour pouvoir mener des auditions. Une information judiciaire est ouverte au tribunal de grande instance de Paris pour tentative d'homicide volontaire. Une enquête disciplinaire aurait été menée au sein de l'armée israélienne, mais ses résultats n'ont pas été rendus public. Depuis cet incident, Jacques-Marie Bourget souffre d'une incapacité permanente partielle évaluée à 42%.

JORDANIE

Superficie : 89 210 km².

Population : 5 729 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Roi Abdallah Ibn Hussein.

Les services de sécurité font toujours pression sur les professionnels des médias malgré les promesses de réformes démocratiques du roi Abdallah II. La mise en place d'un nouveau gouvernement, suite aux élections législatives de novembre 2007, n'a pas entraîné de changement important pour la presse contrainte à l'autocensure.

L'espoir né de l'annulation par le Parlement, en mars 2007, d'un article de loi qui prévoyait des peines de prison pour certains délits de presse s'est rapidement évanoui. Les députés jordaniens étaient pourtant revenus sur leur volonté de punir sévèrement les écrits jugés diffamatoires envers la religion et les prophètes. La procédure judiciaire engagée en 2006 contre un journaliste accusé d'avoir reproduit les caricatures danoises du prophète Mahomet a été abandonnée. Mais ces mesures encourageantes n'ont pas suffi à rassurer les professionnels des médias, toujours méfiants vis-à-vis du pouvoir. Entre ingérence et pressions déguisées, les autorités jordaniennes se sont encore donné les moyens de contrôler la presse.

Le 18 avril, les services de sécurité ont saisi les cassettes du journaliste Ghassan Ben Jeddou, de la chaîne de télévision satellitaire *Al-Jazira*. Le présentateur de l'émission "Dialogue ouvert" avait réalisé un entretien avec le prince Hassan Bin Talal, oncle du roi Abdallah II, au cours duquel il avait abordé la question des affrontements inter-confessionnels ou encore la politique arabe des Etats-Unis. Deux semaines plus tard, des respon-

sables de la sécurité ont empêché l'hebdomadaire *Al-Majd* de paraître pour "atteinte aux intérêts nationaux". Le journal, saisi chez l'imprimeur, devait publier ce jour-là un article sur le président palestinien Mahmoud Abbas et ses projets pour renforcer le pouvoir de son parti. Enfin, la chaîne de télévision privée *ATV*, qui a obtenu sa licence en 2005, n'a toujours pas été autorisée à émettre. Les responsables de la chaîne avaient pourtant prévu son lancement au cours de l'année 2007 et lancé une campagne de publicité dans la presse.

Internet est tout autant surveillé que la presse traditionnelle. Afin de mieux contrôler les sites d'informations, les autorités jordaniennes ont décidé, en septembre 2007, d'appliquer la loi sur la presse aux publications en ligne. Par ailleurs, un ancien député a été condamné, le 11 octobre, à deux ans de prison pour avoir publié sur le site Internet de son parti des informations jugées attentatoires au "prestige et à la réputation de l'Etat". Ahmad Oweidi Abbadi avait osé dénoncer la corruption qui sévit jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir et faire part de ces critiques à des représentants du gouvernement américain, allié de longue date du royaume hachémite.

LIBAN

Superficie : 10 400 km².

Population : 3 613 000.

Langue : arabe.

Chef du gouvernement : fonction provisoirement non occupée. Chef du gouvernement : Fouad Siniora.

En 2007, le Liban a connu des moments très difficiles avec la poursuite des assassinats politiques, des combats entre l'armée et un groupe islamiste dans un camp de réfugiés palestiniens et la paralysie des institutions. Ces tensions n'ont pas épargné les médias.

Le Liban, au cœur d'un bras de fer entre d'un côté les pays occidentaux et leurs alliés dans la région et, de l'autre, la Syrie et l'Iran, traverse l'une des crises les plus graves de son histoire. Depuis l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, en 2004, les divisions au sein des communautés libanaises se sont accentuées, laissant craindre le pire. Malgré les tensions politiques, la presse libanaise continue de jouir d'une liberté de ton rarement égalée dans la région.

Mais de nombreux journalistes se sont plaints des restrictions imposées par l'armée libanaise lors des affrontements, en mai 2007, avec les militants palestiniens du camp de Nahr al-Bared. Prétextant des mesures de sécurité, l'armée a éloigné les médias pour empêcher une couverture de ses déplacements. Des photographes et des cameramen ont été violemment repoussés.

DES AMENDES COMME S'IL EN PLEUVAIT

En 2007, cinq journalistes ont été condamnés, en première instance, à verser des amendes, parfois importantes, dans des procès en diffamation. En février, Tawfik Khattab, directeur du quotidien *Al-Mustaqbal*, et le journaliste Zahi Wehbé ont été

reconnus coupables d'avoir "porté atteinte à l'honneur du président Emile Lahoud" et condamnés à verser une amende de 50 millions de livres libanaises (soit 22 000 euros). En décembre, Maryam Bassam, directrice de l'information de la chaîne de télévision *New TV*, a été condamnée pour avoir "porté atteinte à la justice" à verser 3 millions de livres (soit 1320 euros). Par ailleurs, la cour a réclamé à la chaîne 25 millions de livres (soit 11 000 euros) de dommages et intérêts pour le ministre de la Justice, Charles Rizk.

LA JUSTICE SE FAIT ATTENDRE

La justice a poursuivi en 2007 ses investigations pour la résolution des crimes commis contre trois journalistes libanais. Deux ans après les faits, les responsables et les commanditaires des attentats qui ont mutilé la présentatrice May Chidiac et coûté la vie aux journalistes Samir Kassir et Gebrane Tuéni n'ont pas été identifiés, alors que trois autres personnalités de haut rang ont été assassinées à Beyrouth en 2007. L'engagement de la communauté internationale auprès des enquêteurs locaux n'a pas faibli. La création, au mois de juin, d'un Tribunal spécial pour le Liban pourrait représenter un premier pas vers la fin de l'impunité.

LIBYE

Superficie : 1 759 540 km².

Population : 5 970 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Mouammar Kadhafi.



Courtisée par un grand nombre de pays occidentaux, la Libye, qui a fêté en 2007 le trentième anniversaire de la proclamation de la Jamahiriya arabe populaire et socialiste, a retrouvé sa place au sein de la communauté internationale. Le pouvoir de Tripoli, insensible aux critiques, ne relâche pas pour autant la pression sur la société libyenne. Des médias privés sont apparus en 2007, mais leur liberté de ton reste réduite.

En 2007, la Libye a poursuivi son retour sur la scène internationale, amorcé quatre ans plus tôt avec la levée de l'embargo imposé par les Nations unies. Le pays a remporté, en octobre, un siège au Conseil de sécurité et la première présidence tournante en janvier 2008. La fin de l'isolement diplomatique de la Libye a eu de nombreuses conséquences sur l'économie du pays, mais très peu sur le climat politique intérieur.

Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Mouammar Kadhafi, des médias non gouvernementaux ont été autorisés en Libye mais ils restent contrôlés par l'entourage direct du chef de l'Etat. Propriété de la société Al-Ghad, financée par Seif al-Islam Kadhafi, fils du chef de l'Etat, les quotidiens *Oéa* et *Cyrene* et la chaîne de télévision satellitaire *Al-Libiya* ont apporté une certaine fraîcheur dans le paysage médiatique libyen. La plupart de leurs journalistes collaborent également avec les médias officiels, et *Oéa* et *Cyrene* sont mis sous presse dans les imprimeries de l'Etat, au même titre que les journaux du ministère de l'Information. En 2007, ces quotidiens se sont tout de même distingués en publiant des articles critiques envers des membres du gouvernement, dont le Premier ministre Baghdadi Mahmoudi. Mais le Guide lui-même reste intouchable. Critiquer le chef de

l'Etat ou les principes de la révolution qu'il a initiée trente ans plus tôt fait partie du domaine de l'impensable et de l'impossible.

DEUX JOURNALISTES TOMBÉS DANS L'OUBLI

En juillet 2007, la famille du journaliste Daïf Ghazal, assassiné d'une balle dans la tête, deux ans plus tôt, a révélé que le tribunal de Tripoli avait condamné à mort trois hommes, dont l'identité n'a pas été révélée. Aucune information n'a été donnée par les autorités libyennes sur le déroulement du procès ou le mobile des assassins présumés. Daïf Ghazal, 32 ans, avait disparu le 21 mai 2005. Son corps mutilé avait été retrouvé dix jours plus tard dans la banlieue de Benghazi (Nord-Est). Le journaliste publiait des articles, sur un site Internet libyen basé à Londres, dans lesquels il critiquait vivement le Mouvement des comités révolutionnaires, colonne dorsale du régime, dont il avait jadis été membre.

Enfin, suite à une mission effectuée par Reporters sans frontières en Libye en 2006, la Fondation Kadhafi pour le développement s'était engagée à mener une enquête sur le cas du journaliste Abdullah Ali al-Sanussi al-Darrat, disparu depuis son incarcération en 1973, sans inculpation ni procès. Au 1er janvier 2008, l'organisation n'avait toujours pas reçu de ses nouvelles.

MAROC

Superficie : 446 550 km² (sans le Sahara occidental).

Population : 31 478 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Roi Mohammed VI.

L'année 2007 a été, pour les journalistes marocains, celle de tous les dangers et de toutes les mauvaises surprises. L'Etat a donné l'impression de vouloir réformer le code de la presse, tout en n'hésitant pas à emprisonner des journalistes et faire saisir leurs publications. Le pouvoir de Mohammed VI continue de jongler maladroitement avec l'envie de préserver son image à l'étranger et la tentation de contrôler la presse indépendante marocaine.

La monarchie marocaine a montré en 2007 les limites de sa capacité d'ouverture démocratique, pourtant mille fois promise. Quelques chiffres suffisent à illustrer les difficultés qui se sont dressées sur le chemin des journalistes du royaume tout au long de l'année 2007. Le journaliste Mostapha Hurmatallah a passé 56 jours à la prison d'Okacha (Casablanca) pour avoir publié un article sur l'armée. Environ 92 000 numéros des hebdomadaires *Nichane* et *Tel Quel* ont été saisis par le ministère de l'Intérieur, puis détruits dans les locaux de l'imprimerie, à cause d'un éditorial jugé peu respectueux envers la personne du roi. Au total, depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI, pas moins de 34 organes de presse ont été censurés et 20 journalistes ont été condamnés à des peines de prison.

En janvier 2007, le directeur du Journal hebdomadaire, l'une des premières publications indépendantes du pays, s'est vu contraint de démissionner pour éviter la fermeture de son média. Condamné pour "diffamation" en avril 2006, Aboubakr Jamäi ne disposait pas de la somme exigée – trois millions de dirhams (270 000 euros) – qui aurait pu alors être prélevée par l'Etat sur les fonds du journal, le conduisant à une mort certaine.

LES JOURNALISTES FACE À UN ÉTAT LUNATIQUE

L'Etat a gagné tous les procès qu'il a intentés à des journalistes en vertu du code de la presse ou du code pénal. En 2007, pas plus que lors des années précédentes, la justice n'a su démontrer son indépendance. Elle reste aux ordres d'un pouvoir qui l'instrumentalise pour faire pression sur ceux qui osent franchir les lignes rouges. Ils sont pourtant de plus en plus nombreux à le faire sans pour autant se retrouver tous sur les bancs des tribunaux. Les réactions de l'Etat sont imprévisibles et les journalistes ne savent plus sur quel pied danser.

Dans le doute, l'autocensure reste le meilleur moyen d'éviter tout problème.

Au cours de l'année 2007, les ministères de la Communication et de la Justice ont travaillé à faire évoluer le code de la presse en concertation avec le Syndicat national de la presse marocaine et la Fédération marocaine des éditeurs. Finalement, aucun projet de loi n'a été présenté au Parlement, les parties prenantes n'ayant pas réussi à s'entendre sur une version définitive. Les autorités marocaines se sont montrées peu disposées à dépenaliser les délits de presse. Certes, de nombreux articles du code actuellement en vigueur et prévoyant des peines de prison ont été supprimés d'une version provisoire du projet de loi, mais celle-ci contenait toujours les principaux articles utilisés ces dernières années pour faire condamner les journalistes. L'adoption de ce texte en l'état n'aurait apporté aucun répit aux professionnels des médias.

Les sujets délicats à traiter pour la presse sont nombreux au Maroc. C'est souvent pour avoir abordé des thèmes tels que la monarchie, l'armée, l'islam ou encore le Sahara occidental que des journalistes indépendants ont connu des démêlés avec la justice ou que des sites Internet tels que *YouTube* ou des sites proches du mouvement indépendantiste sahraoui Front Polisario ont été censurés.

TOURMENTE ESTIVALE SUR LES MÉDIAS

Alors que les négociations pour la réforme du code de la presse étaient en cours, deux journalistes ont été interpellés, en juillet, à leur domicile et placés en garde à vue pendant huit jours à la stupefaction générale. Il faut dire que l'affaire n'était pas banale. Abderrahim Ariri, directeur de publication de l'hebdomadaire arabophone *Al Watan Al An*,

MAROC

et le journaliste Mostapha Hurmatallah ont été poursuivis pour “recel de documents obtenus à l’aide d’un crime”, en vertu du code pénal, après avoir publié un dossier intitulé “Les rapports secrets derrière l’état d’alerte au Maroc”. L’un des articles s’appuyait sur une note des services secrets marocains, publiée dans le journal, qui avisait tous les services de sécurité de faire preuve de vigilance après la diffusion sur Internet d’un enregistrement vidéo d’un groupe terroriste lançant “un appel solennel au djihad contre le Maroc”. Mostapha Hurmatallah a été incarcéré pendant toute la durée de son procès, en première instance, au terme duquel il a été condamné à huit mois de prison tandis que son directeur a écopé d’une peine avec sursis. La cour d’appel, qui a accordé une mise en liberté provisoire à Mostapha Hurmatallah après 56 jours de détention, a confirmé le jugement, allégeant la peine d’un mois seulement pour les deux journalistes. Cette affaire poursuit son cours devant la Cour de cassation et continue de peser sur la rédaction comme une épée de Damoclès.

Ahmed Reda Benchemsi, directeur de publication des hebdomadaires *Nichane* et *Tel Quel*, a été convoqué par la brigade nationale de la police judiciaire, au début du mois d’août, et longuement interrogé suite à la publication d’un éditorial critique envers Mohammed VI. Sur ordre du ministre de l’Intérieur, la police a saisi puis détruit tous les numéros de *Nichane* et *Tel Quel* dans les locaux de l’imprimeur, lui-même interrogé dans le cadre de cette affaire. Ahmed Reda Benchemsi a été inculpé en vertu de l’article 41 du code de la presse pour “manquement au respect dû au roi”. Déjà reporté à plusieurs reprises, le procès, pour lequel le directeur des deux publications risque jusqu’à cinq ans de prison, devrait s’ouvrir en 2008.

Au-delà des conséquences immédiates de ces deux affaires pour les rédactions incriminées, elles ont laissé un goût amer aux professionnels des médias marocains qui se réjouissaient, jusque-là, de leur situation privilégiée dans le monde arabe.

PAYS DU GOLFE

ARABIE SAOUDITE

Superficie : 2 149 690 km².

Population : 23 500 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Roi Abdallah ibn Abdelaziz ibn al-Saoud.



BAHREÏN

Superficie : 690 km².

Population : 737 500.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Cheikh Hamad bin Issa Al-Khalifa.

EMIRATS ARABES UNIS

Superficie : 83 600 km².

Population : 4 650 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyan.

KOWEÏT

Superficie : 17 820 km².

Population : 2 620 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Cheikh Sabah Al Ahmed Al Jaber Al Sabah.

QATAR

Superficie : 11 000 km².

Population : 848 500.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani.

Points d'appui de la politique américaine au Moyen-Orient, les pays du Golfe ont adopté, dans les années 2000, des mesures de libéralisation politique et économique. Quelques changements ont été opérés, notamment au sein de la presse, moins muselée que par le passé. Mais beaucoup reste à faire.

La presse du monde arabe a connu un développement important au cours de la dernière décennie. La multiplication des chaînes de télévision satellitaires en langue arabe et l'expansion d'Internet ont déstabilisé des régimes qui, jusque-là, parvenaient aisément à contrôler les informations qui entraient et sortaient de leur pays. Premier signe de ce changement d'époque, en Arabie saoudite, les censeurs ont dû ranger les ciseaux et les feutres noirs dont ils usaient et abusaient pour occulter les articles jugés offensants. Internet a fait son apparition dans les pays du Golfe vers 1999. Malgré de nombreux cas de censure, le web a permis aux journalistes de se défaire de leurs bâillons, et à de simples citoyens de témoigner de leurs problèmes à travers les forums publics et les blogs.

CONTRÔLE TATILLON DES MÉDIAS

La situation de la liberté de la presse dans les pays du Golfe n'est pas homogène, mais les professionnels des médias y sont confrontés à des difficultés analogues. Les atteintes à la liberté de la presse y sont peu médiatisées. L'autocensure reste largement pratiquée au sein des rédactions conscientes des lignes rouges à ne pas franchir. À l'image de la société, le paysage médiatique est totalement verrouillé en Arabie saoudite. La situation reste moins

critique dans les autres monarchies du Golfe, mais l'arbitraire y règne tout autant. Les journalistes peuvent être interpellés et détenus pendant un nombre incalculable d'heures (en Arabie saoudite, la durée légale de la détention préventive est de...six mois).

Au Bahreïn, au Koweït mais aussi au Qatar, plusieurs journalistes se sont plaints de la difficulté d'accéder à l'information officielle et de couvrir les mouvements sociaux. En janvier, Ghanem Al-Suleimani et Nour Handawi, du quotidien *Al-Rai*, ont été interpellés et placés en garde à vue pendant quelques heures pour avoir couvert une réunion non autorisée au Koweït. Les policiers les ont menottés et leur ont bandé les yeux avant de les transporter au poste de police. En juillet, Zainab Abdalnabi et Seyed Ali Al-Najjar, de la chaîne de télévision iranienne *Al-Alam*, ont été interpellés par des policiers en civil alors qu'ils se rendaient devant de manifestants devant le bureau des Nations unies à Manama, au Bahreïn. La journaliste et le cameraman ont été interrogés sur leur travail pendant cinq heures avant d'être libérés. Enfin, en décembre, des journalistes de Doha ont révélé qu'ils n'avaient pas pu couvrir librement un mouvement de grève lancé par des ouvriers étrangers. Et toujours au Qatar, le Conseil suprême de la justice

PAYS DU GOLFE

a décidé, en octobre, de restreindre l'accès des journalistes aux tribunaux. Dès lors, les médias souhaitant couvrir un procès doivent obtenir l'autorisation des juges.

LES TABOUS ONT LA PEAU DURE

Pour de nombreux journalistes saoudiens, le mouvement de réformes lancé par le pouvoir a eu des répercussions positives sur l'ensemble de la société et notamment sur les médias. S'il n'est pas question pour eux de toucher à la famille royale ou à la religion, ils estiment que leur marge de manœuvre s'est sensiblement élargie. Les responsables de journaux restent toutefois soumis à des pressions tendant à les dissuader de s'ingérer dans les relations internationales du royaume ou dans les questions de sécurité nationale. En cas de dérapage, ils sont généralement invités à se défaire des journalistes jugés trop irrévérencieux par Riyad. Au Bahreïn, deux journalistes du quotidien *Al-Wakt* ont été convoqués en janvier pour avoir fait référence au "Bandargate". Sujet interdit à la presse depuis 2006, ce scandale politique qui implique la famille royale et des officiels du régime n'en finit pas de peser sur les médias.

LA PRÉCARITÉ DES JOURNALISTES ÉTRANGERS

A l'image d'autres secteurs d'activités, les médias du Golfe emploient un nombre très important d'étrangers venus essentiellement de pays arabes et d'Asie du Sud. Au Qatar, ces journalistes doivent être sponsorisés par une institution locale ou, à défaut, par le ministère de l'Information et être accrédités auprès de l'Agence de l'information étrangère. Pour quitter le territoire, ils doivent se munir d'un visa de sortie et de l'autorisation de leur sponsor. Les formalités sont beaucoup moins contraignantes aux Emirats arabes unis où les journalistes installés à la Cité de l'information à Dubaï bénéficient de plus de facilités. Des médias importants y ont ouvert un bureau régional, à l'instar de la BBC, CNN ou encore de l'Agence France-Presse.

Les journalistes étrangers basés ou en mission dans les pays du Golfe peuvent généralement travailler sans entraves. Cependant, ils ne sont pas à

l'abri de vexations. Le 30 novembre 2007, le journaliste français Aurélien Colly n'a pas été autorisé à entrer sur le territoire qatari. Le correspondant de RFI et France 24 était pourtant parfaitement accrédité pour couvrir la rencontre annuelle du Conseil de coopération des Etats du Golfe. Déjà en juin 2006, le permis de résidence du journaliste, qui vivait à ce moment-là au Qatar, avait été annulé sans explications. A Dubaï, des journalistes étrangers ont été confrontés aux services de sécurité suite à la couverture de l'affaire d'un mineur français violé par deux Emiratis.

POURSUITES JUDICIAIRES

Les journalistes des Etats du Golfe n'échappent pas aux pressions juridiques. Même dans un pays tel que le Koweït, où les délits de presse ne sont plus passibles de peines de prison, les journalistes craignent d'être condamnés à des amendes exorbitantes. En 2007, pas moins de dix plaintes ont été déposées contre Mansour Al-Mouharib, rédacteur en chef de l'hebdomadaire koweïtien *Al-Abraj*, suite à la publication d'articles dénonçant la corruption dans l'Emirat. Selon lui, les acquis de la profession sont mis en péril par l'intolérance dont fait preuve le ministère de l'Information.

Au Bahreïn et aux Emirats arabes unis, des initiatives ont été lancées pour dépénaliser les délits de presse, mais au 1er janvier 2008 les législateurs n'avaient pas encore sauté le pas. A Dubaï, deux journalistes du quotidien anglophone *Khaleej Times*, Mohsen Rashed et Shimba Kassiril Ganjadahran, ont été relaxés par la cour d'appel après avoir été condamnés, le 24 septembre, à deux mois de prison pour "diffamation". Nul doute que les juges ont été influencés par les déclarations, survenues quelques jours avant le rendu du verdict, du Premier ministre des Emirats arabes unis, Sheikh Mohammad bin Rashed al Maktoum, qui avait appelé à l'adoption d'une nouvelle loi sur la presse.

LA TOILE TROUÉE

Une réelle liberté de ton règne sur Internet, mais elle est remise en cause à chaque plainte déposée contre des journalistes en ligne ou des administrateurs de

PAYS DU GOLFE

sites. En décembre, le blogueur saoudien Ahmad Fouad Al-Farhan a été interpellé sans explications. Au 1er janvier 2008, il était toujours maintenu en détention.

Dans le domaine de l'Internet, le royaume de Bahreïn a connu un renforcement de la censure des publications en ligne, notamment celles qui traitent de la défense des droits de l'homme. En 2007, une vingtaine de sites traitant de religion et de politique ont été rendus inaccessibles par les autorités sous prétexte qu'ils traitaient du "Bandagate". Les arrestations de blogueurs sont courantes et dénotent une réglementation inadaptée à la question. Entre avril et octobre 2007, les articles 365 du code pénal et 47 du code de la presse ont permis de mener

plus de 14 journalistes, blogueurs et administrateurs de sites devant les tribunaux. Par ailleurs, depuis 2005, les sites traitant du Bahreïn doivent s'enregistrer auprès du ministère de l'Information, ce qui facilite leur contrôle.

Aux Emirats arabes unis, les autorités de Ras Al Khaimah se sont acharnées contre Muhammad Rashed Shehhi, propriétaire du site *Majan.net*. Interpellé pour un commentaire irrévérencieux envers la famille royale publié par un internaute anonyme, Muhammad Rashed Shehhi a passé l'année 2007 dans les prétoires pour répondre à des accusations de "diffamation". La machine judiciaire, qui l'a condamné à un an de prison, a dû faire marche arrière suite aux pressions politiques.

SYRIE

Superficie : 185 180 km².
Population : 19 510 000.
Langue : arabe.
Chef de l'Etat : Bachar el-Assad.



Tour à tour mise au ban de la communauté internationale, puis réhabilitée, la Syrie n'a cessé de faire parler d'elle au cours de l'année 2007. Le pouvoir refuse de faire des compromis et réprime scrupuleusement toute velléité de critique. Reconduit en mai 2007, avec plus de 97% des voix, pour un mandat de sept ans, Bachar el-Assad n'a toujours pas décidé de mettre fin à l'état d'urgence, en vigueur depuis 1963.

Le nombre des médias existants en Syrie a quelque peu augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du président Bachar el-Assad, grâce à des mesures de libéralisation. Depuis 2001, des hebdomadaires et des quotidiens privés d'informations générales ont vu le jour aux côtés de chaînes de télévision de divertissement. Mais élargissement ne veut pas dire pluralisme. Ces nouveaux médias privés ne sont pas en mesure de traiter les sujets tabous. Les interdits sont nombreux en Syrie, et les journalistes s'astreignent à une autocensure très rigoureuse, de peur de se retrouver derrière les barreaux de la prison d'Adra (dans la banlieue de Damas). C'est là que sont incarcérés la grande majorité des prisonniers politiques, dont les journalistes dissidents.

Michel Kilo, 67 ans, y est enfermé depuis le 14 mai 2006. Au terme d'un procès qui était perdu d'avance, le journaliste et défenseur des droits de l'homme a été condamné, le 13 mai 2007, à trois ans de prison pour "affaiblissement du sentiment national". C'est également le cas des activistes Mahmoud Issa et Anwar al-Bounni, arrêtés en même temps que lui, pour avoir appelé à une réforme des relations libano-syriennes et à la fin de l'ingérence syrienne dans les affaires internes de son voisin. A la fin de l'année, une seconde vague d'interpellations a entraîné sept membres

du Conseil national de la Déclaration de Damas, initiative de partis de l'opposition laïque appelant à un "changement démocratique radical" en Syrie. Parmi eux, le journaliste indépendant Ali Abdallah a été arrêté le 17 décembre. Il avait déjà passé six mois en prison l'année précédente pour avoir "dénoncé les lois d'état d'urgence". Au 1er janvier 2008, Ali Abdallah était toujours détenu à la prison d'Adra dans l'attente de connaître les charges retenues contre lui.

En revanche, si la répression à l'encontre des blogueurs semble avoir diminué en 2007, le filtrage d'Internet s'est renforcé de manière significative. Les trois cyberdissidents enfermés en Syrie depuis 2006 ont été libérés en 2007, mais en décembre de la même année, près d'une centaine de sites Internet restaient inaccessibles, dont certains sites populaires tels que le service de messagerie *Hotmail*, le site de socialisation *Facebook*, le site de partage de vidéos en ligne *YouTube* et de nombreux sites défendant les droits de l'homme. Les autorités syriennes utilisent un filtre appelé "Thundercache" destiné à contrôler le contenu disponible sur le Réseau, éliminer les virus et interdire le piratage de fichiers vidéo. Le gouvernement interdit ainsi l'accès aux sites d'opposition en langue arabe et aux contenus relatifs à la minorité kurde de Syrie.

TERRITOIRES PALESTINIENS



Superficie : 6 207 km².
Population : 3 889 000.
Langue : arabe.
Chef de l'Etat : Mahmoud Abbas.

Les journalistes palestiniens ont profondément souffert de l'instabilité politique dans les Territoires, et plus particulièrement dans la bande de Gaza. Théâtre des principales exactions à l'encontre des professionnels des médias en 2007, Gaza s'est vidée de ses correspondants étrangers permanents après l'enlèvement du journaliste britannique Alan Johnston tandis que le coup d'état du Hamas, en juin, a chassé la majorité des employés des médias proches de l'Autorité palestinienne.

En 2007, les professionnels de l'information ont vivement souffert de la lutte pour le pouvoir que se sont livrés le Fatah, qui contrôle l'Autorité palestinienne, et le Hamas, vainqueur des élections législatives l'année précédente. Ce contexte politique très tendu a rendu difficile le travail des journalistes qui ne souhaitaient pas adopter une ligne exagérément partisane. Par ailleurs, les territoires palestiniens ont connu cette année une recrudescence de la violence qui n'a pas épargné la presse. Deux collaborateurs d'un quotidien proche du Hamas, Souleimane Al-Aachi et Mohammed Mattar Abdou, ont été assassinés dans leur véhicule à Gaza, en mai 2007, alors qu'ils se rendaient sur leur lieu de travail.

La prise de pouvoir du Hamas, en juin 2007, dans la bande de Gaza, a non seulement divisé le territoire palestinien en deux mais aussi la presse. "Nous ne pouvons plus travailler objectivement, a expliqué un journaliste palestinien de l'agence de presse *Ma'an* à Reporters sans frontières. Quoique nous écrivions, l'un des deux côtés se sent lésé. À titre d'exemple, parler du gouvernement 'démis' d'Ismaël Haniyeh, c'est de facto prendre parti pour l'Autorité palestinienne." La rivalité entre les deux partis au pouvoir s'est également exprimée sur le terrain médiatique. Après la victoire du Hamas aux élections de 2006, et juste avant l'entrée en fonction du gouvernement d'Ismaël Haniyeh, les médias publics ont été placés sous l'autorité du président Mahmoud Abbas alors que la tradition veut qu'ils soient sous le contrôle du Premier ministre. Mais le Hamas possède ses propres médias qui ont gagné en importance en 2007. À l'instar d'Al-Aqsa, chaîne de télévision satellitaire lancée par le parti deux ans plus tôt. Cette chaîne a beaucoup fait parler d'elle au cours de cette année, notamment à cause de l'émission

pour les enfants, 'Pionniers de demain', qui prêche "le martyr" au plus jeune public palestinien.

BANDE DE GAZA : UN TERRITOIRE HOSTILE AUX JOURNALISTES

Au lendemain de la prise de pouvoir, le 14 juin 2007, du parti islamiste dans la bande de Gaza, les 750 employés de la *Palestine Broadcasting Corporation (PBC)*, chaîne de télévision publique, ont été empêchés d'exercer leur travail après la fermeture des locaux par le Hamas. Un centre d'émission de la *PBC* a été détruit. Quelques jours plus tard, des dizaines d'hommes armés des Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée du parti islamiste, ont envahi les bureaux de la *PBC* pour interrompre la diffusion des programmes. Les quelques journalistes qui se trouvaient encore sur place ont dû fuir les lieux. Les équipements et les archives ont été saccagés. Dès lors, la chaîne a émis exclusivement depuis ses locaux situés en Cisjordanie. Cette attaque a marqué le début de la descente aux enfers pour les journalistes des médias publics et ceux des médias privés soutenant ouvertement le Fatah. Un grand nombre d'entre eux ont quitté la bande de Gaza pour se réfugier en Cisjordanie.

Alors que Mahmoud Abbas formait un nouveau gouvernement, basé à Ramallah (Cisjordanie), les journalistes restés à Gaza pour couvrir les activités du Hamas ont subi de nombreuses représailles. Le parti islamiste leur a progressivement imposé un grand nombre de restrictions. En août, les dirigeants du Hamas ont décidé de faire appliquer une loi, datant de 1995, qui prévoit des peines de prison pour toute publication d'informations susceptibles "de mettre en danger l'unité nationale, d'inciter au crime ou à la haine, à la division ou aux

TERRITOIRES PALESTINIENS



dissensions religieuses”. Cette initiative avait pour but de dissuader les journalistes de publier des informations “négatives” sur la police ou les forces de sécurité du Hamas et non de les faire emprisonner, tant il est vrai que le Hamas ne s’est jamais embarrassé de considérations légales pour justifier ses actes. Poursuivant sa politique de mise au pas de la presse, le Hamas a dissous la branche gazaouite du Syndicat des journalistes, dont les communiqués dénonçaient la politique répressive du parti islamiste envers la presse. Par ailleurs, les nouveaux dirigeants de la bande de Gaza ont décidé d’obliger les professionnels des médias à se doter d’une nouvelle carte de presse, estampillée par le Hamas. Des dizaines de journalistes ont été interpellés dans la bande de Gaza après l’instauration de cette disposition.

La situation en Cisjordanie a été relativement meilleure pour les professionnels des médias qui ont pourtant subi la violence des services de sécurité de l’Autorité palestinienne. La crispation des dirigeants vis-à-vis de la presse a été tout aussi palpable en Cisjordanie, obligeant les journalistes à se réfugier parfois dans l’autocensure. Les journalistes proches du Hamas ont rencontré des difficultés pour travailler dans les territoires sous le contrôle de Mahmoud Abbas. En novembre 2007, deux reporters de la chaîne de télévision *Al-Aqsa* ont été incarcérés pendant vingt jours dans la ville d’Hébron. Au total, entre le mois de juin et la fin de l’année 2007, près de quarante journalistes ont été interpellés de part et d’autre des territoires palestiniens. Les membres de la Force exécutive du Hamas dans la bande de Gaza et les forces de l’ordre de l’Autorité palestinienne en Cisjordanie ont eu carte blanche pour empêcher la presse de

couvrir les activités de l’opposition et rappeler à l’ordre les journalistes dissidents.

LES JOURNALISTES ÉTRANGERS DANS LA TOURMENTE GAZAOUITE

Il n’y a plus aujourd’hui de correspondants étrangers permanents dans la bande de Gaza. Suite à l’enlèvement, le 12 mars 2007, du journaliste britannique Alan Johnston et sa détention par un des clans les plus puissants de Gaza pendant près de quatre mois, les rédactions internationales ont relocalisé leurs bureaux en Cisjordanie. Ils font appel à des journalistes palestiniens pour couvrir la situation à Gaza. Revendiqué par l’Armée de l’islam, groupe armé islamiste dirigé par la famille Dogmush, l’enlèvement du correspondant de la *BBC* a duré 114 jours, pendant lesquels la vie du correspondant britannique a été maintes fois menacée. Cette affaire a révélé l’incapacité des autorités palestiniennes à lutter contre le chaos sécuritaire dans la bande de Gaza et à unifier les organes de sécurité. La militarisation massive de la société palestinienne a rendu les journalistes encore plus vulnérables sur le terrain. Leur sécurité continuera d’être menacée tant que les territoires palestiniens seront contrôlés par les milices des clans familiaux et régis par la loi du plus fort, au mépris de l’Etat de droit. Au total, deux journalistes étrangers ont été enlevés dans la bande de Gaza en 2007. Ils étaient six l’année précédente. Jaime Razuri, photographe péruvien de l’Agence *France-Presse* a été retenu en otage pendant une semaine en janvier. L’identité des ravisseurs, pourtant connue des autorités, n’a pas été révélée.

TUNISIE

Superficie : 163 610 km².

Population : 10 215 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Zine el-Abidine Ben Ali.



Appelé par son parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique, à assurer un cinquième mandat, le président Zine el-Abidine Ben Ali devrait se représenter avec succès en 2009. Le chef de l'Etat contrôle le pays depuis 20 ans d'une main de fer et rien ne laisse augurer une quelconque ouverture. En 2007, la censure de la presse n'a pas diminué.

Le 24 juillet 2007, l'avocat et cyberdissident Mohammed Abbou est sorti de la prison du Kef après avoir passé 875 jours en détention pour avoir dénoncé sur le Net la pratique de la torture en Tunisie. La libération de Me Abbou, seule bonne nouvelle de l'année, n'a pas eu de répercussions positives sur le déficit démocratique tunisien. Le président Zine el-Abidine Ben Ali, qui a fêté en novembre le vingtième anniversaire de son accession au pouvoir, a réitéré ses promesses d'"ouvrir la voie à l'opinion et à l'opinion différente" et demandé à la presse de faire preuve de plus d'audace. En 2007, plusieurs journalistes ont été agressés par les forces de l'ordre pendant l'exercice de leur fonction ou traînés en justice pour des motifs fallacieux, payant cher cette "audace" souhaitée par le Président. La censure d'Internet est toujours aussi contraignante et de nombreux journaux étrangers, proposant des articles sur la Tunisie, ont été bloqués à la frontière.

Depuis sa libération, Mohammed Abbou n'a pas été autorisé à sortir du territoire. A deux reprises, l'avocat a été bloqué à l'aéroport de Tunis alors qu'il s'apprêtait à se rendre à l'étranger à l'invitation de médias ou d'organisations de défense des droits de l'homme. Le journaliste Abdallah Zouari est, quant à lui, soumis à des restrictions encore plus invraisemblables. Libéré en 2002, après avoir passé onze ans en prison, le collaborateur d'*Al Fajr*, organe officiel d'un mouvement islamiste, a été condamné à une peine administrative complémentaire pour une durée de cinq ans dans la ville de Zarzis, à 500 km de Tunis, où vit sa famille. Cette condamnation signifie que l'ex-détenu doit se présenter régulièrement au commissariat le plus proche de son domicile. L'exil administratif du journaliste a été prolongé en 2007 sans aucune explication.

UN JOURNALISTE EMPRISONNÉ

Pas moins de dix journalistes ont été agressés par la police et trois médias censurés en 2007, sans compter les journaux indéfiniment bannis du pays à l'instar des publications françaises *Le Canard enchaîné* et *Charlie Hebdo*. Trois journalistes ont été poursuivis en justice. Deux d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison. Parmi eux, Slim Boukhdhir, correspondant du site d'informations *Al-Arabiya.net*, a écopé d'une peine d'un an pour "outrage à fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions", "atteinte aux bonnes mœurs" et "refus de présenter ses papiers d'identité". En Tunisie, les journalistes sont souvent condamnés pour des motifs éloignés de leur profession pour éviter toute accusation de censure. C'est ainsi que Slim Boukhdhir a été interpellé lors d'un contrôle d'identité des passagers d'un taxi collectif reliant Sfax à Tunis, après avoir été pris en filature par des policiers. Tout au long de la procédure judiciaire, le magistrat en charge du dossier a refusé de lui accorder la liberté provisoire. Le 3 mai, Journée internationale de la liberté de la presse, Slim Boukhdhir a été agressé à Tunis lorsque des agents en civil ont barré sa route et l'ont frappé à coups de pied, tout en le traitant de "traître" et d'"espion". Quelques jours auparavant, le journaliste avait publié un article dans lequel il attribuait la responsabilité de la mort de plusieurs personnes lors d'un concert de musique dans la ville de Sfax à un proche du président Ben Ali.

UN CONTRÔLE COMPULSIF DE L'INFORMATION

Le régime tunisien n'autorise aucun espace de contestation sociale ou politique. Les journaux des partis d'opposition légaux sont étroitement surveillés et saisis au moindre écart. Le contrôle de l'information par le pouvoir tunisien revêt un caractère obsessionnel. Tous les cybercafés sont

TUNISIE



contrôlés par l'Etat et le site de partage de vidéos *Dailymotion* connaît régulièrement des blocages. Au mois de mars, un numéro de l'hebdomadaire français *Courrier International* n'a pas été distribué en Tunisie. Il comportait un article du journaliste tunisien Taoufik Ben Brik intitulé "Hay El-Akrad, l'autre visage de Tunis", description amère d'un quartier pauvre de la capitale tunisienne. De même, si les journalistes étrangers ne rencontrent pas de gran-

des difficultés pour se rendre dans le pays, leur travail sur place est surveillé de près. En novembre 2007, une équipe de journalistes suisses, venue couvrir les festivités marquant le vingtième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali, n'a pas été autorisée à interroger la population et a dû être accompagnée en permanence d'un fonctionnaire de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE).

YÉMEN

Superficie : 527 970 km².

Population : 21 620 000.

Langue : arabe.

Chef de l'Etat : Ali Abdallah Saleh.

Sans surprise, les journalistes de la presse indépendante et d'opposition ont été confrontés en 2007 à des restrictions importantes et des poursuites judiciaires. Une dizaine d'entre eux ont été interpellés tandis que d'autres ont été agressés en plein jour par inconnus.

Dans la capitale Sanaa, des journalistes ont rebaptisé du nom de "place de la Liberté" un coin de rue faisant face aux bâtiments du gouvernement. Depuis le mois de juin 2007 et la décision des autorités de bloquer plusieurs sites Internet et d'interdire des services de diffusion d'informations par téléphonie mobile, des militants de la liberté d'expression se sont réunis, chaque mardi, sur cette place pour exprimer leur mécontentement. Cette "place de la Liberté" a accueilli de nombreuses manifestations, parfois durement réprimées par les forces de l'ordre.

Au cours des trois derniers mois de l'année, au moins une dizaine de journalistes, collaborateurs de chaînes de télévision satellitaires étrangères, ont été empêchés de diffuser des informations sur les mouvements sociaux et les activités de l'opposition. A l'instar de Hammoud Mounasser, d'*Al-Arabiya*, interpellé et interrogé pendant une heure sur la route reliant la capitale à Khamer, où s'étaient réunis, le 18 novembre, près de 10 000 manifestants pour protester contre la politique économique du gouvernement. Le correspondant de la chaîne saoudienne s'est vu saisir ses cassettes vidéo. De même, le 10 décembre, une équipe de la chaîne de télévision qatarie *Al-Jazira* a été empêchée de se rendre dans la province de Lahj (Sud) pour couvrir un rassemblement de l'opposition.

UN JOURNALISTE DANS LE COLLIMATEUR DES AUTORITÉS

Abdulkarim Al-Khaiwani n'a pas eu de répit en 2007. Interpellé en juin, l'ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Shoura* (suspendu en 2005) a été placé en détention provisoire pendant un mois avant d'être libéré pour des raisons de santé. Poursuivi pour "diffusion et publication d'informations susceptibles d'affaiblir le moral de l'armée" devant la Cour de Sûreté de l'Etat, spécialisée dans les affaires de terrorisme, le journaliste risque la

peine capitale. Accusé d'entretenir des liens avec la rébellion chiite dans le nord du pays, il a comparu aux côtés de quatorze prévenus inculpés de terrorisme. Lors de la dernière audience, le 25 novembre, le procès a été de nouveau ajourné. Au 1er janvier 2008, la date de reprise du procès n'avait toujours pas été déterminée. Habitué des tribunaux, Abdulkarim Al-Khaiwani a dû répondre aux questions d'un juge, connu pour être peu favorable aux journalistes, sur des articles non publiés qui critiquaient les plus hautes personnalités de l'Etat.

A sa sortie de prison, Abdulkarim Al-Khaiwani a poursuivi sa collaboration avec les médias indépendants ou d'opposition. Suite à un article dénonçant les conditions de détention des prisonniers dans le pays, publié dans l'hebdomadaire *Al-Nedaa*, le journaliste a été brièvement enlevé, le 27 août, par des hommes armés fortement soupçonnés d'appartenir aux services de sécurité de l'Etat, qui l'ont roué de coups et lui ont brisé un doigt de la main gauche.

ÉPISODES DE VIOLENCE

Le 30 juillet, une dizaine d'hommes armés, empruntant des véhicules de l'armée, ont investi les locaux de l'hebdomadaire *Al-Sharaa* et menacé de mort le rédacteur en chef Naif Hassan, absent à ce moment-là. Cette attaque est survenue deux semaines après le dépôt d'une plainte du ministère de la Défense contre le journal, suite à la publication d'une série d'articles controversés sur le conflit de Saada (Nord). *Al-Sharaa* a commencé à paraître en juin 2007.

Enfin, toujours à Sanaa, Ali Al-Assadi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Adwaa*, a été frappé, le 12 décembre, par des inconnus à coups de matraques et de piques en acier, jusqu'à perdre connaissance. Le journaliste a affirmé que ses agresseurs étaient vêtus d'uniformes militaires.